

Récits du parcours institutionnel de personnes victimes d'une infraction pénale : expérience et mise en sens.

Auteur : Duyckaerts, Solen

Promoteur(s) : Garcet, Serge

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en criminologie interpersonnelle

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/27184>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Table des matières

Retranscription P01	2
Retranscription P02	23
Retranscription P03	37
Retranscription P04	60
Retranscription P05	79
Retranscription P06	101
Retranscription P07	116
Retranscription P08	137
Retranscription P09	159
Retranscription P10	173
Retranscription P11	183

Retranscription P01

INT : Bonjour.

P01 : Bonjour.

INT : Alors, comme je l'ai dit avant l'enregistrement, mon étude se concentre sur les personnes victimes d'infraction pénales et leur parcours institutionnel. Le sens qu'elles peuvent donner à ce parcours, leurs interactions avec les différents intervenants, et comment tout ça va s'intégrer dans leur reconstruction. Pour que je comprenne mieux votre parcours, pourriez-vous me raconter brièvement ce qui vous est arrivé ?

P01 : Brièvement ?

INT : Oui, sans rentrer dans les détails difficiles.

P01 : J'ai vécu dans un couple où au début, quand j'ai rencontré ce monsieur, j'étais en traitement chimio, donc très affaibli, très amaigri, donc pas évident. Au début, effectivement, c'était un peu comme un sauveur. Il venait m'aider. Et quand la guérison est arrivée, son comportement a changé aussi. Parce qu'il a vu que je pouvais m'échapper à tout moment. Et c'est là que les ennuis ont commencé. Donc j'ai vécu de la violence physique. Si j'étais pas d'accord d'avoir des rapports sexuels tous les jours, il m'arrachait la couette, il ouvrait la fenêtre en grande, il me jetait des verres d'eau à la figure dans le lit. Il me surveillait avec une caméra dans la chambre.

INT : Vous étiez sous son contrôle.

P01 : Oui, j'étais sous son contrôle complet. Il rentrait à n'importe quel moment dans la journée, comme il était conducteur de camion, il livrait dans la région. Il passait régulièrement voir si j'étais là. Si c'était mes heures de soins, il savait que je ne pouvais pas être là. Mais si c'était en dehors, il devait être là. J'étais vraiment sous contrôle. Et puis, verbal aussi.

INT : Comme forme de violence ?

P01 : Voilà. Verbal aussi. Et puis un jour, ça a été même des coups, parce que je m'étais enfermée dans la salle de bain. Il a défoncé la porte, il est rentré dans la salle de bain, et moi je l'ai poussé dans le mur. Je reconnais, je l'ai fait, je l'ai poussé. Et j'ai atterri après dans la douche, parce qu'il m'a rebalancé dans l'autre sens. Et là, je me suis dit, c'est pas possible. Comment je vais sortir d'ici ?

INT : Vous avez l'impression d'être coincée ?

P01 : Pour moi j'avais l'impression d'être coincée, et j'avais un peu honte. Dans le sens où, voilà, j'échoue encore dans un couple.

INT : Ce n'était pas la première fois ?

P01 : C'est-à-dire que j'ai été mariée avec le père de mes filles pendant 23 ans.

INT : Vous avez combien de filles si c'est pas indiscret ?

P01 : Pardon ?

INT : Vous avez combien d'enfants ?

P01 : Deux filles et six petits-enfants.

INT : D'accord.

P01 : Grande famille.

[rires]

P01 : Et alors, après, j'ai été en couple avec un monsieur plus jeune que moi, et qui m'a trompée pour aller avec une femme qui pouvait lui donner un enfant. Alors que moi, je ne pouvais plus lui donner d'enfant. Donc là, ça a été pour moi un choc terrible. Cette tromperie a été vraiment...

INT : Douloureuse.

P01 : Très douloureuse. Et alors après je suis tombée malade et j'ai rencontré cette personne. Donc c'était pour moi de nouveau un échec. Et j'étais vraiment... Je me disais, on va me juger, on va me dire que c'est encore de ma faute. J'étais vraiment dans... Je m'auto-flagellais moi-même en me punissant.

INT : Oui ça a vraiment touché votre estime de vous.

P01 : Voilà. Et un jour, alors que je lui ai dit non, il m'a violée en me sodomisant. Et j'ai dit non. Non. Non. Et à la fin, il m'a dit « Estime-toi heureuse, je n'ai pas éjaculé. »

[émue]

P01 : C'était horrible. Horrible. Et là, j'étais au fond du trou. Je ne voyais qu'une seule porte de sortie : je voulais mettre fin à ma vie. Voilà. C'est le départ de tout ça.

INT : Juste, je vous interromps, mais si vous sentez que ça ne va pas ou qu'on rentre dans des détails trop traumatiques...

P01 : Si si, ça va allez. Là, on a fait le point. Vous avez le départ de ce qui s'est passé.

INT : Le départ, oui. Donc... il y a les faits qui se sont déroulés. Vous m'avez dit plus tôt que c'est votre fille qui a activé ce début de parcours institutionnel.

P01 : Et qui m'a fait sortir de là.

INT : De votre relation ?

P01 : Oui.

INT : Pouvez-vous me dire vers quel service vous vous êtes tourné en premier ?

P01 : Alors, au départ, j'avais pris rendez-vous avec le centre familial.

INT : D'accord.

P01 : Et quand je suis allée là-bas, on doit d'abord dire pourquoi on vient. Et on nous dirige vers un psychologue. Quand je suis allée là-bas, que j'ai expliqué, elle m'a dit, non, non, on peut rien faire pour vous. C'est pas du tout notre travail. Mais elle m'a dit « Je vais vous envoyer vers le [SASJ]. Et je vais prendre contact avec une personne qui s'occupera de vous directement dans ce genre de situation. » Et c'est là qu'on m'a dirigée vers [intervenant SASJ].

INT : D'accord.

P01 : Que j'ai vu plusieurs fois. Parce qu'il a fallu arriver à sortir tout. Ce qui n'était pas évident, parce qu'il y avait énormément. Et un jour, il m'a dit « Écoutez, est-ce que vous êtes prêtes ? Il faudrait déposer plainte. Mais il faut que vous soyez prêtes. » Ce n'était pas facile. Donc, je suis venue plusieurs fois et on a discuté ensemble. On a mis tout ce qui s'était passé sur papier. Et il m'a dit : « Mais c'est horrible. » Il y avait 13 chefs d'accusation en pénal.

INT : C'est beaucoup.

P01 : Et surtout, il n'en était pas à son premier coup. Il était récidiviste. Il avait déjà été suivi. Il avait dû faire des séances chez [service d'auteur]. C'est le tribunal qui l'avait condamné à suivre des cours pour la gestion de la colère.

INT : Avant votre rencontre ?

P01 : Oui, c'est ça. C'est-à-dire avec sa précédente femme.

INT : J'ai oublié de vous poser une question au début : à quand remonte les faits ?

P01 : Ça s'est passé de 2020 à 2023.

INT : En 2023, vous avez donc commencé les démarches. D'accord. Vous avez ensuite été orientée vers le service ici. Si vous devez me décrire avec vos mots l'accueil que vous avez eu, les échanges que vous avez pu partager, que diriez-vous ?

P01 : Je remercierai toujours tout le monde ici. [intervenant SASJ] en premier. Parce que c'est lui qui est parvenu à m'aider à reprendre pied pour ne pas faire de bêtises. Et me dire que je n'étais pas du tout responsable de la situation. Et il m'a vraiment montré, me l'a prouvé. Il m'a dit « Non, ce n'est pas vous. Vous avez vécu la situation mais ce n'est pas de votre faute. » Mais pourquoi je ne suis pas partie plus tôt ?

INT : Vous ne vous sentiez pas légitime de faire les démarches, de vous considérer victime... alors que vous l'êtes.

P01 : Oui, mais encore maintenant, j'ai toujours ce sentiment d'être trop conne. Pourquoi t'es pas partie ? Tu peux vivre ça, tu as la possibilité, t'as l'argent qu'il faut. Parce que financièrement, c'est moi qui avais la bourse.

INT : D'accord.

P01 : Parce que lui, il était en médiation de dette. Donc, dès qu'il voulait quelque chose c'était Bibi qui payait. Donc voilà. Réellement, je n'avais pas besoin de lui. Mais je ne savais pas comment sortir de là. C'est ça le plus compliqué et ça paraît ridicule. Et il y a des fois je me dis : mais pourquoi t'es pas sortie plus tôt ? Ça aurait évité peut-être tout ça.

INT : Oui, je vois. Tout ce cercle vicieux dans ce type de relation.

P01 : Oui, parce que c'est monté en crescendo.

INT : On voit pas tout de suite les signes.

P01 : Mais c'est monté. Et puis hop, ça a été les enfants, les petits-enfants, c'est bon on va pas les voir tout le temps. Et puis ça a été « Tu veux les voir, tu sais ce qu'il te reste à faire. » C'était le chantage. Tout le temps.

INT : Je vois. Est-ce que... pour revenir du côté de la procédure, vous avez donc déci de porter plainte avec [intervenant SASJ], si j'ai bien compris.

P01 : Oui.

INT : Si on va dans le système judiciaire, comment s'est passé vos échanges ?

P01 : D'abord on a discuté avec [intervenant SASJ]. On a d'abord mis en place tout ce qui s'était passé et il a ensuite demandé à une gendarme ou policière du bureau de police de venir. On a discuté ensemble de tout ça et elle m'a dit oui, tout ce que vous faites sont valables et justifiables pour une plainte. Donc on s'est mis d'accord pour une date et je suis allée déposer plainte avec ma fille et cette dame policière au bureau de police. Parce que ma crainte c'était ça aussi : c'est qu'au départ on m'avait dit il faudrait déposer plainte dans le village où j'habitais. Le souci, c'est que là où j'habite, le village, plus de la moitié des policiers le connaissent puisqu'ils sont amis depuis l'école. Et ma honte, c'était qu'on tombe sur quelqu'un qui le connaisse. C'était pas compliqué, c'est pas un grand bureau de police, mais voilà il est connu de tout le monde. Ils ont été à l'école ensemble.

INT : Vous pensez que ça aurait pu influencer...

P01 : On a beau me dire non, on doit être impartial, j'y crois pas. C'est tout. Donc on a été déposer plainte à [ville] où là on est repartis de nouveau. Ça a duré 3 heures et c'était pas

évident parce qu'à chaque fois, il faut raconter, revivre tout ça, mais quelque part ça m'a fait du bien parce que ce jour-là je savais que je faisais quelque chose...

INT : Pour vous.

P01 : Pour moi, oui. C'était le début de cette résurrection, de cette « revie ». Mais c'était aussi le début de beaucoup de problèmes parce que...

INT : Oui désolée de vous couper, mais j'imagine qu'au sein du système judiciaire, il y a dû avoir des étapes, des démarches à faire qui peuvent être longues.

P01 : Oui.

INT : Comment vous vous les avez vécues ?

P01 : C'était pas évident mais j'ai toujours été super bien encadrée. Au départ je pensais que le dossier resterait au tribunal de [ville]. Ben non, puisque je viens d'une commune germanophone le dossier a été envoyé à [autre ville]. Et là, l'assistante du procureur m'a téléphoné. Elle m'a dit : « Je veux un rendez-vous avec vous. »

INT : D'accord.

P01 : Donc j'y suis allée. Elle avait vu mon dossier, elle connaissait et elle m'a fait visiter le tribunal. Elle m'a expliqué comment ça se passait. Elle m'a dit « Écoutez si ça va jusqu'au jugement, voilà comment ça peut aller. Mais ne vous attendez pas à des miracles parce que tout ce qui est viol intrafamilial dans la maison, c'est très compliqué à prouver. » Mais j'ai toujours eu ce soutien avec cette dame qui est vraiment extraordinaire.

INT : Vous vous êtes senties reconnue. Comprise, aussi.

P01 : Oui parce que là je voyais des gens qui ne me jugeaient pas. Ils m'aidaient. Pour une fois c'était pas quelqu'un qui me disait « Pourquoi vous n'êtes pas partie ? » Jamais aucune de ces personnes n'est venue me dire pourquoi je ne suis pas partie.

INT : Oui il y aussi ce côté du parcours qui n'est pas juste administratif. Il y a des acteurs qui sont là aussi pour vous, pour vous faire sortir de cette situation et ce que vous me dites, c'est déjà un très bon début pour pouvoir, comme vous dites, vivre cette résurrection. Est-ce que en dehors des interactions, il y a eu des moments où, au niveau des démarches, c'était long ? Où vous avez l'impression que ça n'avance pas ?

P01 : C'est long. C'est long d'attendre et un beau jour, il est arrivé près de moi, mon ex compagnon donc. « Tu as posé plainte contre moi ! » Je fais l'innocente. « Pour viol ! » Bon là je peux pas mentir, c'est moi. « Tu crois que tu vas t'en sortir comme ça salope ? » ; « Vas-y », je dis, « tu peux m'insulter autant que tu veux, il n'y a pas que ça. C'est tout ce que tu as fait à côté. Tout ça, il faudrait que tu le payes un jour. »

INT : Est-ce qu'il y a eu un procès ?

P01 : Alors, oui. C'est-à-dire que non, il n'y a pas eu de procès. Le juge l'a reconnu responsable de tous les faits donc même le viol. Il a été reconnu responsable de tout mais ça a été classé sans suite.

[silence]

P01 : Voilà. Parce que je n'avais pas d'avocat, parce que les prisons sont pleines, on a d'autres choses à juger. J'imagine qu'il y a plus important que ça à faire. Mais il avait interdiction de continuer de m'approcher, de m'envoyer des mails ou des courriers. Il ne faut pas oublier qu'il m'a envoyé plus de 1000 courriers. Courrier, mail, coup de téléphone, message et j'en passe. Donc il avait signé un papier la première fois, quand il avait été interrogé en 2023. On lui avait demandé de ne plus s'approcher de moi. Il a signé un papier comme quoi il a accepté de ne plus rentrer en contact avec moi. Ça a duré 8 jours. Et il recommençait. J'ai dû redéposer plainte puisqu'il revenait de nouveau à la charge. Et un jour le procureur du roi a envoyé la police pour me demander si ça se passait bien, si ça allait, si j'étais pas embêtée. J'ai dit que si, justement ça tombe bien regardez de nouveau le panel. Donc on a redéposé plainte dans le dossier qui était déjà ouvert.

INT : D'accord.

P01 : Mais le procureur, le juge, n'a pas été plus loin. Mais il avait interdiction de prendre contact avec moi. Seulement il a continué et il recommence de nouveau. J'en suis quand même à la quatrième plainte. Je me dis qu'un jour, ça va finir par aboutir parce qu'il a interdiction de prendre contact avec moi, mais il continue et j'ai l'impression que c'est pas lui qu'on va juger, mais moi. C'est moi qui suis obligée de tout le temps me battre pour obtenir un minimum. Parce que vous vous rendez compte que le jour où j'ai reçu le courrier qui me disait que c'était classé, ce jour-là, j'étais dans un état... L'assistante du procureur m'avait téléphonée. Elle m'avait dit que l'affaire était terminée, c'est classé sans suite, et là j'ai pas compris. J'étais perdue. Je suis allée dans un café pour boire carrément, je me cache pas, parce que je comprenais pas pourquoi. Il gagnait. Pour lui, c'était une victoire. J'ai mal lu la lettre. Je vous le dis franchement mais pour moi, il avait gagné. Juste le fait de voir le mot *classement sans suite*... La justice n'a pas été rendue. Et ce jour-là, qui je vois arriver ? Monsieur en grand seigneur. « J'ai gagné, même la justice me donne raison. »

INT : Il s'est présenté à vous ?

P01 : Oui. Il a peut-être vu ma voiture... Non, j'étais à pied. Il est venu au café où j'étais. Et ce jour-là, il m'a dit « J'ai gagné, je suis dehors, je suis libre et toi tu restes avec tes histoires et tes conneries. » Pour lui il était pas responsable. Il était reconnu innocent. Ça m'a démontée. J'étais en pleurs.

INT : Ça a dû être très difficile.

P01 : Je lui ai dit « Mais qu'est-ce que tu veux encore en plus ? Depuis que je t'ai quitté, j'ai perdu 10 kilos. Qu'est-ce que je dois faire de plus ? M'amputer d'un os pour que tu me fous la paix ? » Je lui ai dit « Lâche-moi, on va rester bons amis. » Il a discuté, je lui ai dit non, je

veux rien savoir de toi. « Je vais t'offrir ton café. » Je lui ai dit tu payes même pas. Je lui ai dit n'essaye même pas.

INT : Et est-ce que vous avez vous avez été encadrée suite à cette nouvelle ?

P01 : Alors, suite à ce qui s'est passé, c'est que l'assistant du procureur, n'arrivant pas à me joindre, elle a joint la fille et mon compagnon actuel. J'ai un compagnon mais qui vit chez lui, c'est très bien comme ça. Tout le monde est chez soi et tout le monde est content. Je ne veux plus me remettre.

INT : Après ce que vous avez traversé.

P01 : Alors du coup, ils m'ont cherché partout parce qu'ils me trouvaient pas. Et l'assistante leur avait dit « Je pense que madame a mal compris mon message. Ce qu'elle a pas compris, c'est que il est quand même reconnu responsable et qu'il a plus le droit de l'approcher ni de lui parler ni de lui envoyer des courriers. » Et ça, ouais moi je l'ai pas vu tellement j'étais perdue et cette lettre, je l'aurais bien mangé mais c'est du papier cul quoi. Je comprenais pas qu'avec autant de chefs d'inculpation, il passe encore au travers des mains alors qu'il est récidiviste.

INT : C'est pas la première fois.

P01 : Oui.

INT : Vous vous demandez qu'est-ce qu'il faut de plus ?

P01 : Qu'on attende qu'il me tue ? On parle des féminicides mais c'est pas étonnant. C'est pas étonnant parce que j'ai vraiment eu cette impression de « c'est pas bien grave madame [nom] vous allez vous en remettre, allez on va le placer et on verra bien ». Et j'ai trouvé ça tellement injuste pour moi, que toute cette reconstruction était tombée par terre. J'étais par terre. Donc ils m'ont retrouvée et m'ont dit « Non, écoute, on va discuter, on va rentrer. » Et puis l'assistante du procureur m'a téléphonée et elle m'a dit « Madame, je m'excuse je me suis mal exprimée. J'aurais dû commencer par ça. Monsieur est reconnu responsable de tout mais classé sans suite parce qu'il y a trop de choses à juger pour le moment. » Ils ont tellement à faire qu'ils envoient une lettre « allez hop je classe ». Si ça se trouve ils n'ont même pas vu le dossier complètement.

INT : Oui, c'est des questions qu'on peut se poser.

P01 : Donc je l'ai très mal vécu, je dois pas le cacher. Monsieur aussi m'a envoyée un mail en disant « Voilà, j'ai vu que c'était classé sans suite. » Donc j'ai vu ici par une psychologue franchement génial, elle m'aide beaucoup. Elle m'aide à avancer, à recommencer parce que tout est à refaire. C'est à chaque fois mon château — je l'appelle mon château de cartes — et à chaque fois on le recommence. On remet les cartes avec l'aide de la psychologue. Parce que toute seule, j'aurais jamais réussi, je vais pas mentir. J'aurais jamais réussi. Mais voilà, donc une nouvelle plainte vient d'être déposée parce qu'il n'arrête pas et normalement, le dossier est censé être réouvert.

INT : D'accord.

P01 : Mais là, je fais les démarches pour trouver un avocat. Le truc c'est que ça coûte très cher. 70 euros la demi-heure. S'il doit commencer à lire mon dossier, j'en ai déjà pour plusieurs billets de sang c'est des obstacles.

INT : Ça représente un obstacle pour vous ?

P01 : Oui, parce que je trouve ça tellement injuste. Alors on a beau me dire « Oui mais si vous gagnez, c'est lui qui va payer. » Je dois avancer les fonds et si je ne gagne pas, je fais quoi ? Je fais un crédit pour payer l'avocat donc j'avais été voir sur mon assurance familiale mais ils ne reprennent pas tout ce qui est d'ordre du privé. Divorce et tout ça. Ils ne reprennent pas donc je me suis dit c'est fini. Et quelques jours après mon courtier m'a téléphonée. Il m'a dit « Revenez un peu vers moi. » Donc je suis allée le voir. J'ai expliqué en gros. Il me dit « Est-ce qu'il y a une nouvelle plainte ? » Je dis oui. Je redépose la semaine prochaine une nouvelle plainte parce qu'il continue : courrier sur ma voiture, courrier ceci, des mails, des trucs...

INT : Monsieur continue.

P01 : Ah oui oui, toujours maintenant. Le dernier remonte à mon dernier déménagement. Donc j'ai déménagé de nouveau. Parce que quand il venait boire son verre, il avait vue dans mon salon. Donc j'ai cherché à avoir un endroit plus sécurisé. Ma fille m'a trouvée une petite maison tout près de chez elle, ce qui m'arrange même pour les enfants, c'est plus facile. Et donc j'ai déménagé. Il savait que j'allais déménager, alors que je n'avais toujours pas signé de bail. Je me suis dit c'est pas possible. Ce mec il est clairvoyant. Si vous cherchez un inspecteur, vous en avez un.

[rires]

P01 : Il est tout trouvé celui-là. Il est vraiment doué. J'ai pas encore signé qu'il est déjà au courant. Et le jour du déménagement, il me renvoie un mail. Donc ça date du 1^{er} mars. « Bon déménagement. C'est quand même dommage qu'on soit plus ensemble, tu aurais eu l'usufruit de la maison. » Alors, il n'a pas mis usufruit. Il était bourrée comme la Pologne. Donc il a mis le jujufuit. J'ai eu droit au jujufuit de la maison. Oui, ça c'était le 1^{er} mars. Vraiment il y a quelques semaines. Ça continuait. J'ai reçu un jour un mail me disant « J'ai reçu un courrier pour toi. » Je me dis que c'est pas grave, il finira bien par le mettre dans ma boîte à lettres. Il l'avait mis sur ma voiture, dans une pochette plastique, et dessus il avait marqué « J'ai été là pour les mauvaises années, c'est moi qui t'ai aidé à remonter la pente. J'ai été le gros con de l'histoire. »

INT : Ah, oui, on change la dynamique.

P01 : Oui, et c'est tout le temps comme ça. C'est tout le temps un côté bon un côté négatif. Tout le temps.

INT : Vous avez l'impression que c'est tout le temps des allers-retours ?

P01 : Oui, c'est tout le temps des allers-retours. « C'est moi qui t'ai aidé, c'est moi qui t'ai hébergé. »

INT : Donc il continue vraiment à interférer dans votre vie alors qu'au niveau de la loi, il n'est pas censé le faire.

P01 : Il n'est pas censé le faire. La loi lui a bien dit « Vous. Ne. Pouvez. Plus. » Mais je pense que tant que la loi ne lui aura pas tapé dessus de façon... je ne sais pas comment. Je ne demande pas qu'il aille en prison, on est d'accord — même si s'il y allait une semaine ça ne ferait pas de mal. Mais peut-être que comme ça, il comprendrait. Il me laisserait tranquille. Mais non, il est toujours là. Au final, je regarde toujours sa voiture. Je viens d'apprendre qu'il a une nouvelle voiture et ma hantise c'était « Je connais l'autre mais je ne connais pas la nouvelle ». Pendant une semaine j'ai cherché à trouver la voiture. J'ai trouvé une voiture, mais ce n'était pas la même plaque. Et en fin de compte, je suis tombée sur un de ses amis qui m'a dit qu'il a acheté une nouvelle voiture. C'est une occasion, mais il a gardé l'ancienne. me suis alors dit « Ah, nouvelle plaque. » Donc il y a peut-être des chances que ce soit la bonne voiture effectivement. Je l'ai vu passer un jour avec cette voiture-là. Donc du coup maintenant mes yeux sont focus à chercher les deux voitures parce que si une des deux est là, j'y vais pas.

INT : Ça doit être épuisant quand même...

P01 : Je m'interdis d'aller là où pourrait être la voiture. Parce que je sais qu'il est dans le couvert. Et je veux pas. Je veux pas le croiser.

INT : Oui, j' imagine.

P01 : Parce que j'ai toujours cette peur aussi que s'il vient dire quelque chose, si mon compagnon est avec, que ça finisse en bagarre. Et ça je ne veux pas qu'il y touche. Pas que je veux pas qu'il le blesse mais je veux pas que lui retourne la situation contre nous. Et je m'interdis toujours maintenant d'aller là où il se trouve. Dès que je vois ces deux voitures maintenant, parce que j'en ai deux à surveiller, j'ai un radar qui cherche ces deux voitures. Tout le temps.

INT : Ça doit être très anxiogène.

P01 : C'est anxiogène. C'est épuisant. C'est fatigant. On se demande qu'est-ce qu'on pourrait bien faire pour que ça arrête. Et là, je n'ai pas de mots puisque la justice n'a rien donné. Au départ, quand le jugement a été fait, il faisait marquer que je pouvais aller au tribunal de peine pour chercher mon dossier. Je me suis dit que j'aurais une réponse, pourquoi le juge a pris cette décision. Mais non. Non, il m'aide pas. La seule chose que j'ai eu en plus de mon dossier — parce qu'en plus j'ai dû payer chaque copie, donc je suis sortie de là avec plus de 50 euros de copie — c'est juste le témoignage de son frère. C'est tout. Rien d'autre de plus. Donc j'ai mon dossier en double avec le témoignage de son frère en plus. C'est tout. La raison pour laquelle le juge a pris cette décision, il y a pas. Le juge n'a pas à se justifier. C'est la preuve que moi je me donne.

INT : Si je comprends bien, c'est vraiment au niveau de la justice que ça bloque. Et du côté des services d'aide ?

P01 : Ils se battent comme des lions.

INT : On peut dire que c'est eux qui vous fait tenir debout, d'une certaine manière.

P01 : Oui, [intervenant SASJ] m'a dit « On laisse pas ça comme ça. On va recommencer. » Il dit à un moment donné, on va finir par ouvrir une porte. j'ai envie d'y croire.

INT : C'est vrai que quand on a vécu quelque chose de si terrible on arrive dans un nouveau monde. Le système judiciaire, la police, les services d'accueil, et on peut se dire « Mais où est-ce que je suis ? ». C'est l'inconnu. Est-ce que vous avez quand même trouvé que les informations qui vous étaient données sur la procédure, sur les démarches étaient bien expliquées ? Ou que c'était complexe ?

P01 : Toutes les démarches étaient très bien expliquées. Tout était...

INT : On revenait vers vous.

P01 : Voilà, on revient vers moi à chaque fois. Quand [intervenant SASJ] a su ce que le jugement avait été donné, il m'a envoyé un mail tout de suite en disant « Je ne comprends pas cette décision. » Donc j'ai continué à voir la psychologue et un jour elle m'a dit qu'au prochain rendez-vous, [intervenant SASJ] sera là. Il veut vous parler. Donc on a reparlé de nouveau de faire une nouvelle plainte, chose qu'on a fait. Cette fois, j'ai déposé plainte là où j'habite. Et j'attends, et j'attends. Je sais pas si ça va être dans le dossier, s'ils vont réouvrir le dossier ou pas. Je l'ignore, parce que ils n'ont pas à me tenir au courant. La seule qui... J'avais prévenu l'assistante du procureur. Je lui ai dit « Voilà, une nouvelle plainte va être déposée. » Donc elle a prévenu le procureur qu'une nouvelle plainte allait être déposée pour réouvrir le dossier. Donc c'est vraiment ces deux personnes-là qui sont vraiment deux personnes extraordinaires, au même titre que [intervenant SASJ] et toute l'équipe ici.

INT : Je vous coupe la parole désolée, mais j'aimerais en profiter pour demander si vous trouvez qu'au niveau de la coordination des services, au sujet de votre situation, ils sont actif ? Si vous sentez qu'ils s'échangent toutes les informations nécessaires pour votre suivi.

P01 : Oui. Là-dessus j'ai rien à redire. J'ai même demandé, quand le tribunal avait pris cette décision, j'ai dit « Mais est-ce que je peux continuer à venir vous voir. Elle me dit « Ah mais oui, tant que vous en aurez besoin de nous voir. »

INT : La porte est ouverte.

P01 : Oui. « Tant que vous aurez besoin de nous, venez. » Elle me dit : « Nous, le jour où on aura gagné, c'est quand vous nous direz que j'ai plus besoin. Et encore, si vous avez besoin de revenir, vous téléphonez et on vous reprend. »

INT : Vous ne vous sentez pas abandonné.

P01 : Non, du tout. C'était ma hantise.

INT : Oui, j'imagine que vous avez eu des craintes avant d'entamer...

P01 : Oui, j'ai des craintes. Un jour, j'ai dit à [intervenant SASJ] « Je mets ma vie entre vos mains. » Parce que j'étais perdu. Et donc, ben là mon courtier m'a dit « Revenez un peu vers moi. Parce que vous avez fait une demande qui me titille un peu. » Donc j'y suis retournée. J'ai expliqué un peu. Il me dit : « Voilà, ça a été refusé parce que dans votre assurance familiale, on reprend pas les trucs de famille, mais vous avez bien spécifié que c'est ni un divorce ni une séparation. » Donc il a une nouvelle plaine et il va monter un nouveau dossier auprès de la compagnie d'assurance qui m'assure pour les forcer. Pour pousser la porte. Il m'a dit « Moi, je vous laisse pas tomber. Je vais essayer que vous puissiez avoir un avocat pour qu'il puisse vous aider. »

INT : Vous étiez prise au sérieux.

P01 : Voilà. Évidemment ça me coûterait nettement moins cher. Parce que là on parle de 20€ de l'heure.

INT : Ça change des 70.

P01 : Ça change des 70 de la demi-heure, on est d'accord. Et j'espère que ça va marcher. Que ça va aboutir. Parce que je pense que si la première fois, j'avais eu un avocat...

INT : Les choses auraient été différentes.

P01 : Oui. On m'a dit qu'un avocat la première fois c'est pas nécessaire. Mais je pense que si j'en avais eu un, j'aurais pu avoir gain de cause. Je dis bien peut-être.

INT : Oui, oui.

P01 : Je pense que si j'avais été plus défendue, peut-être que... Mais voilà, c'est pas l'option qu'on donne en général aux dames qui portent plainte la première fois. De prendre directement un avocat.

INT : On ne vous l'avait pas suggéré ?

P01 : Non. J'avais demandé à plusieurs reprises mais non, au début c'est pas nécessaire. Donc j'en ai pas pris.

INT : Oui, en fait, les droits dont vous disposez en tant que victime... vous n'étiez pas au courant ? Pas de tout en tout cas.

P01 : Non, non. Quand on rentre dans ce domaine-là, tout ce qui est juridique, police, dépôt de plainte, tribunal... C'est un monde inconnu, et quand on commence à mettre nos pieds là,

c'est un peu effrayant, cette grosse machine. J'ai été convoqué au tribunal, chez l'assistante du procureur, et vous rentrez là, vous voyez les salles, les écrans, les bancs, les bancs des accusés, de ceux qui se défendent...

INT : Oui, c'est ce qu'on voit en général à la télé.

P01 : Voilà. Et là, je le vois en vrai. J'étais... un peu perdu quand même.

INT : Oui, j' imagine très bien.

P01 : Et il est vrai que oui, on nous guide. J'ai été très bien guidée ici. Ça là-dessus, j'ai vraiment rien à redire. Mais je me demande encore si j'avais eu un avocat, est-ce que ça ce serait passé de la même façon ? C'est là ma question.

INT : Je vois. C'est déjà très riche ce que vous me partagez. Et donc, de manière général, vos contact avec les services, on peut dire que ça a été plutôt aidant ?

P01 : Oui.

INT : Et est-ce qu'il y a eu un moment ou une rencontre en particulier que vous vous vouliez me raconter ? Qui vous a vraiment marqué.

P01 : Celle de [intervenant SASJ]. C'est lui qui m'a accueillie ici.

INT : Donc vraiment le premier contact.

P01 : Le premier contact, oui. Quand de l'autre côté on m'a dit non, on ne peut rien faire pour vous, j'étais là, les bras par terre, à me dire non, c'est pas possible, il doit bien avoir quelqu'un qui peut m'aider. Et elle m'a dit « Ne vous inquiétez pas, je vais vous diriger vers une autre personne qui lui est spécialisée dans ce domaine. » Elle me demande si ça ne me dérange pas si c'est un monsieur. Je lui dis que non, non, pas du tout. Homme, femme, on fait son métier. Ça ne me dérangeait pas. Et je suis venue ici... avec une boule...

[émue]

P01 : Pardon.

INT : Aucun soucis.

P01 : Avec une boule au ventre. Et j'ai eu le rendez-vous avec [intervenant SASJ]. Et c'est là qu'on a commencé à parler de ce qui s'était passé et tout. Ça a été ma première bouée de secours. Dans tout ça, ça a été la première fois que je me suis rattachée à quelque chose. Je me suis dit, tu n'as peut-être pas perdu, il y a quelqu'un qui t'écoute et qui t'entend.

INT : Il y a de l'espoir.

P01 : Oui. Moi je voyais de l'espoir. J'ai eu plusieurs rendez-vous avec lui. Et puis, j'ai eu rendez-vous avec la psychologue. Et voilà, il y a eu plein de rendez-vous qui se sont enchaînés. À un moment, je lui ai même dit, stop, on se calme parce que je n'y arrive plus. Je n'arrivais plus à suivre. Mon cerveau était en bouillie. Il m'a dit ok, on lève le pied.

INT : Vous avez pu en parler.

P01 : Oui, ils ont tout à fait compris. Ils sont super à l'écoute. Tous.

INT : Et vous sentez vraiment que ce que vous racontez était pris au sérieux ? Que c'était pris en compte dans leurs décisions ?

P01 : Oui.

INT : Et est-ce que vous avez l'impression que vous avez aussi pu agir ? Être active dans vos démarche ?

P01 : Déjà, ils m'ont un peu ouvert les yeux en disant que je n'étais n'êtes pas la fautive. Je suis la victime. Et qu'il serait peut-être temps de se battre comme une victime.

INT : C'est vrai que même ce statut de victime, ce n'est pas toujours facile de se le donner. Ça amène des étiquettes aussi.

P01 : C'est une honte. La honte d'avoir échoué. La honte de ne pas être partie plus tôt. La honte que ce soit ma propre fille qui vienne me mettre presque un couteau sous la gorge en me disant « Mais putain, tu vas la cracher ta pastique ? On voit bien, tu dégringoles, qu'est-ce qui t'arrive ? »

INT : Et est-ce qu'on peut dire que ce statut, il a évolué au fur et à mesure des échanges avec les services ?

P01 : Oui. Ils m'ont surtout fait comprendre que ce qui m'était arrivé, c'était pas normal. Ça n'aurait jamais dû arriver. Quand on est dans un couple, ça ne doit pas arriver. Oui, on peut s'engueuler...

INT : Oui inconsciemment, on peut minimiser. On va se dire c'est peut-être de ma faute.

P01 : Disons que c'est plus facile de dire « Oh, c'est pas bien grave. » Je minimisais tout. Tout était devenu banal. Je voulais garder mes enfants. J'étais vraiment dans un cercle où pour moi, j'étais dans l'échec. Et c'est ça qui fait que je suis pas partie. Mais par contre je aucune porte de sortie. Et heureusement que ma fille l'a vue, car ça a débloqué la situation.

INT : C'est un parcours de combattant.

P01 : Oui. Une fois il m'avait mis à la porte. J'avais le pied cassé, pied qu'il m'avait cassé lui-même. Il avait sauté dans la piscine où j'étais avec mes petits-enfants parce que pour lui, être en bikini dans la piscine avec le parrain de mes petits-enfants, ça n'allait pas. Le parrain je le connais depuis qu'il est gamin. Avec mon beau-fils, ils se connaissent depuis toujours. Et en

sautant dans la piscine, il m'a fracturé le pied en plusieurs morceaux. Donc j'avais le pied cassé. Il m'a mis dehors, au milieu de la nuit et plutôt que de rentrer, j'avais décidé de partir avec mes béquilles jusqu'à chez ma fille. 4 kilomètres ?

INT : Combien ?

P01 : 4 kilomètres. Ah oui, j'avais la présomption quand même de faire 4 kilomètres en béquille. Mais j'avais tellement la rage que je m'en foutais. Donc je pars, et ce jour-là, il m'a poursuivi avec la voiture. Et il me poussait avec le pare-chocs pour que je remonte dans la voiture. J'avais pas de papier, pas de téléphone pas de sac à main, j'avais rien. Donc je pouvais appeler personne.

INT : Il y avait personne autour ?

P01 : Il y avait bien des voisins, mais j'ai pas osé aller chez les voisins. Et la voisine m'a dit, que j'aurais dû venir. Mais bon, voilà... Et quand il a vu que je ne céderais pas, il a fini par téléphoner à ma fille. Il lui a dit « Ta mère fait encore son cirque, elle s'est barrée avec les béquilles. » Et au moment où ma fille arrive, il était en train de me pousser avec le parechoc. Donc elle m'a ramenée chez elle. Et 4 jours après, je suis retournée chez lui...

INT : Ça doit être très compliqué... Mais c'est pas de votre faute.

P01 : Non, mais... Pourquoi je suis retournée ? Je sais pas. C'était en juillet, je l'ai quittée en octobre. Parce que je ne pouvais plus. Je pense que j'avais atteint le fond. Le fond du gouffre. Quand on commence à se dire, la seule porte de sortie, c'est le suicide...

[émue]

INT : Je suis reconnaissante pour tout ce que vous me partager, mais je rappelle que vous n'êtes pas obligée de me raconter ce qui est trop difficile. Ce qui m'intéresse particulièrement, c'est le parcours qui a suivi. Vous avez évoqué la situation dans laquelle vous étiez il y a quelques mois. Avec le recul et l'aide que vous avez reçue, quelle place ce parcours a dans votre vie actuellement ?

P01 : Actuellement, c'est toujours pas terminé. Je suis toujours dedans puisque je viens de redéposer de nouveau plainte. Je continue d'avoir des mails, je sais pas aller où je veux parce que dès que je vois sa voiture je n'y vais pas. J'ai reçu beaucoup d'aide ici. Ici, ils me portent par les bras. Leur travail est vraiment extraordinaire. Même extraordinaire n'est pas le mot juste tellement ils m'ont aidée.

INT : Et c'est très important. Maintenant, il y a ce poids de l'autre côté,

P01 : Il est toujours dans les parages. Il continue toujours.

INT : Oui, il y a quand même encore cette faille.

P01 : Il y a toujours une faille dans tout ça. Même si je me reconstruis, il y a cette faille.

INT : Est-ce que vous avez quand même une certaine reprise sur votre vie ?

P01 : Oui. Ben déjà, j'ai déménagé. Ça me coûte plus cher. Et des fois je me dis mais punaise, c'est pas moi la responsable et c'est moi qui subis. Moi je me vois comme ça. Je subis. 'ai dû déménager, je me cache, je m'interdis d'aller aux endroits où il est, je ne peux pas aller au marché le jeudi parce que je sais qu'il y sera. Je m'interdis tout. Et c'est moi qui suis obligée de subir tout ça, à cause de lui. Je vais chercher des cartons pour déménager, « bon déménagement ». Mais il a fait comment pour savoir ? Il a vu que je passais avec des cartons, tout simplement. Et je réponds jamais à ses mails. Jamais. Mais il est tout le temps là pour me mettre des bâtons dans les roues. Dès qu'il y a une occasion. C'était mon anniversaire le 28, donc la veille du déménagement, message. Noël, message. Nouvel an, message. Déménagement, message. Et c'est comme ça tout le temps. On ne s'imaginer pas, cette épée qui est là. Pour moi c'est une épée. C'est comme l'épée de Damoclès qui est au-dessus la tête. Et il est tout le temps là. Et tant que la justice lui a pas tapé une bonne fois sur les doigts... Je sais pas de quelle façon mais il doit bien y avoir quelque chose à faire, mais sûrement pas à [service d'auteur] parce que ça c'est la grosse couillonade. On l'envoie remplir des lignes sur un cahier. Il a dû dire pourquoi et il a de la colère et tout, mais une fois que c'est fini, il rentre chez lui et c'est fini. Pus jamais on va lui redemander de revenir pour un peu s'expliquer, voir si ça va mieux. Alors oui, on a peut-être mis un projet en place, mais il n'y a pas de suivi derrière. On le convoque pas une fois de l'année pour voir comment il évolue, pour voir si ça va mieux.

INT : Oui et finalement, c'est des deux côtés. Si on veut que les choses changent, il faut qu'il ait un retravail sur soi-même, aussi bien du coup de votre côté, pour pouvoir reprendre contrôle sur votre vie, et du côté du monsieur pour qu'il se dise que ce que je fais, ce n'est pas normal, et je dois laisser madame tranquille.

P01 : Voilà. Mais non. Je lui dit d'aller voir un psy je lui dis tu en as besoin, tu n'es pas bien là-dedans. « Mais moi je vais. C'est toi qui est malade dans ta tête. » C'est tout le temps. « C'est ta faute, c'est à cause de toi, c'est parce que tu ne l'as pas fait, c'est parce que tu ne voulais pas.... » C'est tout le temps le négatif, et à force de me le dire, il a fini par me par me persuadé que c'était vrai. À la longue je me suis dit qu'il a sûrement raison. Et pour sortir de là c'est très compliqué. Parce que on est dans ce tourbillon, et dès que j'essaye de sortir, *hop*, fini.

INT : Oui c'est vraiment l'image que j'ai de votre situation. On voit qu'il y a des choses qui sont mises en place. On essaye vraiment de tout faire pour que ça avance mais de l'autre côté, il y a cette ombre qui est toujours là.

P01 : Oui, c'est ça.

INT : Et on peut, même du côté des services, se sentir impuissant.

P01 : Ah ben [intervenant SASJ], ce jour-là il était vraiment pas content. Il m'a dit mais je ne comprends pas. Il était sidéré. Et là, quand je lui ai dit que ça recommence, il m'a dit on y retourne. Pour lui c'était pas possible. Il m'a dit mais à quel moment ils vont réagir.

INT : Avec tout ce que vous me dites, est-ce que vous pensez que vos attentes au changé depuis le début des démarches ? Au niveau de la justice, des intervenants ? J'imagine qu'au début c'est que justice soit faite, qu'il soit puni d'une façon ou d'une autre, mais maintenant avec ce qui s'est passé : le fait qu'il ait été classé sans suite, les déceptions que vous avez pu avoir, est-ce que vos attentes ont changé ? Que désirez-vous, là maintenant ?

P01 : Plus qu'avant. Qu'il soit plus puni. Parce qu'il n'arrête pas. Parce que malgré tout, il est venu me voir en vainqueur alors que non, pas du tout.

INT : C'est donc vraiment quelque chose du côté de la justice.

P01 : Voilà. Lui il a reçu le même courrier où il faisait bien marqué dessus que monsieur est reconnu responsable de tous les faits. Monsieur est reconnu coupable de tous les faits. Coupable de tous les faits. Mais malgré tout on classe sans suite. Donc pour lui c'est bon, tout va bien. Je suis sauvé je suis le roi, tout va bien.

INT : Alors qu'il y a les preuves, les éléments...

P01 : Oui. Et depuis que j'ai relancé la machine, j'ai toujours pas de nouvelles. Mais je suis plus confiante parce que je me dis qu'à un moment donné, ils vont ouvrir les yeux. C'est pas possible autrement. Il fait bien marqué sur le courrier que si monsieur fait quoi que ce soit pour reprendre contact avec moi, le dossier sera réouvert. Donc je m'accroche à cette phrase. Pour moi, il doit — d'une façon ou d'une autre, je m'en fous de savoir comment ils vont juger — mais il doit être condamné. Pour mon bien être à moi. Et surtout qu'il arrête. On est en 2026, ça va faire 3 ans qu'on n'est plus ensemble, et il continue.

[silence]

P01 : Il a des petites amies. J'ai déjà dit mais t'as des copines. « Oh non c'est rien, c'est des bouches trous. » J'ai dit ben attends que je les croise un jour, je vais leur dire que c'est des bouches trous. Non mais c'est hallucinant.

INT : Rien ne change.

P01 : Rien. Dès qu'il me voit d'ailleurs il se met à pleurer. Parce que c'est une pleureuse. J'ai jamais vu quelqu'un pleurer autant. Il est champion du monde de la larme. Et dès qu'il me voit il se met à pleurer. C'est instantané. Il entend mon prénom, il pleure. « T'auras été la femme de ma vie, tu n'imagines même pas le mal que tu fais... ».

INT : Il inverse les rôles.

P01 : Complètement.

INT : Et à un moment, comme vous m'avez dit plus tôt, vous avez cru à cette image qu'il vous donnait, mais maintenant avec le temps...

P01 : C'est plus vrai. C'est lui le coupable. Et c'est grâce au travail qu'ils ont fait ici.

INT : Ça a changé le regard que vous portez sur vous-même, comme on en parlait aussi avec le statut de victime. Vous voyez différemment ce statut.

P01 : C'est pas de ma faute.

INT : Oui.

P01 : C'est pas de ma faute. C'est pas moi qui ai demandé. J'ai pas demandé à subir tout ça. Et ici, c'est eux qui m'ont aidée à me reconnaître.

INT : À travers vos rencontres, vos discussions.

P01 : Oui.

INT : Là maintenant, vous me parlez de votre histoire. Vous avez très certainement dû la raconter souvent tout au long de votre parcours. À force, vous voyez une différence dans la manière dont vous raconter votre histoire ? Un changement dans le sens que vous lui donnez ?

P01 : Maintenant, j'ai une façon plus fluide d'en parler. Avant j'aurais pas été capable d'arriver jusqu'où je suis arrivée pour vous le dire. Ça n'empêche pas que je ressens.

INT : Que ressentez-vous tout de suite ?

P01 : À l'intérieur faut pas croire, ça se bouscule. C'est pas facile. Mais j'ai plus facile maintenant. Ils m'ont aidée à dire que je n'étais pas responsable.

INT : Ça a changé la vision que vous avez pu avoir sur l'événement ?

P01 : Oui.

INT : Enfin, la période, parce que c'est pas qu'un événement ici.

P01 : Non, non, c'est une période. Recevoir des verre d'eau glacé à la figure, ça n'a rien de banal. D'être espionnée avec une caméra... On ne s'imaginer pas, quand on sort de là, ce que a pu être.

INT : Ah non, je ne peux même pas m'imaginer tout ce que vous avez dû vivre ou ressentir.

P01 : Maintenant j'en parle plus facilement. Plus facilement, c'est un grand mot, mais disons que je ne suis plus coupable. Je ne suis plus responsable de la situation.

INT : Oui et je pense que c'est très important comme prise de conscience.

P01 : C'est un discours totalement différent de ce que je tenais quand je suis arrivée ici.

INT : Vous aviez plus un discours de condamnation alors que maintenant, vous reprenez un peu la main sur votre vie, finalement.

P01 : Oui. Même si j'ai toujours ce petit truc-là qui me casse toujours les pieds, puisqu'il est toujours là. Tant que la justice n'aura pas fait un peu mieux son travail... Parce que pour moi je pense qu'ils n'ont pas bien fait le travail. Il a 13 chefs d'accusation. C'est énorme. On se demande mais qu'est qu'il faut de plus. Comme j'ai dit, on parle du féminicide mais en même temps, c'est pas compliqué « Qu'est-ce qu'on fait ? » Déjà, quand on dépose plainte, il faut oser. Il ne faut pas avoir peur de déposer plainte parce qu'on a l'impression d'être un peu... C'est moi qui m'imaginais ça, que les policiers auraient une façon de me juger, mais non pas du tout. Jamais j'ai été jugé par la police, que du contraire. Ils ont toujours été dans l'écoute. Et aucun jugement. Là-dessus c'est plus des idées qu'on se fait.

INT : Il y a certains apriori, oui.

P01 : Mais voilà, la justice... Moi tout ce que je veux, c'est qu'il me laisse tranquille. Qu'on le punisse. C'est quand même pas compliqué. Je me doute bien qu'un viol, à la maison, c'est compliqué. Si vous n'avez pas de preuves, comment expliquer ça ? Même si vous allez à l'hôpital pour montrer que vous avez tous les hémorroïdes qui sont explosés... Ah parce qu'il y est allé fort. Deux jours après, on partait en vacances avec son frère et je saignais toujours. Un truc de fou. J'en avais partout dans mon short. Et à côté de ça « Estime-toi heureuse j'ai pas éjaculé. » Et j'étais là mais... Il m'a souillée, vous vous rendez compte ? Il m'a souillée. Je suis une mamie de six petits-enfants et il m'a traité comme une vulgaire poupée gonflable. J'avais honte. Je suis une mamie.

INT : Alors que vous avez subi.

P01 : Oui, mais je suis une mamie. Et c'est quelque chose qui me... Je pense que si j'avais pas été mamie, peut-être que je l'aurais vécu différemment.

INT : Pouvez-vous m'en dire plus ?

P01 : Eh bien, le statut de maman, voilà, mes filles ont grandi et tout, je sais pas si je l'aurais vécu de la même façon. Et le fait d'être mamie, c'est un stade encore au-dessus. J'ai toute cette tribu de petits enfants, dont je suis hyper proche et très très fière. Je les adore tous plus les uns que les autres, et pour moi, mamie c'est... On touche pas à une mamie. Une mamie, c'est une mamie. On touche pas à une mamie, on respecte une mamie, on y fait attention. C'est ça, c'est une honte. Je me suis dit que si un jour les petits enfants apprennent ça... J'en ai un qui le sait. Un, voire deux. Le premier, il a 18 ans. Il est venu me voir et il m'a dit « Mais mamie, pourquoi tu ne me l'as pas dit plus tôt ? » Mais mon bonhomme, j'arrive déjà même pas à le dire à ta mère et à ta tante. C'est pas du tout évident d'en parler.

INT : Vous avez l'impression que ça va changer l'image qu'ils ont de vous ?

P01 : Oui, c'est ça. J'avais peur. Normalement une mamie c'est la sécurité. Mamie c'est des câlins. Mamie c'est quand on va chez elle, on fait un petit peu tout ce qu'on veut. Enfin, un

petit peu, il ne faut pas exagérer. Chez moi il y a des règles, mais ils se sentent en sécurité chez mamie. Et je ne voulais pas que ça change. Je ne voulais pas qu'ils aient l'impression que mamie avait des failles. Et ma faille, c'était ça. C'est que j'ai pas su me défendre.

INT : Et encore maintenant, vous pensez ça ?

P01 : Maintenant je le vis beaucoup mieux. Le grand est au courant. Ma petite fille, on l'a mise aussi un peu au courant parce qu'à un moment donné ils vont finir par l'apprendre. Et je ne veux pas qu'ils l'apprennent n'importe comment. Je veux vraiment qu'on leur explique tout de A à Z. Comme il faut. Toutes les démarches qui ont été faites, tout ce qui s'est produit. Mais il est vrai qu'au début je suis mamie, et on ne touche pas à une mamie. Vous vous rendez compte. Je ne sais pas si vous avez une mamie ? Est-ce qu'on touche à une mamie.

INT : Bien sûr que non. On ne touche pas à une femme tout court.

P01 : C'est vrai. Mais quand on est une femme plus jeune, on peut encore se défendre. J'aurais peut-être pu me défendre dans les autres années si j'avais été plus jeune. Mais là, j'ai maintenant 61 ans, j'en avais 56 quand on s'est mis ensemble, j'étais malade. Il a profité d'une situation de faiblesse physique pour se servir. Et c'était de ma faute parce que je l'ai pas laissé faire. Mais non, c'était pas de ma faute.

INT : Et vos rencontres avec les services a permis de redéfinir tout ça ? Votre image en tant que victime, je veux dire. De mamie aussi.

P01 : Ça a pris du temps, mais maintenant je sais que je ne suis pas responsable. Je suis la victime et pas une mauvaise mamie. Depuis 2023, vous vous rendez compte ? Ça fait 3 ans et c'est seulement depuis quelques mois que je me sens plus...

INT : Je n'irais pas jusqu'à dire apaisé, parce que j'imagine qu'on est pas du tout là, mais vous vous sentez quand même mieux par rapport à il y a 3 ans ?

P01 : Oui. Parce que je sais que c'est pas de ma faute. Mais au mois de décembre, quand j'ai reçu la nouvelle, là ça a été très compliqué. Mais je suis remontée quand même.

INT : Vous avez été soutenue. Vous êtes toujours suivie. Et même si ça devait se finir, la porte restera toujours ouverte.

P01 : Oui.

INT : Si je reprends tout ce que vous m'avez dit jusqu'ici, au sujet de votre parcours institutionnel qui est toujours en cours, est-ce qu'on peut dire que votre avis est mitigé dans l'ensemble ? Parce qu'il y a ce côté où la justice, ça bloque, mais d'un autre côté, vous avez pas mal de ressources.

P01 : J'ai énormément d'aide autour.

INT : Ils vous ont donné la force, malgré ce blocage au niveau de la justice de continuer les démarches ?

P01 : Oui, malgré la décision du juge... Qui est seul à prendre une décision, hélas. Je trouve ça même dommage qu'une personne puisse prendre une décision aussi lourde de conséquences. Parce qu'on se rend pas compte des conséquences.

INT : C'est ça. L'infraction à des conséquences sur une vie, mais tout ce qui se passe après aussi.

P01 : J'ai vraiment perçu la décision du juge comme de l'injustice. Je suis pas responsable, mais on ne le condamne pas. C'est de l'injustice pure. Pourquoi est-ce que moi je devais subir et pourquoi il est pas reconnu responsable ? Mais j'avais pas lu toute la lettre hein, comme je l'ai dit tout à l'heure. Il a été reconnu responsable, effectivement, mais il n'y a pas eu de punition. Donc pour lui il est libre comme l'air, d'où le fait qu'il recommence.

INT : Oui ici il y a des nouvelles plaintes et vous espérer, et j'espère aussi pour vous, que chose va se débloquer.

P01 : Normalement ça devrait. C'est ce qui est marqué sur la lettre. Si monsieur revenait à faire quoi que ce soit, on réouvre le dossier. Donc voilà, le dossier est réouvert. Car c'est une nouvelle plainte que j'ai rajouté au dossier. Alors que la fois d'avant, ce sont des plaintes qui avaient été mis dans le dossier. Donc si le procureur n'avait vu que la première plainte peut-être, peut-être qu'il s'est arrêté là, et que pour lui c'était jugé. Je sais pas comment ça fonctionne, on n'a pas vraiment d'explications à ce niveau-là.

INT : Et son assistante ne peut pas vous éclairer ?

P01 : Ils peuvent pas. Ils peuvent pas rentrer dans ce domaine-là dans les dossiers. [intervenant SASJ] a fait son possible mais ça bloque, il peut pas aller plus loin que là où moi je sois allée.

INT : Oui, même eux ont des limites.

P01 : C'est ça. Et il y a le fait que le procureur a pris la décision de ne pas aller plus loin, à l'incompréhension générale de tout le monde parce que personne ne comprenait pourquoi. Et moi c'est cette question « Mais pourquoi ? » Et j'ai pas eu de réponse. J'ai pas eu de réponse et ça, ça m'a été loin.

INT : J'imagine.

P01 : Ça reste, et puis j'ai toujours l'autre qui continue. Je veux pas dire que cet idiot gère ma vie, mais presque.

INT : Il a encore beaucoup trop de place.

P01 : Alors qu'il devrait plus en avoir. Je dois faire attention à tout, je regarde tout... Et c'est pas normal. Mais je dois reconnaître qu'ils m'ont quand même beaucoup aidée. Si je les avais pas eu, je sais pas ce que j'aurais fait.

INT : Oui et j'en profite pour poser ma dernière question, qui va clôturer l'entretien qui a été très riche : Si vous pouvez dire quelque chose aux services ou aux professionnels qui travaillent avec les victimes, de manière général ou à ceux que vous avez rencontré, que leur diriez-vous ?

P01 : Merci. Pour votre travail. Pour m'avoir sauvée. Parce que si je les avais pas eu, je n'avais pas d'autre portes de sortie. Toujours maintenant je vois [intervenant SASJ] avec beaucoup de beaucoup de plaisir. Je sais qu'il a fait son possible et qu'il a encore fait son possible dernièrement. C'est lui qui m'a écrit le courrier pour la dernière plainte.

INT : Vous êtes soutenue.

P01 : Oui, franchement, je suis vraiment encadrée par eux.

INT : Et vous me l'avez peut-être déjà dit, mais il y a d'autres aussi alors qui vous encadre encore aujourd'hui ?

P01 : Non. Au départ j'allais chez l'autre service mais ils m'ont dirigée ici, et je ne suis restée qu'ici.

INT : D'accord.

P01 : Ça a été la plus belle chose qui puisse m'arriver dans ce malheur.

INT : On va pouvoir clôturer l'entretien sur cette belle phrase. En tout cas, encore un tout grand merci pour votre participation et pour avoir accepté de me partager tout ça.

P01 : J'espère que ça pourra vous aider dans votre travail.

INT : Oh oui.

Retranscription P02

INT : Parfait. Alors bonjour.

P02 : Bonjour.

INT : Comme je l'ai dit avant l'enregistrement, dans le cadre de cet entretien, je vais commencer par mettre en contexte votre parcours et pour cela, j'aurais besoin que vous me raconté ce qui vous est arrivé brièvement, sans rentrer dans les détails difficiles.

P02 : Ce qui m'est arrivé, c'est que je suis tombée sur une personne. Un manipulateur. Donc je l'ai rencontré et on a commencé une histoire de couple. J'avais 42 ans et lui 44. Il y a une histoire d'amour qui était bien au début et puis ça s'est avéré un vrai calvaire dans le sens où il m'a fait des choses à mon insu. C'est-à-dire il m'a droguée, il a profité de moi pendant qu'il m'avait droguée, pendant que j'étais inconsciente, il m'a volé de l'argent, il y a eu de la maltraitance psychologique pendant longtemps et... voilà.

INT : Ça a duré combien de temps ?

P02 : Un an.

INT : Il y a combien de temps ?

P02 : Il y a 2 ans.

INT : Et vous vous êtes tournée vers un service à quel moment ?

P02 : En fait, il y a eu une fois où il n'est pas rentré pendant plusieurs jours, et ça faisait un moment qu'on se disputait très fort. Il s'était déjà passé ce qui s'était passé, mais j'étais dans le déni en fait. Je n'avais pas vraiment réalisé les choses. J'étais sous emprise finalement. De lui, de ses problèmes. J'étais dans un engrenage en fait. Et il y a un jour où il n'est pas rentré pendant plusieurs jours et là ça a été le déclic pour moi, parce que je le savais droguer quelque part puisqu'il se droguait souvent. Je l'ai appris à mon insu quand on a commencé à vivre ensemble. Et donc, quand j'ai su qu'il était parti comme ça plusieurs jours et qu'en fait il était drogué, il a voulu revenir et je lui ai dit non. Et il m'a dit « Je suis chez moi aussi. » Je dis « Oui, mais en l'occurrence, c'est moi qui paye tout. Je ne veux plus qu'on soit ensemble. » Il m'a dit, et là ça a été le déclic en fait du dépôt de plainte, il m'a dit : « Si tu ne me laisses pas revenir, je vais te défonce la gueule comme à toutes les autres. »

INT : Ah oui, les menaces.

P02 : Oui, et ça il y en avait déjà eu quelques fois. Il y avait déjà eu des altercations plusieurs fois, mais il n'en était jamais venu aux mains. Il était plus psychologique. Il atteignait plus le psychologique, l'amour de soi, c'était plus profond en fait. Limite, j'aurais préféré une claque que le psychologique dans lequel il est rentré. Du coup, je lui ai dit non, je t'en prie viens et défonce moi la gueule, il n'y a pas de soucis. Sauf qu'entre temps, j'ai appelé mon agent de

quartier et là elle m'a dit « Écoutez venez, je vais vous recevoir. On va en parler. » Et alors elle m'a proposée de me mettre en contact avec [intervenant SAPV] qui s'occupe de la cellule des victimes de ce genre de choses. Et alors j'ai eu rendez-vous le lendemain avec elle et avec lui, avec [intervenant SAPV]. Et en parlant un peu avec lui, il m'a fait comprendre ce qui m'était arrivée finalement. Donc en posant certaines questions bien précises sur mon parcours avec cette personne, il m'a fait comprendre ce qui m'était arrivée. On a parlé très très longtemps, ça a duré je pense bien 4 heures, le rendez-vous qu'on a eu lui et moi. Et il m'a dit que si je le souhaitais, je pouvais déposer plainte pour me protéger des menaces qu'il me faisait, puisque je les avais même écrites les menaces. Au début, je n'étais pas d'accord. J'avais peur. Il m'a dit alors que de toute façon, lui, comme il était assermenté, et comme je lui avais confié certaines choses sur ma vie privée, il ne pouvait pas passer à côté de ça, donc il devait faire un signalement. Il m'a donné je crois 2 jours pour réfléchir si je voulais déposer plainte ou pas. Et au final, j'ai assez vite réfléchi parce que les menaces de la personne ont continué. Donc du coup, j'ai déposé plainte. Et donc on m'a demandé pendant cette plainte de relater le début de la relation jusqu'au moment où j'étais assise avec eux. Donc voilà. Ça a duré très très longtemps. Et même, on m'a demandé de relater les faits dont je me souvenais, ce que j'ai expliqué. Et puis alors, ils m'ont clairement fait comprendre que c'était un viol.

INT : Chose que vous avez eu du mal à...

P02 : Oui, j'ai eu du mal à l'admettre en fait. Parce que oui, j'ai continué à vivre avec lui après. Je lui ai prêté de l'argent. Oui, on a continué à vivre ensemble. Ça s'est passé au mois d'août et la date de ma première plainte c'était le 24 janvier qui a suivi, donc 6 mois après. Donc oui, ça peut paraître paradoxal que je n'ai pas déposé plainte tout de suite. Mais je me suis pas rendu compte tout de suite de ce qui s'est passé en fait. Et réellement, en parlant avec des spécialistes j'ai pu mettre des mots sur certaines choses. Et donc du coup, j'ai pu comprendre réellement ce qui m'était arrivée. Et puis après, forcément, lui, il a été convoqué. Ça a été le début de menaces, le début de harcèlement. Il est même venu à mon travail. Il y a eu plein de choses... voilà.

INT : Et autour de vous, des personnes étaient-elles là pour vous ?

P02 : Alors autour de moi, ça a été compliqué parce que ma maman et ma sœur m'ont tourné le dos. Parce qu'il est arrivé à leur retourner le cerveau, à leur dire que c'est moi qui mentais. Ma sœur est même venue jusqu'à chez moi pour m'insulter en me disant que j'étais une menteuse, que j'étais une barakie. Que je ne m'étais pas fait violer.

INT : Vous n'avez pas eu beaucoup de soutien de ce côté-là, si je comprends bien.

P02 : Non, non. J'ai eu très peu de soutien de ma famille proche. J'ai eu mon cousin, mon filleule qui est mon neveu. J'ai eu mon fils, forcément. J'ai eu quelques amis. Mais à partir de ce moment-là, j'ai vraiment vécu une période de solitude, mais intense. Parce que ma mère et ma sœur, on était un trio vraiment inséparable avant. Et à partir du moment où...

INT : Vous êtes sortie du silence...

P02 : Oui. Jusqu'à aujourd'hui, je n'ai plus de contact avec elles. Et je n'en veux même plus finalement. Parce que même si je ne suis pas encore sortie de l'enfer dans lequel j'ai été, je suis encore aujourd'hui fort marquée de tout ça. Et en plus, j'ai appris qu'on allait aller au procès. Du coup ça m'angoisse fortement et ça me replonge dans plein de choses.

INT : Vous avez parlé alors de dépôt de plainte. Comment vous avez vécu ce moment ? Votre interaction avec le policier ?

P02 : Difficilement, parce que la policière, donc mon agente de quartier et lui, ont posé des questions très précises. Et lui étant spécialisé là-dedans, il savait très bien quelles questions poser pour avoir voir telle réponse. Il savait très bien. Il est spécialisé là-dedans. Donc il avait compris ce qui m'était arrivé sans même que je parle. Donc oui, le dépôt de plainte, je l'ai mal vécue. J'ai pleuré beaucoup. Et puis comme l'autre individu n'arrêtait pas de m'appeler, à chaque fois ça interrompait l'échange. Et puis, elle avait même dû faire des captures d'écran, des messages qu'il m'envoyait. Des menaces. Des vraies menaces. Et ça, ça a pesé dans le dossier. Puis après, forcément, il est venu à mon travail. Il est venu jusqu'à chez moi. Voilà, il y a eu plein de choses qui ont fait que ça a étayé le dossier. Mais le jour du premier dépôt de plainte, oui, ça a été difficile. Parce qu'il a fallu se remémorer dans les détails.

INT : Oui, ça doit pas être évident. Et après coup, quand vous êtes sorties de là, comment vous vous êtes senties ?

P02 : Ben, mal.

INT : Et pas aussi un peu comprise ?

P02 : Ah si, bien sûr. Oui, je me suis sentie comprise. Vraiment. J'ai senti qu'ils étaient là pour moi si j'avais besoin. Et d'ailleurs, mon agente de quartier, elle a vraiment été chouette. Je l'ai eu plusieurs fois aux téléphone. Elle m'avait même contactée elle-même plusieurs fois pour voir comment j'allais. Et [intervenante SAPV], je l'ai eu aussi plusieurs fois. Après je ne l'ai plus parce que ce n'est pas son rôle à lui non plus. Et puis j'ai été vite prise en charge par les services ici.

INT : Ah oui, j'allais y venir.

P02 : J'ai été assez vite prise en charge ici. Après, j'ai eu [intervenante SASJ]. Et puis après, comme elle était enceinte, elle a dû s'écarter. Donc j'ai eu [intervenante SASJ]. Et oui, c'est plus ou moins tous les 4 jours, des fois 3 semaines, où je viens. Donc oui, j'ai été assez vite prise en charge. Et puis j'ai pu extérioriser tout ça.

INT : Oui, c'est sûr. Et si j'ai bien compris, il y aura un procès prochainement. Donc il y a eu toute une enquête.

P02 : Oui.

INT : Et est-ce que durant cette période, vous avez ressenti des obstacles dans vos démarches, ou des choses qui vous facilitaient ?

P02 : Je n'ai pas ressenti d'obstacles contre moi. Non, pas du tout. Vraiment pas.

INT : Les services se coordonnaient entre eux ?

P02 : Oui. Franchement, oui. À chaque fois. Maintenant, la seule chose que je déplore, c'est que c'est long.

INT : Les délais.

P02 : C'est la seule chose que je regrette en fait. C'est que c'est très très long. Parce que chaque jour, c'est une souffrance, c'est une tristesse qui traîne en longueur. Au quotidien. Et même si c'est pas parce que je vais aller au procès et qu'il va se passer quelque chose que je vais me sentir mieux après. Mon mal-être, je l'aurai toujours. Mais c'est sûr que oui, c'est très long. Parce que là, ça fait plus de deux ans maintenant depuis la date de ma première plainte. C'était le 24 janvier. Et donc du coup, oui c'est très long. Mais sinon, à chaque fois que j'ai contacté un service ou un autre, j'ai toujours été écoutée, reçue. J'aurais aimé être écoutée comme ça par ma famille.

INT : Oui, je comprends.

P02 : Mais voilà, ça m'a permis de faire le tri.

INT : Vous m'avez parlé de solitude. Tous ces professionnels, cette équipe autour de vous, ça vous a permis aussi de faire des choses que vous n'auriez pas été capable de faire seul ?

P02 : Oui. Déjà, déposer plainte. Je pense que mon agente de quartier, [intervenant SAPV] aussi, c'est un peu grâce à eux que je suis debout. D'ailleurs, j'ai même écrit une fois une lettre de remerciement au chef de corps de la police pour leur expliquer que c'était des gens vraiment bien et que je les remerciais. Parce que probablement, sans eux et sans la psychologue, je ne serais certainement pas là. Et aussi, [intervenant SAV] du tribunal, de la cellule des victimes, je l'ai eu je ne sais combien de fois. Et je l'ai eu encore il n'y a pas longtemps. C'est elle qui m'a confirmé que le dossier était prêt pour le tribunal et qu'ils attendaient le nouveau...

INT : Les barrières seront plus organisationnelles, si je comprends bien. Sinon tout le monde se mobilise pour vous ?

P02 : Franchement, là-dessus, je n'ai vraiment rien à reprocher au système judiciaire. Au contraire, hormis la lenteur du système. Mais ça, malheureusement, c'est comme ça.

INT : Et aussi en général, les informations qu'on vous donnait sur la procédure étaient bien expliquées ?

P02 : À chaque fois très bien expliquées, à chaque fois très justes.

INT : Parce que c'est quand même complexe, ce monde-là, quand on entre dedans.

P02 : Que ce soit la psychologue, les divers policiers... Parce que des plaintes, il y en a eu qu'une après ça. Il y en a eu plusieurs parce qu'il y a eu du harcèlement, il y a eu des menaces,

il y a eu plein de choses. Ça a été le début de beaucoup de choses. Et donc à chaque fois, je me suis sentie écoutée par chaque policier. Il n'y a pas eu un où je me suis dit « mais quel con ! », pardon du terme. Parce qu'il y en a, on va se le dire, il y en a qui ne sont pas du tout à l'écoute. Mais non vraiment, à chaque fois que j'ai contacté [intervenante SAV] pour savoir où ça en était, ou à chaque fois que j'ai été ici, franchement non, je me suis sentie à chaque fois écoutée. Et à chaque fois, on me disait « un peu de patience, un peu de patience, un peu de patience »... voilà.

INT : Et qu'espériez-vous en faisant ces démarches ?

P02 : La première fois que j'ai déposé plainte, je voulais juste qu'ils me laissent tranquille. Je voulais juste me protéger, moi et mon fils, par rapport à ces menaces qu'ils voulaient me défoncer la gueule. Puis il y a eu le dépôt de plainte pour le viol et autres. Mais moi, à la base, je voulais juste qu'ils me laissent tranquille. Mais voilà, ça a été tout autre. Mais bon, ça, c'est malgré moi, malgré la police. On ne peut pas malheureusement anticiper les réactions de la personne. Mais à chaque fois qu'il est venu sonner à ma porte et que j'ai dû appeler la police ou autre, à chaque fois, j'ai été super bien encadrée. Sincèrement. J'ai été très bien encadrée, très bien reçue.

INT : Je suis contente de l'entendre. Et est-ce que vous avez un moment marquant en particulier que vous souhaitez me partager ? Qu'il ait été aidant ou même difficile. Ou que vous êtes sentie un peu partagée.

P02 : Je n'ai pas compris.

INT : Si vous avez une rencontre ou un échange en particulier que vous avez en tête avec un professionnel, qui vous a marquée ? Que ce soit positif, négatif ?

P02 : Non, je n'ai pas de négatif, j'ai que du positif. À chaque fois que j'ai fait appel au service de police ou même la première fois, sincèrement, on a toujours essayé de me mettre en confiance et de me rassurer.

[temps de réflexion]

P02 : Non, je n'en ai pas une en particulier. Forcément, la plus marquante, c'est la première. Mais voilà, la policière, qui était mon agente de quartier, plus [intervenante SAPV], à chaque fois, ils essayaient de me calmer, de me rassurer, de m'écouter. Ils étaient obligés de me poser des questions, c'est sûr... Puis quand j'ai été reçue ici la première fois, c'était [intervenante SASJ]. Elle a tout de suite été vraiment top. Et puis [intervenante SASJ] par la suite.

INT : Ça vous a rassuré aussi. Car il peut y avoir des crainte quand on commence.

P02 : Oui. Forcément. Et j'en ai toujours, des crainte. Des craintes quand je sors dehors. Je ne suis toujours pas à l'aise dans des lieux publics. Quand ça sonne chez moi à la porte, je ne réponds même pas. Je vais d'abord voir discrètement par la fenêtre, voire même je ne réponds même pas du tout. J'ai mis un rideau.

INT : Oui, c'est au quotidien. L'insécurité...

P02 : Oui. Je suis toujours dans l'insécurité, en attente, par rapport aux réactions de cette personne. Surtout que là maintenant, je sais qu'on va aller au procès. Je ne sais pas quand encore. Ça peut encore prendre quelques mois. Mais du coup, le jour où il va recevoir sa lettre de convocation, ça va être très difficile, je crois. Parce qu'il m'a salie plusieurs fois sur les réseaux sociaux en expliquant les choses. Moi, je n'en avais parlé à personne. Donc, c'est gênant. Ça va jusqu'aux réseaux sociaux. Il m'a salie sur les réseaux sociaux. Et ça d'ailleurs, j'ai même été déposée plainte. Heureusement, on m'envoyait à chaque fois des vidéos de ce qu'il racontait ou des messages qu'il disait. Ça par contre, c'est toujours fort marquant parce qu'il explique notre vie privée comme ça sur les réseaux sociaux. Mais est-ce qu'il n'est pas gêné déjà de raconter ça ? Et puis il m'affiche moi, quoi. Il y a des gens qui n'étaient pas au courant. Forcément, il me contactait en me disant « Est-ce que c'est de toi qu'il parle ? »

INT : Il faut pouvoir gérer tout ça.

P02 : Oui. Honnêtement, psychologiquement, c'est dur. Je suis vraiment... Ça va mieux, hein, mais je ne suis pas encore guérie. Non, non, vraiment pas. Je suis encore des fois même dans le creux. C'est vraiment comme ça en fait.

INT : Ce n'est jamais stable. Il y a des descentes mais aussi des remontées.

P02 : Heureusement d'ailleurs que je suis suivie. Vraiment.

INT : Une chose que j'aimerais bien explorer avec vous, c'est le statut de victime. Ce n'est pas toujours facile de se dire « j'ai été victime de ». Il y a souvent des étiquettes qui vont avec, ou juste on ne se sent pas légitime. Comment vous, vous vous percevez par rapport à ce statut ?

P02 : Le jour où j'ai reçu le papier du service des victimes, disant que j'allais être prise en charge par le service et que j'étais reconnue comme victime, ce jour-là, je me suis dit « ah ben oui, ok ». Et... c'est difficile de se dire qu'on a été victime en fait. C'est vraiment très difficile. Vraiment. C'est très difficile de se dire qu'on a été manipulée par quelqu'un.

INT : On préférerait avoir le contrôle sur sa vie.

P02 : Oui. Et là, clairement, avec ce qui s'est passé... J'ai toujours été dans le contrôle de tout. Mais là, j'ai perdu contrôle puisqu'il m'a droguée à un moment donné. Et à un moment donné, j'ai été inconsciente. Il a fait des choses. Quand je me suis réveillée, il était en train de faire des choses. Mais pendant tout le laps de temps où j'ai été inconsciente, qu'a-t-il fait ? Aujourd'hui, j'en fais toujours des cauchemars. Se dire victime de quelque chose, c'est... Quand vous déposez une plainte, que vous savez pas si ça va être suivi, que vous recevez ce premier courrier-là et qu'on vous dit que vous êtes reconnue comme victime, ben là, on pose les mots sur quelque chose, et ça c'est difficile. Heureusement, il y a des institutions comme ici qui font qu'on arrive à se déculpabiliser de certaines choses. Parce que oui, je me suis sentie coupable de plein de choses. Plein de fois, plein de fois, plein de fois. Et encore aujourd'hui, on va pas se le cacher. Mais heureusement qu'il existe des services comme ici qu'il faut qu'on arrive à travailler sur soi et qu'on arrive à...

INT : Oui, parce que l'estime doit aussi être aussi impacté.

P02 : Ça, on n'en parle même pas. C'est compliqué, l'estime de moi. Ça en a pris un coup.

INT : Mais depuis le début des démarches, le suivi, il y a quand même eu un changement de regard quand même ?

P02 : Oui, oui, ça va mieux.

INT : Je retrace vraiment le parcours, du début jusqu'à maintenant. Donc évidemment qu'il y a une rupture.

P02 : Oui, à ce moment, ça a été catastrophe. J'ai été reçue aussi chez une experte psychiatre qui a été mandatée par la procureure du Roi. Et là, ça a été difficile aussi parce que quand je suis arrivée, forcément, elle m'a dit qu'elle devait vraiment aller dans le détail. Ça a été vraiment très difficile parce qu'elle a posé des questions. Elle m'a dit, comme vous, je n'étais pas obligée de répondre aux questions. Mais c'était tout dans mon intérêt. Et comme je lui ai dit, je ne suis pas là pour mentir. Ce n'est pas moi qui suis responsable des faits.

INT : Et c'est important de pouvoir se le dire.

P02 : Mais parce qu'on me l'a tellement dit. Oui, je ne suis pas responsable de ce qu'il a fait. Maintenant, je me sens coupable aussi de plein de choses. Mais... oui ce jour-là, c'est sûr que ça a été très difficile à vivre.

INT : Cet entretien avec la psychiatre ?

P02 : Oui. Surtout que je ne sais pas encore le rapport qu'elle a rendu. Je le saurais que quand on pourra se constituer partie civile. Quand il y aura la date, mon avocate m'a dit qu'il fallait que je la recontacte, et qu'on parlerait du dossier. À ce moment-là, on pourra avoir toutes les pièces du dossier à disposition. Et là, je verrais. Même mes patrons ont été entendus. Parce que comme il est venu aggraver à mon travail, forcément...

INT : Il a vraiment impacté toutes vos sphères.

P02 : Oui, vraiment. Il a foutu un bazar.

INT : Et comme vous m'avez mentionnée cette psychiatre, est-ce que elle aussi a pu aussi être claire dans ses explications ?

P02 : Ah oui, oui, clairement. Elle m'a expliquée qu'elle avait été mandatée par le procureur pour faire une expertise de moi, des faits. Et que c'était pas contre moi. Parce que moi je comprenais pas pourquoi j'étais là. Je me suis dit, mais pourquoi est-ce que c'est moi qu'on expertise alors que c'est moi qui suis la victime ? Et lui, pourquoi est-ce qu'on l'expertise pas ? Mais elle voulait vraiment savoir ma vie avant, pendant et après. Elle voulait... En fait, c'était pas contre moi. Et ça, elle me l'a expliqué plusieurs fois. Elle m'a dit « Ne vous inquiétez pas. Je suis pas contre vous. Je suis pas pour vous non plus. Je suis neutre. Je suis là pour vous poser des questions. Pour savoir exactement ce qui s'est passé. Quel impact ça a eu sur vous. Sur votre vie aujourd'hui, pendant. Et comment était votre vie avant. » Franchement, j'ai pas

rencontré une seule personne depuis tout le début qui n'a pas été claire dans ses propos, qui n'a pas été rassurant. J'ai pas rencontré quelqu'un de mauvais. Enfin, je vais pas dire de mauvais. Mais je sais pas comment expliquer ça...

INT : Peut-être dans le jugement ?

P02 : Oui. mais non, jamais. Même avec les policiers, qui étaient hommes à chaque fois, quasi. C'était compliqué d'expliquer. Mais j'ai jamais eu qui m'a dit quoi que ce soit de mauvais. Jamais.

INT : Oui et ça, c'est très aidant pour ne pas lâcher.

P02 : Oui.

INT : J'ai encore une autre question autour de votre expérience avec les intervenants, même si je pense avoir une petite idée de la réponse : Est-ce que vous avez eu l'impression que votre point de vue était prise en compte ?

P02 : Oui.

INT : Jamais vous avez eu le sentiment de ne pas être cru ?

P02 : Non, jamais. Hormis ma famille. Les institutions, que ce soit les psychologues, les policiers, le tribunal ou même... Enfin, toutes les personnes que j'ai rencontrées pour cette affaire-là n'ont jamais été dans le jugement. Jamais.

INT : Est-ce qu'on peut dire que ça vous a aidé à vous réapproprier votre histoire ?

P02 : Oui, ça m'a beaucoup aidée. Enfin, je ne sais pas comment expliquer... Oui, on m'a crue. Donc ça, ça m'a beaucoup aidée de partager mon expérience et ça m'a beaucoup aidée de rester debout parce que, imaginons qu'on ne me croit pas, imaginons que c'est classé, imaginons que ça ne va pas dans... Je ne veux pas dire dans mon sens, mais... Qu'il n'y a pas une certaine justice. Eh bien là, ça aurait été compliqué. La reconstruction est déjà difficile, mais là, je ne suis pas sûre que j'y serais arrivée.

INT : C'est intéressant que vous parlez de reconstruction. L'idée de la reconstruction, ce n'est pas simplement dire « je vais mieux ». C'est tout un processus, et votre parcours avec les institutions peut avoir un rôle là-dedans, dans votre vie. Par exemple, est-ce que ça a changé la perception que vous avez de vous ?

P02 : Non, pour l'instant, non. Je suis toujours dans une estime de moi qui n'est pas très bonne. Même si ça va mieux, ça a fait un tel bazar dans ma vie qu'il y a eu des dommages collatéraux. Il y a eu des choses qui, à cause de ça, ça a été un vrai bordel.

INT : Et même pour avancer dans votre vie.

P02 : Ça reste encore difficile d'avancer, oui. Oui on va aller au procès, mais qu'est ce qui va devenir de tout ça ? C'est comme je disais à l'expert psychiatre. Elle me disait : « Qu'attendez-vous à la fin ? » Honnêtement, j'attends même pas qu'ils soient jugés et qu'ils doivent être

enfermés ou autre. J'attends même pas qu'ils fassent de la prison, parce que c'était pas ça le but des choses. J'attends juste déjà qu'ils me laissent tranquille. Et surtout, j'attendais d'être reconnue comme victime, mais ça s'est fait. Qu'il soit réprimandé, oui, qu'on lui dise qu'il soit reconnu coupable. Oui, j'attends ça. À priori, ça devrait être fait. Il faut encore un peu de patience. J'attends qu'il soit reconnu coupable, mais j'attends pas qu'il soit puni forcément.

INT : Oui, je vois. C'est vraiment cette idée de ne plus rien avoir avec cette personne. Que vous puissiez continuer sans qu'il revienne.

P02 : Oui. Première étape, j'ai été reconnue victime, ça oui. Et ça, c'est hyper important. Deuxième étape, c'est qu'on me prenne au sérieux, ça c'est ok. Maintenant, l'étape que j'appréhendais, c'est qu'il y ait un procès. Parce qu'on n'était pas encore sûre, parce qu'on ne sait jamais, le magistrat, comment il va réagir. Mais bon, le dossier est quand même assez complet. Donc voilà, j'étais dans la certitude de savoir qu'il allait y avoir un procès, mais il va en avoir un. Là, c'est un peu d'angoisse, je suis dans l'inquiétude de me dire, qu'est-ce qui va se passer ce jour-là ? Il va encore falloir que je réexplique, probablement, j'en sais rien. Est-ce qu'il sera là, pas là ? Comment est-ce qu'il va être jugé ? Comment est-ce qu'il va être perçu ? Tout ça, maintenant, c'est encore un peu d'angoisse. Et puis, il va y avoir un jugement. Il va y avoir un rendu de quelque chose. Donc forcément, est-ce qu'il sera juste, pas juste ? Vous voyez ?

INT : Oui, je vois.

P02 : Tout ça, c'est encore des incertitudes. Et tout ça fait que je n'arrive pas à encore complètement à passer la page. Je n'y arrive pas encore.

INT : Pour que ça devienne un chapitre.

P02 : Oui.

INT : Là, c'est encore très présent dans votre quotidien. L'affaire prend encore trop de place

P2 : Oui, c'est ça.

INT : Même pour vous projeter dans l'avenir, c'est encore...

P02 : Me projeter dans l'avenir, oui, c'est compliqué, là. Hormis mon travail, pour lequel je suis très stable et heureusement que j'ai mon travail d'ailleurs. Pour le reste, tout est assez flou. Tout est très, très flou. Mais voilà, il faut de la patience. On me l'a dit dès le début, il faut beaucoup de patience.

INT : Oui, malgré tout ce qu'on met en place, malgré l'envie...

P02 : Mais voilà, il y a des personnes pour qui ça ne s'est pas bien fini parce qu'elles n'ont pas été reconnues victimes ou ça n'a pas été jugé ou ça a été classé sans suite... Tout ça, j'appréhendais fort. Mais étant donné que j'ai été reçue chez l'expert psychiatre, qu'il y a quand même eu des rapports, qu'il y a quand même eu des plaintes avec des preuves. Tout ça fait que j'ai été crue. J'étais crédible. Donc ça, c'est très important.

INT : Oui, c'est hyper important.

P02 : Parce que si j'avais été déposée plainte et qu'il n'y avait pas eu de suite, qu'on ne m'avait pas crue...

INT : Ça aurait totalement changé la donne.

P02 : Ah ben oui, il se serait senti hyper fort. Déjà là, il se sent hyper fort. Il se dit que rien ne va lui arriver. Le jour où il va recevoir le papier comme quoi il doit se rendre au tribunal, je pense que ça va lui faire bizarre. Parce que pour lui, c'est toute une histoire que j'ai montée. C'est un mensonge de toutes pièces.

INT : Il essaye d'inverser les rôles ?

P02 : Ah oui, oui. Il y est arrivé avec certaines personnes. Mais il faut que ça s'arrête. J'avais même fait une lettre d'ailleurs à la magistrate en charge de mon dossier. Je l'avais fait en lui expliquant que si ce n'était pas pour moi qu'il le faisait, que c'était pour la suite, pour les suivantes. Parce que des suivantes, il y en aura. Il y en aura parce qu'il a toujours fonctionné comme ça. À mes dépens, j'ai appris son casier judiciaire et j'ai eu des témoignages de personnes qui m'ont contacté pour me dire ce qui leur était arrivé. Et il a toujours fonctionné comme ça, finalement. Donc comme je l'ai expliqué à la magistrate par lettre, je lui ai dit que si vous ne le faites pas pour moi, faites-le pour les prochaines. Faites en sorte qu'il se fasse soigner psychologiquement, parce que c'est quelqu'un de dangereux. Dangereux pour lui, dangereux pour les autres. Et voilà, moi, c'est tout ce que j'attends en fait. De pouvoir me reconstruire, qu'il se fasse soigner et qu'on lui dise « Ce que t'as fait, c'est pas bien mon gars. » C'est tout ce que j'attends.

[silence]

P02 : C'est encore une bonne étape, là.

INT : Oui, c'est sûr. Je trouve même ça admirable que, malgré tout ça, vous souhaitez quand même qu'il se fasse accompagner.

P02 : Parce que je me dis que la prison n'arrangera rien. Il en a déjà fait a priori et ça n'a jamais rien arrangé. Et je ne suis pas persuadée que la prison arrange quelque chose. Je ne pense pas. Après, j'en sais rien. Je n'y ai jamais été. Je ne sais pas comment est-ce qu'on peut vivre d'être enfermé comme ça. Mais je ne suis pas persuadée, dans son cas en tout cas, que ce soit la meilleure des choses. Je pense plutôt à un traitement psychologique et médicamenteux pour qu'il arrête de se droguer et de faire du mal aux gens. C'est surtout ça en fait, et ça je leur ai bien expliqué. Et je le réexpliquerai si on me le demande le jour du...

INT : Du procès.

P02 : Du procès, oui. J'ai du mal à dire ce mot.

INT : Vous pouvez m'en dire un peu plus ?

P02 : Je ne sais pas pourquoi je n'arrive pas à prononcer ce mot, procès.

INT : Ça vous évoque quelque chose en particuliers ?

P02 : Quelque chose qui n'est pas bon. Je ne le vis pas bien dans le sens où je n'ai jamais eu affaire à la justice. Je n'ai jamais été dans un tribunal. Je vois ça à la télé. Je regarde souvent des trucs comme ça. Mais je n'ai jamais été devant un juge ou un procureur. Je n'ai jamais eu affaire à un avocat. Là, j'ai dû prendre une avocate.

INT : Oui, ça peut impressionner.

P02 : Tout ça c'est difficile. Et ça, c'est encore une grosse étape de devoir aller.

INT : Oui. Alors certes il y a les faits, mais après, il y a toute la procédure qui vient impacter votre vie. Ça peut être très positif. Mais il y a aussi des obstacles. Il y a aussi des moments de doute.

P02 : Ah oui. Des moments de doute, j'en ai tous les jours. Jusqu'au jour où je recevrai le papier qui dit qu'il est reconnu responsable. Jusqu'à ce jour-là, on a toujours le doute.

INT : Et ça peut être long, comme on l'a dit.

P02 : Oui, maintenant, on est plus proche de la fin que du début. Parce que là, maintenant, je sais qu'ils attendent le nouveau code pénal. Le 8 avril. Pour ce genre de peine, a priori, ce sera un peu plus lourd.

INT : Oui, c'est vrai.

P02 : Et donc du coup, ils attendent de passer mon dossier à partir de ce moment-là. Pour que ça rentre en vigueur à ce moment-là.

INT : Je vois.

P02 : À partir du 8 avril, je peux avoir à tout moment une date de prévu. Donc c'est proche.

INT : On y est presque.

P02 : On y est presque, oui. Maintenant, la date va arriver à tout moment. Enfin, à tout moment à partir de ce moment-là. Donc oui, c'est encore un peu de stress. Un peu de doute.

INT : Mais vous savez aussi que vous êtes soutenue.

P02 : Oui, bien sûr. Je vois encore [intervenante SASJ]. On a déjà des rendez-vous prévus. Et même [intervenante SAV], quand je l'appelle, à chaque fois, elle me rassure. À chaque fois.

INT : Bien. Je pense qu'on a fait le tour de toutes les questions. Si vous avez autre chose que vous souhaitez ajouter sur votre parcours institutionnel ?

P02 : Non.

INT : On a fait le tour.

P02 : Je ne sais pas. Vous, par rapport à vos questions...

INT : Non, moi, ce qui m'intéresse, c'est vraiment votre vécu. Comment vous vous sentez, comment vous intégrer ce parcours dans votre quotidien. Maintenant, comme vous dites, vous êtes en cours. Donc, c'est peut-être encore assez compliqué de mettre des mots sur certaines choses.

P02 : Je le vis bien, mais je le vis mal.

INT : Il y a cette ambivalence.

P02 : Oui. Je le vis bien parce que je sais que je suis soutenue. Je suis reconnue. Mais malgré tout, je le vis mal parce que oui, j'ai été victime. Parce que... Parce que ce n'est pas fini. Parce que, psychologiquement, c'est très difficile. Mais j'ai cette ambivalence de me dire, ça va, mais ça va pas. Vous voyez ce que je veux dire ?

INT : Oui, tout à fait. Vous n'avez rien demandé de ce qui vous arrive, et maintenant, vous devez faire face à tout ça.

P02 : Je n'ai vraiment rien demandé, non. Quand je l'ai rencontrée, j'étais dans une démarche saine. Sauf que lui, pas du tout. Lui il était déjà dans le calcul parce qu'il a toujours fonctionné comme ça. Parce qu'au début, j'ai vraiment cru à notre histoire. Mais au final, quand je vois son casier judiciaire... Quand je vois finalement la personne, je réalise plein de choses. Et puis le travail que je fais avec la psychologue aussi me fait réaliser que finalement, ce genre de personne, quand il rencontre quelqu'un, il ne la rencontre pas en se disant « elle me plaît ». Il la rencontre en se disant « qu'est-ce qu'elle va m'apporter ». Et lui, il est comme ça. Et c'est difficile de se dire que je n'ai pas plu à cette personne-là. Ce qui l'a intéressée, c'est ce que je pouvais lui apporter. Alors que moi, finalement, oui, j'ai eu des vrais sentiments pour cette personne-là. Mais lui, non. Lui, c'était... J'étais qu'une période dans sa vie. Parce qu'il aurait pris tout ce qu'il pouvait prendre, et puis après fini, il va chercher une autre. Il a toujours fonctionné comme ça, malheureusement. Et c'est ce que j'ai expliqué à la magistrate dans ma lettre. Je lui ai dit qu'il faut que ça s'arrête. Parce que c'est quelqu'un... Et il y en a tellement de personnes comme ça, en fait.

INT : Oui, on voit qu'il y a beaucoup de victime de ces types-là.

P02 : Que ce soit homme ou femme.

INT : Homme ou femme, bien sûr. Et vous avez été reçue par des personnes qui sont spécialisées dans la matière, qui peuvent vous apporter des ressources, mettre des mots sur ce que vous avez vécu. Et c'est pas toujours évident. Parfois, comme vous dites, on peut se demander pourquoi je suis pas partie plus tôt. Ce genre de choses.

P02 : Oui, c'est ça.

INT : Il y a toute une emprise qui s'installe, de manière insidieuse parce qu'au premier abord, on y croit aussi à la relation.

P02 : Ah oui, oui, clairement. Vous m'avez posée la question tout à l'heure si à un moment donné, je suis tombée sur une personne qui m'a mise des doutes à tout ça. Dans les institutions, non. Mais c'est vrai que ma maman, par exemple...

INT : C'est surtout l'entourage ?

P02 : Ah oui. Ma sœur, elle, elle a été claire. Elle m'a dit « T'as menti, je te crois pas ». Et ma mère — parce qu'elle était même venue ici, elle avait été convoquée — et elle avait même dit « Je ne peux pas comprendre que ma fille n'ait rien dit et se soit laissée faire. » Elle ne comprenait pas qu'avec mon caractère et mon vécu et à l'âge que j'ai, que je puisse dire ce genre de choses.

INT : Elle avait une image plutôt...

P02 : Oui, forte. Parce que c'est ce que j'étais, finalement. Mais, je suis tombée sur un grand manipulateur qui a su mettre le doigt là où il ne fallait pas. Et ma maman, elle, elle a carrément dit « Je ne comprends pas. Je ne comprends pas comment c'est possible. » Elle a dit des mots comme ça. Et ça a été plus douloureux de ne pas être crue par ma propre famille, par eux en tout cas, parce qu'il y en a pour qui ça a été. Donc j'attends avec impatience, finalement, qu'on arrive au jugement même si j'ai... Je vous disais, je suis le cul entre deux chaises en fait, à me dire oui, je suis contente qu'on y arrive mais en même temps angoissée...angoissée parce je ne sais pas comment ça va se passer même si, à chaque fois, on me rassure de comment ça va aller. Même mon avocate, l'autre jour, m'a expliqué un peu et elle me réexpliquera quand je serai en rendez-vous avec elle, le jour où j'aurai vraiment la date. Mais oui, en même temps, ça me fait peur.

INT : C'est compréhensible. Déjà, le changement fait peur. Et oui, ce genre de moment peut changer beaucoup de choses.

P02 : Oui. Moi qui aime bien tout contrôler, ben là, je ne contrôle pas tout ça. Je peux parler qu'avec mon cœur et me dire que... Qu'il n'y a que ça qui peut être bien, quoi.

INT : Malgré qu'on vous suit, qu'on vous encadre, malheureusement, on ne peut pas tout gérer.

P02 : Non, ce n'est pas parce qu'on me suit que ça va forcément faire débloquer les choses. Maintenant, c'est dans les mains d'un ou d'une magistrate, qui va prendre la décision.

INT : C'est ça qui fait peur.

P02 : Oui, clairement. Parce que je n'ai jamais eu affaire à ça. Maintenant, je me doute bien que le jour où je vais être face à eux, ils ne vont pas me dire qu'on ne vous croit pas. Je sais que ça va aller un peu dans mon sens, mais... S'il est là, pas là...

INT : Ah, ça, vous ne savez pas encore.

P02 : Ah ben non. Il y a eu un autre procès pour l'argent qu'il me devait. Il ne s'est jamais présenté. Mais là, je n'y ai pas été. C'est mon avocate qui m'a représentée, parce qu'elle m'avait dit que ce n'était pas utile, que ce n'était pas obligé que je sois là. J'avais donné toutes les preuves. La magistrate a demandé pourquoi je n'étais pas là. Et mon avocate a bien stipulé que j'étais dans la crainte de rencontrer cette personne. Et elle a expliquée un peu ce qui se passait. Donc la magistrate a très bien compris pourquoi je n'étais pas là. Et au final, j'ai eu bien de cause. Mais mon argent, je ne l'ai quand même toujours pas. Puisqu'il s'estime, lui, lésé.

INT : Ah, donc il a fait un appel ?

P02 : Non, non, même pas. Non parce qu'à aucun moment il n'a été cherché ses convocations. À aucun moment il ne s'est présenté au tribunal. Trois fois, il a été convoqué. Ça a été remis à chaque fois. Jusqu'à la dernière fois où la juge a dit maintenant ça suffit, je crois que monsieur se moque un peu du monde. Donc là, je suis toujours en train de me dire est-ce qu'il sera là ou pas cette fois-là. Comme il est toujours en train de changer de domicile. Il a une situation très instable. J'ai appris récemment qu'il y avait une autre personne qui avait été posée une plainte contre lui. Je ne sais pas pourquoi.

INT : D'accord. Donc comme vous dites, il faut que ça s'arrête.

P02 : Oui, clairement, il faut que ça s'arrête. Et... voilà.

INT : Bien. Je pense qu'on va tout doucement terminer l'entretien. Juste une dernière question que je tiens à poser pour conclure : Si vous pouvez dire quelque chose aux services ou aux professionnels qui travaillent avec les victimes, de manière général ou à ceux que vous avez rencontré, que leur diriez-vous ?

P02 : Merci. Tout simplement. Merci d'avoir fait du bon travail et de m'avoir fait en sorte que je sois debout aujourd'hui. Ça, vraiment, je l'ai écrit. Je l'ai écrit au chef du corps policier. C'est très important qu'ils le sachent. Et quand... ici, je pourrais le faire aussi... je le ferai.

INT : Oui. On dit souvent ce qui ne va pas, mais il faut dire aussi ce qui va bien.

P02 : Tout à fait. Les choses se font petit à petit...

INT : Et vraiment, j'espère que vous obtiendrez gain de cause. Et je vous remercie sincèrement pour le temps que vous m'avez consacré aujourd'hui.

P02 : Non, c'est normal. J'espère que ça vous aura aidé.

INT : Oui, merci beaucoup.

P02 : Je vous en prie.

Retranscription P03

INT : Bien. Pour que je comprenne un peu mieux le contexte dans lequel s'inscrit votre parcours, pourriez-vous me raconter brièvement ce qui vous est arrivé ?

P03 : Je suis restée 6 ans avec un homme, qui est le père de ma plus petite, et alors des violences, de l'harcèlement, dégradations chez moi, etc.

INT : Je vous interromps, désolée, mais je voulais juste aussi préciser que s'il y a des questions qui sont inconfortables, vous pouvez me dire. Ou si vous souhaitez faire une pause ou interrompre l'entretien. Il n'y a aucun souci.

P03 : D'accord.

INT : Ça s'est déroulé sur une période de combien de temps ?

P03 : Ça s'est déroulé sur quelques années. Ça a duré des années. Même après, quand c'était terminé, ça a quand même duré encore. Parce qu'en 2025, il a essayé de me tuer. Malgré la séparation, etc. On était séparés depuis 2022. Fin 2022, début 2023. Et il a recommencé en 2025, malgré qu'on était séparés.

INT : En 2023, vous étiez séparés. Et il est revenu. Il y a-t-il eu un moment de... On va dire de silence ?

P03 : Oui, parce qu'on n'avait plus de contact, même vis-à-vis de notre enfant. On est passé au tribunal. Et en 2025, il a eu un congé pénitencier. Parce qu'il était incarcéré. Et il a recommis un fait. Il a cassé ma porte, il a essayé de m'étrangler, de me tuer. Et voilà.

INT : Et après cela, comment se passaient les choses pour vous ?

P03 : Compliqué.

INT : Compliqué.

P03 : Oui, très compliqué.

INT : Vers qui vous êtes-vous tournés en premier ? Une personne de votre entourage, ou un service ?

P03 : Les personnes de mon... Je n'ai pas beaucoup de personnes qui m'entourent, justement. Donc, la police. J'avais juste deux personnes. J'avais ma meilleure amie, qui était au courant. Et alors, le papa de mes deux grands, parce que j'ai trois enfants. Donc, j'en ai deux avec... Je vais dire deux enfants avec une relation avant. Et puis alors, ma petite avec celui qui a commis les faits. Et lui était quand même au courant par rapport aux enfants. Et alors, j'avais un code. Quand on devait appeler la police et que moi, je n'arrivais pas à l'appeler par moi-même, qu'il me volait mon téléphone, etc., il y avait un code qui s'était installé, que les enfants connaissaient aussi. Et c'était trois petits points pour dire aux gens qu'il faut appeler la police.

INT : Ah oui, c'était critique.

P03 : Oui, oui. C'était vraiment critique.

INT : Vous avez parlé de la police. Comment s'est passé le contact avec eux ?

P03 : Très mal.

INT : Vous pouvez m'en dire un peu plus ?

P03 : En fait, la police, au départ, ils ne voulaient pas prendre mes PV d'audition. Ils ne constataient pas... Parce qu'ils cassaient quand même les fenêtres, etc. Ils ne constataient pas. Les coups, ils ne les constataient pas non plus sur place. C'est l'avocat, après X temps, qui a dû contacter le Procureur, etc. pour dire que la police ne faisait pas leur travail, grosso modo. Donc, à ce moment-là, ça a un petit peu bougé.

INT : Ça a pris combien de temps ?

P03 : Des mois.

INT : Des mois, d'accord.

P03 : Là, ça commence à bouger. Mais bon, sur un mois, pour vous donner un peu une idée, sur un mois, la police est venue 75 fois à la maison. À force, ils en avaient marre, en fait. Tout simplement.

INT : Vous sentiez qu'ils étaient peu alerté par vos appels.

P03 : Ah oui, oui, oui. Même quand je portais plainte, que j'allais dans le bureau « Oui, mais madame, il ne faut pas laisser rentrer chez vous. » Il ne rentre pas. Ils casse les fenêtres.

INT : Aucune mesure n'était prise ?

P03 : Non. Ils s'en foutaient carrément, quoi. Et justement, quand il y a eu... En 2025, il est venu me tromper, etc. Quand la police est arrivée, il leur a fallu 50 minutes pour arriver. Il s'est mis un coup de couteau à la gorge. Et ils s'occupaient de lui, moi pas, par exemple. Vous voyez ce que je veux dire ? Ils m'avaient étranglés. J'avais la trace de ses doigts, etc. J'ai dû aller à l'hôpital par moi-même. Ils ne sont pas venus avec moi. Logiquement, ils auraient dû m'accompagner. Et lui était dans le même hôpital que moi. On s'est croisés à l'hôpital. Vous voyez ce que je veux dire ?

INT : Oui, il y avait vraiment eu ce sentiment de ne pas être pris au sérieux.

P03 : Voilà. On est jugé, en fait. On est jugé par la police. On a l'impression d'être devant un juge. Parce qu'il y a certains policiers qui sont super compréhensifs. Et il y en a d'autres que c'est... C'est une histoire banale, en fait. C'est une histoire qu'on a *déjà* vue. C'est une histoire qu'on a *déjà* entendue, en fait.

INT : Alors que c'est parce que c'est récurrent qu'il faudrait se poser des questions, justement.

P03 : Oui.

INT : Et donc le sentiment que vous avez eu, c'est vraiment ce délaissement de la police.

P03 : On n'est pas protégé. On se dit que la police va quand même être là pour protéger, etc. Et pourtant, ils avaient un avis que si j'appelais la police, ils devaient venir sur les 10 minutes. Il y avait un truc comme ça, en fait. Ça n'est jamais arrivé. Ils arrivaient 20 minutes, 30 minutes. Parfois même 50 minutes.

INT : Pendant ce temps d'attente, le pire aurait pu arriver.

P03 : Ah oui, parce qu'il y avait un couteau en main, etc.

INT : Vous avez peur pour votre vie.

P03 : Oui, voilà.

INT : Et alors, à la suite de ces violences, vous avez été à l'hôpital. Et là, on a constaté vos blessures. Comment ça s'est passé ?

P03 : Déjà, j'ai dû attendre 3 heures à l'hôpital. J'étais aux urgences. Il y avait personne dans la salle. J'ai quand même dû attendre 3 heures. Ils ont constaté des coups. Et j'ai dû ramener la constatation des coups à la police par moi-même, encore une fois. J'ai dû amener.

INT : Et là, encore une fois, ça s'est passé comment ?

P03 : Ils ont juste pris le document, au revoir et merci. Ils n'ont pas cherché plus loin.

INT : Ah oui, très administratif.

P03 : Oui, vraiment, vraiment. Et encore, quand ils ont pris la plainte, ils m'avaient pas mis en victime, en fait. Comment on dit ? En... je ne sais plus.

INT : En personne lésée.

P03 : Voilà. Ils avaient dit que je ne voulais pas être personne lésée, que ce n'était pas vrai, que je n'avais rien dit.

INT : Ah, que vous, vous ne souhaitiez pas ?

P03 : Oui. Et c'est une petite dame de là, justement, du commissariat, qui a été hyper compréhensive et hyper sympa — d'ailleurs, qui m'a beaucoup aidée aussi — qui m'a contactée le lendemain et qui m'a dit « Madame, écoutez, c'est quand même grave. C'est une tentative de meurtre. Comment se fait-il que vous ne voulez pas être personne lésée ? » Et je dis « Ben non, je n'ai jamais dit ça, en fait. On ne me l'a même pas dit. »

INT : On ne vous a pas du tout informé là-dessus ? Sur vos droits...

P03 : Non, non. En fait, ils ont fait un PV d'audition. Mais moi, je n'ai pas fait plus attention sur le moment même. Et il y a une case « personne lésée ou non », en fait. Et eux n'avaient pas coché la case. Ils ne m'ont rien demandé. Et moi, j'ai signé le document. Je n'ai pas regardé à ça, en fait.

INT : C'est nouveau aussi, pour vous. Le langage, la procédure... C'est une machine complexe.

P03 : C'est ça. En plus, voilà, je venais d'être étranglée. Il a tenté de me tuer. Je n'ai pas l'esprit à le dire. Je fais mon PV d'audition. Je me dis, il marque ce que je dis. Je ne vais pas vérifier. Je signe le papier, et voilà. Ça doit être des personnes de confiance, comme c'est la police. Donc, on se confie...

INT : Vous vous attendiez à être prise au sérieux.

P03 : J'espérais.

INT : Et est-ce que vous avez eu des appréhensions ? Des craintes ? Avant d'aller porter plainte.

P03 : Moi, au départ, je ne voulais plus contacter la police. Je ne voulais plus parce qu'on me disait « Oui mais madame, vous nous appelez tout le temps. » Mais j'en peux rien s'il a cassé ma fenêtre. J'en peux rien s'il m'a mis des coups. Je vous dérange dans votre travail, grosso modo. Alors aller porter plainte...

INT : C'est le sentiment que vous avez. Et alors, suite à cela, vous avez entamé... Il y a eu quand même une enquête ? Parce que vous avez parlé de procès.

P03 : On est passé au tribunal correctionnel.

INT : D'accord.

P03 : Ça s'est passé que... j'avais un très bon avocat. J'ai fait une crise d'angoisse parce que j'étais fort angoissée sur place.

INT : Il était présent ?

P03 : Il était présent. La tentative de meurtre s'est transformée en coups et blessures. Par le juge. Déjà là, l'incompréhension. Parce que c'était pas la première fois. C'était la deuxième fois qu'il a essayé de me tuer. Et ça a toujours été tourné en coups et blessures. Déjà là on se dit, la justice ne vaut pas grand-chose. On va dire que non. Il a pris une peine de 5 ans. Enfin, le Procureur avait demandé 5 ans. Et le juge a quand même suivi le Procureur. Donc il a pris une peine de 5 ans.

INT : D'accord.

P03 : Et à l'heure actuelle, il a déjà droit à des sorties. PS, etc. Et... c'est rebelote, quoi.

INT : Et ensuite, comment votre parcours s'est-il poursuivi ?

P03 : C'était très, très compliqué. J'ai trois enfants. On se bat pour les enfants. Les enfants sont notre force, forcément. Moi, je me suis toujours battue pour mes enfants. Soutien familial ben... Ma famille n'était pas forcément au courant. Parce que bon, on est pas toujours fière d'expliquer ça.

INT : C'est dur d'en parler.

P03 : Voilà. Mes parents sont déjà assez âgés aussi. Donc pas l'envie de parler aux parents. Et comme je l'ai dit, avec ma meilleure amie qui était au courant... Elle, elle a toujours été dans le soutien. Elle a toujours été là. Et alors le papa de mes deux grands, qui a quand même été là aussi. Il a été présent, compréhensif, etc.

INT : Et est-ce que vous avez eu un suivi ?

P03 : J'ai eu un suivi psychologique. Auparavant, il y avait déjà eu des faits. Donc, j'étais suivie d'abord à [ville 1]. Le service d'aide aux victimes. J'allais voir la psychologue une fois par mois. Et puis, en 2025, quand il y a eu la dernière histoire, on va dire, j'ai été suivie par ici, par [ville 2]. Parce que je ne voulais plus aller à [ville 1], en fait. J'avais demandé le plus proche de chez moi, vu que j'habite à [domicile]. Donc on m'a suivie ici. Et je suis toujours suivie par [intervenante ASJ Liège II], comme psychologue. Donc voilà.

INT : Et comment se passe les échanges en général ?

P03 : Très bien. J'ai une totale confiance en elle, déjà. Donc ça fait déjà beaucoup.

INT : Ça vous a permis aussi de reprendre un peu...

P03 On se reboost.

INT : Vous le sentez ?

P03 : Oh oui.

INT : De se dire qu'il y a des personnes de votre côté, ça peut motiver à poursuivre les démarches.

P03 : Oui, ça aide. On se bat tous les jours, déjà. On se bat contre tout, même contre soi-même. Parce que c'est une bataille contre soi-même. On se dit, je peux pas vivre avec ça éternellement, et malgré tout, blessures restent là. On a toujours une « crainte de ». Et voilà. Mais on est obligés d'avancer aussi. On peut pas rester stagnés et se dire « Il m'est arrivé ça, je suis toute molle et je ne fais plus rien. » Non, ce n'est pas comme ça que ça doit se passer. Donc voilà.

INT : C'est tout un état d'esprit à changer.

P03 : Oui, voilà.

INT : Et est-ce qu'il y a eu des obstacles au cours de votre parcours ? Des choses qui vous ont facilité ou qui, au contraire, ont bloqué les choses ?

P03 : Il y a eu des choses quand même qui ont bloqué. Parce que, voilà, lui fait les faits, j'ai été convoquée au SAJ pour mes enfants. C'est moi qui ai dû rendre des comptes, en fait, pour montrer que mes enfants ne manquaient de rien, qu'ils étaient pas en danger, et que c'était pas moi qui ai commis les faits. En fait, moi, je suis la victime.

INT : Et justement, ce statut de victime, comment le ressentez-vous ?

P03 : Des fois j'ai pas l'impression d'être une victime. J'ai l'impression d'être le bourreau, en fait.

INT : C'est l'impression qu'on vous donne ?

P03 : Oui, c'est une impression que j'ai eue par rapport à la police, par rapport au SAJ... et que j'ai toujours protégé mes enfants. Le lendemain qu'il y a eu ça, j'ai eu une perquisition chez moi, parce que lui disait qu'il était venu mettre des armes chez moi. Il y avait mes enfants qui étaient là, à 6h du matin, boum, boum, boum. Police qui arrive, qui débarque, mes enfants qui se réveillent, qui voient la police. « Vous êtes là pourquoi, en fait ? » ; « Vous avez des armes chez vous, madame. Monsieur vient de nous le dire, on doit fouiller toute votre maison, votre voiture. » Je suis la victime. Je suis désolée. Comment... Il y aurait des armes chez moi, il tente de me tuer, je prends l'arme, je lui tire dedans. Enfin, je sais pas. « Ben fouillé, en fait. Allez-y. » Et ils sont restés une heure à fouiller ma maison, avec mes enfants qui étaient là, dans le divan.

INT : Incompréhension totale.

P03 : Oui, oui. C'est là que je dis, des fois j'ai l'impression d'être le bourreau. Je suis pas la victime, je suis le bourreau. Parce que logiquement, je sais pas, ils auraient quand même dû se poser les bonnes questions. Puis le SAJ... Deux fois, hein. Ça n'a pas été qu'une fois le SAJ. Où c'était moi qui étais questionnée, on leur disait que mes enfants étaient malheureux chez moi, ils manquaient de tout, etc. Et la police est venue faire une enquête. Le frigo rempli, ils ont une chambre chacun. Enquête à l'école, où tout se passe bien, ils travaillent super bien, ils manquent pas l'école. Ça a été vraiment loin, loin, loin. Et de là, je me dis c'est quand même hard, parce qu'on est victime. Même mes enfants sont des victimes dans l'histoire hein, parce qu'ils voient des choses, ils entendent des choses, et c'est encore nous qui devons nous justifier.

INT : Comme si vous devez rendre des comptes sur ce que vous avez subi.

P03 : Voilà.

INT : Et... comment avez-vous vécu le rythme des démarches ? Parce qu'on sait souvent que c'est long, pénible...

P03 : Épuisant. Fatigant. D'ailleurs, je devais prendre des médicaments pour dormir, j'en dormais plus. L'anxiété est là aussi, le stress et tout. C'est moi qui devais aller vers la police. Je devais me renseigner moi-même. Oui, on a un avocat, il est là, mais il ne fait pas forcément les choses en temps et en heure. Maintenant, il a d'autres clients, forcément... Mais c'est moi toujours, seule, qui ai été vers où je devais aller et faire ce que j'avais à faire. Ça prend du temps. Depuis 2022, on attendait un tribunal. J'attendais un tribunal parce qu'il y avait eu d'autres faits encore avant où on est pas passé. Et ils ont attendu qu'il y avait quelque chose de gros pour pouvoir passer le tribunal et prendre tous les faits ensemble et tout passer ensemble. Logiquement, ça n'aurait pas dû se passer comme ça. Il aurait dû être condamné pour tel point, tel point, tel point. Là non. Il a eu une condamnation globale, en fait. De 2022 jusqu'à 2025. Enfin, même avant 2022, parce qu'il y avait des choses qui s'étaient passées avant 2022. Ils ont tout regroupé pour pouvoir tout passer en même temps, en fait. Là aussi, c'était l'incompréhension. Même de mon avocat, parce qu'il me dit de base, il aurait dû être condamné par point. Parce que je pense qu'il avait 17 chefs d'accusation. Et que là, ils ont tout regroupé et ils ont mis... Logiquement, il aurait dû être condamné.... Maintenant, il était acquitté de deux chefs d'accusation sur les 17. Mais il aurait dû être condamné par chef d'accusation, tandis que là, ça n'a pas été le cas.

INT : Tout a été pris ensemble.

P03 : En global.

INT : Oui. On peut se demander... « Est-ce que j'aurais justice ? »

P03 : On ne l'aura pas. Au fond, on ne l'aura pas. Parce que quand je vois tout ce que j'ai vécu, ça a duré des années et des années. Et je n'ai pas laissé traîner les choses. Et quand je vois la peine qu'il a pris, oui, il a pris 5 ans. On me dit, oui, mais c'est bien qu'il a pris 5 ans. C'est quand même une bonne peine. Oui, ok, c'est une bonne peine dans un sens, mais dans un autre sens... Il est déjà en sortie, là.

[silence]

P03 : On a passé au mois de mai 2025. On n'est qu'en avril 2026. Il a déjà des sorties depuis un mois.

INT : Et vous avez parlé qu'en plus, il revient vous harceler.

P03 : Maintenant, il y a un contact pour la petite via vidéoconférence, parce qu'on a repassé le tribunal de la famille au mois de décembre pour notre petite. Et de là, il y a un arrangement qui a été fait. Maintenant, j'ai le droit exclusif sur la petite, mais il a le droit d'avoir des vidéoconférences avec sa fille une fois semaine. Chose qui se passait très bien au départ et qui, maintenant, ne se passe plus bien.

INT : C'est-à-dire ?

P03 : C'est-à-dire qu'au départ, il se concentrait que sur sa fille et là maintenant il se concentre sur moi. « Et maman est-ce qu'elle a un petit copain, est-ce que maman...

INT : Ah oui, il fait son enquête auprès de votre fille.

P03 : Alors que la petite, elle va aller sur ses 10 ans. Et quand elle lui dit « Écoute papa, tu téléphones pour moi, pas pour maman », ça ne lui va pas. Il y a plein de choses qui commencent à recommencer comme avant, en fait. Ça augmente tout le temps, tout le temps. Et là, il lui a dit « Papa on l'a laissé sortir, papa va venir te voir à l'école » mais il peut pas. Il a une interdiction.

INT : Il a une mesure d'éloignement.

P03 : Voilà. Il peut pas, mais pour lui, il peut le faire, quoi. Donc j'ai dû aller expliquer un peu à sa prof ce qui se passait. Et il y a une protection aussi à l'école, en fait. S'il le voit débarquer, ils appellent la police, etc., parce qu'il n'a pas à se trouver là.

[silence]

P03 : Ça recommence toujours, en fait. Ça recommence toujours, toujours.

INT : Un cycle sans fin.

P03 : Voilà. C'est un marginal, en fait. Il croit que tout lui est dû. La justice, il s'en fout. Il a déjà eu des mesures d'éloignement Il ne pouvait pas approcher mon domicile.

INT : Ce qu'il a fait.

P03 : Il a passé outre. Il s'en fout totalement de ce qu'on lui dit.

INT : Du côté de monsieur, il n'y a aucun suivi ?

P03 : Rien. Rien, rien, rien. C'est un peu chacun pour sa pomme, quoi.

INT : Ça vous met dans une insécurité.

P03 : Ah oui, oui. Parce qu'au début, quand il était en prison, il tentait de me joindre. J'ai eu l'assistante sociale qui m'a jointe « Est-ce possible que vous venez amener des vêtements pour monsieur ? Contact avec sa fille. » Moi, j'ai contacté l'assistante sociale, je lui ai demandé si elle a consulté le dossier. Ah non, qu'elle me dit... De où vous vous permettez de m'envoyer un e-mail comme ceci et que vous ne consultez pas le dossier ? Est-ce que vous savez qu'il a tenté de mettre fin à mes jours, qu'il m'a frappée ? Enfin, j'explique un peu. « Oh non, je suis désolée, j'ai pas eu le temps de consulter le dossier. » Mais vous n'avez pas à vous permettre de me faire un e-mail sans consulter le dossier, déjà de base. C'est fou. C'est de là qu'on se dit que même en prison, il y a pas de suivi, en fait. Ils font leur peine. On s'en fout de comment ils sont. On leur donne une sortie, on ne regarde pas la victime derrière.

INT : Vous n'avez pas l'impression que c'est dissuasif, la prison ?

P03 : Ce n'est même pas une leçon, quoi. Il y en a qui comprennent. Une fois, ils en sortent, ils ne vont plus jamais en prison. Puis il y en a comme lui. Lui, depuis 2015, il fait des allers-retours. Pour lui, je rentre à la bibliothèque et je ressors en fait. C'est une normalité. C'est son mode de vie. Voilà.

INT : Vous m'avez dit que vous avez eu plusieurs intervenants, plusieurs services. Comment ça se passe pour vous de naviguer entre ces différents services ? Est-ce que c'est complexe ? Est-ce qu'on vous expliquait ?

P03 : J'ai eu beaucoup d'explications. Ce qui a, à force de passer par là, on connaît un peu les choses soi-même. On n'a plus besoin d'explications. Mais j'ai toujours été très bien suivie, que ce soit au service d'aide aux victimes. Maintenant je parle pas de la police etc. Mais oui j'ai toujours été bien suivie. J'ai toujours eu des dames super compréhensives qui m'ont aidée. Même au niveau administratif, elles m'aidaient à ce niveau-là. Elles prenaient leur renseignement, elles téléphonaient. C'était même pas mon avocat qui le faisait. C'était ces dames-là qui m'aidaient. Donc oui, c'était plus facile. C'était une aide beaucoup plus facile et plus fluide. Car quand on doit tout prendre sur ses épaules et tout faire soi-même, c'est vachement compliqué.

INT : C'est tout un monde, le monde de la justice. Si on n'est pas guidée au minimum, on est perdue. Je peux très bien imaginer et c'est pour ça que je me dis que c'est une très bonne chose qu'il y ait de tels services à votre disposition.

P03 : Oui, ça aide. Que ce soit à [ville] ou ici, franchement, j'ai...

INT : Même pour l'accès à l'information.

P03 : Oui.

INT : Et comprendre aussi. Car comme j'ai dit plus tôt, il y a des termes, juridique, une procédure qui n'est pas toujours simple à comprendre parce qu'on n'est pas baigné dedans.

P03 : Oui, vraiment. Quand on vient au service d'aide aux victimes, on n'est pas jugé. On va à la police, on vous regarde l'air de dire... il y a un jugement, il n'y a rien à faire. Moi, j'ai été jugée, je le dis clairement, que ce soit par la police...

INT : Que votre parole était mise en doute.

P03 : Oui, clairement. Tandis qu'ici, on vient, il n'y a pas de jugement. On vous regarde pas comme si vous descendiez de Mars et que vous inventiez une histoire ou un truc comme ça. Non. Ils sont droit, ils sont là pour vous aider. Pas pour vous juger en fait.

INT : Oui, totalement. Est-ce qu'il y a un moment ou une rencontre qui vous a particulièrement marquée ? Ça peut être dans le sens positif, négatif...

P03 : Non, pas spécialement.

INT : Rien qui vous vient en tête ?

P03 : Non, comme ça... Il y a juste la dame de la police, là, que je vous ai expliqué.

INT Oui, oui.

P03 : Elle, elle m'a marquée. Parce que c'était la seule qui faisait partie de la police qui m'a vraiment aidée.

INT : C'était une policière ?

P03 : Ce n'était pas une policière, c'était une dame qui s'occupait des victimes.

INT : Le SAPV ?

P03 : Je pense, oui. C'était une dame qui je pense a contacté le service ici pour que je voyais quelqu'un, justement.

INT : Pour ne pas vous laisser seule.

P03 : Voilà. Elle me contactait même par mail une fois semaine pour voir comment j'allais, si j'avais pas besoin d'aide. Elle était vraiment, vraiment présente. Elle, oui, elle m'a marquée. Franchement, oui. Et puis quand lui a été jugée, je lui ai renvoyé un mail pour un peu lui expliquer, parce que ça faisait quelques mois qu'on n'avait plus été en contact. Directement, elle m'a répondu. Elle m'a dit « Ah ben voilà, la justice a quand même été là, malgré tout. » Et elle m'a dit que si vous avez besoin de parler, etc., vous pouvez revenir vers moi, la porte est ouverte. Franchement, elle, elle m'a marquée. Cette petite dame-là m'a marquée.

INT : Dans cet environnement, dans ce cas-ci la police, où vous avez l'impression de ne pas être reconnue, elle, elle donnait cette reconnaissance.

P03 : Oui, vraiment. J'étais vraiment la victime. Elle l'a bien comprise. Elle-même disait que la police n'était pas toujours juste dans comment ils parlaient, comment ils se comportaient, etc.

INT : C'était même l'attitude, le ton ?

P03 : Oui, c'est tout ça, en fait.

INT : J'ai une question ici... En général, vous avez l'impression d'être accompagnée ou d'avoir dû vous débrouiller seule ? j'imagine que ça dépendait des services.

P03 : Ça dépendait des services, oui. Quand les faits étaient là, j'ai pas eu d'aide, en fait. Parce que, comme je dis, la police, voilà... C'est après, en fait. Grâce au service d'aide aux victimes, grâce au service de cette petite dame-là. Mais en dehors de ces services-là, non, en fait. J'étais seule dans mes démarches. Même l'avocat, oui, il est là. Après, il cherche pas plus loin.

INT : Et est-ce que vous avez l'impression que ce que vous dites était pris en compte ou que tout se faisait sans vraiment vous consulter ? Avec votre avocat, par exemple.

P03 : Au départ, au tout début des histoires, j'avais un avocat, mais qui a arrêté. Lui, il était présent non-stop.

INT : Avant, donc...

P03 : Avant 2025, avant l'histoire de 2025, j'avais un autre avocat. Lui, il était présent. Il me sonnait d'ailleurs. Il me téléphonait tous les deux jours pour voir si rien ne s'était repassé, etc. Il téléphonait à la police, il téléphonait au Procureur... Il m'écoutait, il me demandait mes plaintes, il me faisait envoyer tout par WhatsApp, etc. Il était à l'écoute. C'était un avocat qui était à l'écoute. Ici, mon nouvel avocat, j'étais obligée de prendre quelqu'un d'autre... Il n'a pas la même conception, en fait. Il n'a pas la même vision. Oui, il va me défendre, mais... Il regarde les documents, en fait. Je peux lui parler, il m'écoute d'une oreille, mais il va plus se fixer sur le document qu'à ma parole.

INT : Comme si, oui, vous étiez juste un dossier.

P03 : Voilà, c'est ça. Mon autre avocat pas. Lui, c'était l'humain. Tandis que l'avocat ici, je suis qu'un dossier de plus. Une fois que le dossier est passé, il est passé, au revoir et merci, quoi. Là, je dois passer l'expertise médicale parce que j'ai... C'est ordonné par le tribunal que j'ai une expertise médicale. Ça fait un an quasiment. Je relance mon avocat à chaque fois, parce qu'on a eu le nom, le prénom du médecin qui doit être là, etc. Je lui demande qu'il fasse le changement de mon domicile vis-à-vis de l'expert médical, etc. J'ai aucune réponse. J'essaie de lui téléphoner, il répond pas. Je le contacte par e-mail « Oui, madame, je vous recontacte. » Il me recontacte pas, donc... Je sais même pas où je suis à ce niveau-là. J'attends toujours, je suis en attente.

INT : Depuis combien de temps ?

P03 : Ça va faire un an.

INT : D'accord.

P03 : Un an, et je veux dire, le petit éclat dedans, c'est que je suis en certificat médical, je peux pas reprendre le travail parce que mon médecin estime que tant que maintenant, tant que j'ai pas passé l'expertise médicale et tout ça, parce que voilà, il y a quand même un cap à passer et... c'est un tout, en fait. Elle me dit « Tant que t'es pas retirée totalement de ça, je peux pas te remettre au boulot, en fait. Je peux pas te remettre, parce que voilà, tu vas avoir des convocations, ton patron va peut-être pas te laisser aller, etc. Donc je peux pas te remettre au boulot maintenant, je dois attendre tant que t'es passée l'expertise médicale. » Puis voilà, il y a encore des choses, les crises d'angoisse qui réapparaissent, qui est un peu compliqué, il y a des médicaments à prendre, etc.

INT : Oui, on peut dire que vous n'êtes pas, malgré que le procès soit passé, il est encore difficile de parler de reconstruction.

P03 : J'avais commencé ma reconstruction en me disant ben le tribunal est passé, c'est bon, c'est derrière moi, etc. Mais là, en sachant qu'il a des sorties, c'est reparti pour un tour, en fait.

INT : Oui, vous avez l'impression de retomber à chaque fois. Mais est-ce que parfois, il y a des moments où vous sentez quand même que vous avancez ?

P03 : Oui, il y a des moments où je suis super au-dessus, parce que je devais me lancer indépendante, etc. Quand il s'est passé ça en 2025, j'étais dans mes démarches pour me lancer indépendante. Et puis... redescendu encore une fois, et tout recommence.

INT : Cet impact qu'il peut avoir sur votre vie...

P03 : Il a un impact sur ma vie. Il en aura toujours un . Il y aura toujours cet impact-là. Parce qu'à chaque fois, il reviendra.

INT : Vous sentez que vous ne serez jamais tranquille.

P03 : Jamais.

INT : On peut alors se demander ce que vous devez faire pour qu'il vous laisse tranquille. C'est ça aussi, c'est que les changements, on dirait qu'ils doivent venir de votre côté, pas de lui.

P03 : C'est ça. J'essaie d'être compréhensive malgré tout, vis-à-vis de lui, parce qu'on a quand même un enfant. On se dit que c'est quand même le père de mon enfant. J'essaie d'être compréhensive. J'ai même essayé de l'encourager, en fait, malgré tout. Parce qu'il avait le contact avec la petite, etc. Et je lui disais, c'est bien, t'as quand même fait des efforts, etc. J'essaie d'encourager. Je ne devrais pas le faire, mais on reste humain.

INT : Comme vous dites, c'est le père de votre fille et vous voulez que ça évolue quand même ?

P03 : Mais un manipulateur reste un manipulateur. Vous voyez ce que je veux dire ? Lui, c'est un manipulateur. Il est toxique, en fait. Il va montrer un certain changement pour obtenir ce qu'il veut, puis, une fois qu'il obtient ce qu'il veut, il retombe dans son truc et il remontre son vrai visage. C'est comme ça que ça se fait. En prison, il a une attitude correcte. Il est bien apprécié, il est travailleur, il est poli, il fait des efforts. C'est ce que je dis. En prison, c'est un mouton. En dehors, c'est un lion. Rien à voir. Vous voyez ?

INT : Oui, je vois. Maintenant, si vous prenez un peu de recul... Aujourd'hui, quelle place a ce parcours dans votre vie ?

[silence]

INT : Par exemple, est-ce que ça a une influence sur votre manière d'avancer ? Est-ce que vous arrivez à vous projeter vers l'avenir grâce aux aides que vous avez pu avoir ?

P03 : Ça dépend des moments, en fait.

INT : Ça reste instable.

P03 : Voilà. Refaire ma vie... J'arrive pas à refaire ma vie. Pourtant j'ai 42 ans, j'ai droit au bonheur comme tout le monde. J'ai le droit d'avoir une histoire d'amour comme tout le monde. Mais j'y arrive pas. Ça me bloque, j'ai toujours peur de retomber dans la même chose. J'ai toujours peur. Puis voilà je vais me remettre avec quelqu'un et lui le jour qu'il va sortir de prison, il va venir faire son show devant la maison, etc. La personne qui va être à côté de moi va peut-être m'abandonner, tout simplement. Je n'ai pas envie de revivre ça. Je n'ai pas envie de m'attacher à quelqu'un et de devoir m'en détacher parce que, justement, lui est toujours présent dans ma vie, grosso modo. Parce qu'il y a toujours sa présence dans ma vie. Encore à l'heure actuelle, malgré tout.

INT : Oui. Ça a aussi un impact sur le contrôle que vous avez sur votre vie.

P03 : C'est aussi compliqué, oui. Je ne fréquente pas de personne. Je ne sors pas de chez moi, je vais pas au restaurant.

INT : Là, maintenant, c'est toujours le cas ?

P03 : Oui. Encore plus qu'avant, même. À un moment donné, j'avais une vie normale. Et ici, je me renferme encore plus qu'avant.

INT : Vous pensez que ça vient du fait qu'il puisse être dans les parages ?

P03 : Oui, vraiment. J'amène mes enfants à l'école. J'attends que mes enfants rentrent de l'école pour aller faire mes courses. Il y a l'angoisse qui est là. À un moment donné, je ne savais pas sortir de chez moi à cause des angoisses. Puis tout doucement ça s'est remis. Je pouvais aller à la plaine de jeu avec mes enfants. Mais ici, encore une fois, ça devient compliqué.

INT : Oui. Ce que vous vivez, c'est un parcours de combattant.

P03 : C'est vraiment un parcours de combattant. Là, j'ai déménagé. De base il était pas censé être au courant que j'ai déménagé. Je suis toujours à [ville]. La commune lui a envoyé le document pour donner ma nouvelle adresse puisque la petite me suivait. Logiquement, il devait pas le faire. J'ai changé de nom de famille. Pareil, il a eu mon nouveau nom de famille. J'ai pris le nom de mon papa, car j'avais celui de ma maman.

INT : Comment ça se fait que ce soit si facilement accessible ?

P03 : Faut savoir que j'avais demandé au tribunal que mes coordonnées ne soient plus mises en avant. Même sur une convocation. Plus mon adresse, etc. Ça avait été accordé. Mais à la commune, ils sont obligés, que quand on déménage avec l'enfant, de faire suivre au père où l'enfant suit la mère. Là, c'était le cas. Je me disais qu'en ayant déménagée, c'est bon, je suis tranquille. Et même s'il va se renseigner, je ne suis plus [ancien nom], je suis [nouveau nom]. Il n'y a plus le même nom. Il ne saurait pas se renseigner aussi facilement qu'avant. Là, il a eu toutes les infos. Là, je me retrouve. J'étais sereine. Je vous avoue, j'étais sereine. Je me dis je suis tranquille, j'ai déménagé. Et là, je me dis que c'était... C'est parce qu'il a eu la petite entre temps « Ah maman elle a changé de nom ? » Et là elle m'as regardée... J'ai compris dans ses

yeux qu'elle voulait me dire « Je dois lui dire oui, je dois lui dire non ? » Alors, je lui ai fait comme ça. Mais... « Ah, vous êtes déménagée. » Parce que, quand il y avait les vidéoconférences, j'essayais toujours qu'on soit dans la voiture, en fait. Comme ça, ils ne voyaient pas qu'il y avait un changement de décor.

INT : Il fallait réfléchir à tout.

P03 : Voilà. Et je disais à ma fille, on va aller faire les courses. Je cherchais toujours le truc. On va faire les courses ou on revient de l'école ou on revient de la danse, etc. J'essayais toujours qu'on soit dans la voiture. Et j'y arrivais. Ça tombait dans les heures, etc. Donc, ça tombait bien. Et là « Ah, vous avez déménagé. Vous habitez [adresse]. » Je me suis dit, putain, comment il l'a eu... C'est reparti, là, il a la nouvelle adresse. Maintenant, la chose que j'ai, c'est une maison super moderne, donc double vitrage, etc. Chose que j'avais pas dans l'autre maison où là, on appuyait sur la fenêtre et ça s'ouvrait. Donc là, je suis un peu plus protégée.

INT : Et quand il a découvert votre adresse, vous vous êtes tournée vers quelqu'un pour savoir ce qu'il faut faire ?

P03 : Non, je me suis retournée vers personne parce que maintenant, il a mon adresse, je suis foutue, je le sais. Je sais bien que quand il va sortir, il va se retrouver devant chez moi. Je le sais. C'est ce que je dis, il fait toujours partie de ma vie. Même si je l'ai éjectée de ma vie, il fait toujours partie. Il n'y a rien à faire.

INT : Comme s'il avait mis une chaîne autour de votre cheville.

P03 : Je lui appartiens. Il l'a toujours dit. Sa phrase a toujours été « Tant que ce n'est pas moi qui te dis que c'est fini dans notre couple, ça ne sera jamais fini. » Et vu que c'est moi qui ai mis un terme à notre couple, pour lui, ce n'est pas fini. Il est comme ça et il restera borné comme ça.

INT : En fait, tant qu'il n'y aura pas de remise en question de son côté, ce qui déjà est très compliqué pour ce type de profil...

P03 : Il en n'aura jamais. Pour lui, la femme est une marionnette. S'il dit oui, il faut dire oui. S'il dit non, il faut dire non. Si les nuages pour lui sont rouges, ils sont rouges. C'est comme ça que ça fonctionne.

INT : Est-ce que vous pensez alors que du côté des institutions, il y a un manque de suivi du côté des auteurs ?

P03 : Tout à fait. Et même s'il a un suivi psychologique, ça ne lui sert pas à grand-chose. Il n'a pas de remise en question. Il ne s'en veut pas du mal qu'il a fait. « Oui, mais c'est parce que tu m'as jeté dehors que je t'ai fait ça. » Il y a toujours un *mais*. C'est jamais de sa faute, c'est de ma faute. Vous voyez ce que je veux dire ?

INT : Oui, totalement. Se dédouaner de toute responsabilité.

P03 :Totalement. Il y a toujours un *mais*. C'est toujours la faute de quelqu'un d'autre. Même si ça ne me concernait pas, c'était de ma faute.

INT : Et est-ce qu' à un moment donné dit vous vous êtes dit « oui, c'est de ma faute » ? À force d'entendre ça.

P03 : Oui, je me remettait en question. Il me trompait parce qu'il se droguait. Il me disait que c'était de ma faute. À force de me dire que c'était de ma faute, de me le mettre en tête, je me remettait en question. J'ai peut-être fait quelque chose qui l'a poussé à faire ça. Je me posais la question, oui. Est-ce que c'est une phrase que je lui ai dit et qu'il a mal pris ? Et que voilà, il a pris en considération et qu'à cause de ça, il l'a fait. C'était une remise en question tout le temps, en fait. C'était fatigant, c'était épuisant. Puis il arrivait à tourner les choses... Il y avait de l'épuisement parce qu'il ne me laissait pas dormir. Si j'avais le malheur de m'endormir, il me poussait à l'épaule pour que je me réveille. Ça pouvait durer comme ça 48 heures. En plus, je travaillais à ce moment-là. J'avais les enfants à m'occuper. J'étais épuisée. Donc il arrivait à me tourner le cerveau en fait, avec la fatigue... Il me disait que c'était moi, et tellement que j'étais fatiguée, pour avoir cette tranquillité, pour pouvoir me reposer, je lui donnais raison. Je lui disais ben oui, tu as raison, c'est de ma faute. « Ah tu reconnais maintenant que c'est ta faute ? » Oui, oui, je le reconnais. C'était dingue. C'était tout le temps comme ça. J'ai toujours vécu comme ça avec lui.

INT : Et est-ce qu'avec les service, il y a eu un retravail là-dessus ?

P03 : Ah oui, maintenant, il n'y a plus de remise en question. Je sais que ce n'est pas moi la faute. Je le sais. Maintenant j'ose dire non. J'ose aller contre ce qu'il me raconte. J'ose dire que ce n'est pas vrai. Ce n'est pas moi.

INT : Vous avez repris le contrôle...

P03 : J'ai repris le contrôle de moi-même. Il n'arrivera plus à avoir le contrôle sur mon cerveau, on va dire. À un moment donné, il l'avait. Là, il n'y arrivera plus en fait. Maintenant, c'est non. Tu le prends comme tu veux, je m'en fous. Même si je sais qu'un jour, il se repointera devant chez moi. Je sais qu'il y aura encore des coups. Je le sais. Mais j'aurais des coups parce que j'ai dit non, pas parce que j'ai dit oui et que j'étais dans son sens. Je m'en fous. Des coups j'en ai quand même eu donc je sais ce que c'est. Enfin je m'en fous... Non, on ne s'en fout jamais. On ne mérite pas ça. En fait, je sais un peu mon avenir, un peu à l'avance. Je sais que quand il va sortir, c'est reparti pour un tour. Ça va être encore la police, c'est encore reparti dans des démarches.

INT : Vous pensez que ça ne finira jamais ?

P03 : Non, ça ne finira jamais. À la prison, on laisse tout aller. La justice n'est pas... Il n'y a rien qui est juste, en fait. Maintenant, je dis pas qu'il doit faire de la prison à vie non plus. Mais je pense que voilà, quand c'est comme ça, il doit quand même avoir un certain suivi. Maintenant, j'estime que la psychologue n'est pas assez pour lui. C'est un psychiatre qu'il lui faut pour commencer. Sa place n'est même pas en prison, c'est en psychiatrie. Il a besoin d'être interné. Ça, je le dirais toujours. Même au tribunal, je l'ai dit. Sa place n'est pas en

prison. La prison ne l'aidera jamais. C'est être dans un centre, être suivi, être aidé, l'accompagner... En prison, quel accompagnement il a ? Il est dans une cellule, il travaille, il voit des matons, il parle à des matons. En fait les prisons sont surpeuplées. On reste dans une logique. Un suivi psychologique adapté à son truc à lui, il ne l'a pas.

INT : Oui. Vous vous dites qu'il y a des failles au niveau organisationnel.

P03 : Voilà, c'est ça. Je ne sais pas combien de détenus il y a dans la prison où il est, mais qu'est-ce que vous voulez qu'une psychologue donne une heure par jour ou même par semaine, à chaque détenue ? Elle va être débordée. En plus, elle doit savoir les dossiers de tout un chacun. C'est impossible. Il y a certains cas où je vais dire qu'ils n'ont pas forcément besoin d'un suivi psychologique. S'ils sont en prison, pour des faits de roulage, s'ils ont roulé sans permis, ça, c'est encore autre chose. Mais là, des faits comme lui, coups et blessures, harcèlement, etc., lui, il en a besoin. Il a besoin de faire un travail sur lui-même, de comprendre pourquoi il fait ça, pourquoi faire du mal à quelqu'un d'autre. Il a rien du tout. Limite c'est moi qui me fais suivre. Ce n'est même pas lui. Vous voyez ce que je veux dire ?

INT : Oui, c'est paradoxal.

P03 : Maintenant, je sais que j'en ai besoin. Ce n'est pas ça. J'en ai besoin par rapport à tout ce que j'ai vécu. Mais logiquement, ce serait lui à se faire suivre par la psychologue que moi, grosso modo. Moi, c'est parce que j'ai besoin par rapport à tout ce que j'ai vécu. Mais lui, c'est vraiment un problème, je vais dire.

INT : Oui, il y a un problème dans sa tête qui est là depuis bien avant.

P03 : Oui, bien avant. Parce que même avec son ex-femme, il était comme ça, même pire. Ça ne vient pas être moi, la preuve il l'avait déjà avant.

INT : C'est très souvent comme ça, dans ce type de violence. Il a une cible et ça peut être n'importe qui.

P03 : Je crois que maintenant, s'il tombe sur une femme qui n'a pas de caractère, un peu comme moi au départ... Qui n'a pas de caractère, qui se laisse dominer, qui lui dit oui à tout, là, il me foutra la paix. Il va aller vers une femme qui va pouvoir contrôler, qui va pouvoir dominer. Moi, maintenant, il ne saurait plus me dominer. Si j'ai quelque chose à dire, je le dis. Je m'énerve maintenant, chose qu'avant je ne faisais pas avec la peur. Mais j'en ai tellement vécu, tellement, tellement, tellement, que maintenant, je m'en fous. Je n'ai plus peur. Avant, j'avais la peur qui était là. Maintenant, je n'ai plus peur. Tu dois venir en face de moi, ben viens en face de moi on verra ce qui arrivera. Je ne me laisserai plus faire. Quand je vois la justice comme elle va, autant faire justice soi-même. C'est ce que j'ai dans la tête, vous voyez ?

INT : Oui.

P03 : Est-ce que je ne suis pas plus protégée pour la cause ? Je le vois bien, je ne suis pas plus protégée pour la cause. Mes enfants non plus. Il y a même un jour, un policier qui m'a dit « Madame, c'est malheureux ce que je vais vous dire, mais si vous pouvez le tuer, faites-le. Comme ça, vous serez tranquille. Parce que la justice, elle est pas bonne ici. » Voilà ce qu'il

m'a dit clairement. Je lui dis même mais est-ce que vous imaginez, ce que vous me dites ? Il me dit oui, logiquement, je ne dois pas dire des choses comme ça, mais il me dit, pour votre propre tranquillité, la tranquillité de vos enfants... Parce qu'un homme comme ça, il doit être en psychiatrie. Parce qu'il le connaissait, hein. Et il dit « Si ce n'est pas lui qui arrive à vous tuer, c'est vous qui devez le faire. Parce qu'un jour ce sera l'un ou l'autre. »

INT : Comme si c'était impossible de se défaire un jour de se emprise.

P3 : Oui, vraiment. « Un jour, il ne vous loupera pas. » Voilà ce qu'il m'a dit. « Jusqu'à maintenant, deux fois, il vous a loupé. Il n'a pas réussi, il vous a loupé. Mais généralement, il n'y a pas de troisième. À la troisième, on arrive. »

INT : Ah oui, il a été direct.

P03 : Ah oui. En même temps, c'est vrai qu'on se dit je ne veux pas me retrouver en prison. Moi, j'ai des enfants, j'ai une famille.

INT : Oui, la satisfaction ne serait qu'à court terme.

P03 : Oui, je dois protéger mes enfants. Jusqu'à maintenant, je les ai vus grandir. Un jour, ils auront des enfants qui seront mes petits-enfants. Je veux être une grand-mère épanouie, comme tout le monde. Là, je me dis, oui, peut-être qu'un jour je mettrais fin à ses jours par rapport à tout ce qu'il me fait. Mais c'est moi qui vais me retrouver en prison. C'est mes enfants qui vont devoir venir me voir en prison. Je ne verrais plus mes enfants grandir. Surtout que ma plus petite, elle n'a personne, parce que lui, c'est son père. Il n'y a pas de famille derrière. Moi, ma famille, je ne les fréquente pas. Donc... voilà. Elle, elle sera mise dans un centre, etc. Mais deux grands, ils ont leur père. Ils ont la chance d'avoir leur père. Ils ont une famille derrière. Elle, non. Il en est hors de question que je fasse ça et que ma fille se retrouve n'importe où. Et voilà. Donc non. Parfois ça qui me revient en tête, des fois, je vous avoue que je me dis, si je le tuerais, je serais tranquille en fait. Et mes enfants aussi. Mais en même temps, directement, ça revient : mais non, il y a tes enfants derrière, il y a ta fille. Non, non, ne te permet pas des choses que tu ne voudrais pas.

INT : Comme une petite voix qui vous raisonne.

P03 : Oui, et là ça revient direct. J'ai l'image directe de mes enfants et je me dis, non, je ne le ferais jamais. Ce n'est pas à mes enfants de subir.

INT : Et vos enfants sont aussi une motivation pour avancer.

P03 : Oui. Ils n'auraient pas été là. Je ne serais plus là aujourd'hui. Ça, c'est un fait. Je me suis toujours battue pour eux et je continue à le faire.

INT : C'est très respectable. Et est-ce que maintenant, toujours avec le recul, votre manière de comprendre ce qui vous est arrivé a changé ? Vous avez parlé du fait que vous n'êtes pas coupable, que ce n'est pas de votre faute. Est-ce qu'on peut alors dire que votre manière de vous percevoir a changé depuis ? Que ça a évolué avec le suivi que vous avez eu, l'accompagnement ?

P03 : Oui, l'accompagnement m'a aidée à changer le regard que je portais sur moi. Avant ça, le regard que j'avais sur moi, c'était « t'es une pauvre fille, une paumée. T'as laissé quelqu'un te dominer, t'as laissé quelqu'un se permettre tout, en fait. » Puis à force de parler, parce que [intervenante ASJ Liège 2], - m'aide beaucoup aussi. Des fois, sa façon de parler met des choses au claire dans ma tête que je n'avais pas au claire, justement. Je me posais encore des questions sur moi-même. Et le fait de parler avec [intervenante ASJ Liège 2], des fois, sans le vouloir, elle me remet des idées au claire. Et je me dis, oui, en fait, elle a raison. Je ne suis pas la fautive dans l'histoire. Je suis la victime. Je ne suis pas la fautive. Et ça m'aide à refaire quand même une reconstruction sur moi-même. J'ose dire non.

INT : Oui, quand on parle de reconstruction, ce n'est pas spécialement totalement aller mieux. Ça peut être des petites étapes, des petits succès, on va dire. Ça peut être votre travail sur vous-même, sur vos relations. La manière de vous donner sens aussi à ce que vous avez vécu.

P03 : Vraiment, vraiment. Maintenant, je ne me positionne pas que sur mon vécu, là. Oui, ça fait partie de ma vie.

INT : Ça devient un chapitre.

P03 : Voilà. Et je sais que ça reprend une partie de ma vie. C'est comme ça. Mais quand je dois vivre, je vis en fait. Maintenant, comme je dis, ici pour le moment c'est un peu compliqué parce que je me referme encore une fois. Mais pendant un laps de temps, j'avais une belle vie en fait. Je mangeais avec mes enfants, on allait manger au Burger King. Ça ne me faisait plus peur d'avoir du monde autour de moi, tandis qu'avant, c'était impossible. C'était impossible. Il suffisait que je rentre dans un magasin pour que j'aie une crise d'angoisse. Je n'arrivais plus à respirer, je devais sortir. C'était impossible. Tandis qu'à un moment donné, j'ai repris une vie normale avec mes enfants.

INT : Oui, il y avait une évolution.

P03 : Oui, il y avait une évolution. Maintenant je vois que ça régresse.

INT : Oui comme on disait plus tôt, c'est pas linéaire. C'est instable. En tout cas, j'espère vraiment que pour vous, ça va remonter.

P03 : Oui, ça va aller. Je sais que ça va aller parce que je me suis toujours battue. Je sais bien que je continuerai à me battre. Je sais bien qu'il y a des hauts, qu'il y a des bas. C'est souvent comme ça. J'aimerais bien rester haut, hein.

INT : Oui, c'est sûr.

P03 : Mais ce n'est pas possible. Il y a des choses qui sont impossibles. Mais je sais que je vais remonter. Je sais parce que j'ai la force pour, j'ai le mental pour. J'ai mes ressources.

INT : Vos enfants, déjà.

P03 : Oui, mes enfants font beaucoup. Énormément. Quand je vois mon fils... Mon fils va avoir 14 ans. Par exemple, il y a eu une histoire à l'école. Pour vous expliquer grosso modo, il y a un garçon de sa classe qui l'a insulté de fils de pute.

INT : D'accord.

P03 : Et donc il a été à la directrice. La directrice lui dit, oui, mais c'est un mot banale. Fils de pute, etc. Ça se dit chez les jeunes. Mon fils lui a dit... Et c'est la directrice qui me l'a dit : « Je n'accepte pas qu'on insulte ma mère. Parce que ma mère a été une guerrière, c'est une battante. Vous ne savez pas ce qu'elle a traversé. »

[émue]

INT : Souhaitez-vous un mouchoir ?

P03 : Non, ça va. Et de là, je me dis, mon fils, enfin, mes enfants, ils voient que je me batte. Mais ce qu'ils ne savent pas, c'est que c'est grâce à eux que je me bat. Ils ne le voient pas comme moi. Et le fait que mon fils dise que je suis une guerrière, c'est... Personne ne pourra aller dessus d'eux, en fait. Leur mot à eux, son mon monde en fait. Et savoir qu'il pense ça... Il ne me le dit pas à moi, mais savoir qu'il pense ça, je me dis, ben oui, en fait il croit en moi. Il voit la force que j'ai en moi, malgré tout ce qu'on a traversé. Même eux, ils ont été forts. Et je me dis...

INT : Vous êtes ensemble.

P03 : Voilà. C'est le plus beau des mérites que je peux avoir. C'est comme si vous me mettez une médaille, en fait.

INT : La plus précieuse des médailles.

P03 : Vraiment, et entendre ça... En plus, la directrice ne connaît pas forcément mon histoire, parce qu'on n'en parle pas. Et elle me dit, apparemment, vous avez vécu des choses, madame. Je dis, oui, oui, mais c'est derrière moi, parce que je n'ai pas envie d'expliquer à n'importe qui non plus. Et elle me dit, en tout cas, votre fils, il vous met sur un nuage. Et quand il est revenu à la maison, j'ai appelé. Et il me dit, maman, maintenant, ils m'auraient dit un autre mot, ce serait par rapport à mon père — Ils adorent leur père aussi, ils s'entendent super bien avec — il me dit, ça n'aurait pas été pareil. Parce que papa, c'est un homme, il sait se défendre. Tandis que toi, tu es ma mère. Tu t'es battue. Et il me dit, c'est normal que je dois prendre ta défense. Je ne peux pas te laisser insulter, tu n'es pas comme ça. Ça prend, en fait. Ça prend au trip, parce que comme je dis, s'ils n'auraient pas été là, je n'aurais plus été là. C'est eux ma force. Et encore à l'heure actuelle, c'est eux ma force. Et ils le resteront toute ma vie.

INT : Oui mutuellement, vous vous accrochez l'un à l'autre. C'est très beau.

P03 : J'ai des enfants qui ont la joie de vivre. C'est des amours.

INT : En tant que maman, on a envie de voir ses enfants s'épanouir.

P03 : Vraiment. Et malgré tout ce par quoi on est passé, c'est des enfants qui ont toujours travaillé à l'école. Ils n'ont pas laissé ça dominé, en fait. Malgré les difficultés.

INT : Parce que vous êtes ensemble.

P03 : Voilà. On s'est toujours soutenu. Pourtant, ils en ont vu. On allait se cacher dans les bois en pleine nuit, on le voyait passer à côté de nous et on coupait notre respiration pour pas qu'ils nous entendent. Eux, ils en ont vu aussi. Et quand je vois la force familiale qu'on a, tous les quatre, je me dis, oui, on a quand même traversé quelque chose de dur. Mais on y arrive, à nous quatre. Ça, c'est un tout en fait.

INT : C'est un des succès dont je parlais plus tôt. C'est un petit truc qui vous aide à continuer.

P03 : Oui, oui, vraiment. Je me dis, ils seraient pas là... J'aurais tout laissé tomber. Je serais peut-être même plus là à l'heure actuelle. Mais quand je les vois, quand je les regarde... Parfois je les regarde du coup avec l'œil. Je me dis non, je peux pas abandonner.

INT : Et vous êtes fière.

P03 : Oui, c'est ma fierté.

INT : Et eux sont fiers de vous aussi, je pense.

P03 : En tout cas, quand j'ai entendu les mots de mon fils, je crois qu'il est fier de moi, oui. Donc voilà.

INT : C'est précieux. Vous êtes sûre que vous voulez pas un mouchoir ?

P03 : Non, non, ça va aller. Merci. Désolée.

INT : Non aucun souci, vraiment. Je vous disais plus tôt, si vous prenez des pauses, il n'y a vraiment pas de souci. De toute façon, on va tout doucement terminer l'entretien. Hm... Est-ce qu'il y a quelque chose qui aurait été important pour vous, mais qui n'était pas présent dans votre parcours ? On peut reparler de ce que vous m'avez dit avec la police et la justice. Qu'est-ce que maintenant, avec le recul, vous auriez aimé avoir ?

P03 : Plus de suivi vis-à-vis de la police. La compréhension, surtout. Chose qu'il n'y avait pas.

INT : Juste être écoutée.

P03 : En fait, la police m'a dégoûtée de la police. On va le dire clairement. Parce que quand on dit police, on se dit qu'ils sont là pour protéger les gens. Pour être juste. De base, ils doivent être neutre, aussi. Et là, je voyais que non.

INT : Vous avez ressenti de la déception.

P03 : Oui ; C'était... « Vous lui avez ouvert la porte. » Mais vous avez vu qu'il a cassé ma fenêtre. J'aurais ouvert la porte, pourquoi il aurait cassé ma fenêtre ? Vous voyez ce que je veux dire ? Déjà là, vous êtes pas juste. Et puis, vous n'avez pas à me juger. Même si je lui

aurais ouvert la porte, vous n'avez pas à me juger. Vous ne connaissez pas les circonstances. Non la police... En tout cas, la police de [ville] . Et même des femmes. Les femmes c'est pire, honnêtement.

INT : Vous avez une expérience à me partager à ce propos ?

P03 : Oui, oui, oui. Parce que si vous voulez... J'habite la campagne. Donc avant d'entrer dans ma maison, j'ai une allée. Et une fois, il s'est retrouvé là dans l'allée, et j'ai appelé la police avant que ça dégénère. C'était une dame policière qui est arrivée. Je dis écoutez, il n'a rien à faire là, c'est privé. Mon entrée est privée. Elle me dit ah non, il a le droit d'être là. Je lui dis pardon ? En sachant tout ce qu'il fait, non, il n'a pas le droit d'être là. Si, elle me dit... « Écoutez, moi je ne saurai pas le faire partir, il va rester ici, il a qu'à mettre une tente et passer la nuit là. » Voilà. Là je me suis énervée. Je lui dis « Écoutez, si c'est pour venir chez moi et me dire ça, faut même pas vous déplacer. Dégagez de chez moi. » C'est aussi simple que ça.

INT : Oui, surtout que votre vie était en danger et n parle de ça... un peu pour banaliser.

P03 : Le pire, c'est qu'elle me demande si j'étais droguée.

INT : La policière ?

P03 : Oui. Je dis, pardon, mais quand vous vivez une situation comme la mienne, que vous ne dormez pas, que vous travaillez en plus, et les enfants à gérer, puis lui qui me frappe... En plus j'avais des coups sur moi. C'est vrai que j'étais blanche. J'étais super mal, c'est vrai que j'avais la tête, on va rester dans une logique, de quelqu'un qui avait consommé. On va pas se voiler la face, mais tellement que j'avais maigri, j'étais blanche, etc. Mais je dis écoutez, si vous avez un doute, faites-moi une prise de sang. Je vais avec vous à l'hôpital, on me fait une prise de sang. On va voir si je suis droguée. Je dis c'est la fatigue, c'est l'épuisement. Par contre, lui qui est droguée devant chez moi, parce que lui prenait de la cocaïne. Lui qui est droguée devant chez moi, on voit ses pupilles dilatées... Je dis c'est lui le drogué, pas moi. Et c'est moi que vous jugez.

INT : C'est le monde à l'envers, on se dit.

P03 : J'ai même été faire une prise de sang après ça. J'ai été faire une prise de sang, parce que la drogue reste quand même dans le sang pendant X temps. J'ai demandé à mon médecin traitant de me faire pour tout, pour toutes les drogues possibles sur cette terre. J'ai fait une prise de sang et j'ai été amenée la prise de sang, mes résultats, à la police. Je dis, regardez, on dit que je suis une droguée, est-ce que je suis une droguée ? Je dit je touche même pas un joint, moi. Je fumerais jamais ça de ma vie en fait, rien du tout. C' est hors de question.

INT : Vous avez fait tout ça parce qu'on vous a mis le doute.

P03 : Oui.

INT : Donc c'est vraiment du côté de la police que le rapport a été le plus compliqué.

P03 : Ah oui, je crois que même à l'heure d'aujourd'hui, il pourrait encore se passer quelque chose, je les appelle même pas en fait.

INT : C'est pas les premiers vers qui vous vous tournerez, oui.

P03 : Non, franchement non, parce que je vais dire grosso modo, ils n'ont pas servi à grand-chose, on va dire ça comme ça. Oui, il y en a certains qui font vraiment leur travail par amour de leur travail, qui sont compréhensifs. Mais à [ville], non, ils sont quasiment tous comme ça en fait. Tous, tous, tous. Parce que j'en ai vu des équipes différentes. Ils avaient tous la même façon de parler, etc. Il y a juste vraiment le seul policier là que je vous ai expliqué, qui m'a dit qu'il faut pas le louper.

INT : Oui.

P03 : Il y a une fois où je suis sortie avec une patte de baseball, parce qu'il m'avait mis une gifle dans le visage, et tellement j'étais à bout de tout ça... Et justement la police arrive et elle m'a vue avec la batte de baseball. « Et vous faites quoi ? » Je dis je vais finir par le frapper, tout simplement. J'en ai marre. Et là le policier me dit « arme prohibée ». Ah bah oui, je suis au courant, arme prohibée. Il me dit « Cache ta batte de baseball, je ne l'ai pas vue. Protège-toi. » C'est le seul.

INT : Il reconnaissait...

P03 : Oui. Il me dit, protège-toi, moi je n'ai rien vu. Ah bah ok..

INT : Waouh.

P03 : Oui hein, c'est du hard.

INT : Effectivement. Ici, on va tout doucement clôturer. C'était super intéressant et très précieux. Si vous pouvez dire quelque chose aux services ou aux professionnels qui sont amenés à rencontrer des victimes, de manière général ou à ceux que vous avez rencontré, que leur diriez-vous ?

P03 : Qu'ils sont d'une grande aide, les services d'aide justement. Qu'ils ont un cœur énorme et qu'ils sont super compréhensifs. Que c'est aussi grâce à eux qu'on s'en sort psychologiquement parlant. Parce que si on n'aurait pas cette aide-là, qu'ils ne seraient pas là pour nous expliquer certaines choses, pour nous aider psychologiquement parlant, je ne crois pas qu'on s'en sortirait aussi facilement. Enfin, on ne s'en sort jamais vraiment indemne de ça, mais il y a quand même ce petit truc qui fait... Moi quand je sais que j'ai rendez-vous ici, je suis contente de venir par exemple.

INT : Oui, il n'y pas de stress.

P03 : Il y a pas de stress, il y a pas d'anxiété. Je suis contente de venir. Et je crois qu'on en a besoin justement. Ça doit continuer sur cette lancée-là. Parce qu'ils sont vraiment au top du top. Ils vous aident dans beaucoup de choses et... super compréhensif. Comme je dis, on n'est pas jugé. On n'est pas jugé, et c'est ce qu'il faut. C'est ne pas être jugé en fait.

INT : C'est très beau. Merci beaucoup.

P03 : Ben de rien.

Retranscription P04

INT : Voilà. Alors, pour que je comprenne un peu mieux le contexte dans lequel s'inscrit votre parcours, pourriez-vous me raconter brièvement ce qui vous est arrivé ?

P04 : Donc en fait, violence conjugale qui a démarré en 2006. Là, c'était plutôt de la violence verbale, qui a engendré de la violence physique vers 2009, jusqu'en 2022. Entre temps, il y a eu bien évidemment la police, des dépôts de plaintes, des arrestations. Pendant bien 16 ans. De 2009 à 2011, ça a été la première période avant d'avoir une médiation pénale. De 2011 à 2016, il y a eu une période transitoire de dépôts de plaintes et en août 2016 où j'ai pu quitter la personne.

INT : En 2016.

P04 : De 2016 à 2022, dépôts de plaintes successifs, proposition de médiation pénale en 2020 que j'ai refusé. Parce qu'on me proposait une deuxième médiation pénale, donc à ce moment-là j'étais divorcée. Le procès a eu lieu en 2021, avec bien évidemment entre temps de nouveau des plaintes qui ont été déposées. Il y a eu un procès, une condamnation qui n'a pas été exécutée.

INT : D'accord.

P04 : Et puis après, jusque 2022, il y a eu de nouveau des dépôts de plaintes. Et il a fallu vraiment une prise de conscience, une mise en danger réelle, imminente, pour qu'il y ait un mandat d'arrêt international. Et un suicide en octobre 2022.

INT : Un suicide ?

P04 : De la personne. Il s'est suicidé.

INT : D'accord.

P04 : Quand il a su qu'il y avait un mandat d'arrêt international, il s'est suicidé.

INT : Et donc malgré les différentes plaintes qu'il y a pu y avoir, il continuait.

P04 : Oui. La condamnation de 2021 qui a quand même été assez lourde, ça ne l'a pas arrêté. Il n'a pas été arrêté, il n'a pas été déféré, il n'a pas été interpellé, rien du tout. Et donc la récidive.

INT : Oui, on est clairement dedans.

P04 : La récidive, elle est accentuée.

INT : Et s'est ôté la vie...

P04 : Il ne voulait pas être incarcéré.

INT : Donc là, on est en 2022.

P04 : C'est ça.

INT : Et comment vous vivez cela ?

P04 : Qu'il soit décédé ?

INT : Non, je voulais dire par rapport à la justice. Comment ça a été pris en charge, les décisions...

P04 : En fait, il y a eu donc une réparation de l'État via la commission d'aide financière aux victimes, qui a été un long parcours également. Là, il y a une reconnaissance totale des dommages causés. Mais il y a un vide par rapport à la prise en charge, et policière, et judiciaire. Il y a un abandon total.

INT : De votre situation ?

P04 : De ma mise en danger. Les choses ont certainement changé.

INT : Oui, vous m'avez parlé de plusieurs dépôts de plainte. Vous voyez une différence dans la prise en charge des victimes depuis toutes ces années ?

P04 : J'ai vu un changement. C'est comique, parce que j'ai dû déménager 4 fois. Puisque j'étais en danger. Et j'ai vu un changement de prise de plainte, de prise de conscience de mes plaintes, quand j'ai commencé à déposer ailleurs que où je vivais.

INT : D'accord.

P04 : Parce que là où je vis, il était très connu. C'était quelqu'un de... voilà, c'était quelqu'un de connu. Et au moment où j'ai déposé plainte ailleurs, à ce moment-là, il y a une prise de conscience différente, et une prise en main de la justice différente.

INT : Vous l'avez ressentie ?

P04 : Oui.

INT : Et votre contact avec la police, la première fois que vous êtes arrivée là, comment ça s'est passé ?

P04 : Alors, il faut savoir que les plaintes étaient souvent déposées après avoir appelé la police. Donc la police était régulièrement appelée. Et comme c'était [zone policière], comme il était connu là-bas, c'était souvent des copains qui intervenaient. Donc on essayait de calmer l'affaire, on ne prenait pas en juste mesure la problématique. Il a bu un verre, il va se calmer. Et puis les choses s'enveniment de plus en plus. Je pense que c'est la seule et unique fois en

2011 où là, il a été arrêté parce qu'il a essayé de m'étouffer dans le canapé et de me brutaliser et... Et là, ils n'ont pas eu le choix. Donc ils ont dû l'arrêter.

INT : Il a fallu aller jusque-là.

P04 : Ah ben là, je me suis vue mourir. Il faut savoir que la rue a été bloquée. Il y avait quatre combis. Ils ont dû être à 6 pour le mobiliser. Pour pouvoir l'immobiliser et l'emporter. Il a été déféré au parquet le lendemain. Donc il faut savoir qu'il y a eu une tentative d'assassinat. C'est pas coups et blessures. Mais ça n'a jamais été repris comme tentative d'assassinat.

INT : Ah, mais comme coups et blessures ?

P04 : Même pas.

INT : Ah non ?

P04 : Non.

INT : C'était considéré comme quoi ?

P04 : Rébellion. Parce qu'en fait, quand la police est arrivée, il n'a pas voulu...

INT : Obtempéré.

P04 : Obtempéré.

INT : Donc vis-à-vis des policiers, il y a eu rébellion. Je vois.

P04 : Il a été déféré au parquet le lendemain. Et donc il y a eu une reconnaissance du fait que j'avais été violentée. Violentée, ça voulait dire... Donc ce qui s'est réellement passé, il m'a étouffée la tête dans le canapé, avec son genou dans le dos et la pression comme ça. Moi à un moment donné les jambes m'ont lâché. Et donc là, il est sorti à midi avec une médiation pénale. Et on me l'a renvoyé à la maison.

INT : Quelques heures plus tard, si je comprends bien ?

P04 : Donc le jour d'avant, à 23h. Il est sorti à midi, avec une médiation pénale. On l'a renvoyé *chez moi*. Donc on a renvoyé mon agresseur *chez moi*.

INT : Là clairement, vous ne vous êtes pas sentie protégée.

P04 : Vous vous dites à ce moment-là qu'en fait, il n'y a pas de prise de conscience de la part de l'acte qui a été posé. En fait, ce qui a été pris en globalité, ça a été plus la rébellion et le policier qui a été légèrement blessé au buste. Et ça en est suivi... On m'a imposée une médiation pénale de 18 mois.

INT : Comment vous vous êtes sentie à ce moment-là ?

P04 : Vous êtes dans une situation où on vous oblige à participer à des séances psychologiques, en famille... pour qu'en fait, il y ait un bon petit dossier qui soit rempli à la fin des 18 mois. Qu'on dise c'est bon monsieur n'a plus rien fait. Bien sûr, qu'est-ce que vous croyez ? C'est qu'au bout des 18 mois, qu'est-ce qui va se passer ? Et donc cette médiation pénale, elle a été rangée dans un classeur, merci, au revoir. Ça n'a rien réglé.

INT : Il continuait à vivre chez vous ?

P04 : Ah ben bien sûr. Puisqu'il n'y a pas eu de mesure d'éloignement. Rien du tout. Donc on m'a renvoyé la patate chaude. Arrange-toi.

INT : Donc là, on était en quelle année ?

P04 : 2011.

INT : D'accord. Et ce n'était que le début.

P04 : Ce n'était que le début, donc 2011. Et après les 18 mois, mais pétante hein, à la date anniversaire d'anniversaire... À la fin des 18 mois, ça a recommencé. Mais de manière exponentielle.

INT : Une escalade de la violence.

P04 : Ah oui.

INT : Et suite à ça, vous avez...

P04 : Suite à ça, à un moment donné, vous essayez de tenir le coup parce que vous avez une maison, vous avez des enfants, vous avez une situation, vous avez des factures à payer. Quand c'est pas tenable, vous appelez la police. Il y a des dépôts de plaintes qui ne sont pas suivis parce que c'est une pote avec qui il a bu la veille avec au football.

[silence]

P04 : Puis je suis tombée malade. De toute cette situation en 2014. Et en fait, plus vous vous battez, et moins vous êtes protégée, et donc au final, il y a une période où j'ai baissé les bras.

INT : Que peu importe ce que vous faites, vous avez l'impression que ça ne change pas.

P04 : Ça ne change rien.

INT : Et c'est à partir de quand qu'il y a eu...

P04 : Alors, j'ai décidé de partir... Enfin, j'ai pas décidé de partir, la maison était à moi. Mais en 2011, en fait, ce qu'il a compris, c'est qu'avec la médiation pénale, comme il était domicilié là, dans ma maison, tout était permis. Si je voulais qu'il parte, je devais demander une ordonnance du juge. Il fallait du temps. Donc j'attendais un mois avec mon agresseur. Si

j'intervenais avec un avocat, il fallait aussi le temps. Donc j'étais pieds et mains liés. Et vous savez, dans tous les drames, dans *tous* les drames, il y a un point commun. C'est les personnes qui ont suivi la réglementation. Et pendant cette période-là, quand on arrive à la période où la personne doit partir, quitter les lieux, elle n'est pas prête, et il se passe un drame. Donc moi, j'étais malade, mais je n'étais pas bête. Je savais que je devais agir autrement si je voulais me protéger. Et donc, il avait pour habitude de partir régulièrement pendant des week-ends, pendant deux, quatre, cinq jours, s'alcooliser, puis revenait, et puis il cassait tout de toute façon. Moi, j'ai utilisé les armes que j'avais avec moi, les personnes aussi que je connaissais dans ma commune, pour pouvoir, à un moment donné, avec l'accord de ma bourgmestre, le faire radier. Voilà, elle savait que j'étais... En fait, vous avez une bourgmestre, vous avez la police qui est sous sa responsabilité. Elle savait que j'étais en danger. Elle savait que c'était quelqu'un qui était violent. Il faut savoir qu'il était violent. Je ne sais pas à l'heure d'aujourd'hui s'il y a eu d'autres choses qui ont fait que mes plaintes n'ont pas été prises au sérieux, parce qu'il y était dans d'autres... Peut-être certainement dans des trafics. Je ne sais pas.

INT : D'accord.

P04 : Et donc il a été radié. J'ai profité d'une période où il est parti. Il a été radié d'office, j'ai changé toutes les serrures. Et là, quand j'ai appelé la police, quand il a voulu rentrer, à ce moment-là, on lui a dit qu'il ne pouvait plus rentrer. Et là, ça été le début de l'enfer.

INT : Oui, on voit souvent dans ces types de violence que c'est souvent en post-séparation que les choses s'enveniment.

P04 : Oui. Parce que vous leur enlevez toute légitimité et vous leur... En fait, il faut savoir que vous êtes leur chose. Vous êtes un pilier, souvent. Pour ma part, c'est ce que j'étais. La source financière, le toit, le repaire, mais une appartenance. C'est à moi, à personne d'autre. Pour eux, en fait, c'est inconcevable que cette chose-là sorte de leur vie. Puis 24 ans de mariage, c'est long aussi. Donc pendant toute cette période aussi, la police a fait en sorte qu'il se dise « Je suis en sécurité. » Le fait qu'on me le renvoie en 2011, il s'est dit « Je suis en sécurité. » Vu que je suis domiciliée là, jamais elle ne me mettra dehors.

INT : Oui, après cette histoire avec la police, il a vraiment dû se dire que même en prenant cette décision, ça ne va pas m'arrêter.

P04 : Non, parce que c'est les menaces. « Le jour où tu fais quelque chose, je te trouve, je te bute, je fais flamber la maison, je fais flamber la maison de tes parents. » Donc vous vivez avec la peur. En fait, vous avez le cerveau qui s'arrête à un moment donné. Vous êtes tout le temps en train de vous dire « Je suis en danger, je suis en danger. »

INT : Et comme en plus il revenait, et que d'autres plaintes ont suivis...

P04 : Il revenait, oui. J'appelais la police. Jusqu'au 31 août, ou là, ça a été la journée la plus bizarre de ma vie, vous allez vous rendre compte que je fais partie de... des laissées pour compte. Il quitte son travail et en quittant son travail, il dit à son collègue « Je monte, je vais la buter. » Mais le collègue, le connaissant, en ayant vu ses yeux, il a appelé la police. Voilà. « Il y a un drame qui doit se passer. Je vous préviens, monsieur vient de quitter les lieux. » Et

moi, je reçois un coup de téléphone vers 15h30 de quelqu'un qui me dit « Police, machin, vous êtes où ? » Je suis chez mes parents. « Vous avez toute interdiction de rentrer chez vous. » Ah bon ? Je veux savoir pourquoi. « On vous expliquera après. Restez où vous êtes. » Bon, ok. Moi je viens d'arriver chez mes parents. Et dix minutes plus tard, j'ai ma nièce qui me sonne et qui me dit « Tati, Tati, je voulais passer te rendre visite. La rue est bouclée chez toi et la porte est défoncée. » Hein ?

INT : Oui, vous n'aviez aucune idée de ce qui se passait.

P04 : Vous n'avez aucune idée de ce qui se passe. Et donc, je reprends ma voiture et je rentre chez moi. Mes parents n'habitaient pas loin, ils habitaient à 5 minutes. Et en effet, la rue était bouclée. Je sors de ma voiture et j'arrive vers le premier combi et là, on m'arrête et on me dit « Vous ne pouvez pas passer. » Je dis « C'est chez moi, c'est ma maison. » Il me dit « Madame [nom], vous ne pouvez pas passer, monsieur est là. » Et puis, quand je regarde, en fait, je n'ai plus de porte chez moi. Je dis « Monsieur est là ? » Mais il a défoncé la porte. Il a défoncé la porte, il est rentré.

INT : À ce moment-là, il était prêt ?

P04 : Il était armé. Il avait un couteau.

INT : Donc, si son collègue n'avait pas été alarmé, les choses auraient pu virer au drame.

P04 : On ne sait pas comment les choses auraient eu lieu. Et donc, je l'ai vu sortir. Ma nièce était avec moi, mon beau-frère est arrivé. Et donc, on l'a sorti. Et c'est là où tout est comique. On l'a sorti, on l'a embarqué, et on m'a laissée avec ma porte explosée. Mon frère a réparé. Et vers 18 heures, on m'a appelée en me demandant de faire le nécessaire pour que monsieur ait son insuline.

INT : À vous ?

P04 : À moi. Je dis « Écoutez, monsieur ne vit plus chez moi, donc je n'ai pas d'insuline. » Et monsieur a été libéré 3 heures après.

INT : D'accord... Et il n'y a eu aucune prise en charge de votre côté suite à cette histoire ?

P04 : J'ai été appelée au commissariat pour déposer plainte. Voilà, je n'ai pas grand-chose à expliquer. On m'a donnée le papier pour... l'assistance psychosociale. Mais de son côté, rien. il est rentré chez moi. Pourquoi ? Pas pour venir s'asseoir dans le canapé et prendre un café. Surtout pas en ayant explosé à ma porte. vraiment, je crois que ce jour-là, j'y passais. Si j'étais chez moi, j'y passais.

INT : Et malgré ça, il n'y a pas eu de mesures ?

P04 : Rien. « C'est pas grave. Tu recommenceras pas. » Et puis de nouveau libre.

INT : Là, à ce moment-là, que ressentez-vous par rapport à la police ? Est-ce que vous vous dites il n'y a plus d'espoir ? Qu'est-ce que je dois faire ?

P04 : C'est pas que je n'ai pas d'espoir. Je suis en fait, à ce moment-là, interpellée.

INT : Interpellée ?

P04 : Je me dis en fait, il faut... En fait, il faut du sang. Mais vous allez voir que même quand il y a eu des coups, il n'y a rien qui se passe. Parce que ça n'a pas été la seule et l'unique fois.

INT : Oui, même déjà plus tôt, vous m'avez parlé de...

P04 : Dans la chronologie en 2016, ça a été le début de la fin pour moi. Donc il a été relâché. Il faut savoir que régulièrement, deux ou trois fois semaine, il se présentait chez moi pendant la nuit, en tambourinant, en hurlant, armé. Et j'appelais la police, mais le temps que la police arrive, il était parti. On savait rien faire.

INT : Les policiers, vis-à-vis de monsieur, ils ne faisaient rien ?

P04 : Non. En 2017, je reviens d'un rendez-vous médical, papa me dépose, et je veux rentrer chez moi. J'ai une allée de 14 mètres. Et là, il surgit de je ne sais pas où. Il me tombe dessus. Et je me fais battre. Battre à terre. Et donc, papa, voyant ça dans son rétroviseur, s'arrête et fait marche arrière. Et donc, se met entre nous deux. Un passant appelle la police et il détale comme un lapin. Je suis bleue de là à là. Monsieur est parti, il faut juste déposer plainte. Le lendemain, je vais déposer plainte et je tombe sur un pote à lui. Voilà, avec qui on boit des coups le dimanche après le foot.

INT : Vous ressentez quoi en le voyant ?

P04 : Qu'on va minimiser ce que je dis. Et ça a été le cas.

INT : Vous le ressentiez même dans l'attitude ?

P04 : Oui. Et puis ce n'est pas transmis. Ce n'est pas transmis au parquet, il n'y a pas de suite. La semaine d'après, je me suis faite opérer. Je reviens de l'opération. J'ai été opéré des jambes. J'avais toujours deux drains. On me dépose chez moi, on me met au lit. Maman reste avec moi, papa part pour la pharmacie. Et j'entendais des pas dans l'escalier. Papa n'avait pas fermé la clé. Je regarde maman je dis « C'est [auteur]. » Et il monte, et là il me regarde et me dit « Tu vas crever. » Il s'assied sur le bout du lit. Et ma mère, d'une... je ne sais pas si c'est de la présence d'esprit, mais elle dit « Oh, [auteur], c'est gentil, tu es venue voir [victime], voir comment elle allait. Elle revient de l'hôpital. » Et là, il commence à me donner des coups de poing dans les jambes, là où je venais d'être opéré. Et maman lui dit d'arrêter. Et là il se lève. Il prend ma mère par le cou et il lui dit « Regardez bien votre fille. Dans 15 jours, vous allez l'enterrer. » Et il part.

[silence]

P04 : On appelle la police. De nouveau, monsieur est partie.

INT : Et quand les policiers venaient, est-ce que vous avez des attentes ?

P04 : Je n'en ai plus. Je veux dire, on parle d'agression, on parle d'harcèlement téléphonique, d'harcèlement par message. Tout est réunie pour que, à la finalité, il y ait un drame.

INT : Oui, tous les éléments sont là.

P04 : Oui. C'est sur la table. En 2018, je me suis dit, je vais me faire buter. Là, j'ai commencé à déménager.

INT : En 2018.

P04 : Et j'ai dû déménager 4 fois. Parce qu'il s'en prenait aussi à ma voiture...

INT : Il retrouvait votre adresse.

P04 : Oui. Puisque je déménageais, mais je restais dans les environs parce que mes parents étaient tous là. J'ai changé deux fois de voiture. Chaque fois, il me les a explosées.

INT : Waw. Et je me répète sûrement mais aucune répercussion sur lui ? Malgré vos alertes...

P04 : Il était convoqué. Lors de l'audition, monsieur reconnaît qu'il avait bu, que monsieur n'aurait pas dû, que monsieur est sous emprise de cocaïne, que monsieur est... juste sur le papier. Et après tout ça, on me propose une nouvelle médiation pénale. Après deux tentatives de... voilà.

INT : Vous avez ressenti quoi à ce moment-là ?

P04 : Qu'on se foutait de ma gueule. Réellement. Qu'on se foutait de moi. Non mais attendez, si la première n'a pas fonctionné, vous pensez que la deuxième va fonctionner ?

INT : Oui, oui. Aberrant.

P04 : Oui. Et là, je me suis dit à un moment est-ce qu'il n'y a pas, et j'en ai très souvent parlé avec [intervenante ASJ], un truc qui fait que... on n'allait pas l'arrêter pour des violences conjugales parce qu'il y avait peut-être quelque chose derrière. Parce que je sais qu'il était dans les trafics.

INT : Vous pensez qu'il y a quelque chose de plus louche derrière ?

P04 : Moi, je me dis qu'il y avait peut-être quelque chose de plus lourd derrière et qu'on ne s'est pas dit... voilà. Peut-être aussi que c'est ce qui me rassurerait dans l'histoire, parce que si c'est vraiment par je m'en foutisme... On a mis quelqu'un, toute une famille en danger.

INT : Oui, dans ce sens-là... Mais bon, il y a quand même une certaine justice qui doit être faite même si il y a quelque chose derrière.

P04 : Il n'y a pas de justice.

INT : Malgré vos démarches.

P04 : J'ai tout fait. J'ai tout fait bien. Et à chaque fois, j'ai déposé des plaintes. Et lors du procès, sur le nombre incalculable de plaintes que j'ai déposées...

INT : Il y avait plusieurs chefs d'accusation.

P04 : Alors, j'ai dû me battre pour que coups et blessures soient repris dans le procès, parce qu'on avait oublié cette plainte-là. Sur toutes les plaintes, il n'y en avait que quelques-unes qui étaient reprises. Parce qu'à un moment donné, on a clôturé le dossier pour que ça passe, mais toutes celles qui sont venues après, elles n'ont pas été éjointes. Jamais. Il aurait fallu que je sois morte pour qu'une enquête soit diligentée, pour qu'on puisse voir que j'étais harcelée jour et nuit de messages, de mails, d'appels, qu'ils se présentaient environ trois à quatre fois la nuit à mon domicile.

INT : Alors que c'est des preuves. Les messages, les blessures.

P04 : Le souci c'est que la violence conjugale, surtout en 2021, était banalisée.

INT : Comme une mauvaise compréhension, vous pensez ?

P04 : Mais c'est même pas qu'il y a une mauvaise compréhension. Il faut savoir qu'entre la déposition que vous faites et le magistrat ou le Procureur qui va lire ça, il y a un monde de différence. La plainte, elle ne reflète pas la peur que vous avez. La personne qui lit votre dossier, voilà, la dame s'est fait menacer, c'est pas bien grave. La dame, elle a pris des coups... C'est chaque fois des choses qui sont isolées. C'est peut-être pas repris à chaque fois par la même personne. C'est pas retranscrit par la même personne. Et pour un tant soit peu, la personne qui prend votre déposition, se dit « Roh, cette fois-ci, c'est bon. » Ou quand vous avez un magistrat qui lit un rapport qui a été fait encore une fois « Il y a une connasse qui vient encore se plaindre.

INT : Vous avez ressenti ça ?

P04 : Ah oui. Sauf quand j'ai commencé à déposer plainte à [ville] et à [ville]. Là, j'ai vu qu'on me prenait au sérieux.

INT : Pouvez m'en dire un peu plus sur ces rencontres ?

P04 : En fait, on me prenait ma déposition et on me demandait de patienter parce qu'on allait contacter le magistrat. Ça déjà, c'était quelque chose exceptionnel. Mais il faut savoir qu'il y avait déjà une condamnation. La condamnation, en fait, était pour moi, mais quand il m'a quittée, il s'est mis avec quelqu'un d'autre qui l'a démontée aussi. Donc, cette personne-là, avait déposé plainte aussi. Donc on a joint nos dossiers. Mais elle a été moins prise en compte parce que le tribunal a pris en compte la longueur des faits pour moi.

INT : La temporalité.

P04 : La temporalité. Et quand j'ai déposé à [ville], ça a été très différent. Ça a été pris différemment. Là, il y a eu une prise de conscience parce que déjà, quand il voyait le pédigré, il ne comprenait pas que monsieur n'était pas déjà en train de purger sa peine.

INT : Et là, vous vous êtes sentie reconnue ?

P04 : Oui.

INT : Je voulais aussi explorer avec vous cette dimension de victime. Comment vous vous sentez vis-à-vis de ce statut ?

P04 : Je n'ai pas imaginé à un moment donné que j'avais le droit d'être dans la tranquillité. Et que quelqu'un de bienveillant était là pour veiller à ce que je sois dans une tranquillité. En fait, la seule chose que je retiens de tout ça, c'est que les seules personnes qui étaient censées me protéger ne l'ont pas fait.

INT : Vous avez ressenti de la déception ?

P04 : Oui. La déception et surtout un sentiment d'abandon total.

INT : Même votre entourage ?

P04 : L'entourage ne comprend pas trop ce qui se passe.

INT : D'accord.

P04 : L'entourage ne comprend pas trop ce qui se passe parce qu'il n'est pas là. Donc il y a juste un retour d'explication, mais vu qu'il n'y a pas de retour de la justice, ils se disent que ce n'est pas trop grave.

INT : Et à travers vos différentes rencontres, on ne vous pas fait ressentir « Oui je suis victime, je subis et j'aimerais bien être reconnue en tant que telle. » Et qu'on vous donne donc les informations auxquelles vous avez droit.

P04 : Je n'ai jamais eu ce sentiment.

INT : Jamais ? D'être reconnue ?

P04 : Non, jamais. Il y a un gros fossé. Alors, je suis convaincue qu'il faut faire la part des choses parce que vous avez des personnes peut-être qui sont en instance de divorce, qui portent plainte pour nuire à l'autre... Je suis convaincue qu'il y a un pourcentage de faits, de dépôts de plainte qu'il faut trier. Je suis convaincue de ça. Mais, moi, chaque fois que je déposais plainte ailleurs qu'à [ville], quand on lisait le pédigré, on se disait « Monsieur est encore dehors ? » Parce qu'il n'y avait pas que moi. Il n'y avait pas que des faits que moi j'avais dénoncés. Il y avait d'autres faits aussi.

INT : Qui devraient interpellés.

P04 : Voilà. Donc, je crois qu'au tribunal, ça a duré... 20 minutes.

INT : 20 minutes ? Et c'était quoi le verdict ?

P04 : Que monsieur a été condamné à 15 ans de prison ferme. Pas de mesures d'éloignement. Qu'il reconnaissait la lourdeur des conséquences pour moi. Et que j'avais droit à une indemnisation. Merci, au revoir. Monsieur n'était pas là.

INT : Et est-ce qu'il y a eu ce truc où vous avez pas l'impression d'être vue non pas comme un être humain, mais comme un dossier ?

P04 : Ah non, vous êtes un dossier. Vous êtes un dossier. Alors, ce qui m'a explosée de rire, c'est que quand il est rentré chez moi, *armé*... Le fait qu'il soit armé a disparu du rapport. Mais, c'est repris comme destruction de clôture. Donc, il est rentré par effraction. Ok. Mais rien que ça. Destruction de clôture. Alors, vous dites qu'on se fout de vous. On se fout de vous quoi. En fait... vous êtes un dossier. Il y en aura un avant vous, il y en aura après vous. Ces gens n'ont pas la dimension de ce que vous vivez. Des émotions. Des séquelles. Mais surtout aussi les dommages que ça comporte au niveau de l'environnement. J'ai une phrase dans le jugement comme quoi il a porté atteinte à la tranquillité des familles. Mais je ne savais pas que mes enfants pouvaient déposer aussi plainte et se porter partie civile.

INT : On ne vous a pas informé là-dessus ?

P04 : On ne m'a pas informé là-dessus.

INT : Et sur d'autres choses où vous avez senti que vous l'avez appris ?

P04 : J'ai des choses que j'ai appris moi-même. J'ai cherché moi-même. Pour être indemnisée, c'est moi qui ai cherché. C'est tout con mais... mais je ne savais pas. Je me dis mais il s'est suicidé, c'est bien joli, et moi là, en fait, je suis quoi ? Parce qu'on parle de victime mais moi je ne me considère pas comme une victime. Je me considère comme une survivante. À trois reprises, j'ai failli passer. Je sais qu'on m'a tirée dessus parce que je sortais de ma voiture, j'ai entendu un claquement, je me suis baissée et y avait un impact de balle dans le capot de ma voiture. Et quand je suis allée à la police... Un impact de balle, un trou dans le capot, on voit ce que c'est. Ils étaient à deux dessus. « Vous êtes sûr que c'est un impact de balle ? On ne va on va pas faire descendre un expert balistique. Puis vous avez rien, merci au revoir. » C'est juste mentionné comme quoi ça pourrait ressembler.

[silence]

INT : Et c'est aussi toujours très bref, ces rencontres avec les policiers ? Puisque vous dites « merci au revoir ».

P04 : Oui parce qu'en fait la policière, qui était mon agente de quartier, me dit waw, attend, je vais appeler mon collègue. Et le collègue.... Pas très convaincu.

INT : Avec tous ce que vous me dites, vous devez sûrement vous vous demander ce qu'il fallait de plus pour qu'on vous croit.

P04 : Du sang. Et un cercueil. Mais ça c'est de tout temps. Et je ne suis pas sûre que ça changera.

INT : Non ?

P04 : Non. Je crois que... j'ai une étoile, une constellation au-dessus de la tête. Et tant que vous avez de la chance, ça passe.

INT : Un peu comme si vous marchiez sur un fil ?

P04 : Vous êtes à la merci de quelqu'un qui est dément. Moi, je compare ça en fait de 2016 à 2022, j'ai été traqué comme un animal. Pendant une chasse.

INT : Donc oui, 6 ans.

P04 : 6 ans. Et ce n'est qu'en 2022, où là ça a pris une dimension différente. Parce qu'entre 2021 et 2020 il y a quand même des plaintes qui ont été déposées. Et c'est en 2022 où là j'ai une connaissance très lointaine qui m'appelle et qui me dit « Écoute, j'ai un souci [auteur] m'a contacté et il est déterminé à t'abattre. » Et je lui réponds « Oui mais qu'est-ce que tu veux que moi je fasse ? » Il me dit « Je t'envoie le message et va déposer plaintes. » Et c'est là où, à ce moment-là, que la magistrate a dit ok, on lance un mandat d'arrêt international. Parce qu'il n'avait plus de domicile. On ne savait pas où il était. Il y a eu deux tentatives d'arrestation par la France chez son frère qui n'ont donc pas abouti, et... J'ai un monsieur, un inspecteur ou un commissaire je ne sais pas, qui m'a sonnée, qui me dit « Écoutez Madame, il y a un mandat d'arrêt international. On sait que ça dégénère et on va faire tout pour interpellé monsieur. » Et je lui dis, « Si vous n'y arrivez pas et que lui arrive avant... Ça fait quand même 6 ans, je vous dis qu'il veut ma peau. »

INT : Oui, et pendant ces 6 ans, vous vous êtes confrontés au rythme de la procédure...

P04 : Entre 2016, la première plainte et le procès 2021, ben entre temps il a tout le loisir de s'introduire chez moi. Je crois que des comparutions immédiates dans ces cas-là devraient être faites. Je ne sais pas ce qu'il y a dans les cartons législatifs mais entre-temps, il ne faut pas oublier que ça laisse des dégâts. Toutes ces années de procédure ça...

INT : Ça un impact sur votre vie, votre quotidien.

P04 : J'ai tout perdu.

INT : Tout perdu ?

P04 : J'ai perdu ma maison, j'ai perdu ma vie professionnelle, j'ai perdu ma santé, j'ai perdu mes amis parce qu'ils me menaçaient moi mais ils me menaçaient mon entourage aussi. Vous vous êtes senties isolées. Oui, j'ai dû quitter mon quartier où je suis née, j'ai dû m'exiler ailleurs. L'impact n'était pas juste au niveau psychologique. Il y a le physique aussi, il y a le financier.

INT : Et là maintenant, ici en 2026, avec tout ce qui en est ressorti, est-ce qu'il y a il y a eu... je ne vais pas parler de reconstruction totale, mais quand même une évolution ?

P04 : Dans ma vie ?

INT : Oui, dans votre vie. Suite aux démarches, au procès ...

P04 : Après le suicide, je n'avais pas fini mon combat. Je n'avais pas fini mon combat parce qu'il me fallait une reconnaissance. Je n'ai pas eu de reconnaissance. En fait, la punition, elle n'a pas été donnée, elle n'a pas été respectée. La justice n'a pas fait son job, je suis désolée. Donc... il me fallait cette reconnaissance de l'État, qui l'a reconnu dans sa totalité. Qui a reconnu que oui, ça a été long. Qui a repris 11 ans de période infractionnelle. Ça s'est terminé en juin 2025.

[silence]

P04 : Et après... il y a un vide. Il y a un vide parce qu'il faut tout reconstruire. Physiquement, mais aussi dans ma vie sociale. Il y a des dégâts, qui sont irréversibles. Parce que le nombre d'attaques, de traumatismes qu'il a laissés derrière...

INT : Ça doit être dur, oui. Même pour se projeter dans le futur.

P04 : C'est juste pas possible parce qu'il n'y a rien qui est fait. J'en parlais avec [intervenante ASJ]. Quelqu'un qui fait de la prison, il y a des choses qui sont mises en place pour réinsérer ces personnes. Pour les ramener vers un accompagnement. Nous, il y a pas. Ici, je suis entourée de psychologues, de mon psychiatre... mais un accompagnement pour reprendre une vie normale, il y a pas moi. Moi la foule, c'est impossible. Je peux pas. Si je dois aller sur un marché, c'est impossible, sauf si je suis ailleurs que dans mon environnement. Parce que je suis tout le temps en alerte.

INT : Vous avez le sentiment d'être traqué ?

P04 : Voilà. Le cerveau est resté en mode alerte. Il y a des choses qui sont parfaites pour les victimes, et pour les personnes qui ont subi des dommages. Qui ont été reconnus. Mais vous devez vous justifier constamment pour des erreurs que la justice a commises. Parce qu'en 2011, il aurait été radié de son domicile. Il aurait une mesure d'éloignement. En 2011. Il n'y aurait pas eu tout ce qui s'est passé ça aurait été.

INT : Oui.

P04 : En 2016, il aurait été arrêté. Interpellé, comparution immédiate, ce que t'as fait, tu ne peux pas. Tu te tapes 6 mois de prison, tu comprendras que tu ne peux pas. Ou assignation à résidence, que sais-je.

INT : Oui, quelque chose de dissuasif.

P04 : De dissuasif. Non, il n'y a rien. À la deuxième agression non plus, à la troisième agression non plus. Et à toutes celles qui ont suivies, non plus.

INT : Jusqu'à ce que le pire arrive.

[silence]

INT : J'aimerais bien qu'on revienne sur la reconstruction. Là maintenant, ça peut être envisager ? Ou difficilement ? Vous avez parlé de vide...

P04 : Non. Non parce qu'à un moment donné... C'est comme quand vous avez un accident. Vous avez le contre coup en fait. Et quand vous vous êtes battu autant d'années pour survivre, il y a un contre coup. Et aujourd'hui, j'ai l'impression que tout mon corps explose, et chaque jour est un jour de trop. Parce que c'est difficile.

INT : Vous avez l'impression que vous avancez avec un poids derrière vous.

P04 : C'est... c'est une épée de Damoclès. Moi je suis en invalidité, et comme rien n'est prévu par l'État pour me réinsérer, me revalider dans un milieu safe... je n'ai pas d'option. Je dois justifier que je suis pas capable de retravailler à temps plein, parce que travailler dans un milieu d'hommes, ça va être compliqué. Travailler dans un milieu qui grouille de monde, ça va être compliqué. Et que, en fait, tout ça devrait être fait progressivement, mais on ne me donne pas l'opportunité. La mutuelle ne me donne pas l'opportunité de le faire. C'est soit je reprends le travail, soit je suis malade. Le gars qui sort de prison, lui on le prend par la main. On lui dit viens, je vais te montrer par où tu dois aller.

INT : Et vous, vous avez l'impression qu'on vous lâche, dans un sens ? Qu'il n'y a pas eu d'accompagnement, à part ici.

P04 : [intervenante ASJ]. Sinon il y a pas. Il y a pas. On ne va pas m'autoriser à recommencer à travailler 2h ou faire du bénévolat 2h par semaine pour voir si je suis capable de tenir dans la société. Parce qu'il faut savoir que pendant cette période d'agression, il y a des périodes où je suis restée enfermée chez moi en 2021-2022. Volets fermés pendant des semaines. Je ne sortais plus. J'avais pas le bouton, moi, vous savez maintenant on vous donne un bouton d'alerte.

INT : Oui, sur votre téléphone.

P04 : Jamais.

INT : Ça aussi, on ne vous en a pas parlé non plus ?

P04 : Je ne savais même pas que ça existait. Je fais peut-être partie d'un temps où les choses étaient peut-être différentes. J'espère qu'aujourd'hui ça a progressé.

INT : Oui.

P04 : Maintenant vous ne pouvez pas demander à quelqu'un qui n'a pas vécu une situation de mise en danger, de femme violentée, de prendre la juste mesure de la situation. Vous ne pouvez pas. Il n'y a que quelqu'un qui a vécu qui sait voir dans les yeux de la personne en face qu'elle est vraiment en danger. Et je crois que vous faites parties des personnes, comme moi, on a peut-être quelque chose à apporter dans ce processus.

INT : Oui. Votre ressenti, la perception que vous avez eue... C'est important pour nous d'écouter et de prendre en compte. C'est tellement complexe.

P04 : Je vais prendre un simple exemple. En Espagne, ce n'est pas la même chose, mais les victimes d'attentats ont vécu un traumatisme. En réparation, l'État les prend à charge pour les réinsérer dans leur administration. Petit à petit.

INT : Et c'est ça ici que vous déplorez.

P04 : Il y a pas. Mais je parle pour les personnes qui ont été reconnues. Reconnues de traumatisme lourd avérés. Il y a rien il y a pas d'aide, il y a rien qui est mis en place.

INT : Une fois que c'est clôturé, vous êtes laissée...

P04 : « Débrouille-toi. »

INT : Oui. Et vous n'avez aucune ressources, pour vous reconstruire ?

P04 : Si. Mais je les trouve par moi-même. Mais vous êtes tellement fatiguée du combat que vous venez de mener que c'est compliqué. Il faudrait créer un couloir, mais encore, et je le redis, il y a à boire et à manger. Et dans ce couloir, il y a il y a une sensibilité que certaines personnes n'auront jamais, à savoir qui doit rentrer dans ce couloir-là. Il est là le souci. Et il faut pouvoir amener ces personnes vers une reprise de confiance en elles, et une reprise de confiance aussi vis-à-vis de l'agente masculine qui les ont agressées. Mais ça... il y a pas.

INT : Même pour reprendre le contrôle sur votre vie, c'est donc compliqué ?

P4 : Un tant soit peu vous n'avez pas de famille. Un tant soit peu vous n'êtes pas dans un état... Il faut savoir aussi qu'il y a des statuts. Je ne veux pas parler de classes sociales, mais qui sont plus susceptibles de vivre de la violence conjugale

INT : Plus vulnérables.

P04 : Plus vulnérables. Moi j'étais directrice commerciale, donc je faisais partie d'une classe sociale où quelque part, j'avais de l'éducation. J'avais aussi une connaissance et j'avais aussi ce moteur de me battre. Une dame qui est chez elle, qui vit au crochet de son mari, qui n'a pas de boulot, qui est là avec ses 4 gosses... Qu'est-ce que vous voulez que cette pauvre femme aie comme levier pour pouvoir partir ? Elle n'en a pas. Elle n'en a pas.

INT : Et même, c'est déjà très dur de prendre la décision de porter plainte. Aller voir quelqu'un, essayer de sortir de là...

P04 : Mais vous ne pouvez pas porter plainte quand déjà vous êtes à la charge de quelqu'un.

INT : Ça fait peur.

P04 : Ça fait peur, parce que derrière, s'il n'y a rien qui est pris en charge, vous avez déposé plainte... c'est la foudre qui tombe.

INT : C'est ça.

P04 : Donc les procédures qui sont en place aujourd'hui pour que les femmes puissent être mises directement à l'écart des hommes qui les violentes, elles n'existent pas. Elles n'existent pas. t encore une fois. il y a cette balance de savoir doser. C'est la première fois, c'est pas la première fois, le contexte il est comment. Et... c'est compliqué.

INT : Oui c'est très complexe. Et au milieu de tout ça il y a vous, en tant que personne.

P04 : En tant qu'humain. Qui souffre. Et qui parfois... En fait, je me suis dit deux choses. Il y a des moments où je me suis dit, j'ai pas la solution. J'ai pas de solution pour sortir de ça, si ce n'est qu'un jour de me mettre par la fenêtre. Ou alors de le dézinguer. Parce que vous en arrivez à ça.

INT : Ça cogite dans votre tête.

P04 : Vous vous demandez toujours « C'est quand la prochaine fois ? » Est-ce que je serais prête, est ce que j'aurais ce qu'il faut pour me défendre. Je me suis réveillée un jour avec un tournevis sur la carotide. Vous êtes à la merci d'un homme qui est drogué, qui a bu et qui est imprévisible. Vous savez jamais à quel moment ça va arriver. Et je veux y revenir, parce que ça, c'est important : dépendamment du statut de la femme, elle est soit sous emprise totale et aucun levier, et là c'est dramatique.

INT : Il y a aussi cette dépendance envers l'autre. La personne peut ne pas s'en rendre compte tout de suite.

P04 : C'est l'histoire de la grenouille. Quand vous la mettez dans l'eau froide, elle ne réagit pas. Et plus vous chauffez, plus elle réagit pas.

INT : On devient tolérant.

P04 : C'est ça. Quand vous êtes dedans, vous ne comprenez pas toujours ce qui se passe. Mais... c'est crescendo. Et à un moment donné, vous doutez également de ce que vous vivez. Vous doutez que vous êtes peut être responsable aussi.

INT : Oui. On parle souvent de contrôle coercitif. C'est insidieux, en fait. Ça s'installe insidieusement puis on se demande « Mais pourquoi je n'ai pas réagi plus tôt ? ». Vous ne le voyez pas.

P04 : Non. Ce sont des petites vagues, en fait. Au départ ce sont des petites agressions des petites vagues, et puis au fur et à mesure, vous en avez une qui vous met à terre et vous ne vous relevez pas. C'est insidieux, c'est venimeux. Et puis généralement dans la violence, c'est des pic. Vous avez la période lune de miel. Et puis ça repart. Je dis toujours : l'histoire, elle est tout le temps la même.

INT : Oui, et même de l'extérieur...

P04 : De l'extérieur, voir les signaux, c'est compliqué quand vous l'avez pas vécu, mais quand vous avez une série de faits qui sont rassemblés sur une longueur... vous savez pertinemment que ça va déboucher sur un drame. Vous savez, on parle toujours de féminicide, et moi ce mot me rend dingue.

INT : Ah oui ?

P04 : Oui parce qu'un féminicide, c'est la joggeuse qui vient se faire abattre dans un parc. Mais nous, les femmes qui décèdent sous les coups de leur mari, on appelle ça un luxoricide.

INT : Je n'ai jamais entendu ce mot.

P04 : Jamais ? Notez-le. Parce que ça existait des temps des grecs et des romains. Ce sont les hommes qui tuent parce qu'ils ne supportent pas de voir leur femme, la mère de leurs enfants, partir. Quitter. C'est un luxoricide. Ce n'est pas un féminicide. On a généralisé le féminicide. Mais ça n'a rien à voir, ce sont deux choses différentes.

INT : Il y a d'autres motivations ?

P04 : Vous imaginez que c'est la personne que vous avez aimée, à qui vous avez donné des enfants, qui vous empêche de récupérer votre liberté. C'est deux choses différentes. C'est pas du tout la même chose. On tape tout dans le mot féminicide, mais ça n'a rien à voir. Je deviens dingue quand j'entends ça.

INT : Et est-ce que... On arrive ici tout doucement vers la fin de l'entretien. C'était vraiment riche en tout cas. Votre témoignage m'aide beaucoup. Vous avez beaucoup parlé de cet accompagnement qui manque chez les personnes victimes de violence conjugale. Est-ce qu'il y a autre chose qui aurait été important pour vous mais qui manquait ?

P04 : Ce qui manque réellement, ce sont des personnes, quand vous allez déposer plainte, qui sont formées à la prise de plainte d'une femme qui est victime de violence. Former, veut dire avoir le discernement de pouvoir voir la situation, si on est dans quelque chose de légitime ou quelque chose qui va tomber sur quelque chose de grave, ou sur quelqu'un qui est comme je vous l'ai dit, là juste parce qu'il faut déposer une plainte et nuire à la personne. C'est ça

qu'il faut. Et la base, c'est le dépôt de plainte. C'est la prise en charge de la dame qui vient et qui a pris déjà toutes ses forces pour déposer plainte.

INT : Oui, il faudrait donc plus de formation du côté des policiers.

P04 : Et éviter les préjugés, tout ça.

INT : Oui. Je vous avoue que je ne suis pas plus informée par rapport à ça, mais bien que ça évolue, il peut encore y avoir des manquements.

P04 : Peut-être qu'un jour, j'aurais la force d'ouvrir la porte à des personnes qui ont besoin d'infos, là où il y a le problème. De pouvoir être la source qui peut aider à avancer. Si un jour je peux aider à ça, je pense que j'aurais trouvé un sens à ce qui m'est arrivé. Et peut-être éviter ça à d'autres personnes.

INT : Je vois. Et là maintenant avec tout ce que vous avez traversé autour de votre parcours institutionnel, que retiriez-vous ?

P04 : Le seul et unique mot que j'ai, c'est abandon. Voilà. Un abandon, tout simplement. Et la commission d'aide aux victimes l'a reconnue. Je suis une des rares, sur 20 ans de carrière de l'assistance juridique, je suis la seule de sa carrière qui a été indemnisée en totalité pour violences conjugales. Elle n'a jamais vu. Donc c'est qu'il y a eu des manquements.

INT : Oui, oui.

P04 : Il y a eu des trous. On m'a donnée une somme d'argent qui pourrait me permettre de me reconstruire, mais à côté de ça, il n'y a rien. Donc il faut trouver quelque chose, et je crois que c'est justement la nouvelle génération qui va pouvoir permettre de prendre ces choses-là en charge.

INT : Des prises de conscience.

P04 : Des prises de conscience. Il y en a déjà eu, mais des prises de conscience de *réhabiliter* aussi les survivantes. On n'en meurt pas toutes, mais les dégâts sont pareils.

INT : On peut ne pas mourir physiquement, mais dans sa tête on peut s'éteindre.

P04 : Ah oui. Donc il y a ce schéma-là à prendre en compte. L'après. Et encore une fois, je le redis, pour les personnes qui ont été reconnues.

INT : Je vois.

P04 : Vous voyez ? Il y a des hommes violents qui resteront violents toute leur vie, et puis il y a le dérapage dans une crise familiale, et là on n'est pas sur le même... mais vous avez des typologies aussi, et ce qu'il faudrait peut-être faire, et ça c'est important, c'est quand il y a un début de violence conjugale, c'est une analyse psychologique et psychiatrique de la personne qui a frappé.

INT : Oui. Il existe des services auteurs, mais oui, peut-être réagir plus tôt.

P04 : Voir la potentialité du risque de récidive, aussi. Il est là le problème. Enfin voilà, je sais pas si j'ai pu répondre à certaines de vos questions...

INT : Si, franchement merci.

Retranscription P05

INT : Parfait. Pour que je comprenne un peu le contexte dans lequel s'inscrit votre parcours, pourriez-vous me raconter ce qui vous est arrivé ?

P05 : Oui, je vais essayer...

INT : En quelques mots, pas besoin d'entrer dans les détails trop difficiles.

P05 : C'est une histoire de harcèlement avec un pervers narcissique. Sociopathe. Donc en gros, il est venu en sauveur, un confident,. Au départ un ami.

INT : Pour que je puisse me situer, c'était il y a combien de temps ?

P05 : En fait, je l'ai connu il y a plus de deux ans.

INT : D'accord.

P05 : Je suis sortie quatre, cinq jours avec lui, mais je lui avais confié que j'avais encore des sentiments pour le père de mes enfants et qu'il se pourrait que je me remette avec le père des enfants. Lui m'avait dit, ce n'est pas grave, je vais faire tout ce que je peux pour que tu tombes amoureuse de moi. Sauf que je me suis rendue compte que je ne tombais pas amoureuse. Pourtant, il avait tout ce qu'il fallait. Et en effet, je me suis remise avec le père des enfants. Je lui avais dit, écoute, voilà ce que je pensais est arrivé. Alors, il m'avait déjà envoyé quelques messages désagréables à ce moment-là, en me disant que ça n'irait jamais, que c'était perdu d'avance. Alors, il m'avait envoyé des messages sur mes pages professionnelles et tout. Donc je l'ai bloquée.

INT : Vous ne vivez pas sous le même toit ?

P05 : Avec lui ? Non, non, non. Je suis sortie quatre, cinq jours avec lui.

INT : Ah oui, vous me l'avez dit. Donc vraiment très court.

P05 : Voilà. Il n'a plus eu de mes nouvelles. Moi, je me suis remise avec le père de mes enfants. Ça a duré pratiquement deux ans. Et cet été — comment, je n'en sais rien — il a réussi à me contacter sur Messenger. J'ai réussi à trouver que parfois, au bout d'un temps, les contacts sont débloqués, je ne sais pas comment, et bon, il est venu prendre de mes nouvelles. Très gentiment. C'était un moment où c'était délicat dans mon couple. Donc, je me suis confiée et... il a su ce qu'il fallait faire pour me sauver, entre guillemets. Donc, il m'avait posé cette question « Qu'est-ce qui te retient, pourquoi est-ce que tu ne le quittes pas ? » Je lui ai dit que ce n'est pas une décision facile. On s'était déjà séparés une fois, puis on s'était remis ensemble. Je lui ai dit, ce n'est pas une décision facile, puis je ne sais pas où j'irais. Et lui, comme par hasard, il avait un appartement à me proposer. C'est quelqu'un de très aisé, il a beaucoup de bâtiments à lui sur la commune de [ville]. Il m'a dit « Écoute, si tu veux, quand tu rentres de vacances, viens le voir. Et tu verras. Moi, je veux bien te le garder. » Donc, j'en avais parlé à mes enfants, parce que mes enfants savaient que ça n'allait pas dans le couple.

D'ailleurs, ils me poussaient, ils me disaient « Maman, vous n'êtes plus heureux, ça ne sert à rien. » Donc, on rentre de vacances, j'ai été voir cet appartement qui était quand même bien. Pas très grand, mais tout nouveau, bien équipé... et voilà. Je ne sortais pas avec lui, hein. Il m'a vraiment mis la pression en me disant, si tu ne te décides pas, moi, je dois le louer. Alors, je lui avais dit, écoute, je dois quand même prendre le temps de discuter avec le père des enfants. Oui, mais non, ça ne sert à rien que tu discutes. Si tu discutes, il va essayer de te retenir et tu n'arriveras jamais à le quitter. Et alors, il me disait tout ce que je devais faire. Et moi, comme j'étais à ce moment-là un peu perdue et que je ne savais pas comment faire les choses, ben je l'ai écouté. Et donc, j'ai pris un maximum de choses pendant que le père des enfants était au travail, que j'ai apporté à l'appartement. Et puis, quand il est rentré, je lui ai dit, voilà, écoute, ça ne va plus du tout, je m'en vais. Il était en colère, évidemment. Et donc, suite à ça, il m'avait dit « Ben voilà, tu sais, il faut quand même que je te le dise : j'ai encore des sentiments pour toi. » Je lui avais pourtant dit que je viens de quitter le père de mes enfants. Je lui avais dit « Tu ne m'es pas insensible, mais moi, j'ai besoin de temps. » Alors, évidemment, il a fait tout ce qu'il fallait. Attentionné, il m'a apportée plein de choses que j'avais besoin. Mais je ne lui demandais rien, c'est lui qui venait à chaque fois apporter tout un tas de truc.

INT : Pour que vous soyez reconnaissante.

P05 : Voilà, exactement. Et alors, 15 jours, 3 semaines après, j'ai accepté de sortir avec lui au restaurant. Vous savez, je voulais qu'on s'occupe de moi, il était là, attentionné, prévenant... le prince charmant. Et je suis tombée dans ses bras. De là, c'était vraiment les cadeaux, l'attention exagérée... Mais très vite, j'ai senti qu'il prenait trop de place dans ma vie. Sous prétexte que c'était son appartement, il venait tout le temps. Il avait les clés, il venait quand je n'étais pas là. Il venait pendant que ma fille dormait. Il venait installer plein de trucs que je ne savais même pas ce que c'était. De la technologie, avec des applications qu'il mettait dans mon téléphone. Il avait pris, sans que je ne le sache, mon abonnement sur son abonnement professionnel, en me faisant croire que c'était pour que je paye moins cher par mois. Il m'a fait changer mes assurances. Au départ, il voulait que je les mette chez son courtier. Heureusement que je ne l'ai pas écouté. Donc c'était à [ville], c'était très loin de chez moi. Je ne voyais plus beaucoup mes amis, je ne voyais plus beaucoup ma maman. Il me disait « Mais de toute façon, tu n'as pas besoin d'eux. Regarde comment on est bien. »

INT : Comme s'il construisait une cage autour de vous.

P05 : Voilà. Il avait des cadeaux pour mes enfants. Il avait eu une discussion avec mon fils qui voulait un ordinateur. Je lui avais dit, écoute, je n'ai vraiment pas les moyens pour le moment, tu es un peu jeune, etc. Et il était là. Un jour, je reviens de la maison, il y avait un ordinateur. Voilà, ce genre de choses.

INT : D'accord.

P05 : Par contre, assez vite, ses idéaux me bloquaient. Il disait que Trump allait sauver le monde. Il m'obligeait à regarder des documentaires sur Trump. Il me disait, tu vas comprendre, et tout ça. Moi, ça me choquait quand même très fort. Il disait que si la société allait si mal, c'était à cause des femmes au pouvoir. Et il avait vraiment de la rage quand il parlait des femmes.

INT : Des propos misogynes donc.

P05 : Et raciste. Moi, c'est tout le contraire de moi. Je suis très empathique, ouverte à tout. J'ai une jeune fille qui est aussi très ouverte, qui a des amis homosexuels, etc. Et moi, voilà, j'aime tout le monde. Et lui il était frustré avec ça. En rage.

INT : C'est au fur et à mesure que vous découvrez cette facette.

P05 : Je me disais, mon Dieu, ça ne me va pas du tout avec mes idéaux à moi. Puis il disait qu'il était un messenger de Dieu, des choses comme ça. Très vite, il a pris le contrôle sur mon alimentation. Il me faisait des speechs sur la nutrition, l'énergie. Il disait que je mangeais mal, et que c'est à cause de ça que j'étais fatiguée. Qu'il fallait que je retrouve de la motivation. « Fais-moi confiance. » Donc il me faisait boire des potions, des pilules... Et moi, même si je sentais que des choses n'allaient pas, je n'arrivais pas à lui dire non. Parce que chaque fois que je lui disais, non, je n'ai pas trop envie, il savait très bien comment faire pour me faire ce qu'il voulait, en fait. Et j'ai commencé à maigrir très fort. Je perdais même mes cheveux. Je disais, écoute, je n'ai pas l'impression que ça me donnait tellement d'énergie que ça. Au contraire, je me sens plus faible. Je maigris. Il ne voulait plus du tout que je mange de sucre. Il m'obligeait à manger des œufs tous les matins. Enfin, voilà. Et je veux dire, on parle de red flag. Moi, à ce moment-là, je n'en avais pas tellement conscience. Mais je me suis rendue compte que j'avais mis tout ça dans des cases en me disant mais c'est toi qui prends tout ça un peu trop à cœur.

INT : Oui, minimiser ce qui vous arrivait.

P05 : Voilà. Et alors il a commencé à me faire des provocations. D'abord, petite, par exemple il caressait mon chat d'une certaine manière et je savais que mon chat n'aime pas. Je lui disais, s'il te plaît, ne fais pas ça avec mon chat. Et il le faisait encore plus en me regardant.

INT : Ah oui.

P05 : Par exemple, il y a une petite tasse que ma fille m'a rapportée de vacances. Je n'aime pas trop qu'on boive dedans, c'est un souvenir, et lui prenait tout le temps cette tasse-là. Voilà, des petites choses, des exemples. Et alors, comme je m'énervais, il me disait « Mais arrête de t'énervier. Tu as vu, comme tu prends la mouche, tu t'énerves trop. Ce n'est pas normal. Je pense que tu devrais peut-être aller voir quelqu'un. » Puis, chaque fois que je le voyais, il me faisait un truc super désagréable, et comme je lui faisais part du fait que ça ne n'allait pas, c'était encore plus la déclaration. Et donc à chaque fois je lui disais non. Et puis il pleurait, très facilement. Quelqu'un qui pleure comme ça, sur commande... Donc, pour moi, j'avais quand même eu... En fait, j'avais eu une amie qui avait été victime d'un manipulateur. Donc, il y avait quand même des choses, par moments, où ça me perturbait quand même. Mais... il y a eu un moment où je me suis sentie, et ça, j'arrive à le dire seulement maintenant, comme si j'étais enfermée dans mon corps.

INT : D'accord.

P05 : J'avais conscience de tout un tas de choses, mais j'avais peur de lui, de ses réactions. Je voyais que son fils était terrorisé par son père, par exemple. Il disait tout le temps, je t'aime, mon fils, et tout ça, mais dès que son fils faisait un truc qu'il ne fallait pas, il faisait [geste], et je voyais son fils qui était comme ça. Voilà. Et il voulait absolument que je traîne le père de mes enfants en justice pour avoir de l'argent. Moi, j'ai une très, très bonne entente avec le père de mes enfants. On ne s'est pas disputés, il n'y a pas eu des gros clashes. Donc, je lui ai dit, écoute, je n'ai pas de raisons de faire ça. Je sais que si j'ai besoin de quelque chose, je discute avec lui et on s'arrange. Il voulait absolument que j'aille chez l'avocat. L'avocat qui est son voisin et ami. Donc, il y a la maman et les deux fils. Je ne pouvais pas lui dire non, en fait. Il m'obligeait à faire des choses.

INT : Oui, la pression était vraiment forte.

P05 : Voilà. Moi, j'avais dit, écoute, je veux bien aller chez l'avocate, mais pour avoir des informations, au cas où ça tournerait mal. On ne sait jamais. J'avais été, et j'ai tout de suite bien vu comment elle lui parlait. « Est-ce qu'elle est gentille avec toi ? » Je me dis, un avocat, il ne doit pas parler comme ça. Donc je n'étais pas très à l'aise. Et j'explique à la dame que je viens pour prendre des infos, qu'il n'est pas question d'ouvrir un dossier, d'entamer des démarches ni quoi que ce soit. Voilà. Et alors, lui, il insistait beaucoup. Et bon, finalement, l'entretien se termine. Et elle me recontacte, je pense, deux jours après. Parce qu'elle voulait que je lui envoie un mail disant que je renonce à avoir un avocat pro déo et que je lui laisse le dossier. Et je me dis à moi-même, mais quel dossier ? Je n'ai rien demandé. Donc je lui dis, écoutez, comme je l'avais prévu, j'ai eu une discussion avec le père des enfants, il y aura besoin de ne rien faire. Et elle ne me répond pas. Et ce jour-là, lui, je vois qu'il m'envoie plein de messages. J'étais occupée avec une amie, donc, je me dis que je regarderai après. Et puis, quand mon amie s'en va, je lis quelques messages. C'était très agressif, il ne m'avait jamais parlé comme ça. Il me disait, tu te fous de ma gueule, et tout ça. Je lui dis, écoute, je vais te sonner. Et ma fille était là. Je lui dis d'enregistrer, car j'ai la sensation qu'il y a quelque chose qui va mal aller. Donc ma fille a mis le haut-parleur, et je l'appelle. Et j'entends tout de suite dans le ton de sa voix qu'il n'est pas du tout comme d'habitude. L'avocate lui avait envoyé un SMS, en disant, ton amie a décidé d'arrêter et tout. Alors que je n'avais rien à commencer. Et lui, il était en rage. Il était vraiment en rage, il a commencé à me parler très mal, de façon agressive, en disant qu'il avait compris mon petit jeu, que de toute façon, sous mes airs douces, j'étais manipulatrice. Et il criait très fort au téléphone. Il disait « Tu m'enregistres ? » Il parlait très fort. Donc, quand j'ai dû couper court, je lui dis « Écoute, tu dépasses les limites, tu me parles mal, moi je préfère que ça s'arrête là. » Et ma fille m'a dit « Maman, il ne faut pas que tu restes avec lui, ce n'est pas normal. » Voilà. Et alors, j'ai eu un tilt. Je me suis souvenue qu'un jour, quand j'étais chez lui, je regardais mon Facebook, et sa fille à lui était à côté de moi. Elle me dit « Oh tiens, tu connais cette fille-là ? » Je dis « Oui, oui, j'ai fait mes études avec elle. » Et elle me dit « Ah, c'est une amie de ma mère. » Donc, lui, il était séparé, il a deux enfants. Et lui, il expliquait partout que la mère des enfants était une folle, psychopathe, et que ses enfants avaient fugué de chez elle, et que lui, il les avait, entre guillemets, sauvés.

INT : Il a vraiment le syndrome du sauveur.

P05 : Voilà. Et il expliquait ça partout, et ça me faisait quand même tiquer. Je me dis, je vais envoyer un message à mon amie pour avoir les coordonnées de la personne.

INT : D'accord.

P05 : Et mon amie me dit « Attends, ne me dis pas que tu sors avec son ex-mari ? » Je dis, si. Elle dit « Il faut que tu t'en fouilles. Tout de suite. C'est le plus grand fou de [ville]. » Je me dis, oh là là, mais ça ne faisait même pas deux mois que j'avais emménagé dans l'appartement, j'avais encore des cartons... Et je me suis dit, qu'est-ce que je vais faire ? Je ne pouvais pas lui dire, parce que je me dis, si je lui dis, il va rentrer dans une colère...

INT : Imprévisible ?

P05 : Voilà. Parce qu'il venait tous les jours chez moi, il s'imposait, il voulait dormir chez moi tout le temps. Et moi, j'ai joué sur le fait qu'il était un peu malade ce jour-là. Je lui ai dit, écoute, comme tu n'es pas bien, ce serait bien que tu te reposes un peu chez toi. Et donc, j'ai dit à mes enfants ce qui s'était passé. Et le petit, il n'était pas étonné parce qu'il m'a dit — évidemment après — qu'il avait déjà été très désagréable avec lui, sévère et tout ça. Quand il jouait au billard, par exemple, il se moquait de lui parce qu'il disait qu'il ne jouait pas bien et il le parlait mal et tout ça. Mais le petit n'osait pas me le dire parce que il croyait que j'étais bien avec lui.

INT : Oui, il ne voulait pas faire de peine.

P05 : Donc moi, je me suis arrangée pour que mes enfants aillent chez des amis. J'ai pris quelques affaires et j'ai été chez ma maman. Elle a bien vu que j'étais dans un état... donc je lui ai expliqué en gros. Il faut savoir aussi que moi, j'étais tombée en panne avec ma voiture, et il m'a prêtée une voiture à lui. Maintenant, j'ai appris par après qu'il avait mis une localisation sur sa voiture, et il faisait exprès pour que je roule avec sa voiture et que...

INT : Il savait vous suivre.

P05 : Voilà.

INT : Et est-ce que même sur le téléphone, vous pensez qu'il n'y avait pas...

P05 : Je n'ai pas de preuve. Maintenant, la police m'a dit que toutes les applications qu'il a mis... En fait, il y avait même des applications fantôme. D'écoute. Et si ça se trouve, il avait installé dans l'appartement peut-être même des caméras ou des choses comme ça. Et donc je vais chez ma maman et puis il a commencé à m'envoyer plein de messages. Je lui avais dit, écoute, j'ai besoin de réfléchir un peu à ta façon de m'avoir parlé et tout ça. Je voudrais un peu rester dans ma bulle quelques jours, respecte-le s'il te plaît. Évidemment, il ne voulait pas. Donc il m'envoyait plein de messages. Comme je ne répondais pas, il en a envoyé à ma maman, à mes enfants. Et à un moment donné, ma mère lui dit « Écoute, moi, je ne sais pas ce qui se passe entre vous. Je n'ai pas vu [nom]. Et il dit « Vous mentez, je sais qu'elle est là. Je vous vois. » Alors il expliquait ce qu'il y avait même à la télé. « Elle a deux minutes pour me téléphoner. Sinon, sa vie, c'est fini pour elle. »

INT : À votre maman ?

P05 : Oui, il a dit ça à ma mère. Donc je l'ai appelée. Je lui ai dit « Écoute, si tu n'arrêtes pas, j'appelle la police. » Et là, il a raccroché. Moi, je suis allée voir au balcon. Il m'avait pris la voiture. Donc je suis restée chez ma maman. Il avait tout mon matériel de travail dans la voiture. Et donc, je ne savais pas quoi faire. J'ai appelé la police. C'était un dimanche soir. La police m'a dit « Écoutez, on prend en note de votre alerte. Mais on ne sait pas faire de plainte comme ça. Il faut venir au commissariat. Demain, c'est fermé. » Enfin, je me disais, purée quoi. Imaginons qu'il m'arrive quelque chose entre temps... enfin voilà, j'essaye d'aller plus vite mais comme ça, vous avez le contexte.

INT : Oui.

P05 : Alors de là, message sur Messenger, WhatsApp, téléphone, sur mes deux pages professionnelles, sur mon TikTok, à ma mère, au père de mes enfants, à mes enfants. Des messages, des messages, des messages, et des textes, des bazars... Donc moi finalement, je suis allée à la police. Je leur ai montré une partie. Alors, par chance, je suis tombée sur une policière qui le connaissait. Qui était sortie avec. Alors, elle dit, moi, il ne m'a pas harcelée parce que je suis flic. Mais je vois très bien le personnage. Bon, j'ai eu la chance.

INT : Qu'entendez-vous exactement par « chance » ?

P05 : C'est toujours des histoires délicates. C'est toujours le vrai pour le faux. Voilà, ce n'est pas encore des choses bien reconnues.

INT : Vous avez eu cette sensation...

P05 : Et elle, elle a vraiment été un bon moteur. Elle m'avait donnée son adresse mail privée. Elle me dit « Vous m'envoyez tout, même si pour vous ça n'a pas l'air important. Vous m'envoyez des captures d'écran, tout. Il faut vraiment qu'on construise un dossier. Si vous avez des gens qui sont prêts à témoigner, essayez de rassembler. Et vous venez porter plainte à chaque chose. » Chaque fois qu'il y avait quelque chose, j'y allais. Entre temps, moi, j'ai dû me débrouiller pour trouver un autre endroit où habiter. Moi, je ne pouvais plus retourner là. J'avais très peur de tomber sur lui. Donc mes amies, la première fois, m'ont accompagnée. Et il est arrivé. Donc ils hurlaient en bas que je lui devais des explications et tout ça. À partir de ce moment-là, moi, je n'ai plus rien su faire. J'étais tétanisée. Donc c'est vraiment mes amies qui ont pris tout en main. Et le lendemain, elles sont allées vider tout, donc donner un coup de nettoyage et tout ça.

INT : Vous avez eu du soutien de ce côté-là ? Votre entourage était présent.

P05 : Oui. Et alors, quand il est venu, moi, j'ai appelé la police. Et la police m'a dit écoutez, c'est son bâtiment, donc, on ne peut pas le mettre dehors. On peut l'interdire de rentrer dans votre appartement, mais... il m'a attendue jusqu'à ce que je parte. J'ai dû me faire accompagner. Il me regardait avec un regard vraiment de... comme s'il allait me tuer. Donc finalement, on a vidé l'appartement. Le deuxième jour, trois dames qui habitaient dans la rue ont interpellé mes amies pour demander si j'allais bien. Parce qu'elles avaient vu que je n'étais pas là depuis longtemps, donc elles se sont dit qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Elles ont bien vu qu'on prenait tout de l'appartement. Et mes amies ont dit c'est un peu compliqué. Et elles ont dit « Vous savez, madame a eu raison de partir parce que monsieur, il fait ça avec

toutes les femmes. » Et elles ont même donné leur nom, au cas où on aurait besoin d'un témoignage. Et bon voilà, suite à ça, la police m'a dit maintenant, vous bloquez tout. Vous le bloquez de partout, et vous demandez à toutes les personnes autour de vous de faire pareil. Comme ça, ils ne savent plus vous contacter. Il faut vraiment tout couper pour qu'ils ne puissent plus du tout entrer en contact avec vous. Directement ou indirectement. Donc c'est ce qu'on a fait. Moi, j'ai acheté un nouveau téléphone. J'ai changé de numéro de téléphone. Et puis, bah, par chance encore une fois, j'ai trouvé un appartement assez rapidement. Donc j'ai été hyper discrète pour aller là-bas. J'ai dit mon adresse que vraiment aux amis très proches qui m'aidaient à emménager. Au père de mes enfants aussi. Et ma maman. Et pour déménager, je prenais des petits trucs à la fois, pour ne pas me faire remarquer d'arriver avec des gros bazars.

INT : Oui, ça valait mieux.

P05 : Et alors après, je vais dire une quinzaine de jours, je venais d'être engagée. Je cherchais du travail, je venais d'être engagée. Je devais aller faire mon premier week-end dans mon nouveau travail. Je descends pour aller prendre ma voiture et je le vois appuyer contre ma voiture. Il m'avait retrouvée.

INT : Par quel moyen ?

P05 : Moi, je pense qu'il m'a fait suivre depuis chez ma maman. Parce que je n'étais pas encore répertoriée dans la commune. Mon adresse n'était pas encore changée, rien du tout. Ça faisait à peine 15 jours que j'étais là. Donc... je lui ai dit de s'en aller. J'ai hurlé dessus. J'avais super peur, en fait. Et il voulait me donner quelque chose. Je lui ai dit, écoute, si tu ne t'en vas pas, ça va aller très mal. Bon, j'ai réussi à rentrer dans ma voiture. J'ai ouvert la fenêtre d'un cran et je lui dis écoute, si tu ne te bouges pas, je t'écrase. Et franchement, j'étais tellement en colère que je l'aurais fait. J'ai mis la voiture en marche. Finalement, il s'est bougé, mais il m'a suivie. Donc j'ai appelé la police. La police m'a dit, écoutez, allez à votre travail parce que c'était sur un grand parking. Il y a du monde, nous, on va essayer de l'interpeller. Donc j'ai dû donner le numéro de plaque et tout ça. Ils l'ont localisé. Ils m'ont dit, voilà, vous pouvez aller à votre travail, on l'a interpellé. Mais du coup, la police est venue au travail. Tout un bazar. Ils ne m'ont jamais rappelé. J'ai fait ma journée. Voilà. Évidemment, ce n'est pas génial. Donc là, c'était le samedi. La police m'a dit, ce soir, quand vous avez fini votre journée, vous vous faites raccompagner par le garde à votre voiture parce qu'il se peut que... Voilà, il s'est où vous êtes. Donc ce jour-là, je suis retournée à la police expliquer tout ça. Le policier me dit, écoutez, c'est quand même assez fou. Alors, il avait mis une enveloppe sur ma voiture, sur le parking. Moi, je ne l'ai pas ouverte.

INT : D'accord.

P05 : Je l'ai donnée à la police. Et en fait, c'était quatre pages. Un moment, il dit, je t'aime, tu es fantastique, puis après, il est très en colère. « Tu es une folle. » C'était tout le temps comme ça. Il y avait même des photos. Et le policier me dit, à l'heure actuelle, qu'est-ce que vous, dans l'idéal, vous aimeriez ? Je dis, déjà, qu'il ne puisse plus m'approcher. Au moins ça.

INT : Qu'il vous laisse tranquille.

P05 : Voilà. Je ne me fais pas d'illusion. Je sais que ce n'est pas évident, ils ne l'ont pas pris en flagrant délit en train de faire quelque chose. Ils m'avaient dit, vous savez, il faut qu'il y ait quand même beaucoup de plaintes et tout ça pour qu'on puisse intervenir.

INT : Ah oui ?

P05 : « Mais ne lâchez pas, s'il y a encore quelque chose, vous revenez. » Donc ça c'était le samedi. Le mardi, je donnais un petit cours de danse entre amis. Et ce mardi-là, on avait décidé de faire une demi-heure de plus parce que le mardi d'avant, j'avais été malade en s'était dit, on fera une demi-heure de plus pour me récupérer. Donc je suis rentrée plus tard que prévu. Et quand je suis arrivée dans ma rue, j'ai eu une drôle de sensation. Je ne sais pas. Je me suis garée. J'ai pris ma clé en main, mon téléphone, et quand je suis sortie de ma voiture, j'ai vu trois personnes. Il faisait noir, et ils venaient vers moi, avec un pas assez... Et ils criaient mon prénom. J'ai reconnu sa voix. J'ai couru. J'habite dans une ferme, un studio dans une ferme. J'ai couru. Ils se sont mis à courir après moi, mais je ne voyais pas qui était avec lui. Et comme c'était un grand porche de ferme en métal, je l'ai clappé très fort pour que ça fasse du bruit et j'ai crié au secours. Donc j'ai une voisine qui est sortie, ma fille qui est sortie. Heureusement qu'elle était là. Elle a directement fait le numéro de la police. Et lui, il a couru après moi dans la cour de la ferme. Et il a mis son pied sur l'escalier, comme pour monter, puis il a vu ma voisine qui disait « Allez-vous-en, laissez-la tranquille. » Et là, le spot s'est allumé. Ma fille a allumée et j'ai vu que c'était ses enfants qui étaient avec lui. Son gamin et sa fille. Et lui, il hurlait. Il avait toutes ses veines qui sortaient de sa tête. Il hurlait « J'ai tout fait pour toi, arrête tes conneries, tu dois des explications aux enfants. Aux enfants, moi je les ai vues peut-être... Je suis sortie deux mois avec lui.

INT : Oui, c'était très court.

P05 : Je les ai peut-être vus cinq, six fois ses enfants. On a compris après avec la police que lui, dans sa tête de malade, il était resté il y a deux ans. Donc il a fait une fixette sur moi, et il avait déjà prévu tout un tas de choses. Il savait très bien quand est-ce qu'il allait venir me recontacter, l'appartement. Il savait très bien tout ce qu'il allait faire. Dans sa tête, je suis la mère de ses enfants. Il écrivait dans les messages. « Nous avons vécu un amoureux pendant des années. » Après, il a fini par partir, car ma fille était au la téléphone avec la police. Quand j'ai vu que c'étaient les enfants, j'ai dit « Mais vous êtes fous d'être là avec votre père. » Sa fille a crié « C'est toi la folle ! » Je ne sais pas ce qu'il a raconté. Il les manipulait aussi, clairement. La police est venue prendre mon audition. Le lendemain, la police m'a téléphonée et m'a dit de venir au commissariat, on va vous équiper d'un dispositif de sécurité. Je me suis dit, quand même, là ça devient... Alors qu'on me disait deux jours avant qu'il fallait beaucoup de choses pour que...

INT : Ils ont sûrement réévaluer la gravité.

P05 : Oui, je ne sais pas. Donc le lendemain, je suis allée au commissariat. Ils m'ont fait remplir une demande pour avoir ce dispositif. Ils m'avaient dit « Écoutez, on ne sait pas si ce sera accepté. Ce n'est pas quelque chose qu'on donne facilement. On ne sait pas quand. Mais voilà, on va essayer. » J'ai fait ça, c'était le mercredi. Le jeudi, on m'a appelée pour me l'installer. Le

mari de mon amie, qui est policier, mais pas dans la même zone, m'a dit « Je ne veux pas te faire peur, mais quand on met ça à quelqu'un, c'est qu'on estime que la personne est dangereuse. Vraiment. » Donc... voilà. D'un côté, ça me rassurait d'avoir ce dispositif. Mais de l'autre côté, je me dis, il n'y a certainement pas que moi dans cette histoire. Et alors, dispositif, le jeudi. Le vendredi après-midi, je reçois un coup de téléphone pour me dire que Monsieur a été arrêté. Nous l'avons privé de liberté. Ah, d'accord. Alors qu'on m'avait dit que pour l'arrêter, il fallait le prendre en flagrant délit. Maintenant, qu'est-ce qu'il a fait, on ne me l'a pas dit.

INT : On ne vous l'a pas dit ?

P05 : Je ne peux pas le savoir. Ce qui le concerne, lui, directement, si ça ne m'a pas touchée moi à ce moment-là... On m'a dit que dans la loi, il ne peut pas me dire pourquoi on l'a arrêté, dans quelles conditions.

INT : Oui.

P05 : Ça, je ne pouvais pas le savoir. Donc ils l'ont arrêté, il a été trois ou quatre jours en cellule...

INT : Et comment vous vous êtes sentie ?

P05 : J'ai été soulagée. Maintenant, je me dis, ils l'ont arrêté, mais je ne me faisais pas d'illusion. Je savais bien qu'ils n'allaient pas le garder. Ils l'ont gardé trois ou quatre jours, je pense. Il a été auditionné par un magistrat. Ils ont fait tout un dossier. Après, ma référente au service d'aide aux victimes de [ville]...

INT : Vous étiez déjà en contact avec un service ?

P05 : Non, non, elle a sûrement été informée par le service d'aide aux victimes pour être au courant de l'histoire. Et là, elle m'a dit, « Monsieur a été entendu. Un dossier est en train de se créer. C'est parti au parquet. Il y a des restrictions strictes. Il ne peut plus vous approcher à moins d'un mètre, tournez autour de chez vous à moins d'un kilomètre, pendant environ trois mois. Le temps de l'enquête. » Je n'ai pas eu vraiment un grand suivi. Maintenant mes amis m'ont dit qu'elles ont été contactées pour aller témoigner. Je sais qu'il y a eu plusieurs. Ma maman, mes enfants, mon ex. Et ici j'ai reçu un mail, il y a maintenant à peu près trois semaines, pour me dire que les restrictions étaient terminées depuis le 5 mars. Pourquoi ? Je ne sais pas parce qu'on n'a pas encore passé le tribunal. Je vais recevoir une convocation pour une séance à huis clos au tribunal à laquelle moi, je ne suis pas obligée d'aller. Je peux être représentée par un avocat. Là maintenant, je suis dans l'attente.

INT : D'accord.

P05 : Suite à tout ça, je m'étais dit qu'il sait plus me téléphoner, qu'il sait plus rien à faire. J'ai eu un moment où je me suis dit ok c'est en cours, je vais pouvoir quand même un peu... Parce que ne sortais plus de chez moi, j'avais super peur. J'ai eu une dizaine de jours où je suis un peu ressortie promenée, faire un peu des choses, un peu soulagée. Et puis, j'ai reçu un mail de son avocat comme quoi il me réclamait trois mois de pénalité pour abandon de domicile.

Il estimait que je devais lui payer trois mois de loyer parce que je suis partie avant la fin du bail. Mais il disait abandon de domicile comme si je vivais avec lui. Alors que je ne vivais pas avec lui. Voilà. Il me demandait de renvoyer les clés. Les clés, en fait, je les avais déjà renvoyées par recommandé. Seulement moi, dans le stress, l'angoisse et tout ça, j'ai mis l'adresse de l'appartement où j'étais. Et j'aurais dû mettre la sienne. Donc, le recommandé, il est revenu. Et la police m'avait dit que je n'avais pas besoin de lui renvoyer les clés, il n'a qu'à se débrouiller. Mais moi, je les avais quand même gardées. Mais je n'aimais pas d'avoir ces clés-là.

INT : Oui, vous voulez vous en débarrasser.

P05 : Et donc, suite à ce mail-là... Parce que je n'avais pas encore d'avocat attitré. On avait introduit avec le service d'aide aux victimes une demande pour avoir un avocat pro déo, qui après a été refusé parce qu'il disait que j'ai une épargne, et comme j'ai une épargne, ils estiment que je dois pouvoir payer un avocat. J'ai expliqué que moi, mon épargne, elle me sert à payer mes loyers, que je n'ai pas de rentrées... mais non. Et donc comme je n'avais pas d'avocat, j'ai été à [ville] sous le conseil du service d'aide aux victimes pour prendre un conseil par un avocat dans la permanence, qui m'a expliqué comment répondre aux mails, renvoyer les clés à son avocat. Comme ça, lui, il ne pourrait rien dire. De ne surtout pas payer. Que je ne devais pas payer. Que je suis partie dans des conditions de « je me suis enfouie pour faute du bailleur. » Elle m'a aidée à écrire, et j'ai dû mettre ce document en renvoyant les clés à son avocat.

INT : Vous auriez été perdu, sinon.

P05 : Oh oui. Suite à ça, je n'ai pas eu de retour. Je me suis dit, ok, il a bien vu que je me défendais et que je ne me laisserais pas faire. Pendant deux semaines, j'ai été tranquille. Et puis, il y a maintenant 15 jours, je donnais mon cours. Et on a eu un contrôle de l'INAMI. Donc il m'a dénoncée. Il m'a dénoncée, il a envoyé des photos. Je sais qu'il m'a dénoncée parce que la police m'avait dit de désactiver tout. Donc il n'y a plus rien qui est visible, ni trouvable, ni rien du tout. C'est des anciennes publications que certainement il avait déjà récoltées en prévention, je pense. C'est ce que la police me dit aussi. Il avait vraiment tout prévu pour m'attaquer. En plus il m'a fait des menaces, en me disant que ma vie était finie, qu'il me prendrait tout dans ma vie, qu'il me ruinerait, que tout ce qui compte pour moi...

INT : Il allait prendre.

P05 : Voilà. Donc j'ai été contactée à l'INAMI, ça a été horrible. Ils m'ont gardée deux heures là. Ils m'ont vraiment descendue, ils m'ont fait pleurer, ils m'ont... Parce que voilà, moi, j'ai des activités que je n'ai jamais déclarées parce que je n'ai pas de commerce. J'ai juste fait des pages pour essayer de montrer un peu ce que je fais. Et c'était avec une amie de ma maman, une cousine... Voilà, des choses comme ça. J'ai fait quelques mariages mais c'était l'ami d'une tante. Et je n'ai pas de tarif. Alors il me disait « Ne nous faites pas croire que les gens ne vous payent pas. » Mais je dis, ils me donnent ce qu'ils valent. Mais bon... ça passe pas. Ils m'ont dit que j'étais en fraude et que je risquais de devoir payer des sommes parce qu'ils pouvaient retourner 5 ans en arrière. Qu'ils allaient faire une enquête.

INT : Donc ça, ça a dû vous faire un coup.

P05 : Je suis retournée. Je ne savais même plus prendre ma voiture. Parce que moi, je n'ai déjà pas grand-chose. Je me suis dit, qu'est-ce que je vais faire? J'avais quelques petits projets pour essayer de reprendre un peu ma vie en main avec mes enfants. Je me suis dit, s'ils me prennent tout ce que j'ai, je vais faire quoi ? Dans l'état dans lequel je suis, je ne saurais pas retrouver du travail maintenant. J'ai perdu le travail que j'avais trouvé. Après, j'ai parlé avec des personnes. Mon ex-compagnon a contacté une avocate suivant les conseils d'un ami à lui qui travaille au tribunal. Ils m'ont rassurée en me disant qu'ils se sont payés pour déstabiliser les gens, pour essayer de leur faire sortir des choses. J'ai été sincère. J'ai dit la vérité. Je n'ai pas essayé de cacher. Il faut déjà voir ce qu'ils vont me réclamer. Comme on ne se laissera pas faire, on va parler de mon histoire de harcèlement et faire jouer tout ça là-dedans. J'ai essayé de raccourcir.

INT : Pas de soucis. Vous avez très bien contextualisé en tout cas. Vous sentez-vous accompagné dans vos démarches ?

P05 : Oui. Je me rends compte que je suis bien entourée.

INT : Je dis souvent que c'est une machine complexe, tout ce qui est milieu judiciaire, policier. On arrive là un peu comme...

P05 : Ah oui, c'est impressionnant. La dernière fois que je me suis retrouvée au commissariat, je pleurais. Non seulement de ma situation, mais de me dire que je suis au commissariat de police. Ça m'impressionnait. On voit ça à la télé, normalement.

INT : Est-ce que vous avez des appréhensions ?

P05 : Oui. Déjà, quand je suis arrivée là, j'ai entendu qu'il y avait un homme et une femme qui prenaient les dépositions et j'espérais avoir la femme parce que je me disais qu'elle allait mieux comprendre. Il y a beaucoup d'hommes quand même...

INT : Vous craigniez de vous faire juger ?

P05 : C'est ça. Je suis tombée en plus sur quelqu'un qui a vraiment lancé le truc, qui m'a encouragée. Il y a eu un moment où j'ai voulu abandonner parce que j'étais fatiguée. J'en avais marre, j'avais peur des représailles. Elle m'a dit « Écoutez, de toute façon, il en a après vous. Vous avez déjà fait une bonne partie. N'abandonnez pas. Il faut qu'on arrive à faire quelque chose. »

INT : Et c'est qui qui vous a dit ça ?

P05 : C'était la première policière que j'ai eue. Mais les deux dames que j'ai vues au service d'aide aux victimes allaient dans ce sens-là aussi. Parce que j'avais une grosse culpabilité à comprendre que j'étais une victime. De ne pas culpabiliser. Que personne ne peut se rendre compte ni même imaginer qu'un humain puisse être aussi inhumain finalement.

INT : Vous mentionnez ce terme « victime ». Pour vous, comment vous vous positionnez avec ce statut ? Est-ce que vous reconnaissez maintenant « Oui, j'ai été victime », ou est-ce que c'est encore compliqué de se dire « Je suis légitime » ?

P05 : Par moment, oui, j'avance dans ce processus-là. Mais j'ai quand même encore la culpabilité de me dire pourquoi est-ce que je l'ai écoutée, d'avoir fait vivre tout ça à mon entourage, à mes enfants qui ont été fort touchés.

INT : Alors que ce n'est pas votre faute.

P05 : Voilà. Par rapport aux pères des enfants aussi, récemment, on a eu des conversations. Ça m'a vraiment fait du bien qu'il m'explique qu'il a vraiment bien compris, il a suivi toute l'affaire, il a beaucoup été là pour moi, et il a vraiment bien compris le piège dans lequel je suis tombée.

INT : C'est ça. Le piège.

P05 : Mon couple n'allait plus, c'est sûr. Peut-être qu'on se serait séparés mais pas dans ces conditions-là. Lui, il m'a dit « Je savais bien que ce n'était pas tes décisions parce que je te connais, je suis restée 26 ans avec toi. Je savais bien que ce n'était pas ta manière de faire, mais je pouvais pas t'obliger à rester. » Et ça, je l'ai compris ce week-end. J'en ai parlé ce matin à [intervenante ASJ]. Je réalise que même ça, même la fin de mon couple, au final, c'est lui. La manière dont ça s'est passé, la violence de partir comme ça sans explication. Et j'ai de la chance que le père de mes enfants est resté, a été compréhensif. Parce qu'il aurait pu me dire qu'il en a rien à foutre de mes problèmes.

INT : Parce qu'il y a aussi toute une histoire qui vous lie.

P05 : Oui.

INT : Et est-ce que dans vos démarches, il y a eu des obstacles ont compliqué les choses ?

P05 : Compliqué dans quel sens ?

INT : Les délais par exemple. Le rythme des démarches.

P05 : Ah oui, l'attente c'est horrible. Là où tout va vraiment bien, c'est au service d'aide aux victimes. J'ai des rendez-vous réguliers, ils prennent vraiment le temps d'écouter, ils me donnent des pistes. Ils me réexpliquent plein de choses, ils m'aident au niveau de la rédaction.

INT : Si le service avait été absent...

P05 : Ah oui, clairement, ça franchement, c'est une très bonne aide. Et quand une réponse négative nous revient, ils m'aident à le prendre du mieux possible et on essaye de trouver une autre solution.

INT : Il y a tout de suite une réaction.

P05 : Chez eux, oui. Dans les autres services, c'est pas toujours évident. Donc on avait rempli le formulaire, j'ai dû aller en personne à [ville]. C'est pas évident, d'aller là tout seul. Franchement, aller me garer au parking, c'était vraiment difficile. J'avais peur, j'avais des angoisses. J'avais peur de le voir débarquer. C'était la première fois où je devais ressortir en dehors de mon village, on va dire.

INT : C'était une épreuve.

P05 : Vraiment. Ils ne se rendent pas compte. Maintenant, le service d'aide aux victimes eux, peuvent rien faire. Mon entourage travaillait, personne ne pouvait m'accompagner. Ce n'était pas possible de faire autrement. Et donc j'ai attendu là une heure, il y avait du monde... Pas bien, quoi. Pour finir, je leur donne le dossier, on me dit ça va, tout est en ordre. Et je dis, on m'a dit que j'aurais une réponse aujourd'hui. « Ah oui, vous pouvez attendre encore deux heures. Ou alors, on vous envoie un mail demain. » Je dis, écoutez, moi j'ai des rendez-vous, je ne peux pas me permettre de rester ici encore deux heures, j'ai déjà attendu une heure. Mon parking, je vais le payer combien ?

INT : Oui, vous avez aussi votre vie à côté.

P05 : Tant pis, je vais attendre jusqu'à demain. Le mail n'est jamais arrivé. Je ne savais pas quoi faire. Je voyais qu'il y avait des choses qui se passaient et qu'il fallait que j'aie un avocat. Je me disais, si là, ça ne marche pas, il faut que je vois comment faire d'autre. J'ai attendu plus d'une semaine, je n'avais toujours pas de réponse, donc j'ai contacté le service d'aide aux victimes pour leur dire. Ils m'ont donné un numéro pour les recontacter. Et là, on m'a dit « Il faut revenir. » Donc j'ai dû retourner là, pour avoir un refus. Et en plus, la manière dont on me l'a dit... « Mais je l'ai analysé, votre dossier. » comme pour dire que j'insistais trop. Mais alors pourquoi vous ne m'avez pas envoyé le mail ? Pourquoi est-ce que moi, je dois encore revenir ici ? « Ben c'est refusé. » Le monsieur était très... désagréable. Je dis mais pour quelle raison ? « Écoutez, vous avez une épargne. » Oui, j'ai une épargne, mais cette épargne me permet de payer mon loyer. Ce n'est pas inépuisable. « Ah oui, mais non, c'est dans les conditions, si vous voulez, vous pouvez en parler avec ma collègue qui s'y connaît là-dedans. » Je lui dis, bon, je suis là, tant qu'à faire... Et elle, elle a été très, très froide aussi. Elle m'a engueulée en disant, vous n'auriez pas dû dire que vous avez une épargne. Je dis écoutez, on me donne un formulaire à remplir. On me pose la question. Moi, je suis quelqu'un d'honnête. Comment en fait est-ce que je peux savoir ce que je dois dire ou pas ?

INT : Oui.

P05 : En plus, elle me le disait sur un ton... Déjà, je venais d'apprendre que c'était refusé, et elle, elle me parle comme ça. En plus, elle me dit « Vous vous rendez compte ? Vous êtes hors-la-loi. » Pardon ? « Oui, parce que si vous ne payez pas les 3 mois de loyer, il va vous envoyer au pénal », qu'elle me dit comme ça.

INT : Ah oui, les termes étaient forts.

P05 : Mais on m'a dit de ne pas payer, que c'était moi qui étais en droit et que je devais demander des dommages et intérêts. « Oui, mais dans un premier temps, il faut payer parce que sinon, il va servir du fait que vous êtes hors-la-loi. »

INT : Mais ça a été dit d'une manière qui n'était peut-être pas nécessaire ?

P05 : Oui, vraiment comme ça. « Moi, je veux bien m'occuper de vous. 100 euros de l'heure », qu'elle me dit. Je lui dis que je vais réfléchir un peu, mais déjà que je n'avais pas du tout eu un bon contact avec elle... Donc là, oui, dans ce truc-là...

INT : Judicaire ?

P05 : Oui, c'est difficile.

INT : Vous avez ressenti que ce côté relationnel n'était pas présent ?

P05 : Non, pas du tout. Et puis... Bon, il fallait clôturer les compteurs et tout ça à l'appartement-là. Mais moi, je ne pouvais pas y retourner. Je ne pouvais pas avoir rendez-vous avec lui. Et en fait, lui, je pense que ça faisait aussi partie de ses manipulations, il avait fermé à clé le local. Donc mes amies, quand elles sont allées vider, elles n'ont pas pu aller faire le relevé des compteurs. Heureusement, moi, j'ai téléphoné au service qui faisait l'électricité en leur expliquant la situation. « Écoutez, moi, j'ai dû partir. J'ai dû m'enfuir. Maintenant, je viens de retrouver un nouvel appartement, mais je ne peux absolument pas retourner où j'étais, ni avoir de contact avec le propriétaire. Qu'est-ce que je peux faire ? » Et eux, ils me disent « Écoutez, madame, maintenant tout est numérisé. J'ai besoin juste de votre nouvelle adresse et tout va se faire. » Donc, ça, c'était déjà bien. C'est le seul truc qui s'est bien passé. Parce qu'après, pour le gaz, moi, j'ai pas de gaz. Il fallait clôturer le truc de gaz. Ils me disent « On va vous renvoyer un mail demain. » Et dans le mail, ils me disent qu'il faut prendre rendez-vous avec le propriétaire pour aller faire la clôture. Je me dis, mais ils n'ont rien compris. Donc je retéléphone. « On va vous envoyer un document que vous devriez signer pour la clôture du... En fait, la seule possibilité, c'est de vraiment faire couper le gaz, mais ça vous coûtera 250 euros. » Et je dis « Je peux, moi, en tant qu'ex-locataire, faire couper le compteur à gaz par rapport au propriétaire ? » Oui, ça, c'est son problème. S'il reloue l'appartement, il n'aura qu'à faire les démarches. Je me dis, tant pis, je vais payer. Je voulais que plus rien ne soit lié à moi là-bas. Donc je fais ce qu'il faut. Je fais le paiement. Je crois que deux jours après, je reçois un mail pour me dire « Nous n'avons pas reçu votre paiement. Veuillez prendre contact avec nous pour fixer un rendez-vous avec les agents à telle adresse. » Je me dis, c'est pas vrai. Je retéléphone. Mais moi, ça me... Ça m'épuise.

INT : Oui, j'imagine bien.

P05 : C'est déjà pas facile au quotidien de tout à gérer... Là, je suis tombée sur une femme géniale. Elle me dit « Mon dieu, madame, c'est quand même malheureux que c'est vous qui devez payer. » Alors elle, elle m'envoyait vraiment tout ce qu'il fallait. Elle m'a fait faire les démarches. Maintenant, tout est bien en ordre. Après, je ne sais pas combien de... voilà, tout ça c'est vraiment pénible.

INT : Ça prend toute votre énergie.

P05 : Oui, vraiment.

INT : Vous avez mentionné plusieurs services, plusieurs intervenants... Naviguer entre toutes ces personnes...

P05 : C'est difficile. Et faire ça tout seul. Quand on doit déjà gérer tout ce qui est peur, angoisse, émotions. J'ai quand même mes enfants qui sont là. Je dois être présente pour eux, et continuer à gérer ma vie. Je ne peux pas tout lâcher comme ça. Ma maman, elle a besoin que je m'occupe d'elle. Elle est toute seule. C'est difficile de tenir et de faire en plus tout ça. Franchement, c'est vraiment épuisant. Et puis chaque fois que je me défends pour quelque chose, il atteint autre chose. Ici, ce week-end... Moi, depuis des années, de toute façon, je ne suis plus sortie. Mes amis me disent que je dois reprendre contact avec la vie sociale. Il y a deux sorties ce week-end. Vendredi et dimanche, on y va. J'ai beaucoup hésité puis mes enfants m'ont dit que ça me fera du bien. Le vendredi, j'ai vu un copain de mon harceleur. J'ai des angoisses qui sont remontées. Dans un premier temps, je me suis dit mon Dieu, si jamais lui, il arrive... Parce que c'était possible. Maintenant, je me dis, oui, je suis dans un endroit public il ne pourra rien me faire. Maintenant rien que de le voir, ce n'est pas du tout envisageable pour moi. Donc, des angoisses, des angoisses. Et cette personne, en fait, suivant les conseils de la police qui m'avaient dit de bloquer tous les contacts, je lui avais envoyé un message au tout début, en lui disant « Écoute, je suis désolée, mais je dois te bloquer parce que j'ai des grands problèmes avec [auteur] et je dois bloquer toutes les personnes par lesquelles il pourrait rentrer en contact avec moi. » Donc, je l'avais bloqué. Et donc, il ne venait pas me dire bonjour. À mon avis, il s'est dit que je ne voulais pas lui parler. Bon, ça s'est passé. J'avais super peur. Et comme mon amie est parti avant moi, parce qu'il n'avait pas fini mon verre et je discutais avec une autre amie, elle me dit « Écoute, ne retourne pas à ta voiture toute seule. Voilà, lui, c'est un ami à moi, tu peux lui demander de te raccompagner à la voiture. Donc, il m'a raccompagné. Et c'est vrai que si j'avais dû y retourner toute seule... J'avais peur de sortir en fait. Même que j'ai mon dispositif de sécurité... voilà. Et alors, le dimanche, à un autre endroit, je revois le copain. Alors je me dis, tant pis, je vais aller lui parler. Parce que je voudrais bien savoir s'il a toujours contact avec. Donc, je vais lui parler. Je dis, écoute, j'aimerais bien te demander quelque chose. Est-ce que tu as toujours contact avec [auteur] ? Ben oui, qu'il dit. En plus, je viens de lui envoyer un message pour dire que tu étais là. Je dis, mon Dieu. Il me dit, mais qu'est-ce qu'il y a ? Alors là, je lui ai expliqué. Et lui, il m'a expliqué la version que l'autre raconte partout. Mais il me connaît un peu. Il sait quel genre de fille je suis. Il me dit, écoute, je suis vraiment désolé. Je ne savais pas. Il me pose souvent des questions pour savoir si je te vois quand je sors. Mais moi je n'étais plus sortie. C'était les deux premières fois. Je dis écoute, moi ne veux pas te dire ce que tu dois faire dans ta vie. Si tu veux continuer à le fréquenter, fréquente-le. Mais s'il te plaît, ne lui parle plus de moi. Moi maintenant, j'ai peur. Il me dit, ne t'inquiète pas, il a été opéré de l'épaule et il ne peut pas conduire. Je dis mais ça ne va pas l'empêcher de demander à quelqu'un de l'amener. Je dis, maintenant, je fais quoi ? Tu lui as dit que j'étais là. Il sait où je suis. Et voilà, toute la soirée, j'ai angoissé. Mais je suis quand même restée. Car je ne voulais pas le laisser gagner. Mais ça a été compliqué. Heureusement, le père de mes enfants est arrivé au même endroit. Je lui ai dit que j'avais vu ce copain et que j'avais peur. Il m'a raccompagnée à ma voiture. Mais maintenant, je ne veux plus sortir. J'ai peur.

INT : Oui, suite à ça.

P05 : Par exemple, aujourd'hui en venant, sa fille est à l'unif ici. En psycho. Et je suis déjà venue deux fois avec lui la déposer ici. Alors en venant ici, j'ai été angoissée.

INT : Oh, désolée.

P05 : Ce n'est pas grave. Je n'y ai pas pensé en fait avant d'arriver ici.

INT : C'est quand vous avez vu l'environnement...

P05 : Je me suis même dit, mon Dieu, si jamais je la vois la fille...

INT : Oui, vous vous sentez en insécurité.

P05 : Vraiment.

INT : Je comprends bien. Et on avait parlé plus tôt de l'accès à la formation. Est-ce que, malgré tout, on vous expliquait les étapes à venir ?

P05 : Il n'y a vraiment que le service d'aide. Il n'y a vraiment qu'eux. Par exemple j'ai reçu un mail pour m'expliquer où était le dossier. Je ne comprenais rien, tous ces termes juridiques... Donc j'ai pris ce mail. J'ai été au service d'aide aux victimes. J'ai montré à [intervenant ASJ]. Elle m'a fait un schéma pour m'expliquer comment ça se passe, etc. Mais sinon, toute seule... Je ne suis pas ignorante non plus, mais c'est des choses qui ne sont pas dans mes habitudes. Je ne comprends pas. Et quand on est dans l'incompréhension, on panique.

INT : On a peur de mal comprendre aussi. Mal interpréter.

P05 : Oui voilà, c'est ça.

INT : Maintenant, de manière plus générale, comment avez-vous vécu les échanges avec les professionnels ?

P05 : Avec la justice, la police, c'est impressionnant. Mais malgré tout, il y a toujours des exceptions. Dans l'ensemble, je les ai quand même trouvées assez à l'écoute, en restant quand même professionnelles, c'est normal. En tout cas, pas désagréables. Prises au sérieux. Pour moi, les policiers qui sont venus, c'était un service particulier. Ce n'était pas juste la police. Ils avaient vraiment un équipement particulier. J'ai oublié le nom. Je me demande si c'est pas intervention... Enfin voilà, eux, ils ont vraiment été là pour me calmer, pour que je puisse passer ma journée le mieux possible.

INT : Ils ont été présents.

P05 : Pourtant, c'était impressionnant de les voir arriver. Moi je suis petite, 4 heures barricadés... On se croirait dans un film. Moi qui n'ai jamais eu de problème avec personne dans ma vie. Je suis de très sainte, très discrète. Je me dis mais dans quoi je suis tombée. Juste parce que j'ai rencontré cette personne. Parfois, je vois un thérapeute qui me dit qu'il voudrait écrire un livre. Avec tout ce qui s'est passé, même déjà pour avertir les femmes, pour

expliquer les démarches. Je me dis que peut-être que ce serait une bonne idée, même pour moi. Mais c'est encore une autre étape.

INT : Oui, oui. Pourquoi pas dans le futur ? Mais oui, d'ailleurs, au niveau de votre reconstruction, comment est-ce que...

P05 : C'est dur. Je pleure tout le temps. Ça a été pour moi très difficile d'accepter de prendre des antidépresseurs. Mais j'ai dû m'y résigner parce que... J'avais envie de mourir, en fait. J'avais plus envie d'ouvrir mes yeux.

[silence]

P05 : J'ai l'impression que j'ai plus de chance à ma vie. Et que quoi que je fasse, il fera toujours quelque chose. Il sera toujours là. C'est tellement difficile. En plus, j'ai pris conscience que j'aime toujours le père de mes enfants. J'ai eu une discussion avec lui. Lui aussi. Mais voilà, c'est compliqué parce qu'on sait déjà séparer une fois, une deuxième fois. Lui, il a peur de souffrir. Moi aussi. Donc ça, c'est dur. Mais ce qui est dur aussi, c'est de réaliser que même ça, quelque part, c'est à cause de lui que j'en suis dans cet état-là.

INT : Il y a des effets sur chaque aspect de votre vie.

P05 : Voilà. J'ai eu une relation très courte à peu près un mois ici et environ un mois et demi maintenant. Alors le positif, c'est que dès que j'ai senti l'impulsivité et la jalousie, je l'ai éjectée, mais d'une force que je n'aurais jamais crue. Moi, petite, faible, fragile, réussir à avoir autant d'autorité et foutre un grand machin dehors de chez moi. C'était ça que je devais comprendre là-dedans, c'est que je ne me laisserais plus faire. Mais je me suis rendue compte que je ne donnerais plus mon cœur à quelqu'un d'autre. J'aime toujours le père de mes enfants et que... Maintenant aussi, il y a toujours du positif et ça, [intervenante ASJ], me l'a tout doucement fait réaliser. Si je n'avais pas vécu tout ça, clairement, je n'aurais pas eu toutes ces remises en question. Je n'aurais peut-être pas eu cette force et ce courage de me dire que je ne me laisserais plus jamais faire. Ni même de réaliser mes sentiments encore pour le père de mes enfants, parce que si je n'avais pas vécu tout ça, je serais peut-être simplement partie ou pas partie... Enfin voilà, il y a toujours quelque chose à retirer. Mais au niveau de ma reconstruction, pour le moment, je ne trouve pas de sens à ma vie. J'ai très peur de me retrouver sans rien. Déjà, réaliser qu'à mon âge, je vais bientôt avoir 47 ans, je n'ai plus rien au final. Parce que j'avais une maison, j'avais un appartement en Italie. Maintenant, j'ai un petit peu d'argent sur un compte. Mais voilà...

INT : Il faut tout recommencer.

P05 : Oui, et je suis toute seule. Déjà, recommencer quand il y a rien, c'est déjà pas évident, mais alors avec tout ça dans ma vie...

INT : Oui, ça laisse des séquelles. C'est pour ça que quand je parle de reconstruction, c'est sûr, ça ne veut pas dire aller mieux. Même des petits succès peuvent émerger, parfois.

P05 : Les petits succès, c'est que j'arrive quand même à faire une sortie. Même [intervenante ASJ] me disait que ça a été quand même courageux d'aller vers ce copain qui me rappelait quand même des mauvaises choses.

INT : Oui, c'est sûr.

P05 : Pour moi, oui, c'est quand même des petits succès, on va dire. Le fait que tous les jours, je vais faire ma balade toute seule, alors qu'avant, j'avais très peur de sortir toute seule. Voilà, il y a quand même des avancées, mais je n'arrive pas à voir très loin, en fait.

INT : Oui, c'est sûr. On ne va pas se projeter dans un futur trop lointain. Juste le fait de déjà pouvoir traverser cette journée, ça demande déjà beaucoup d'effort.

P05 : Oui, c'est vraiment ça. Pour le moment, c'est au jour le jour.

INT : Au jour le jour. Même votre manière de comprendre ce qui vous est arrivé a changé, depuis tout ce que vous avez entrepris avec les services ? Là, vous m'avez raconté votre histoire avec beaucoup de précision, beaucoup de clarté, mais si cela avait été il y a des mois ?

P05 : Oui, clairement. C'est beaucoup mieux. Déjà, grâce à [intervenante ASJ], j'ai su mettre des mots sur cette violence que je subissais. Et que vraiment, c'est pas de ma faute.

INT : Et ce que vous avez dit plus tôt, le fait que vous vous sentiez enfermées dans votre corps.

P05 : Oui, oui. Je me suis mise aussi dans des groupes où il y a des victimes.

INT : On vous l'a recommandées ?

P05 : Oui. Qui expliquent leurs histoires, et où je vois qu'on n'est beaucoup qui ont eu tous les mêmes procédés, et que ce sont toutes des femmes... En fait, c'est ça. Ils cherchent des femmes bien. Indépendantes, lumineuses, qui font plein de choses dans leur vie. Mais la policière m'avait expliquée que la plupart, dont lui, ils se mettent sur des groupes de rencontres et ils chassent. Alors après ils commencent à parler avec des personnes. Soit une personne qui n'est pas bien dans son couple, qui vient de divorcer, qui a perdu quelqu'un dans sa famille, qui est malade. Des personnes qui ont besoin qu'on vienne les aider.

INT : Oui, une situation où vous êtes au plus bas, et eux, ils viennent comme un prince charmant.

P05 : Oui.

INT : C'est pour ça que c'est admirable d'avoir fait ce que vous avez fait. Juste fuir. C'est pas facile pour tout le monde.

P05 : Ça, c'est quelque chose qui m'a fait du bien. Pratiquement partout où je suis allée, on m'a dit, vous vous rendez compte la force que vous avez eue. Vous avez quand même ouvert les yeux assez vite. Et malgré que vous étiez dans une situation difficile parce que vous veniez d'emménager, vous avez pris votre courage et vous êtes partie. Il y a beaucoup de femmes

qui restent pendant des années jusqu'à se faire taper dessus. D'ailleurs, j'ai eu un contact avec son ex-femme après, par téléphone, parce que je voulais savoir si ses menaces, il pouvait les mettre à exécution. Car il y en a parfois qui font des menaces pour faire peur mais qui ne font rien. Et je voulais savoir s'ils pouvaient aller jusqu'à la violence. Et elle m'a dit « Oui, oui. Moi, j'ai porté plainte 17 fois pour coups et blessures. Et elle m'a expliquée aussi... Donc lui, il disait qu'il a travaillé aux Etats-Unis. Il était pilote d'avion. Et lui, il disait qu'on avait dû le rapatrier. Il disait que c'était sa femme là-bas qui en avait après son argent et qu'il avait eu des problèmes financiers et qu'à cause de ça, il pouvait plus être sur le territoire américain. Sauf que c'est pas ça. C'était la violence conjugale, déjà. Donc voilà, j'ai su des choses comme ça par après. Et... Ah oui, aussi, vendredi, j'ai vu une autre personne. Moi, sur le coup, je n'ai pas fait tilt. Il m'a dit « On s'était vu il y a deux ans, tu sortais avec [auteur]. » Et il me dit « Ça allait avec lui ? Parce qu'il est sorti avec une fille que je connaissais bien et il la harcelait. » Je ne sais pas combien il en a eu d'autres, mais clairement...

INT : C'est un récidiviste.

P05 : Clairement.

INT : Et là, maintenant, avec le procès qui va avoir lieu, le jugement, quels sont vos attentes ?

P05 : J'aimerais bien qu'il soit privé de liberté. Mais je ne me fais pas d'illusion. D'un autre côté, j'ai peur des représailles. Parce que, ce qu'on m'a dit aussi, c'est que apparemment, je suis la seule qu'il n'a pas réussi à avoir vraiment. Parce que moi, je suis partie très vite. Et en plus de ça, moi, j'ai été loin dans mes démarches. Je l'ai fait arrêter, etc.

INT : Oui. Jusqu'à la justice.

P05 : Alors, on m'a expliqué : soit suite à la sentence, les restrictions, il va se dire, il faut que j'arrête de déconner. Ou alors, il va rentrer encore plus en colère. Et ça, on ne sait pas. Moi, j'aimerais qu'il soit privé de liberté, évidemment. Maintenant, on m'a dit ce qui pourrait se passer aussi, c'est qu'on lui impose, par exemple un traitement psychologique ou même médicamenteux. Un séjour dans un centre. En tout cas, il ne faut pas... Moi, j'espère qu'on ne va pas juste le remettre en liberté et juste lui dire de faire attention.

INT : Oui, on ne sait pas.

P05 : Surtout que c'est pas encore vraiment bien reconnu au niveau de la justice. Ces gens-là, ils ont pas de remise de questions. Ils ont besoin d'avoir le contrôle sur leur proie. Par exemple, le dispositif de sécurité, je l'ai depuis un peu plus de trois mois. Ils m'ont dit que je l'avais pour neuf mois. Mais que si après les neuf mois, je ne me sens pas assez sûre, on peut prolonger. Ça il y a pas de problèmes.

INT : En fait, vous, tout ce que vous souhaitez, c'est qu'il disparaisse ?

P05 : Qu'il sorte de ma vie. On m'a dit qu'on n'avait rien contre lui.

INT : Au niveau des charges ?

P05 : Oui. Je dis oui, je sais. Mais je peux prouver qu'il fait beaucoup de black. Il engage des Albanais sans papier pour travailler dans les bâtiments, il a fait construire des bâtiments sans permission, et j'ai des noms et des prénoms que je pourrais. Mais je ne l'ai jamais fait jusqu'à maintenant parce que je ne veux pas rentrer dans un combat. Je veux qu'il sorte de ma vie et que je n'entende plus jamais parler de lui. Maintenant, clairement, si suite au tribunal et tout ce qui se passe, il continue dans ma vie, à un moment donné, je ne vais pas non plus me laisser faire. Si maintenant, je suis condamnée à payer je ne sais pas combien, je ne vais pas me laisser faire non plus.

P05 : C'est sûr. Encore une fois, c'est toutes des choses, des complications dans votre vie, à cause de cet homme. Vous n'avez rien demandé de tout ça et c'est vous qui devez vous battre, faire les changements. C'est pour ça que c'est très courageux. Et est-ce qu'avec le recul, il y a quelque chose qui aurait été important pour vous au niveau de la procédure, de votre parcours institutionnel, mais qui n'était pas présent ?

P05 : Eh bien, mis à part l'intervention d'un avocat pro déo... Ça je ne vous cache pas que j'ai quand même eu un coup quand on m'a dit non. [intervenante ASJ] m'avait dit de regarder au niveau de mon assurance familiale, si j'avais l'aide juridique. Donc elle m'a même aidée à faire un mail pour eux. Et eux, ils m'ont dit qu'ils ne pouvaient prendre en charge que la partie vraiment... harcèlement. Pas la partie où i me réclame de l'argent et tout ça. Donc je me suis dit, je ne vais pas prendre un avocat qui fait ça, un avocat qui fait ci... Quand j'aurais une avocate, elle fera tout, quoi. C'est un dossier assez complexe. Il faut qu'elle ait tout et que ce soit la même qui fasse tout. Mais voilà, je vais devoir la payer.

INT : Oui, c'est ça aussi. Le budget.

P05 : Oui, et même par rapport à la mutuelle. Ils me disent « Il faut en voir un psychiatre, il faut en voir un machin, un truc. » Et moi, je dois payer tout ça. Je sors l'argent d'où ?

INT : Au final, si je comprends bien, ça vous met encore plus dans une situation compliquée qu'elle ne l'était déjà.

P05 : Oui. Totalelement.

INT : Je pense qu'ici, on va tout doucement arriver à la fin de l'entretien. Je ne sais pas si vous voulez rajouter quelque chose qui vous a peut-être marqué pendant votre parcours avec les services.

P05 : Tout m'a marquée. J'ai l'impression que ça ne s'arrêtera jamais. Je n'ai pas envie de croire ça. Mais à chaque fois que je respire un coup, il y a autre chose. C'est toujours...

INT : C'est jamais stable.

P05 : Non, là, je suis clairement dans la dépression. Je suis suivie pour ça. Et c'est difficile d'accepter qu'on est dans la dépression.

INT : Oui. Parce qu'il y a... On parle souvent de réinsertion du côté des auteurs. Mais pour vous aussi, il faut se réinsérer dans cette vie qui s'est fissurée. Et c'est très compliqué.

P05 : J'ai peur de tout, de tout le monde. Bêtement, hier, je suis allée manger une glace avec ma maman et mon fils. Je les ai déposées devant le glacier parce qu'il n'y avait pas de place. J'ai dû aller me garer quand même assez loin. En pleine journée, il y avait du monde partout. Je marchais pour retourner vers le glacier. Je sentais quelqu'un qui me suivait de près derrière moi. Je commençais à avoir des angoisses et je n'osais pas me retourner. Je me sentais vraiment mal. La semaine dernière, je devais aller chercher ma fille à la gare plus tard que prévu. Il faisait noir. Je suis sortie dans ma rue et j'ai entendu quelqu'un arriver en courant. Je me suis reculée. C'était juste un jogger. Enfin voilà, c'est toutes des choses comme ça. Des fois, j'ai l'impression que ça va mieux. Et puis alors, il se passe quelque chose comme ça.

INT : Mais dans tout ça, c'est quand même important de que vous puissiez vous raccrocher à quelque chose.

P05 : Pour le moment, franchement, si je n'avais pas mes enfants, je ne sais pas comment... Je ne sais pas comment.

INT : Oui. C'est un lien précieux.

P05 : Oh oui.

INT : La question que je pose souvent à la fin des entretiens, c'est que si vous pouviez dire quelque chose aux services ou intervenants qui sont amenés à rencontrer des victimes, que leur diriez-vous ?

P05 : Qu'est-ce que je leur dirais ?

INT : Un mot, une phrase...

P05 : De les écouter, déjà. L'écoute, c'est important. Quand on vient vous couper, etc.

INT : Vous couper pendant que vous parlez ?

P05 : Oui. Prendre le temps. Et nous croire, surtout. Nous croire. Et mettre de la bienveillance, même dans les entretiens. Parce que, par exemple, l'avocate que j'ai eue qui m'a parlé sévèrement comme ça, c'est choquant. Voilà. C'est surtout l'écoute, la bienveillance et nous croire. Quand on vit des choses comme ça, quel est l'intérêt de venir raconter des choses qui ne sont pas vraies ?

INT : Est-ce que vous avez eu la sensation de devoir souvent vous justifier ?

P05 : Au début. Au début, quand j'allais porter plainte et tout ça, oui. Et même mes amis, qui m'ont collée une étiquette en me disant « Oui, mais tu sais, t'es quand même vite sorti avec quelqu'un après avoir laissé... et en plus le présenter à tes enfants. » Ça, oui. Au début. Je le dis encore maintenant, que ce soit des amis ou même des intervenants, si vous ne l'avez pas

vécu, c'est très difficile de le comprendre. C'est très difficile. Parce que même moi, quand je regardais des séries ou même quand je lisais des choses, je me disais, elles sont vraiment folles ces femmes-là. Et quand ça nous arrive... On ne se rend pas compte.

INT : Vous êtes dans une cage. Dans sa cage.

P05 : Oui.

INT : Bien. Je pense qu'on peut clôturer là-dessus.

Retranscription P06

INT : Parfait. Alors, pour que je comprenne un peu mieux le contexte dans lequel s'inscrit votre parcours, est-ce que vous pourriez me raconter brièvement ce qui vous est arrivé ?

P06 : Oui, donc je rentrais du travail il y a quelques semaines maintenant, il y a un bon mois et je suis barman à [ville] et du coup je rentre jusque [ville], c'est une dizaine de kilomètres de trajet. Et en rentrant chez moi à vélo, il y a trois personnes qui m'ont arrêté sur la nationale et qui m'ont... vélo-jacking.

INT : Comme du car-jacking ?

P06 : C'est ça. Ils m'ont attrapé, mis dans un bois avec menace de couteau et tout ça.

INT : D'accord, et donc c'est tout récent.

P06 : Ah oui, c'était il y a pas longtemps. Et puis du coup, ils m'ont arrêté, ils m'ont mis dans le bois, couteau sous la gorge et de là, ils ont pris mes numéros de compte bancaire, d'application bancaire, de téléphone. Puis, comme dans les films, ils m'ont mis dans l'auto en me tenant avec ma capuche sur la tête, j'ai reçu un cache pour vider mes comptes.

INT : Ça s'est passé sur une courte période de temps.

P06 : Oui, oui, ils ont été efficaces.

INT : Il était quelle heure ?

P06 : 4h du matin.

INT : Et comment ça s'est passé pour vous par la suite ?

P06 : Une fois qu'ils m'ont relâché sur le bas-côté de la route — gentiment, parce que je leur ai demandé — j'ai couru à la police, qui m'a pas répondu, la police de [ville], où j'ai été toqué, parce qu'ils m'ont volé mon téléphone et mon portefeuille. Je suis alors rentré chez moi, et puis là, j'ai été faire un dépôt de plainte à la police de [ville].

INT : Ça a dû être difficile, le moment où vous êtes rentrez chez vous.

P06 : C'était un peu sportif, courir à travers tout. Je ne sais pas si vous connaissez un peu [ville] ?

INT : Pas vraiment, non.

P06 : Il y a quand même 5-6 bornes à cavalier avant d'arriver jusqu'à la maison.

INT : Quel angoisse.

P06 : C'est ça.

INT : Vous êtes retourné à la police le lendemain, si j'ai bien compris ?

P06 : Le soir même. Étant donné qu'il était 4h du matin quand c'est arrivé, à 5h, 5h30, je suis rentré chez moi. Et de là, on a directement sonné. Il y avait le service de garde de la police qui nous ont dit de venir.

INT : Et comment ça s'est passé, cette rencontre avec la police ?

P06 : Super bien. Un petit jeune qui venait de commencer, ça faisait 6 mois, il m'a dit première grosse plainte, première grosse enquête. Très content de lui apporter ça, dans un sens.

INT : Vous avez eu des lésions physiques ?

P06 : Non, mis à part des petits coups de pression, des petits coups physiques, je n'ai rien eu de... Parce que j'ai coopéré.

INT : Vous n'avez pas été à l'hôpital ? Ou...

P06 : Non, du tout. Mais j'ai été voir une psychologue, du coup.

INT : Vous avez eu un suivi ?

P06 : Oui, c'est ça.

INT : Qu'on vous a recommandé ?

P06 : Oui. C'est l'aide aux victimes de [ville] qui m'a recommandé.

INT : D'accord. Et comment ça s'est passé ?

P06 : Super bien. [intervenante SAPV], du coup, elle m'avait dit que ça allait prendre beaucoup de temps. Et puis au final, j'ai fait 3 séances chez la psychologue. Et puis ça a été. La 3^{ème} fois, je suis resté 20 minutes parce que j'avais plus rien à dire.

INT : Et comment s'est passé votre dépôt de plainte ?

P06 : Alors ça... Du coup, je suis arrivé au bureau, on a été reçu par le policier de garde.

INT : Vous avez eu des craintes, des appréhensions à l'idée d'y aller ?

P06 : Non, du tout. Parce que c'était une nécessité. Vu qu'on m'avait tout volé, il fallait au moins porter plainte pour que les assurances fonctionnent. Et pour au moins avoir un suivi psychologique gratuit.

INT : Et quelles étaient vos attentes ?

P06 : Qu'ils les retrouvent.

INT : Évidemment.

P06 : Là, je n'ai pas de nouvelles depuis. Mais c'est compliqué, parce que du coup, c'était sûrement une voiture volée.

INT : Et l'enquête vient de commencer ?

P06 : Et l'enquête, oui, ça fait un petit mois. Et ce qu'on m'a beaucoup dit aussi, c'est que ça fait peut-être partie de quelque chose de plus gros. Et du coup, même s'ils ont des informations, ils ne vont pas forcément me les donner pour ne pas que ça interfère dans des enquêtes qui sont déjà en cours. Sur le gang, entre guillemets.

INT : Ah oui, d'accord. Il y aurait d'autres victimes.

P06 : Oui, il y en a eu. Si vous recherchez un peu, il y en a eu 5-6 dans la même semaine que moi.

INT : D'accord. Et un peu partout en Wallonie, du coup. Et vous avez pu récupérer vos effets personnels ?

P06 : Non, du tout. Ça, du coup, le téléphone, c'est un nouveau. Grâce à l'assurance, c'est remboursé. Et carte et tout ça, c'est des nouvelles aussi.

INT : D'accord. Et pour revenir à la police... Durant votre dépôt de plainte, est-ce que vous avez eu le sentiment d'avoir été compris, d'être écouté ?

P06 : Ouf, oui.

INT : Ça a pris du temps ?

P06 : Oui, ça a pris 5 heures, la déposition. Avec les émotions aussi, c'était pas simple. Mais le service était très correct. On discutait plus qu'une vraie déposition, j'aurais tendance à dire.

INT : Vous n'avez pas vraiment senti une certaine hiérarchie ?

P06 : Non, vraiment pas. L'avantage que j'avais, c'est que le jeune en face de moi avait mon âge. Et puis son responsable, lui, était... Enfin, dès qu'il a su, il a été vraiment pris dans les tripes. Donc ils ont tous été très correct.

INT : Vous avez vraiment eu le temps de tout lâcher.

P06 : Oui, de tout déballer, d'expliquer correctement, de ce que j'ai ressenti et tout ça.

INT : Vous n'avez pas eu le sentiment d'être pressé ? Qu'il fallait aller vite ?

P06 : Non, vraiment, ils me l'ont dit d'emblée « Prenez votre temps, puisque c'est justement en discutant que les choses reviennent. »

INT : C'est vrai. Et puis vous avez vu une psychologue.

P06 : Oui.

INT : Vous avez sûrement dû souvent la répéter, votre histoire. Comme maintenant.

P06 : Oui, ça a été compliqué au début. Même vis-à-vis de mes proches et tout, ça a été compliqué. Vis-à-vis de la psychologue, je prenais des médicaments quand même pour dormir.

INT : Oui, ça a eu un impact sur votre quotidien.

P06 : J'ai mis deux semaines en stand-by à la maison, sans pouvoir vraiment sortir de chez moi parce que j'avais peur. Mais grâce au service psychologique, ça a été très correct.

INT : Il y a eu un accompagnement ?

P06 : Oui, et là encore, la dernière fois que j'ai vu la psychologue, c'était le 24 du mois passé. Je retourne le 21 pour vraiment faire un gros débriefing d'un mois sans voir la psy.

INT : D'accord. J'aimerais aussi revenir sur le monde judiciaire, qui peut être très complexe. Est-ce que vous étiez toujours au courant des différentes étapes de votre situation ?

P06 : Oui. On m'a expliqué le jour même à la police, et beaucoup, du coup, à [intervenante SAPV]. C'est ça qui a aidé, je crois, que ça passe mieux vis-à-vis de tout ce qui est paperasse.

INT : Oui, c'est ça. Tout ce qui est administratif, ce n'est pas toujours simple à comprendre.

P06 : Non.

INT : Même les informations, ça vous semblait quand même clair ?

P06 : Oui. Vu que j'étais hyper fatigué, il a fallu du temps, mais sinon, après avoir discuté avec, c'est clair, c'est très bien. Je savais comment ça allait se présenter, en tout cas dans les grandes lignes.

INT : Et est-ce que vous voyez des obstacles dans votre parcours, ou des choses qui au contraire facilitent ?

P06 : Plutôt facilite, je dirais. Vraiment, c'est la communication qu'ils m'ont donnée une fois que j'étais au poste. Et puis le suivi.

INT : Vous ne vous êtes pas senti abandonné ?

P06 : Non, du tout.

INT : Ou même le fait de se débrouiller seul aussi ?

P06 : Oui, ça, je ne l'ai pas fait beaucoup. Parce que du coup, je me suis mis en personne lésée pour avoir justement des informations. Je n'en ai pas encore eu, mais j'espère un jour. Et on m'a dit aussi que je pouvais sonner au parquet en donnant le numéro de dossier et tout ça.

INT : On vous a informé sur votre droit en tant que victime.

P06 : Voilà, c'est ça. Et si je voulais vraiment avoir des infos, je les aurais. Du moins, ils essaieraient de me dire ce qui se passait.

INT : Et vous n'avez pas... Vous dites que vous les aurez, vous avez déjà essayé d'en savoir plus ?

P06 : Non, c'est vrai.

INT : Une chose à la fois. C'est encore tout récent, en plus.

P06 : C'est ça. En fait, là, maintenant, ça va beaucoup mieux. Je suis passé à autre chose, et je n'ai pas forcément envie de replonger dedans. Surtout avec... C'est surtout toute la paperasse et tout ça qui pourrait me replonger.

INT : S'il fallait donc retenir un obstacle, c'est tout ce qui est administratif ? Ou il y a autre chose ?

P06 : Ce serait plus l'administration, oui.

INT : Et est-ce qu'il y a d'autres services que vous avez rencontré ?

P06 : Non, du tout. Je me suis vraiment focalisé sur la police de [ville] et sur l'aide aux victimes de [ville].

INT : D'accord. Et est-ce qu'il y a eu un moment qui vous a particulièrement marqué dans vos échanges ? Quelque chose de difficile ou de même qui vous a en fait... Comment dire ? Vous a chamboulé un peu ou...

P06 : On a essayé la technique de l'EMDR. Avec la psychologue, du coup. Et ça, ça a vachement bien fonctionné.

INT : C'est vrai ?

P06 : Oui, très efficace. C'est avec le doigt et en fonction de la vitesse, ça fait ressortir les émotions.

INT : Vous avez senti qu'il y avait eu un intérêt à faire ça.

P06 : Oui, c'est ça. En fait, c'est ça qui a fait qu'au bout de 3 séances, ça allait.

INT : Quand vous dites que ça allait, qu'est-ce que ça signifie exactement pour vous ?

P06 : Que j'étais passé à autre chose. Que je continue de vivre. Enfin... je ne vais pas vous mentir. Je rentre de temps en temps encore à vélo et j'ai un couteau dans la poche. Mais du coup, je n'en suis plus comme à la première fois où je suis repassé devant le lieu, où ça s'est passé, où j'étais hyper tendu, aux aguets et tout ça.

INT : Vous avez pu travailler là-dessus.

P06 : Oui, c'est ça. Il y a eu un vrai suivi par rapport à tout ça.

INT : C'est bon à entendre. On parlait plus tôt vos droits que vous aviez en tant que victime. Et même au niveau de comment vous vous percevez... Ce terme « victime », qu'est-ce que ça évoque chez vous ?

P06 : C'est un terme général. C'est normal. C'est comme toutes les personnes à qui c'est arrivé. On a subi quelque chose qui fait que ce n'est pas normal dans la vie. Ce n'est pas péjoratif pour moi.

INT : D'accord.

P06 : C'est juste qu'il faut mettre des mots sur les choses.

INT : Pour aussi être reconnu en tant que victime.

P06 : C'est ça.

INT : Avez-vous d'autres moments qui vous ont particulièrement marqué ?

P06 : Non. Vraiment. Quand j'ai discuté avec [intervenante SAPV], oui, là aussi ça me reste. Parce qu'elle a été très compréhensive. Un peu comme une maman avec son enfant. C'était très calme. Elle essayait de m'expliquer correctement les choses.

INT : Vous vous sentez en confiance.

P06 : Oui, c'est ça. J'ai été compris et à l'aise vis-à-vis de tout ça.

INT : Est-ce qu'il y a eu du soutien en dehors de...

P06 : Non, du tout. Enfin, ma famille, mes amis sont là. Ça c'est clair. Ils étaient là pour m'écouter.

INT : D'accord.

P06 : Mais... comme on en parlait avec la psychologue, c'est très difficile aussi pour eux. Ils disent « Avance, passe à autre chose. On comprend ce que tu as vécu. »

INT : Vous parlez de votre entourage ?

P06 : Oui, de mon entourage.

INT : D'accord.

P06 : Oui, ils n'ont pas vécu la même chose du coup, c'est compliqué.

INT : C'est ça. Tout ce que ça engendre dans votre quotidien. Même dans la tête. Vous parlez plus tôt de vos difficultés au niveau du sommeil.

P06 : Oui, ça j'ai eu du mal au début. Parce qu'on ressasse, et puis on se dit, si j'avais fait ça...mais avec des si, on refait le monde comme on dit. Et du coup, vraiment, c'est grâce au suivi que j'ai pu me relever.

INT : On peut vraiment dire que le suivi a eu un impact positif.

P06 : Ah oui, vraiment. Sans ça, je ne crois pas que ça irait.

INT : Surtout que, ce que je trouve admirable, c'est que ça s'est passé il n'y a pas si longtemps et que vous arrivez quand même à rebondir.

P06 : Oui, après, c'est dans ma nature aussi. Si vous voulez un exemple, c'est ma mère, du coup, à qui j'en ai parlé en première, à 5h du matin. Je l'ai réveillée. Elle, elle est toujours impactée vis-à-vis de ça, parce qu'elle n'a pas eu de suivi psychologique là-dessus, étant donné que c'était moi la victime. Elle a essayé de contacter des psys, mais pas de réponse.

INT : Parce que ça a touché à son fils, je pense.

P06 : Oui, voilà, c'est dans sa chair.

INT : Oui, je comprends.

P06 : Elle, elle a beaucoup plus de mal. On en reparle encore quelques fois. Moi qui suis passé à autre chose, elle, elle a encore quelques séquelles vis-à-vis de tout ça.

INT : Oui, mais indirectement, on peut être impacté.

P06 : Oui, c'est ça.

INT : Vous, au niveau des séquelles, comment vous vivez avec ?

P06 : Ça va.

INT : Ça va.

[rires]

P06 : Grâce aussi à l'accompagnement. Que ma mère n'a pas eu. En fait, elle a contacté plusieurs psychologues qui n'ont pas donné suite à ses appels et tout ça, donc elle n'a pas pu parler de ce qu'elle avait ressenti réellement et essayer de construire quelque chose de productif. Pour passer à autre chose. C'est ça que... Je pense que si je n'avais pas eu suivi psychologique, ça n'aurait pas été du tout.

INT : Oui, c'est vrai qu'il y a quand même une avancée dans l'aide aux victimes ces dernières années. Il n'y avait pas tout ça avant, donc on pourrait se dire aussi quel était le sens que les personnes donnaient à leur parcours quand il n'y avait pas tout cet encadrement autour d'eux. Ça, c'est une bonne chose. Et que ça serve aussi.

P06 : C'est sûr.

INT : Les expériences peuvent être diverses. Aujourd'hui, maintenant, quelle place vous donnez à ce parcours ? Qui est toujours en cours, en soi.

P06 : Oui, c'est ça, vu que j'y retourne encore la semaine prochaine.

INT : Quand vous regardez un peu les démarches que vous avez faites, la procédure, quelle place ça occupe dans votre vie ?

P06 : C'est un épisode que j'aurais préféré ne pas vivre, mais c'est un épisode qui s'est passé. Maintenant, c'est passé.

INT : Oui, parce qu'évidemment, il y a le moment infractionnel qui chamboule votre vie, mais il y a aussi plein de changements qui en découlent et qui vient influencer votre quotidien. Comment vous le voyez, ce parcours que vous vivez maintenant, suivant donc l'infraction.

P06 : Comment je le vois...

INT : C'est compliqué de mettre des mots, je comprends.

P06 : Une expérience de vie ? Oui, c'est ça. Qui m'a beaucoup aidé. Si on prend juste la parenthèse de ce qui s'est passé, c'est ennuyant. Mais il y a eu toutes les suites qui m'ont aidé. Du coup, c'est une bonne chose. Ça m'a permis aussi de voir que ça fonctionnait, que je pouvais avoir confiance à tous ces services, et me dire qu'au final, quand on a un problème, ça part pas dans l'eau.

INT : Tout à fait. Est-ce qu'il y a eu une fatigue qui s'est fait ressentir avec toute cette démarche ?

P06 : Les premières semaines, oui. Les deux premières semaines. Mais après, ça allait. La vie continue.

INT : Vous voyez un peu votre vie comme livre, avec des chapitres, et ça, c'est un chapitre.

P06 : C'est ça, oui.

INT : La page doit se tourner.

P06 : À un moment, ça doit se finir.

INT : J'en viens à la reconstruction qu'on peut avoir après avoir vécu quelque chose de traumatisant. Chez vous par exemple, est-ce que vous arrivez à vous projeter vers l'avenir ?

P06 : Oui, bien sûr. Comme je le dis toujours, il ne faut pas s'arrêter de vivre quand il nous arrive des problèmes.

INT : Vous sentez que votre vie se reconstruit ?

P06 : Par exemple, quand on compare, je suis quelqu'un qui sort beaucoup. Les deux semaines que j'ai pris des vacances pour le travail, je ne suis pas sorti de chez moi parce que j'avais peur.

INT : Oui, j'imagine.

P06 : Ça met quand même un coup au niveau confiance humaine. Et puis, au final, ça va mieux.

INT : Il y a eu une méfiance envers les personnes ?

P06 : Oui, ça, c'est un truc qui reste malheureusement. Comme je dis toujours, les trois personnes qui m'ont agressé étaient noires. La cause n'est pas la couleur, évidemment, mais du coup, j'ai eu vraiment un problème quand je croisais des personnes noires. J'avais un stress.

INT : Vous assimiliez inconsciemment ?

P06 : C'est ça. J'assimilais directement le truc à l'agression. Alors que la moitié de ma famille est noire. Ma mère est métisse. Et du coup, j'ai jamais eu des problèmes vis-à-vis de ça. Mais là, ça a vraiment marqué les premières semaines.

INT : La perception que vous pouvez avoir des personnes ?

P06 : Oui, c'est ça.

INT : Et maintenant ?

P06 : Maintenant, ça va mieux.

INT : Vos attentes sont toujours les mêmes ? C'est que, oui on les retrouve...

P06 : Et que je les voie. J'ai vu que leurs yeux et leurs mains vu qu'ils étaient masqués et cagoulés, donc forcément. Mais oui, s'ils pouvaient les retrouver et que je puisse discuter avec eux.

INT : Discuter ?

P06 : Oui, parce qu'il y aurait des forces de l'ordre autour de moi, donc forcément.

[rires]

INT : C'est vrai que vous ne serez pas seule à seule à mon avis. Vous avez déjà imaginé ?

P06 : Oui. Et puis je me suis déjà fait des films dans ma tête. Si je recroise un ou deux, je ne serais pas gentil avec eux.

INT : Oui, ce qu'ils ont fait, c'est très grave. C'est une atteinte à votre vie.

P06 : Oui, c'est ça. Il y a eu un moment où je me suis dit c'est bon, c'est mort. On me retrouvera dans le fossé.

INT : Au moment des faits ?

P06 : Oui.

INT : Et donc vous vous dites que ça aurait pu être pire ?

P06 : Oui. Si j'avais décidé de faire le coq ou quoi, ça n'aurait pas été. Clairement. Je préfère toujours discuter avant d'agir. Du coup, je leur ai demandé de ne pas me tabasser. Ils m'ont dit « Tant que tu coopères. » Donc voilà. Sur le moment, c'était pas fou.

INT : J'ai même pas envie d'imaginer, ça doit être terrible. Vous avez parlé de la méfiance. Est-ce que ça a eu un impact sur la relation que vous avez avec les autres ?

P06 : Oui. Maintenant, je fais beaucoup moins vite confiance. Pour donner un exemple, ce qui m'a mis dans la situation, pour vite faire un petit aparté, ils m'ont dépassé pendant que j'étais à vélo. Ils se sont arrêtés 100 mètres plus loin. Il y en a un qui est sorti de l'auto pendant que les deux autres sortaient. Le mec m'a fait « Excuse-moi. » Du coup, je me suis arrêté. Et là, j'aurais pas dû.

INT : Mais ne pouvez pas savoir.

P06 : Je pouvais pas savoir que ça allait dérapier comme ça. Mais du coup, maintenant, je m'arrête moins. Je n'aide plus comme je pouvais le faire avant.

INT : Vous avez parlé de ça avec votre psychologue ?

P06 : Oui, elle m'a dit que c'était normal et que ça allait revenir avec le temps.

INT : Je pense que c'est légitime aussi de faire un peu plus attention à vous.

P06 : Oui, c'est ça. C'est beaucoup plus de sécurité vis-à-vis de moi-même.

INT : Et est-ce que la manière dont vous comprenez et racontez ce qui vous êtes arrivé à changer maintenant ? Par rapport à la première nuit, quand vous avez été déposé plaine.

P06 : Oui, beaucoup plus avec le sourire maintenant.

INT : Oui, je vois.

P06 : J'en ris quasiment. Mais au début, non.

INT : Peut-être parce que la manière dont on raconte, ça peut aussi influencer comment on se sent ?

P06 : C'est ça aussi. Mais oui, la première séance avec la psychologue n'était pas folle. Et c'est ça qu'on a essayé directement l'EMDR.

INT : Ça s'est fait assez vite.

P06 : Oui, au bout de 15 minutes. C'est surtout aussi parce qu'on en avait parlé avec [intervenante SAPV]. Du coup, elle m'a dit d'essayer toujours.

INT : Vous avez mentionné le fait que ça vous a vraiment aidé, ces suivis psys. Est-ce que vous pouvez m'en dire un peu plus ?

P06 : C'est... Je ne suis pas quelqu'un qui aime les psys de base. Plusieurs fois, j'ai déjà vu des psys.

INT : Vous en avez déjà vu ?

P06 : Oui, avant tout ça. Plus au niveau familial. Et vraiment, pour moi, ça ne sert à rien. Mais là, ça a été assez remarquable. Parce que du coup, on a vraiment fait un recentrage sur nous-mêmes. On a fait passer des infos que je pensais passer mais qui traînaient toujours dans ma tête vis-à-vis de l'agression. Qui, du coup, ont pu être drainées. C'est vraiment une bonne technique, en fait. J'y croyais pas trop, mais ça m'a aidé à me recentrer sur moi-même. Assimiler les choses différemment. En fait, de ce qu'on m'a expliqué, c'est les deux parties du cerveau. Il y en a une qui garde tout ce qui s'est passé. Du coup, l'autre n'assimile pas bien. Et donc, ça reste et ça fait un blocage. Et ces techniques-là, ça fait vraiment passer les choses bien.

INT : Et donc, maintenant, vous voyez différemment ce qui vous est arrivé ?

P06 : Je relativise.

INT : Vous relativisez. Vous avez plus de facilité aussi à en parler.

P06 : Oui, beaucoup plus. Et puis, c'est aussi surtout parce que le temps passe.

INT : Oui, vous sentez que le temps fait son travail aussi.

P06 : Si vous m'aviez contacté deux semaines après que ça me soit arrivé, ça n'aurait pas été.

INT : C'est assez rapide quand même. Je trouve que c'est admirable. Et même là, votre manière de vous percevoir a évolué ?

P06 : Eh bien, ça c'est... En discutant avec les clients du travail, beaucoup me disent que j'ai changé. Je suis beaucoup plus... Maintenant, je mets des limites à beaucoup plus de choses. Je suis beaucoup plus clair. Et quand je dis quelque chose, je ne reviens pas sur ce que j'ai dit.

INT : Pour vous protéger, peut-être.

P06 : Oui, c'est ça. Pour me protéger, pour montrer que je suis là et m'affirmer.

INT : Suite à ce qui vous est arrivé.

P06 : Oui. Ça m'a fait réfléchir sur ma façon de me comporter. Et puis, en discutant avec tous les intervenants, ça m'a fait aussi réaliser qu'il fallait que ça se passe comme ça. Dans un sens, je me dis aussi que c'est une bonne chose ce qui m'est arrivée. Ça m'a fait grandir beaucoup.

INT : Vous en tirez du positif malgré tout ?

P06 : Voilà, c'est ça. Je tire tout le positif qu'il y a à en tirer, au lieu du négatif.

INT : Vous pensez que c'est important pour pouvoir avancer ?

P06 : Oui, c'est ça. Sinon, on se morfond. J'ai 25 ans, j'ai encore toute la vie devant moi.

INT : Il y a une question que j'ai oublié de poser plus tôt... Est-ce que vous avez aussi le sentiment que ce que vous partagez, ce que vous dites, est pris en compte par rapport à l'enquête ?

P06 : Oui. Je pense, en tout cas.

INT : Et est-ce que vous avez le sentiment d'être impliqué dans votre situation ?

P06 : Ça, non.

INT : C'est votre choix ?

P06 : Oui, c'est ça. En fait, je prends pas du tout de nouvelles vis-à-vis de la police et tout ça. Et donc, je les laisse faire. J'espère qu'ils me contacteront un jour. Mais me sentir impliqué, non. J'ai fait tout ce que je pouvais pour les aider. Et maintenant, c'est entre leurs mains. Moi, je peux rien y faire.

INT : Oui, il y a des personnes qui désirent être actif dans la procédure, d'autres moins.

P06 : Oui non, ça me dépasse. Je vis ma vie comme avant maintenant. Ça s'est passé. J'ai plus aucun contact avec la police, sauf avec [intervenante SAPV].

INT : On avant.

P06 : C'est le but, oui.

INT : Franchement... vous avez été très clair sur tous les points que je voulais aborder avec vous.

P06 : Avec plaisir.

[montrer ses documents de la police]

P06 : Si vous voulez jeter un œil à tout ça. Je ne sais pas si ça peut vous intéresser.

INT : Oui, bien sûr.

P06 : Et voilà, du coup, ici, vous avez le dépôt de plainte que j'ai pu donner à la police avec les papiers. Je les mets toujours là si vous voulez regarder.

INT : Merci. Ça a pris beaucoup de temps vous m'avez dit, le dépôt de plainte ?

P06 : Oui hein, on est arrivés là vers 6h, et je suis reparti à midi. Et ça a pris beaucoup de temps parce qu'au fur et à mesure, comme je disais, qu'on discutait avec l'officier de police, il y a des choses qui revenaient et puis on revenait sur les choses. Et ce qui est bien, c'est qu'ils ont tout de suite lancé l'enquête. Donc au fur et à mesure que moi je racontais l'histoire, il y a le supérieur de mon interlocuteur qui venait et qui me disait « On a vu la voiture sur les caméras. » Oui, tout se faisait directement.

INT : En parlant de l'enquête, vous avez dit que vous n'avez plus trop d'infos, mais là maintenant, qu'est-ce que vous savez sur ce qui est en train de se passer ?

P06 : Rien du tout.

INT : Il n'y a pas eu de nouvelles choses qui se sont ajoutées ?

P06 : Non, une fois que je suis parti, tout ce que j'ai su, c'est qu'ils avaient vu l'auto sur les caméras de [ville]. Ils voient le parcours qu'ils ont fait, parce que je leur ai expliqué. Et puis la banque aussi, on voit les extraits de comptes qu'ils ont pris en cash. Mais mis à part ça, je n'ai pas pris de nouvelles et ils ne m'en ont pas donné.

INT : Mais vous savez que les recherches sont en cours.

P06 : Oui. En tout cas je l'espère.

INT : Oui, c'est ça. Et aussi, avec le recul, est-ce qu'il y a quelque chose qui aurait été important pour vous, mais qui n'a pas été présent dans votre procédure ?

P06 : Euh... un café.

[rires]

INT : Il n'y a pas eu de café ?

P06 : Non, c'était l'eau du robinet.

INT : C'est vrai que ça aurait fait du bien pendant toutes ces heures.

P06 : Mais non, plus sérieusement, je ne pense pas. Franchement, ce que je dirais, c'est peut-être... que eux reviennent vers moi. Au moins qu'ils me disent comment ça se passe au bout d'un mois, au bout d'une semaine.

INT : Oui, je vois. Vous vous attendez quand même qu'il y ait un retour.

P06 : J'espère, parce que j'ai pu en discuter justement avec [intervenante SAPV] qui, elle m'a dit, je ne suis pas censé vous le dire, mais voilà, il y a ça, ça, ça.

INT : C'est vrai qu'il peut y avoir des craintes par rapport à ça.

P06 : Oui, si on a pas été oubliés. Bon, après, c'est peut-être aussi de ma faute. J'ai qu'à sonner.

INT : Oui, vous me le disiez plus tôt. Et pourquoi vous ne voulez pas sonner ? Est-ce qu'il y a un blocage ?

P06 : Oui, c'est peut-être plus un blocage. Je n'ai pas envie d'entendre qu'ils ne les ont pas retrouvés. Et que donc c'est tombé à l'eau. Je me dis tant qu'à faire, autant attendre qu'il m'appelle, et au moins je saurais.

INT : C'est vrai que ça ne doit pas être facile. On préfère alors se dire que tant que je ne sais pas, les choses se passent bien, entre guillemets.

P06 : Oui.

INT : Et vous pensez que ça va changer dans les prochaines semaines ? Si par exemple vous n'avez pas de nouvelles.

P06 : Non là, je renverrai quand même un mail à [intervenante SAPV]. Et puis j'en rediscuterai de toute manière avec mon psychologue la semaine prochaine.

INT : Pour le moment, vous avez surtout envie de vous concentrer sur votre vie et votre quotidien.

P06 : Oui. J'en ris, je relativise.

INT : La vie ne s'arrête pas.

P06 : Non, ça c'est clair. Je suis pas mort. C'est ça que je dis aussi à tout le monde dans mon entourage. On aurait pu me retrouver dans le fossé 3 jours après. On va pas s'arrêter là.

INT : Oui, c'est sûr. Bien. Une question que je pose souvent à la fin des entretiens, c'est : si vous pouviez dire quelque chose aux services ou intervenants qui sont amenées à rencontrer des victimes, pour vous ça peut être la police, les services d'aide, les psychologues... Qu'aimeriez-vous leur dire ?

P06 : Continuez, on a besoin de vous. C'est comme tout. On s'en rend compte qu'une fois qu'on y est confronté, mais là, c'est vraiment important. Parce qu'il y a beaucoup de monde qui ne font pas le pas, et même si vous avez l'occasion de rencontrer d'autres victimes qui, par exemple, ne font pas le pas, il faut. Il faut faire le pas

INT : Ça peut faire peur, mais...

P06 : Super peur, oui. Mais il n'y a que du bénéfice. En discuter, déjà, et avec des personnes compétentes, ça apporte vraiment quelque chose d'intéressant.

INT : Oui. C'est important de franchir le pas pour avancer.

P06 : Oui, c'est clair.

INT : Vous sentez que si vous n'avez pas fait tout ça, ça aurait été différent ?

P06 : Ça aurait été beaucoup plus délicat. Je ne serais pas venu vous voir.

INT : Déjà. Et je n'aurais pas eu un témoignage aussi précieux.

P06 : Avec plaisir.

INT : Merci beaucoup.

Retranscription P07

INT : Parfait. Pour commencer, pour que j'ai une petite idée du contexte dans lequel s'inscrit votre parcours, est-ce que vous pourriez me raconter ce qui vous est arrivé ?

P07 : Alors, ce qui m'est arrivé... En 56 années de vie, je suis restée mariée pendant 36 ans avec mon ex-mari. Et vers la fin de notre relation, je vivais dans ma voiture. Je ne vivais pas des moments faciles. Donc j'avais un ami d'enfance, que je connais depuis que j'ai l'âge de deux ans et demi, qui s'est intéressé à ma situation, qui prenait de mes nouvelles. Et un jour, il m'a dit « écoute, tu dors dans ta voiture, ça ne va pas, si tu veux, viens chez moi, moi j'ai un petit appartement, mais j'ai qu'une chambre, mais je te laisse ma chambre bien volontiers pour que tu puisses te reposer, être au calme. » Et donc, notre rapprochement... Enfin notre rapprochement... Ça a commencé simplement comme ça. Donc je suis allée quelque temps vivre chez lui. Je continue à vivre chez moi, mais voilà, tout en cherchant quelque chose pour quitter mon mari avec qui je prenais des distances. Donc me voilà embarquée chez lui, mais en tout bien tout honneur. En toute amitié. Il prenait soin de moi, et les semaines ont passées, et il me dit « écoute, est-ce que tu veux que je te cherche quelque chose pour allouer ? » J'ai dit « écoute, oui, ça m'arrangerait bien, parce que moi je travaille beaucoup, je n'ai pas beaucoup de temps, et c'est vrai que ça devenait compliqué. » Et il a commencé à chercher, et en 15 jours, il a trouvé une petite maison pour moi. Donc je vivais toujours chez lui. Mais pendant les derniers temps, on a commencé à se rapprocher. On se parlait vraiment du fond du cœur. Et là, quand il a trouvé la maison, on est venus visiter la maison, la maison, tip top, je prends la maison, les propriétaires m'acceptent, et là, changement d'attitude, et il me dit « voilà, j'ai bien réfléchi, tu sais financièrement... » Mais ça, je ne le savais pas.

INT : Il n'a rien dit ?

P07 : Il m'avait dit qu'au départ, il était en incapacité de travail. Il n'a pas dit qu'il était en invalidité, ce qui n'est pas du tout la même chose, et moi je pensais qu'il allait retravailler après son incapacité, comme tout le monde. Et je ne savais pas non plus qu'il était malade. Tout ça s'était caché. Toutes les choses étaient cachées. J'apprends les choses au fil du temps, petit par petit. Il y a des choses que je ne vais savoir que quand il va réellement vivre avec moi. Donc, je continue là où j'en étais. Et de là, il me dit « tu sais, financièrement, ce n'est pas facile, je suis toute seule, et puis tu sais, j'aimerais bien vraiment récupérer la garde de mes enfants. » Puisqu'il a deux jeunes enfants en bas âge, dont il n'a pas la garde parce que son ex-femme, connaissant le personnage, forcément, a tout fait pour ne pas qu'il ait la garde des enfants, justement. Et de là, je dis « oui, mais écoute, moi, mon but, ce n'est pas de vivre avec quelqu'un, moi j'ai quitté mon mari, je ne veux personne dans ma vie. »

INT : Oui, vous avez été très claire là-dessus.

P07 : Voilà, je lui dis « c'est gentil de m'avoir accueillie chez toi, je t'en remercie, mais voilà. » Et là, il insiste, il insiste, il insiste. Que pour finir, à un moment donné, l'instance se fait par... Comment est-ce que je vais dire ça ? Par des petites attentions. Il me fait à manger, il me met des petits mots un peu gentils, un peu attentionnés, il fait des choses pour moi. Et là, voilà, le

moment arrive où je quitte son logement pour aller dans le mien. Et là, un mois après, il est venu vivre avec moi.

INT : Il s'est imposé ?

P07 : Oui. Il a mis tout en place pour le faire, en fait. Il a vraiment créé tout ce qu'il fallait autour de moi pour que, justement, j'en arrive à me sentir redevable. Et aussi que j'ai besoin de lui. Que sans lui, je ne saurais pas vivre, je ne saurais pas réussir, je ne saurais pas avancer, je ne saurais pas subvenir à mes besoins. Donc en fait, ça a été vraiment une manipulation dès le départ, en fait. Sans que je ne m'en rende compte.

INT : Ça s'est fait insidieusement.

P07 : C'est ça. Et petit par petit, il a gravité, il a grimpé, il a avancé. Il est venu vivre à la maison. Et moi, là, bon d'accord, viens vivre à la maison. On va essayer, on va voir. Si ça ne va pas, il sera encore toujours temps que tu t'en ailles et que tu prennes un logement pour toi ou quoi ou comme. Mais vu que moi, déjà psychologiquement, j'étais vraiment pas bien du tout, puisque la séparation avec mon ex-mari ne se passait pas bien du tout. Il a profité de tout ce milieu émotionnel dans lequel j'étais à ce moment-là. Et moi, je ne m'en rendais pas compte. Je ne me suis pas rendue compte du tout. Et alors, là, les problèmes, petit par petit, ont commencé à apparaître. Un mois après qu'il était chez moi, c'était l'argent, il m'isolait. Il m'isolait de tout le monde.

INT : De votre entourage ?

P07 : Oui. Mes enfants, mon entourage, mes amis... Donc ça, c'était mai. Et puis en juillet, je découvre qu'il parle avec d'autres femmes. Il charme d'autres femmes. Notamment, je tombe sur un message qu'il avait envoyé à son ex-femme, mais avec qui il n'était plus depuis longtemps. Comme de quoi il était toujours amoureux d'elle, qu'il espérait se remettre avec elle. Et là mais je dis, tu te moques de moi. C'est pas possible. Tu profites de moi, de mon argent, de ma gentillesse, de tout. En fait, tu m'aimes pas. T'es vraiment là pour profiter. Non, non, c'est un moment d'égarement. Je me suis pas sentie bien. Tu sais ce que c'est. Je dis oui mais toi, il y a trois ans que t'es séparé. Ta femme, elle veut plus te voir. C'est ce que tu m'as dit. Et là... tout s'est enchaîné après ça.

INT : La violence ?

P07 : D'abord, ça a commencé par la violence. Verbale.

INT : Avec des menaces ?

P07 : Non, au départ, c'est juste la violence verbale. C'est l'humiliation. C'est des mots comme grosse vache, grosse truie. T'as vu comme t'es moche ?

INT : Ah oui, il veut vous rabaisser.

P07 : Oui, oui, c'est vraiment de l'humiliation. C'est vraiment rabaisser à tout point de vue. T'en as que pour ton boulot, il y a que ton boulot qui compte dans ta vie. Tu fais que ça.

Travailler, travailler, travailler, travailler, travailler, travailler, travailler, travailler, travailler. Argent, argent, argent, argent. Tu ne vois que ça. Non. Non, je ne vois pas que ça. Moi, je vois une vie avec un travail, avec des collègues, une vie sociale.

INT : C'est ça.

P07 : Une vie normale, en fait, puisque tout le monde fait ça. Il y a que lui qui ne faisait pas ça. Mais les gens normaux, ils se lèvent le matin pour aller travailler avec des collègues. Ils ont une vie normale, ils ont des activités, du sport, des voyages. Lui, ça ne lui plaisait pas. Il ne fallait pas voyager, il ne fallait pas dépenser son argent, il ne fallait pas aller travailler.

INT : Et c'est pas comme ça que vous voyez...

P07 : Non. C'est pas dans mes valeurs, c'est pas dans mon éducation, c'est pas dans mon attitude. C'est pas moi. Puis il a commencé à me dire que j'étais folle, à être un peu plus agressif. C'était des bousculades au début...

INT : C'est parti en escalade.

P07 : Voilà. Et puis alors là je l'ai fait partir. Il est revenu quelques mois après en me suppliant de le reprendre, et ça a duré comme ça trois ans. Là on est dans les trois ans, parce que c'était en avril 2023, ici on est en avril 2026. Il faut savoir que dans les trois ans, c'était cyclique, c'était pratiquement tous les trois mois. Il revenait vivre ici, il se redomiciliait ici. Deux, trois mois après, c'était reparti. Le premier mois était calme, on va dire normal. Presque normal. Et puis ça repartait. Mais à chaque fois, il y avait quelque chose qui s'ajoutait en plus de la dernière fois.

INT : D'accord.

P07 : Il y a eu le vol de mes affaires, qu'il est allé revendre. Il y a eu la violence qui est devenue beaucoup plus intense, beaucoup plus régulière. Il me réveillait des fois même la nuit. Et puis les menaces ont commencé à arriver. Donc ça, c'était l'année passée, en 2025. Là, les menaces ont commencé. J'ai fait intervenir la police la première fois, ça devait être en 2024. Il m'a lancée en pleine nuit, à quatre heures du matin, un pot de fleur à travers la figure. Donc là j'ai appelé la police.

INT : Oui, ça devenait être grave.

P07 : J'ai eu peur, surtout. J'ai eu très peur, parce qu'il était menaçant. Il était vraiment très très menaçant. Il tapait les portes, il prenait tout ce qu'il trouvait pour me lancer à la figure. Et ça a commencé comme ça. J'ai fait intervenir la police la première fois. Ils ont fait un constat. Seulement la police... Lui, il a raconté sa version. Et c'est sa version qui a primé par rapport à la mienne.

INT : Vous avez ressenti ça ?

P07 : Ah oui, parce que les paroles des policiers n'étaient pas très correctes. Donc en fait le pot de fleur, c'était une plante dans un pote-fleur en plastique. C'était pas un pot de fleur en

craie ou en dur. C'était un pote-fleur en plastique. Un bon pot de fleur, mais un pot de fleur en plastique. Et il a dit aux policiers « Qu'est-ce que vous voulez qu'elle aille mal avec un pot de fleur en plastique ? » Les policiers se sont mis à rire. Et là, je me suis sentie comme si je me remettais dans ma coquille d'œuf, et je me suis dit dans ma tête, attends mais waouh c'est une agression.

INT : Oui, l'intention était clairement là.

P07 : J'ai quand même pris le pot de fleur sur le coin de l'arcade. Je n'avais pas mes lunettes heureusement parce que sinon mes lunettes auraient été cassées. Parce qu'il faut savoir que quand il a commencé la première fois la violence, il m'a cassée les lunettes. Il m'a attrapée, il m'a cognée. Et les policiers...

INT : Ils ne prenaient pas ça au sérieux ?

P07 : Non, ils ne prenaient pas ça au sérieux. Pour eux, ils ont pris ça pour une dispute de couple. « Bon, écoutez, on va juste le mentionner, s'il se passe quelque chose, rappelez-nous. »

INT : Vous vous êtes dit quoi à ce moment-là ?

P07 : Ah ben d'abord, je me suis dit que j'appellerai plus jamais la police. Je ne me suis pas sentie soutenue. Je ne me suis pas sentie comprise, je ne me suis pas sentie aidée, et je me suis sentie mal. Très mal. Je me suis dit dans ma tête, mais attends, ils font quoi en fait ? Il fallait quoi ? Qu'il me fracasse le crâne ? Qu'il y ait du sang ? Et là je me suis dit dans ma tête, non, ça ne va pas.

INT : Et suite à ça ?

P07 : Je lui ai demandé de partir, donc il est parti. Et puis quelques temps après, il est revenu, et là encore de nouveau, c'est reparti. Et de nouveau j'ai déposé plainte. Là j'ai été entendue par l'inspectrice de quartier [ville], qui était beaucoup plus compréhensive. Et qui m'a parlé pendant plus de deux heures dans son bureau. Elle a vraiment mis le point sur tout. Elle a ciblé tout, elle a noté tout.

INT : Elle a pris le temps de vous écouter.

P07 : Oui elle a vraiment pris le temps. Elle m'a donnée des infos, et c'est elle qui m'a mis la première fois en contact avec [intervenante SAPV].

INT : D'accord.

P07 : Et donc là, j'avais eu contact avec elle, et on en a discuté. Elle est venue à la maison, elle est restée pendant plus d'une heure, à parler avec moi plus longuement. Elle a vraiment été aussi très très bien. Et ça m'a fait un bien fou. Ça m'a permis aussi de comprendre certaines choses. Mettre des mots, par rapport à lui. Parce qu'en fait, je ne me suis pas rendue compte que je tombais sur un pervers narcissique. Et ça moi, ayant été mariée 36 ans avec mon ex-mari, donc j'ai rencontré mon ex-mari j'avais 17 ans, j'ai passé toute ma vie avec mon mari.

J'ai pas rencontré d'autres hommes. Donc pour moi, j'avais jamais eu un contact avec quelqu'un comme ça. Je voyais pas le mal, je voyais pas ça comme ça.

INT : C'était même pas imaginable.

P07 : Voilà. Et en décortiquant chaque chose qu'il m'a fait subir, je me suis rendue compte qu'en fait, elle avait raison. Elle avait totalement raison, que ce soit [intervenante SAPV] ou l'inspectrice de police, elles avaient cerné le personnage. Et alors elles m'ont dit qu'il fallait plus que je m'en approche, qu'il fallait que je m'éloigne et que je n'ai plus de contact avec lui. Mais... et ça, je pense qu'une personne qui n'a pas été en relation avec ce genre de personnage, elle ne peut pas comprendre. Parce que la relation...

[émue]

P07 : On devient des proies. On n'est plus un être humain. En tout cas, on ne se sent plus comme un être humain. Moi, je ne me sentais plus comme une femme, je ne me sentais plus comme un être humain. Je me sentais comme une proie. Je m'enfermais dans ma chambre, je me cachais. J'évitais tous les endroits où j'aurais pu le rencontrer ou le revoir. Sachant que son ex-femme habite ici tout près, que ses enfants font des activités ici dans le village. Je savais qu'à tout moment, il pouvait réapparaître. Pour quelques motifs que ce soit. Alors, c'était bien beau de me dire qu'il faut le bloquer, qu'il ne faut plus lui parler. Mais il faut savoir que ces personnes mettent tellement des choses en place autour de vous, que vous avez le sentiment de manque.

INT : De manque ?

P07 : Oui. Ici, c'est récent. L'agression s'est passée en fin janvier. J'ai encore des moments où je pleure parce que son absence me manque. Son absence me manque.

INT : Tellement il s'est immiscé dans votre vie et qu'il a pris le contrôle.

P07 : Voilà. Tellement il m'a mis sous son emprise. C'est vraiment une emprise parce que je m'en rends compte. Au début, les premières fois, je ne m'en suis pas rendue compte. J'essayais malgré tout de voir le bon en lui. Mais au final, il n'y a pas de point positif. Les points positifs ne sont là que pour me garder à son crochet, à sa botte et faire ce qu'il voulait.

INT : Oui, c'était profitable pour lui.

P07 : Oui, voilà, c'est ça. Donc, la dernière fois, la police est intervenue.

INT : C'était quand ça ?

P07 : C'était le 23 janvier. Donc c'est la dernière en date. Il a voulu forcer la porte pour rentrer, mais il n'a pas réussi. Vu qu'il ne sait pas rentrer, il a démolì ma voiture. Et là, je le vois. C'est vitré ici. Et là, je le vois démolir ma voiture. J'étais en état de choc au téléphone avec la policière. Et elle me dit surtout, vous n'ouvrez pas. Parce que si vous ouvrez, c'est vous qui allez passer sous ses poings. Et là, je dis oui, mais il est en train de démolir ma voiture. Elle dit la police arrive. Le combi arrive. Ne vous racassez pas, ils vont arriver. Et là, ils sont arrivés.

Quand il a entendu que la police arrivait, il est parti. Il a ramassé ses trucs et il est parti. Et la police est arrivée assez rapidement. Un des policiers a fait le tour pour voir, pour faire des photos de ma voiture. L'autre est resté pour parler et tout ça. Là, ça s'est très, très bien passé. Je suis tombée sur deux jeunes policiers très compréhensifs. Qui avaient, avant de venir, lu son dossier. Donc ils étaient au courant de tout son passif.

INT : D'accord.

P07 : Ils savaient qu'il était multirécidiviste. Il y eu son ex-femme, sa sœur, son papa et apparemment une autre femme. Il a donc plusieurs plaintes à son actif. Et il était en sursis.

INT : Donc il y a eu un procès ?

P07 : Il y a eu jugement, oui. Il était en sursis. Pour son ex-femme.

INT : D'accord.

P07 : Et alors, là, le policier m'explique tout. Il prend mon audition. Il me dit, écoutez, madame, moi, je ne peux pas vous laisser comme ça. Parce qu'il va revenir. Si on ne l'attrape pas, il va revenir et va finir ce qu'il a commencé. Et là, je prends conscience qu'en fait, il parle du risque qu'il me tue. Et là, il me dit, est-ce que vous savez s'il a des armes ? Et là, je lui dis, oui, il a une arme blanche. Mais je ne sais pas où elle est. Elle est cachée dans la maison. Donc ils ont retourné la maison tous les deux, ils ne l'ont pas trouvé. Et puis, de là, ils m'ont dit, écoutez, on ne veut pas que vous restez ici. Ils sont restés très longtemps avec moi, ils ont pris le temps. Et il dit, on ne veut pas que vous restez ici tant qu'on n'a pas arrêté monsieur. Donc j'ai dû partir.

INT : Vous êtes partie où ?

P07 : Au départ, ils voulaient que j'aille chez mon fils, mais je suis allée chez une amie qui habite à une minute et demie de chez moi. Et deux bonnes heures après, un peu plus peut-être, ils m'ont resonnée en me disant qu'il avait été arrêté et qu'il était en garde à vue. Que je pouvais rentrer chez moi et qu'il me tenait au courant de la suite. Ce qu'ils ont fait. Donc le lendemain, ils m'ont recontacté pour me dire qu'il était en garde à vue, qu'il allait passer devant le Procureur et qu'il allait certainement ne pas être libéré. Et que maintenant, tout allait se dérouler via la justice.

INT : C'était entre les mains de la justice.

P07 : Oui. Alors seulement pas de bol, il est pas tombé sur un juge plutôt compréhensif, qui l'a relâché. Et là, apparemment, que ce soit la police ou le procureur du Roi, ils étaient un peu étonnés qu'il soit relâché par rapport aux actes. Mais voilà, il a été relâché sous certaines conditions. Donc il ne pouvait plus m'approcher, et plus entrer en contact avec moi de quelque manière que ce soit.

INT : D'accord. Est-ce qu'il les a respecté ?

P07 : Non. C'était sans compté justement sur le personnage. Ce ne sont pas des personnes qui écoutent les autorités. Ils s'en foutent. Pour eux, ils sont dans leur bon droit. C'est eux la victime, d'ailleurs il le dit. C'est lui la victime. Et là, qu'est-ce qu'il fait ? Quand il est sorti de la garde à vue, la première chose qu'il a fait, c'est m'envoyer des messages de menace.

INT : Alors qu'à ce moment-là, vous pensez que c'était enfin terminé. Et il revient.

P07 : Ah ben là, les policiers me disent qu'il est lâché mais qu'il ne peut pas m'approcher, qu'il ne peut pas entrer en contact, donc moi je me dis qu'il ne va pas revenir. Mais au fond je le savais. Je le connais. Parce que chaque fois qu'il a été violent, qu'il m'a volée, qu'il a détruit tout ce qu'il pouvait détruire, malgré tout, quand il revient, c'est comme si il ne s'était rien passé, comme s'il n'avait rien fait.

INT : Oui. Ils ne prennent pas conscience de la gravité de leurs actes.

P07 : Non, absolument pas. La victime, c'est lui. Moi, je suis la folle, je dois me faire soigner, je dois me faire suivre par un psychologue, alors qu'au premier jugement, le juge a demandé qu'il soit suivi par un psychiatre. Pas un psychologue, pas un thérapeute. Un psychiatre. Donc il ne faut pas demander à quel point son cas est grave. Et donc le lundi matin, j'ai téléphoné au commissariat de police puisque le policier m'avait bien dit que s'il y avait quoi que ce soit, je devais prévenir. Il fallait que je prenne le courage de dénoncer tous ses actes. Et le lundi, c'est ce que j'ai fait. Le lundi, première heure, j'ai téléphoné au commissariat et j'ai dit, voilà, il m'a envoyé des messages alors qu'il ne pouvait plus me contacter. Donc là, j'ai été convoquée au commissariat, avec les messages, et de redéposer plainte pour harcèlement. De nouveau, il a été entendu. De nouveau, il a été privé de liberté. De nouveau, le policier, pas de bol pour lui, c'est un policier que je connais, qui travaille au sein de la ministère communale de [ville], où je travaille, et qui me connaît bien, et qui me téléphone et qui me dit qu'il est devant nous, il est privé de liberté. Maintenant, on va contacter le magistrat pour savoir ce qu'on va en faire. Donc c'est la deuxième fois de mon chef qu'il est privé de liberté, à cause de mes plaintes. Le magistrat le relaxe. De nouveau. Et là, de nouveau, pour la police, pour mes collègues, l'incompréhension.

INT : Et vous, comment vous vous sentez quand vous entendez une deuxième fois qu'il est relaxé ?

P07 : Ben là, je m'effondre. Au final, ça sert à rien que je porte plainte. Au final, les plaintes que je fais, elles ne servent à rien. Elles sont inutiles. Qu'est-ce qui va me protéger si ces plaintes-là ne me protègent pas ?

INT : Vous vous demandez comment c'est encore possible d'obtenir justice ?

P07 : Voilà. Et de toute façon, j'en arrive à me dire qu'après tout ce par quoi je suis passée, après tout ce que j'ai fait, être arrivée à surmonter cette fois-ci la peur de déposer plainte, parce que c'est une peur, c'est une crainte, parce que chaque fois que j'ai porté plainte ou que j'ai appelé la police, j'ai reçu des menaces. J'ai eu des répercussions. Donc de là, j'en ai parlé à [policier], et il m'a dit, écoute, de toute façon, tu sais où nous trouver. S'il y a quoi que

ce soit, tu n'hésites plus, tu appelles, et on arrive. Et on arrivera, on débarquera. Peut-être pas à nous, mais une autre patrouille viendra. Et là, moi, je me dis dans ma tête, à quoi bon ?

INT : À quoi bon ?

P07 : À quoi ça sert ? Et je trouve que ce qui est malheureux, c'est... Quand on entend parler de tous ces féminicides, j'ai les deux jeunes policiers qui viennent ici, qui me le disent et qui me le font constater. Ils savent à quel point il est violent, ils savent à quel point il peut mettre ses menaces à exécution, que c'est pas que des paroles en l'air. Et malgré tout ça, c'est comme je dis, à la limite, bon, qu'on ne le mette pas au prison parce que les prisons sont pleines, d'accord, son cas n'est peut-être pas le pire, d'accord, mais il y a quand même d'autres moyens. Il y a le bracelet électronique, il y a plein de choses. Et là, je me suis sentie complètement détruite, complètement incomprise, complètement isolée.

INT : Surtout par la justice ?

P07 : Oui. Les policiers ont fait leur travail. Ils ont bien fait leur travail, parce que franchement, que ce soit l'inspectrice de quartier, ou les policiers qui sont intervenus, pour eux, voilà, il n'y avait pas photo. Il allait être déféré et emprisonné, mais non, visiblement, c'est pas suffisant.

INT : Oui, il peut y avoir des grands écarts parfois, entre la perception de la justice et les autres intervenants.

P07 : Oui. Et alors, j'ai promis à [policier] que s'il revenait, s'il me contactait, ou n'importe quoi, que maintenant je n'hésiterai plus. Je n'aurai plus la crainte de faire ce qu'il faut. Si je dois appeler la police 20 fois, j'appellerai 20 fois. Et je me suis dit qu'au final, si je ne le fais pas, il va trouver quelqu'un d'autre et il fera subir à quelqu'un d'autre ce qu'il m'a fait subir.

INT : C'est malheureux, mais oui, comment les faire comprendre d'arrêter et qu'ils vous laissent tranquille.

P07 : Alors, j'en ai parlé avec [intervenante SAPV], on n'arrête pas ces gens-là. La seule façon d'arrêter ces gens-là, c'est l'enfermement. Et pour eux, et ça je le sais, ce n'est pas l'enfermement dans une prison. Ce sont des personnes qui doivent être encadrées, soignées. Et ça, malheureusement, comme elle m'a dit, , on n'a pas des infrastructures pour prendre en charge des personnes avec un tel comportement. C'est vrai que c'est triste à dire, parce que c'est un petit peu lui trouver... Je ne vais pas dire des excuses, parce que je ne l'excuse pas, mais c'est une maladie qui est malheureusement pas bien prise en compte. Et que la société cache, rejette, ou minimise, je sais pas. Mais il doit être enfermé. C'est quelqu'un qui doit être enfermé et qui doit être suivi.

INT : Comme vous dites plus tôt, ils ne se rendent pas compte du mal qu'ils font. C'est vraiment dans la tête qu'il doit y avoir une remise en question. Et c'est très dur chez eux de faire ça.

P07 : Ils ne savent pas. L'estime de soi tout ça... Ils ne se remettent pas en question, ces gens-là. Il n'y a pas moyen. Ce n'est pas dans leur comportement, ce n'est pas dans leur façon de voir les choses. Eux, ils voient les choses de leur façon, qui n'est pas normal. Et quelque part,

ça fait peur. Parce que ce sont des gens qui sont en liberté. Et qui sont dangereux. Ils sont dangereux non seulement pour les personnes comme moi, un peu plus fragiles, et qui sont pris dans les filets, mais c'est aussi dangereux pour eux. Parce que, vu qu'ils ne se rendent pas compte de ce qu'ils font toujours... Autant je lui trouvais des excuses auparavant, autant maintenant, je 'en trouve plus. Autant maintenant, en fait, je ne sais plus l'excuser. L'avoir vu démolir ma voiture.... Comme elle m'a dit, l'assistante du procureur du Roi, elle m'a dit, en fait, il vous a tabassé. Vous avez eu une semaine d'incapacité de travail. Et ça, ça ne vous a pas fait d'électrochoc. Mais quand vous avez vu qu'il démolissait votre voiture, ça, ça vous a fait l'électrochoc. Je dis oui. C'est triste à dire, mais oui. Parce qu'il faut se rendre compte que ma voiture, c'est mon moyen d'aller travailler, c'est mon moyen de voir mes enfants, c'est mon moyen de profiter de ma vie, de pouvoir sortir.

INT : C'est comme s'il vous enfermait un peu plus.

P07 : Voilà. Ma voiture, c'est une nécessité. C'est un bien. Et puis, voilà. C'est vraiment ça qui m'a vraiment fait l'électrochoc. Et qui m'a fait dire non, non, on arrête les conneries. Maintenant, je veux que tu sois punie par la justice et je veux que tu sors de ma vie définitivement, et que tu n'en fasses plus jamais partie. Et voilà. Maintenant, c'est très difficile.

INT : Si vous deviez me dire les obstacles que vous rencontrez, ce serait plus du côté de la justice ?

P07 : Oui. C'est au niveau de la justice. Maintenant moi, je n'ai pas vu ce qui s'est passé, je n'ai pas entendu, je ne sais pas. Mais quand la police m'a dit les deux fois qu'il a été relaxé alors que... Le policier me retéléphone le samedi en me disant qu'il va être déféré devant le juge et qu'il risque d'être emprisonné. Et là, je ressens, quand il me dit ça la première fois, je ressens un soulagement. Je me dis qu'il va enfin payer pour tout ce qu'il m'a fait subir, tout ce qu'il a fait subir aux autres. Il y a une justice et cette fois, la justice va être du côté de la victime. Et puis, je ne sais plus combien de temps après, quelques heures après, il me retéléphone pour me dire qu'en fait non, il n'est pas incarcéré, il est relaxé et voilà. Et là, je me dis que c'est quand même... bizarre. Parce que ce n'est quand même pas rien ce qu'il a fait et les photos à l'appui, preuves à l'appui. Alors, d'après ce que j'ai compris, il aurait dit à la juge que ce n'est pas lui. Qu'il n'était pas là, qu'il était chez son ex-femme. Alors, quand le policier me téléphone, il me demande si j'ai des preuves qu'il était là. C'est une blague ! Donc, il démolit ma voiture, il est en face de moi, je suis là en train de le regarder. Je suis au téléphone avec la centrale. Je téléphone avec la dame, j'ai le haut-parleur qui est mis, donc elle entend tout. Donc elle a entendu qu'il était là. Je ne suis pas folle. Je ne vais pas faire une crise d'hystérie derrière la porte s'il n'y a personne, quoi.

INT : Et ça, ça n'a pas été pris en compte dans le jugement ?

P07 : Non, il a dit qu'il n'était pas là. Apparemment il n'y a pas de preuve qu'il était là. Je pense que ça, c'est le pire de ce que j'ai pu entendre. Donc ça veut dire que s'il m'avait tabassé, qu'il m'avait laissé pour morte ou qu'il m'avait tué ou que sais-je d'autre, il n'était pas là. Ce n'est pas lui.

INT : Vous, vous n'étiez pas présente pendant le procès ?

P07 : Alors, ici ce n'était pas encore un procès. Vu qu'il était en garde à vue, ce n'était pas encore un procès.

INT : Ah, d'accord.

P07 : C'était simplement une audition devant le magistrat suite à la plainte. La plainte qui était quand même assez conséquente. Il n'y a donc pas encore eu de procès, mais il y aura un procès. Maintenant, je ne sais pas quand.

INT : Ah, vous ne savez pas quand.

P07 : Non. L'assistant du procureur du Roi que j'ai vu dans le courant du mois de février m'a dit que ça pourrait prendre du temps, mais que... Donc elle m'a tout expliquée. Le schéma du départ de plainte, de comment le magistrat prend en compte la plainte. Soit il abandonne la plainte parce qu'il n'y a pas assez d'éléments, soit il accepte la plainte et il y a assez d'éléments, alors il va examiner le dossier pour pouvoir l'amener devant le juge.

INT : Et ça, on vous a bien expliqué alors ? Car ça peut être complexe, la justice.

P07 : Elle m'a tout expliquée. Elle m'a expliqué tous les points de comment c'était repris en compte avec le fait qu'il pouvait être condamné, pas condamné, acquitté... Vraiment, elle m'a tout expliqué, tous les points. Elle m'a parlé aussi du sursis. Et alors, quand elle m'a parlé de sursis, je dis mais il est déjà en sursis. Elle me dit comment ça ? Je dis oui, il est déjà en sursis pendant 2 ans, il a été jugé à [ville], il est passé devant le magistrat, il a eu sa condamnation, et il a un sursis de 2 ans. Et elle me dit, c'était quoi les plaintes ? Coups et blessures et menace de mort, je dis. Et elle me dit, vous savez par qui ? Je dis oui, son ex-femme et son papa et sa sœur. Elle me dit alors que s'il y a déjà eu sursis, il y a beaucoup de chances que ce soit casse prison ferme. Maintenant, elle m'a aussi bien expliquée que malheureusement aujourd'hui, les prisons, c'est saturé. Donc prison ferme, il ne fera peut-être pas, mais il aura la sanction adéquate par rapport à la sentence de... Comme si c'était une prison ferme, mais je ne sais pas si c'est un bracelet électronique, ou s'il va peut-être être enfermé dans un centre ou autre chose. Ça, elle dit qu'elle ne sait pas. Elle ne sait pas ce que le juge peut recommander à ce moment-là. Mais maintenant, ici, c'est très sérieux. Il sera jugé. Alors m'a expliquée que je pouvais être présente.

INT : Oui, vos droit en tant que victime.

P07 : Voilà. Elle m'a tout expliqué. Vous pouvez être présente, vous pouvez être accompagnée, représentée. On peut vous entendre, mais ce n'est pas obligatoire. Elle m'a vraiment tout expliqué.

INT : De manière assez claire pour vous ?

P07 : Oui, oui, c'était très clair. Elle m'a remis le document, le schéma avec vraiment tout. [intervenante SAPV] était là aussi, elle tenait à être présente pendant cette...

INT : Cette rencontre.

P07 : Cette rencontre. Il y avait une jeune dame aussi qui est, je crois, assistante psychologue ou assistante sociale. Elle était là aussi. Franchement, elles ont été très bien toutes les trois. Elles m'ont posé toutes les questions. Là, je me suis sentie vraiment écoutée et soutenue. Parce qu'elles ont mis en place plein de choses pour me protéger. Elles m'ont donnée des numéros de téléphone, des renseignements, des adresses. Elles m'ont donnée aussi par mail des cours de self-défense.

INT : Tout ce qui peut être utile.

P07 : Oui. Et l'adresse à [ville] du service prévention pour les femmes victimes de violences. Enfin voilà, elles ont vraiment tout mis en place, me dire que je pouvais les appeler quand je voulais. Et ça, ça a été d'un grand réconfort. Au début, quand je suis arrivée, quand j'ai été convoquée pour aller là, j'étais dans le flou. Je connaissais pas et ça me faisait un peu peur. Je me disais, qu'est-ce qui va se passer ? Qu'est-ce qui va m'arriver ? Qu'est-ce qu'on va me demander ? Et franchement, elles m'ont mise à l'aise. Elles ont vraiment été là pour moi.

INT : C'est pour ça que je m'intéresse aussi à ça, c'est que les personnes qui vous accompagnent, qui vous écoutent, qui vous prennent en charge, ils ont un impact aussi sur votre vie.

P07 : Oui, oui, oui. Grâce à ces personnes, petit par petit, j'ai réussi à me reprendre, à me reconstruire. Je sais qu'elles sont là. Elles m'ont téléphoné quand même quelques fois depuis que ça s'est passé. Elles ont pris mes nouvelles. J'expliquais. Je sais que je peux les appeler à tout moment, j'ai les numéros de téléphone. Et ça, c'est important pour moi. C'est important de savoir aussi vers qui je peux me tourner et qui peut m'aider et qui ne saurait rien faire.

INT : Oui, c'est ça. C'est très important, surtout dans une situation comme la vôtre, où vous devez aussi naviguer entre plusieurs services. Ce n'est pas toujours évident. Comment vous vous sentez d'ailleurs par rapport à ça ?

P07 : Non, non. Quand on doit à chaque fois raconter son histoire, c'est ouvrir chaque fois la plaie qui essaye de cicatriser. Et ce n'est pas toujours simple. Réouvrir la plaie, c'est une chose, mais on la revit. On revit ce qui s'est passé. Et ça, ça fait mal. C'est douloureux. Et puis, comme je dis, le problème, c'est que des personnes comprennent mais certaines personnes ne comprennent pas. J'ai aussi entendu une réflexion d'un policier. Puisque, j'ai repris monsieur plusieurs fois, il est revenu se domicilier plusieurs fois avec moi. Donc me dire que j'étais pas normal et que j'étais un peu folle parce que je le reprenais. Comme si c'était ma faute.

[émue]

P07 : Le problème, c'est que, encore une fois comme je dis, si une personne n'a pas vécu avec un pervers narcissique, elle ne peut pas savoir. Elle ne peut pas savoir à quel point on est sous leur emprise, à quel point on est fragile, à quel point on est... On est facilement manipulable et facilement...

INT : C'est psychologique. C'est pour ça à mon avis que ça échappe à beaucoup de personnes. Ils n'arrivent pas à comprendre. Mais c'est vraiment dans la psychologie que la personne arrive à manipuler.

P07 : Oui, tout à fait. Et comme le policier m'a dit, madame, c'est un sociopathe. Il est catalogué chez nous comme sociopathe. Il est multirécidiviste, sociopathe et psychopathe. C'est pas n'importe qui. Donc à un moment donné, quand est-ce que la justice va prendre en compte ces cas spéciaux ?

INT : Oui. Surtout qu'il est récidiviste.

P07 : *Multirécidiviste*. Donc il n'est pas récidiviste une fois. Il est multirécidiviste. Donc pour moi, c'est encore différent. Le récidiviste, c'est quand on le fait qu'une fois. Le multirécidiviste, c'est quand on l'a fait plusieurs fois. Et apparemment, il est connu des services de police. Et alors, je me dis dans ma tête, s'il est si connue que ça, putain, pourquoi est-ce que la justice ne fait rien ? Pourquoi est-ce que la justice n'a déjà pas agi avant ? Parce qu'apparemment, à son ex-femme, il a fait aussi des menaces de mort. Il a menacé de brûler le chalet où elle vit avec ses enfants.

INT : Surtout que ces personnes sont imprévisibles. Donc, c'est... Faut faire attention.

P07 : Complètement. Au début, quand ça s'est passé, je dormais plus. Il a menacé de brûler la maison. Il a menacé de me tuer. Il a menacé de tout détruire.

INT : Plus tôt, vous avez dit que vous avez pas pris conscience tout de suite de ce qui vous arrivait. Ça s'est fait petit à petit. Quand est-ce que vous vous êtes dit, oui, je suis victime, ce n'est pas normal ce qui m'arrive ?

P07 : C'est quand il a démolì ma voiture. C'est là que j'ai eu un électrochoc. Les autres fois, j'ai laissé tout passer en me disant que c'était une petite crise. Mais je voyais pas ça comme ça. Et ça me rendait malheureuse, ça m'a rendue triste, ça m'a rendue... ça m'a détruite. Mais là, je me suis dit non. Là, c'est vraiment là que je me suis dit que je suis la victime. Parce que les premières fois quand il m'a frappée, à part l'histoire avec le pot de fleurs et une autre fois, ce sont les deux seules fois où j'ai fait intervenir la police. Je n'ai pas déposé plainte. J'ai fait faire une main courante à cette époque-là. Mais les autres fois, il faut savoir qu'entre temps, il m'a laissé pour morte sur le sol, il avait appelé l'ambulance parce qu'il croyait que j'étais morte. Je bougeais plus. Et là, encore une fois, je n'en ai pas pris conscience non plus. Mais ici, cette fois-ci, il est allé trop loin. Démolir ma voiture, c'était l'électrochoc. C'est vraiment l'élément clé. Je me suis dit, mais attends, la prochaine fois, c'est quoi ? La prochaine fois, c'est quoi ? C'est ma mort. Je serai morte. Et là, je me suis dit, non, aujourd'hui, c'est fini. Je porte plainte.

INT : Et ce statut de victime, c'était facile de le porter ?

P07 : Alors, à ce moment-là, oui, parce que j'ai eu la dame au téléphone qui me soutenait, qui me parlait et qui m'a dit, madame, il faut surtout pas ouvrir. Et puis, quand le policier est venu, je lui ai demandé tout de suite par rapport à mon audition, si c'est une plainte. Il m'a

dit oui. Ça va alors, j'ai dit. Il m'a dit, vous portez plainte cette fois ? J'ai dit oui, cette fois. Et on ne retire pas la plainte.

INT : D'accord.

P07 : On ne laisse plus ses actions impunies. On ne les laisse plus. Et là, je me suis bien rendue compte que j'étais la victime. Et victime d'un malade, de quelqu'un qui allait me détruire complètement si je ne faisais pas quelque chose. Et là, je me suis vraiment posée en victime. Cette fois, c'était plus ma faute.

INT : Oui, ça c'est important aussi.

P07 : Oui, c'était important.

INT : Parmi toutes les rencontres que vous avez faites suite à ça, est-ce qu'il y en a une qui vous a particulièrement marquée ? Vous en avez déjà mentionné plusieurs, notamment celle avec les 3 intervenantes qui vous ont bien aidée. Est-ce qu'il y en a une autre ?

P07 : Oui. L'assistante du procureur du Roi, franchement, elle a été incroyable. Elle m'a tellement expliquée des choses. Elle a vraiment pris tout en compte. Elle m'a reposée des questions, elle revenait en arrière. Elle a été formidable. Et puis, [intervenante SAPV], elle... Déjà la première fois quand je l'avais vue il y a un an et demi, elle avait déjà été très bien, très à l'écoute, très formidable. Et elle m'avait expliquée plein de choses. Mais cette fois-ci, elle a encore été plus loin. Elle a été super. Elle m'a posée des questions. Elle a mis le point sur certaines choses. Elle a mis en place des choses. Et [assistante du procureur du Roi] aussi. Elles ont mis en place beaucoup de choses comme par exemple mettre mon numéro d'appel en urgence au niveau de la centrale, au niveau de la police, de mettre mon adresse comme référence. Elles ont mis en place tout un protocole autour de ma sécurité et vraiment avec plein de bienveillance. Vraiment, ici, ça m'a aidée.

INT : Oui, ça vous a bien aidée.

P07 : Autant, j'avais vraiment très dur au tout début. Quand j'ai commencé à me rendre compte qu'elles n'étaient pas là juste pour faire les potiches, je m'excuse pour le mot, j'ai vraiment pris conscience quand elles m'ont rappelée par après pour prendre mes nouvelles, pour voir comment j'allais, où j'en étais, si j'avais eu des contacts, si monsieur était revenu.

INT : Oui, elles veulent vraiment que vous vous en sortiez.

P07 : Voilà. J'ai eu l'inspectrice de police qui est aussi venue à la maison. Qui m'avait téléphonée parce que Monsieur voulait rechercher ses affaires qui étaient toujours ici, sauf que ses affaires n'étaient plus ici. Donc, moi, j'avais expliqué à l'inspectrice de police que j'avais tout viré parce que Monsieur n'était pas venu chercher ses affaires et qu'il y avait déjà plus d'un mois et demi que ses affaires étaient dehors puisque le policier qui était venu le jour même m'avait dit « Madame, monsieur n'est pas domicile ici. Monsieur ne rentre plus chez vous. Monsieur, vous mettez ses affaires dehors, pas dans votre propriété. Et monsieur récupérera ses affaires dehors. Si Monsieur ne récupère pas ses affaires, tant pis pour lui,

c'est son problème, ce n'est plus le vôtre. » Et là, j'ai vraiment été guidée. J'ai été soutenue et on m'a expliqué vraiment ce que je *pouvais faire*, ce que je *ne pouvais pas faire* et ce que je *devais faire*. Et là, ça c'était important. Parce que toutes les autres fois, je lui ai rendu gentiment ses affaires alors qu'il m'avait volé, qu'il m'avait frappé, qu'il m'avait... Mais cette fois-ci pas. Et quand j'ai dit à l'inspectrice de police, écoutez, il ne reste plus rien, il n'y a plus que ses bonbonnes d'oxygène. Mais elles sont chez moi. Ça va qu'elle m'a dit, j'arrive tout de suite les chercher chez moi. Elle est donc venue chercher les bonbonnes et elle m'a posée des questions par rapport à ses affaires. Je lui ai dit, voilà, j'ai tout fait parce que telle et telle chose, et elle m'a dit, ok, vous avez bien fait. Je vais transcrire ça en notes et je vais joindre à votre dossier, mais vous avez bien fait. Très compréhensive. Elle me demande s'il n'y a plus rien de monsieur chez moi.

INT : Vraiment limité le plus possible toute rencontre avec monsieur.

P07 : Voilà. Elle me dit, monsieur ne peut plus venir chez vous et vous approcher.

INT : Donc là, vous n'étiez vraiment pas seule.

P07 : Ah non. Alors, j'ai aussi posé la question à savoir que quand il passerait devant le juge, à savoir si moi, je pourrais demander définitivement une injonction d'éloignement. Elle m'a dit que normalement oui, ça peut se faire. Elle dit que des fois, les magistrats le font automatiquement, mais pas toujours. Mais maintenant, elle dit, ça peut être demandé et mentionné. Maintenant, à ce moment-là, on verra si ça peut être faisable.

INT : Et si on prend maintenant un peu de recul sur votre parcours, quelle place il a aujourd'hui dans votre vie ?

P07 : Il n'en aura plus aucune. Parce que ce n'est pas quelqu'un de bien, ce n'est pas quelqu'un de respectueux. Moi, aujourd'hui, ce que j'attends, c'est qu'il soit puni, qu'il ait une sanction et que cette sanction prouve qu'il a fait quelque chose de mal. Et je sais que regretter, il ne regrettera pas, parce que ces gens-là, ils n'ont pas de regrets parce que pour eux, ils n'ont rien fait. Mais la reconnaissance de la justice par rapport à ça, ce serait qu'il soit puni. Et pour moi, ce sera une victoire. Ce sera une victoire de me dire que cette fois, on a pris en compte. Si ce n'est pas son ex-femme qu'on a pris en compte, si ce n'est pas son papa, si ce n'est pas sa sœur, si ce n'est pas l'autre victime... Mais que moi, je représente ces personnes-là puisque ce sont les personnes qui ont gravité autour de lui, ce sont les personnes qui ont fait partie de sa vie. Mais si grâce à moi, il peut être condamné par rapport à tout ce qu'il a fait à toutes ces personnes, quelque part, ce sera une petite victoire.

INT : Oui, ici en fait, et je me suis peut-être mal exprimée, désolée, mais je parlais de la place qu'occupe votre parcours avec les services dans votre vie aujourd'hui. Tout ce qui s'est passé depuis que vous avez commencé les démarches. Par exemple grâce à cela, est-ce que vous arrivez à vous reconstruire ?

P07 : Oh, oui. Maintenant, oui. Ça fait quelques semaines que j'ai remis plein de choses en place autour de moi. J'ai recommencé à sortir, j'ai recommencé à faire de la rando, je

recommence à revoir des amis, mes enfants, je vais manger au restaurant. J'ai commencé à sortir de mon isolement.

INT : Petit à petit.

P07 : Je pars en vacances fin du mois avec mon petit-fils. Oui, maintenant, je commence à revivre, à refaire les choses pour moi. Je suis allée faire un spa, je suis allée chez la coiffeuse, je ne me laisse plus aller. Je ne m'abats plus. Maintenant, il y a eu encore la semaine passée des moments de blues, des moments de doutes, des moments de pleurs parce que je sais qu'il chasse. Je sais qu'ils cherchent un nouvel proie.

INT : Oui, le fait qu'il soit toujours dehors.

P07 : Ça, par contre, moi, en tant que personne très empathique et bienveillante et hypersensible, ça me fait peur.

INT : Oui, je comprends.

P07 : Tout le monde me dit mais ne te tracasse pas, ça ne sera plus toi parce que tu sais maintenant. Oui, je sais, mais je sais qui il est et je sais ce qu'il va pouvoir faire subir à une autre femme. C'est une douleur que j'ai en moi parce que je suis quelqu'un de fort fragile par rapport à tout ça. Je n'aime pas qu'on fasse du mal aux gens. Je n'aime pas qu'on fasse du mal aux animaux. Et rien que de savoir qu'il est en train de chasser et qu'il va trouver une autre proie, parce que l'assistant du procureur me l'a bien dit, s'il ne trouve pas une autre proie, il va revenir. Et il reviendra. Et ça, je sais. Il l'a fait toutes les autres fois. C'est chaque fois vers moi qu'il est revenu en me disant qu'entre lui et moi, c'était un lien spécial. Il y avait quelque chose qu'il n'avait jamais eu avec personne, et que ce lien entre lui et moi, c'était pour l'éternité. C'était pour toujours. Non, il n'y a pas de lien. Il n'y a jamais eu de lien. On n'a pas eu de relation. On a eu une vie comme si on vivait en tant qu'amis. Mais ça me fait peur qu'il jette son dévolu sur une autre femme, et que cette femme va malheureusement devoir subir tout ce que j'ai subi. C'est ça qui me fait le plus peur. Parce que tant qu'on ne l'arrête pas dans son élan, malheureusement, il y aura une autre victime. Maintenant, comme j'ai dit, moi, non. Il ne reviendra plus parce que je ne le laisserai plus revenir. Ça c'est clair. J'ai repris ma vie en main. J'ai des amis, j'ai ma famille, j'ai mes enfants, j'ai mon petit-fils, j'ai mes activités. Moi, non. C'est fini. Il ne me prendra plus tout ça.

INT : Est-ce que vous sentez aussi que la manière dont vous comprenez ce qui vous est arrivés, dont vous racontez votre histoire, a changé au fil de temps ? Grâce aussi peut-être aux personnes que vous avez rencontrés, aux démarches.

P07 : Oui. Disons que les premières fois, je n'ai pas été en contact avec ces personnes-là. J'ai fait ma pseudo thérapie toute seule. Les fois suivantes, j'ai eu d'abord [intervenante SAPV], puis vu que ça a été plus loin, j'ai eu l'assistante du Procureur, l'assistante sociale et [intervenante SAPV]. Et les policiers qui étaient là aussi. Et là, j'ai vu une autre forme d'aide. Et ça, c'est important. Je me suis plus sentie seule. Je me suis sentie soutenue. Et bien soutenue et surtout aidée. Pas que psychologiquement, mais ils m'ont fourni des outils. Ils m'ont fourni des outils que la première fois, je n'avais pas eu. Pour mieux comprendre ce que je vivais, mais aussi pour me protéger. Et donc oui, ça m'a apportée plein de choses. Ça m'a

apportée un sentiment de sécurité. Par exemple, un truc tout bête que l'assistante du Procureur m'a donnée comme astuce d'autodéfense, c'est de mettre partout dans la maison, partout, mais partout, dans toutes les pièces, dans ma voiture, dans mon sac à main, ces petites bombes de déo à portée de main. Et elle me dit, vous visez les yeux. Elles m'ont donné plein de petites astuces comme ça. Par exemple, d'avoir un moyen de contact, aussi bien à l'étage qu'en bas. Donc un téléphone, un ordinateur, pour pouvoir joindre quelqu'un.

INT : Vraiment pour vous protéger le plus possible.

P07 : Oui. Elles m'ont donnée plein de petites astuces pour qu'en plus ces astuces ne se retournent pas contre moi. Donc ça veut dire de me défendre, mais pas d'attaquer. Et pas non plus d'armes blanches. Pas un couteau de cuisine, pas quelque chose qui fait office d'arme blanche. Mais de me défendre avec des trucs de la vie courante.

INT : Pour rester dans la légalité.

P07 : Pour rester dans la légalité, voilà, exactement. Et elles m'ont donné plein d'astuces comme ça.

INT : Et c'est très important parce que sans ces conseils et ces ressources, vous auriez pu, sous l'émotion par exemple, réagir d'une manière qui aurait pu vous mettre à porte à faux.

P07 : Oui, tout à fait. Parce qu'à ce moment-là, ça aurait pu se retourner contre moi. Parce que forcément, dans le moment même, on ne réfléchit pas. On est tellement blessée, on a tellement peur. Parce qu'il faut savoir que il y a certaines fois où il m'a violentée, où il m'a agressée physiquement. Moi, je ne me suis pas laissée faire. Je me suis défendue. Mais lui, il n'interprète pas ça comme ça. Il interprète ça comme de l'agression. Alors qu'au départ, non. Au départ, ce n'est pas une agression. Je me défends parce que tu m'attaques.

INT : Oui, pour aussi vous protéger.

P07 : Voilà. Mais lui, ce n'est pas ce qu'il dit. Ce n'est pas ce qu'il raconte. Preuve en est, le jour avant que ça se passe, le jeudi soir... Il faut savoir que j'ai eu un accident de travail, que j'ai dû me rendre à l'hôpital, que j'ai été sous médicaments. Et le jeudi soir, je surprends une conversation qu'il a avec son meilleur ami. Il y a mes médicaments qui sont sur le meuble, avec mon verre d'eau, parce que je dois prendre des médicaments pour aller dormir le soir. Et il est en vidéoconférence avec son meilleur ami sur Messenger, et il montre à son meilleur ami que je bois, je suis alcoolique et que je prends des antidépresseurs. Avec de l'alcool. Et là, je l'entends et je dis « Mais t'es complètement malade en fait ! Qu'est-ce que t'es en train de raconter à ton copain ? C'est même pas vrai en plus ! »

INT : Oui, donc c'est vraiment pour vous donner une mauvaise image.

P07 : Pour me détruire, pour se victimiser et pour se dédouaner de tout ce qu'il faisait. Les médicaments, c'est du Dafalgan, anti-douleur. Ibuprofène, anti-inflammatoire. Et du Diazépam qu'on m'a prescrit comme décontractant musculaire puisque je me suis bloquée le dos. Mais le Diazépam apparemment, je ne le savais pas, est donné aussi en cas de

dépression. On ne me l'a pas prescrit pour une dépression. Je me suis bloquée le dos, je ne sais plus me relever, je ne sais plus marcher.

INT : Oui, il vous fallait ces médicaments.

P07 : Tout ça pour me faire passer pour une folle. Une folle qui doit se faire soigner. Et je sais qu'il l'a dit à la police. Je dis aux policiers, imaginons je suis alcoolique, mais comment je pourrais être alcoolique et être sous médicament anti-dépresseur ? Je bosse 10 à 12 heures par jour. Je commence à travailler à 6h du matin, je finis à 20h. Imaginez-vous comment est-ce que je pourrais aller travailler tous les jours si je suis vraiment comme ça ?

INT : Et vous devez vous justifier, comme ça ?

P07 : Oui. C'est absurde. Et ça, par contre, ça fait mal. Ça fait mal parce que quelqu'un qui est normal, quelqu'un qui est sain d'esprit, quelqu'un qui est bien dans sa vie, qui doit se justifier sur ça... Non, ça ne va pas.

INT : C'est sûr. Une autre question : avec le recul, est-ce qu'il y a quelque chose qui aurait été important pour vous, mais qui n'était pas présent dans votre parcours ?

P07 : Non, je pense que là, les personnes qui étaient présentes, c'était les personnes qui devaient être là. Je ne pense pas qu'il manquait quelqu'un. Je pense qu'au début, peut-être, oui. Je pense qu'au début, ça n'a pas été pris suffisamment en compte par la police. Mais voilà, je pense que quelque part, c'est peut-être aussi un peu ma faute. Je pense que je n'ai pas non plus trop insisté sur le fait que j'étais la victime, parce que je ne le reconnaissais pas comme telle. Donc je pense que quelque part, c'est un peu ma faute.

INT : Vous pensez ?

P07 : Oui, parce que je n'aurais pas pu être reconnue comme victime, puisque moi, je ne me reconnaissais déjà pas en tant que victime. Donc je pense que quelque part, le cheminement a été normal et logique par rapport à ma situation, par rapport à ce que j'ai dit, par rapport à ce que j'ai fait, par rapport au fait que je n'ai pas déposé plainte tout de suite. Et que j'ai caché aussi le fait que j'étais battue, parce que ça, je ne voulais pas qu'on le sache.

INT : C'est aussi dur de le reconnaître.

P07 : Oui. Parce qu'il faut savoir quand même que les policiers qui sont intervenus, je pense que c'est la troisième fois, c'étaient mes collègues, le poste est dans l'administration, donc je les vois tous les jours. Moi, je n'avais pas envie de voir leur regard, je n'avais pas envie qu'ils prennent pitié ou que... Enfin, peu importe, je n'avais pas envie qu'on sache.

INT : Oui, c'est délicat.

P07 : Donc j'ai caché tout ça. Mais jusqu'à un certain moment, où on encaisse, on encaisse, on encaisse, on encaisse, et puis à un moment donné, comme je l'ai dit, on en revient à la dernière fois, quand il a cassé ma voiture... Là, j'ai été la victime. Là, oui.

INT : Il y a eu le déclic.

P07 : Là, il y a eu un électrochoc. Vraiment. Et quand je dis électrochoc, le mot est vraiment approprié. J'ai vraiment eu dans ma tête quelque chose qui est venu cogner et qui a dit non, non, stop, ça suffit. Tu es la victime. C'est pas lui la victime, c'est toi la victime. Et là, j'ai eu alors l'écoute, j'ai eu l'encadrement...

INT : Peut-être aussi avec votre détermination, qui a joué aussi.

P07 : Oui. Je pense que c'est un cumul de tout. C'est une analyse de tout, c'est des flashbacks de tout ce qu'il a fait, de tout ce qu'il m'a fait endurée, la façon dont il a fait, que chaque fois il est revenu mais qu'il ne s'est jamais remis en question et qu'au final je me dis non, maintenant ça suffit. Tu ne viendras plus, tu ne me détruiras plus, tu ne me feras plus de mal, tu ne me voleras plus, tu ne me frapperas plus, tu ne détruiras plus rien. Et cette fois-ci, je vais faire en sorte que tu sois punie. Voilà.

INT : Vous mettez tout en place.

P07 : Oui, là maintenant, j'ai vraiment mis tout en place. J'ai vraiment demandé à ce que la plainte soit prise en compte, et agression, et destruction de biens, et violences conjugales. Là, j'ai vraiment... Quand j'ai parlé avec le policier, j'ai tout dit. Je suis même revenue en arrière parce qu'au départ, quand il a commencé à prendre mon audition, l'audition, elle commence à partir du moment où ça se passe, du jour même. Mais il m'a fait revenir tout en arrière, il a tout repris. Il faut avoir tous les éléments pour avoir tout le cheminement.

INT : En fait, quand je vous écoute, on peut se dire que c'est vraiment des deux côtés. Vous avez mis les choses en place. Eux ont mis les choses en place. C'est comme ça que la situation a pu se débloquer.

P07 : Oui. Le suivi a bien aidé. Je suis allée au commissariat de police pour la plainte pour les messages. Donc le samedi, quand il est sorti de la garde à vue. L'inspectrice de police qui m'a reçue, je suis restée deux heures dans son bureau. Pareil. Elle a refait une plainte avec tout dedans. Elle n'a pas pris en compte que les SMS. Elle a repris tout en compte. Et de nouveau, elle s'est arrêtée. Elle m'a écoutée, elle m'a posé les questions. Les bonnes questions. C'était très important. Là, je me suis sentie vraiment écoutée. Je me suis sentie soutenue. Là, j'étais réellement une victime. Le fait était établi que j'étais vraiment la victime. On ne m'écoutait pas en tant que personne lésée. Non, on m'entendait comme victime. Là, oui. Ça, c'était vraiment la chose la plus importante pour moi. Je pense que c'est bien aussi que moi, j'ai fait le pas d'aller vers la police, de demander de l'aide aussi. Même la personne que j'ai eue au call center, qui m'a dit, madame, n'hésitez pas à nous rappeler. Pour la moindre chose, vous appelez, vous n'hésitez pas. Vous retéléphonez. Si vous devez retéléphoner une fois, deux, cinq fois, dix fois, cent fois, vous resonancez.

INT : Ils prenaient vraiment vos appels au sérieux.

P07 : Oui. Franchement, je suis tombée ce jour-là sur les personnes qu'il fallait. Complètement. Me faire prendre conscience que cette fois, c'était terminé. Qu'on était au

bout. On ne peut plus aller plus loin. Comme le jeune policier m'a dit ce jour-là, madame, on ne reviendra pas en vous trouvant morte, ça suffit maintenant. Et là, c'est vrai que toutes ces personnes dans l'ordre m'ont vraiment fait prendre conscience que j'étais la victime. Les bonnes paroles, les bons mots, les bons réflexes.

INT : Les bons conseils.

P07 : Les bons conseils, oui.

INT : Je suis très contente d'entendre tout ça. On va finir tout doucement l'entretien qui m'a paru très riche. J'ai une dernière question que je pose tout le temps à la fin : si vous pouviez dire quelque chose aux personnes qui sont amenées à rencontrer des victimes, donc les services, les intervenants, que leur diriez-vous ?

P07 : Qu'ils les soutiennent. Qu'ils les aident et que le suivi reste. Et pas que ce ne soit que passagers. Il faut vraiment que la victime se sente soutenue. Jusqu'à la fin. Et pas qu'on nous mette aux oubliettes. Trop vite et trop facilement.

INT : Que vous soyez vu comme un être humain et pas comme un dossier en plus.

P07 : Voilà. On n'est pas des numéros, on est une victime, on a des sentiments, et on n'est pas un dossier sur une pile. Il faut traiter la personne avec ce qu'elle a vécu, avec son ressenti, ce qu'elle a dû vivre, ce qu'elle a dû supporter. Et pas simplement parce qu'on est un dossier, parce qu'on a déposé une plainte et que c'est juste un écrit. Derrière cet écrit, il y a quelqu'un qui souffre. Et qui va encore souffrir parce que malheureusement, le chemin est long jusqu'à la guérison. Il ne se fait pas en une fois. Ce n'est pas parce qu'on arrête de voir le coupable que, malheureusement, on est sauvé. On n'est pas encore sauvé. Pour moi, l'important, c'est qu'on ne reste pas un dossier ni un numéro. Qu'on soit vraiment une personne à part entière. Derrière la victime, il y a une personne. Et c'est important de se rendre compte de ça.

INT : Oui, c'est important.

P07 : Et je comprends que la justice c'est pas facile, qu'on manque de magistrats, qu'on manque de personnel, comme dans plein d'autres endroits. Mais je pense qu'on mérite que la justice s'attarde un peu plus sur les victimes. Et qu'elle fasse en sorte que... Malheureusement, des victimes, il y en aura toujours. Parce qu'il y aura toujours de mauvaises personnes. Mais il faut impérativement qu'aujourd'hui, ces personnes, elles payent. Alors, je ne sais pas. Moi, je n'ai pas la solution, malheureusement. Mais je pense que la justice devrait aussi se remettre en question par rapport à ces cas-là. Par rapport à nos cas à nous. En tant que femme victime. Qu'on trouve des nouvelles loi, des nouvelles perspectives. Je pense qu'il y aurait moyen de punir ces personnes d'une autre façon que de les mettre en prison. Voilà. Je pense qu'aujourd'hui, c'est impératif. Vous savez, je vais vous dire un truc. Moi, j'ai toujours pensé que je n'aurais jamais à subir ça. Pourquoi ? Parce que moi, j'ai vécu dans ce climat de violence. Mon papa était un alcoolique. Il était alcoolique. Il battait ma maman. Il nous battait. Mais à l'époque, il n'y avait pas tout ce qu'il y a aujourd'hui.

INT : C'était tabou.

P07 : C'était très tabou. Donc moi, j'ai vécu dans ce milieu familial-là. J'ai perdu ma maman très jeune. Ma maman est décédée quand elle avait 38 ans. J'avais à peine 18 ans, j'avais des petits frères et des petites sœurs. Et j'avais mon papa qui était toujours là, mais qui était violent, qui était alcoolique et qui ne s'occupait pas de nous. Et je me suis toujours dit que je ne vivrais pas ça. J'ai eu la chance de tomber sur un mari qui n'était pas du tout violent, qui n'était pas du tout alcoolique. Et je me suis toujours dit que ça ne m'arriverait jamais. Mais je pense qu'aujourd'hui, autant à l'époque, c'était tabou, comme vous venez de le dire, les familles, ça restait caché. On n'en parlait pas. Aujourd'hui justement, les femmes, elles osent en parler.

INT : Oui. Et il ne faut surtout pas s'arrêter là. Il faut continuer à en parler.

P07 : Non, justement. Le fait qu'on ose en parler, on se rend compte qu'il y en a énormément. Et quand j'entends tous les féminicides qu'on entend chaque jour, c'est pas normal. Ça, c'est pas normal. Parce que s'il y a encore autant de féminicides, ça veut dire que la justice ne fait pas encore assez son travail correctement.

INT : Oui. C'est compliqué.

P07 : Je vais parler de la jeune femme qui a été brûlée par son compagnon.

INT : J'ai entendu.

P07 : Quand j'entends ça, moi, ça m'a choquée.

INT : Et le plus triste, c'est qu'il y a des signaux aussi qui pourraient être pris en compte plus tôt pour éviter que ça se produise.

P07 : Plus rapidement, exactement. Comme ici, ils savent, et on me l'a dit clairement, que Monsieur est susceptible de passer à l'acte. Mais pendant ce temps-là, la justice, c'est long. Maintenant, ça veut dire quoi ? Ça veut dire qu'un jour, je peux très bien me trouver dans la rue, qu'il peut être derrière moi, qu'il peut avoir un couteau et me poignarder. Voilà. C'est ça que ça veut dire. Et c'est ce que le policier m'a clairement et gentiment dit.

INT : C'est ça qui fait peur, oui.

P07 : Et c'est ça qui est triste à l'heure d'aujourd'hui. En 2026, il faut réagir. Je pense qu'il est temps, qu'il y a beaucoup trop de femmes qui souffrent, beaucoup trop de femmes qui sont assassinées, et que... Et encore, il y a certains qui ne sont même pas condamnées. Soit on les arrête pas, soit on les retrouve pas. Ou il y avait pas assez de preuves.

INT : Et malheureusement, il y a aussi les victimes qui n'arrivent pas à dénoncer ce genre de comportement, parce que ça peut être risqué de sortir du silence.

P07 : Ah oui. Je dis, moi, il m'a fallu du temps. J'ai pas attendu la première. Il y en a eu combien avant de dire stop maintenant.

INT : Et mettre des mots aussi sur ce qui vous arrive.

P07 : Oui, c'est ça. Clairement.

INT : En tout cas, vraiment un tout grand merci pour votre témoignage.

P07 : Merci à vous aussi pour votre étude, et j'espère qu'elle portera ses fruits et qu'elle pourra faire un peu modifier les choses.

INT : C'est gentil.

P07 : Je me demande même des fois si certains se rendent compte. Je sais que les lois sont faites aussi pour protéger tout le monde, mais parfois je trouve qu'on est un peu trop laxiste par rapport à certaines situations. Et encore, comme je dis, je suis seule. J'ai plus d'enfants, mais imaginons que j'ai encore des enfants mineurs. Mes enfants souffriraient aussi.

INT : Oui, ça peut affecter les personnes de l'entourage.

P07 : Oui, tout à fait.

INT : En tout cas, un grand merci à vous.

P07 : Merci également.

Retranscription P08

INT : Bien. Pour que je comprenne un peu mieux le contexte dans lequel s'inscrit votre parcours, est-ce que vous pourriez me raconter brièvement ce qui vous est arrivé ?

P08 : Le 27 décembre, j'étais à un match de foot du Standard. Le match était super électrique, dans les tribunes aussi, donc il y a 5-6 gars qui jetaient de la bière sur tout le monde. Les stewards sont intervenus, la police est intervenue dans le stade, on les a dégagés. Et c'était pas spécialement avec moi en fait, c'était...

INT : Effet de foule.

P08 : Voilà quoi. Et quand on est sortis, la police d'attention, ils sont dans la barrière. Donc mes amis ont pris à manger, tout le monde est parti en groupe. Ma fille était 50 mètres devant moi, partie à la voiture. Je suis sorti seul. Je me suis réveillé 4 heures plus tard au CHU.

INT : Vous n'avez pas de...

P08 : Aucun souvenir, on m'a pas crié dessus, je ne me suis pas retourné, j'ai pas eu une alerte, j'ai rien eu du tout. J'ai été embarqué à 20h30 après le rapport au CHU. Le premier souvenir, il est minuit et demi. Entre les deux, je ne sais pas.

INT : Pas du tout.

P08 : Non.

INT : Donc vous vous êtes réveillé, et ensuite...

P08 : Mes filles étaient là, j'étais en sang, je voyais les mains en sang. J'ai dit à mes filles que j'ai eu un accident de voiture ou quoi ? Je ne savais pas.

INT : Et vous pensez alors à une agression ?

P08 : D'après certains témoins, parce qu'il y en a évidemment qui voient tout mais qui ne disent rien. Mais directement les premiers trucs qu'on a eu via Facebook, c'est coups de pied dans le dos. Puis des coups de pied au visage.

INT : Des coups de pied dans le dos ?

P08 : Dans le dos, je trouvais peut-être un coup de bordure. Et puis des coups de pied au visage.

INT : D'accord. Et après, quand vous vous êtes réveillé à l'hôpital, comment se sont passées les choses ?

P08 : Moi j'étais en état de choc. J'étais complètement à côté de mes pompes. J'ai passé un scanner, IRM, etc. On m'a dit que j'avais 6 fractures au visage. Donc voilà, je devais rester 72h en observation. Mais comme manque de personnel avec les fêtes, après 36h, ils m'ont lâché.

INT : D'accord.

P08 : Mais moi je ne suis pas responsable de ça. Je suis rentré donc le jeudi soir. Et j'ai passé la journée du samedi, du 30, aux urgences.

INT : Pendant les fêtes, alors ?

P08 : Oui. Au Nouvel An.

INT : Et suite à ça, vous avez fait des démarches ?

P08 : Ben en fait, j'ai téléphoné à la police, parce que j'étais assez surpris de ne pas avoir été suivi à l'hôpital par la police. Apparemment, c'est ce qu'on m'a dit à l'aide aux victimes après, qu'ils auraient dû me suivre jusqu'à l'hôpital. Si j'étais en état de faire une première déposition, qui était très importante apparemment dans les premières heures.

INT : Oui, et il n'y a pas eu tout ça.

P08 : Ils ne sont pas venus, ils ne m'ont pas escorté. C'est moi qui ai téléphoné, donc le 31. Et j'ai dû aller à la police de [ville] par mes propres moyens. J'étais complètement à l'ouest. Ils m'ont dit qu'ils ne se déplaçaient pas pour ça. C'est moi qui ai dû me déplacer, aller déposer plainte. Donc là, j'ai été entendu par un policier traditionnel. Il ne m'a pas orienté vers l'aide aux victimes. Il n'a pas demandé les caméras, parce qu'il y avait d'autres caméras qui étaient mieux situées. Il n'a pas demandé.

INT : Et comment vous avez senti votre échange avec le policier ?

P08 : Froid. Comme si je venais pour une perte de clé ou de permis.

INT : Alors que c'était encore tout récent.

P08 : Il y a deux jours. J'avais des pensements partout, c'était tout frais. Donc il a bien vu en ma tête que c'était quelque chose de grave.

INT : Il n'a pas considéré que c'était grave ?

P08 : Pas du tout. Et après, quand la criminologue qui me suit à l'aide aux victimes a vu le dossier de départ, elle a dit il y a plusieurs manquements. C'est incroyable à ce niveau-là.

INT : Et cette première rencontre, c'était quand ?

P08 : Donc l'agression c'était le 27 décembre 2023. C'est moi qui ai fait la démarche en fait vers l'aide aux victimes. Parce que j'ai été déposé plainte, ma fille a été harcelée à l'école. J'ai

été déposé de plainte et là j'ai vu un folder dans la salle d'attente, sur l'aide aux victimes. Donc j'ai lu et j'ai vu que ça me concernait.

INT : Donc c'est vraiment le hasard.

P08 : Le hasard. Si je n'avais pas été déposer de plainte à ma fille, il y a rien qui se passe. Donc j'ai introduit la demande au mois de septembre 2024. Et mon premier rendez-vous chez une assistante sociale à la police, octobre 2024. Et le premier rendez-vous avec [intervenante ASJ], criminologue à l'aide aux victimes, en novembre 2024.

INT : Donc on est presque un an plus tard.

P08 : Oui, presque un an. Et depuis ça je suis suivi toutes les six semaines, tous les mois.

INT : Et pendant cette année où il n'y a rien eu comme intervention, comment s'est passée votre vie ?

P08 : J'ai perdu un an de ma vie. À poser des questions, des séquelles psychologiques, physiques. C'est moi qui devais prendre tous les rendez-vous. En fait, je n'ai pas été soutenu. À aucun niveau.

INT : Pas guidé ?

P08 : Non, rien du tout.

INT : Et pour revenir à la rencontre avec l'assistante sociale, comment ça s'est passé ?

P08 : Très bien. Très bon feeling, très réceptive. Et puis le rendez-vous avec [intervenante ASJ]. Comme si en fait on se connaissait. On voit bien qu'elle connaît bien son métier. Directement les bonnes questions, bien orientée.

INT : Vous avez des appréhensions avant ça, des craintes ?

P08 : Non, justement, j'étais ouvert. Je lui ai dit en arrivant, je suis ouvert à tout. Tous les examens, tous les rendez-vous, tout ce qu'on propose.

INT : Tout ce qui est nécessaire.

P08 : C'est ça. Moi tant que je peux avancer, retrouver ma vie plus ou moins comme avant. Ce ne sera plus jamais la même chose, mais on va vers ça, si même il y a toujours des barrières. À la base, j'étais un grand sportif. J'ai fait du foot 4 fois semaine, j'ai entraîné les gamins, j'ai fait 200 km à vélo.

INT : Oui, ça a impacté votre quotidien.

P08 : Ici, je ne fais plus. Je ne fais plus faire de sport de contact. Tout ce qui est cardio, je ne peux pas. Je saigne du nez, désorienté, des vertiges, etc. Donc, mon travail physique, terminé aussi. Donc la vie a quand même changé.

INT : Oui, et vous réadaptez à cette nouvelle vie...

P08 : C'est compliqué, mais j'essaye. À la base, je suis quelqu'un de festif, très social. Ici, je m'écarte un petit peu. J'évite la foule. J'évite le bruit. Dès qu'il y a du monde je me retourne. Au Standard, j'y suis retourné. J'ai changé de tribune. Ça faisait 20 ans que j'étais à la même place. Mais plus la même envie, me retourner tout le temps... Je ne profite plus en fait. Je ne profite plus. Tout le temps me retourner, s'il y a du monde qui est dans mon dos, qui est à côté de moi, qui est derrière moi.

INT : C'est très stressant. Vous n'appréciez plus.

P08 : Oui, c'est stressant. En fait, je n'apprécie plus rien. Même quand je suis en soirée ou quoi avec mes filles.

INT : Je vois. Et pour revenir aux démarches, est-ce qu'on vous a alors dirigé vers un autre service ?

P08 : Non. [intervenante ASJ], le seul service vers lequel elle m'a dirigé, c'est vers le palais de justice. Là, maintenant, j'ai un relais.

INT : D'accord.

P08 : Donc je lui envoie un mail. Elle me dit où ça en est au niveau de mon dossier, etc. C'est toujours la criminologie.

INT : D'accord. Et là, vous avez eu accès aux informations ?

P09 : J'ai eu accès au premier dossier. Donc la première plainte, qui a été clôturée sans suite vu qu'il n'y a pas de témoins qui se sont déclarés officiellement. Mais après ça, il y a eu plusieurs plaintes, parce que j'ai été resuivi... En fait, pendant six mois, j'ai plus été au Standard. Puis j'y suis allé la saison suivante. J'ai été suivi par les mêmes gars jusqu'à ma voiture, etc. Menacé. « Bouge ta plainte ou on recommence. » La preuve que c'est eux, quoi.

P08 : Ah donc vous avez déjà pu identifier les personnes ?

P08 : Oui. Donc il y a eu plusieurs plaintes. Il y a eu des témoins qui étaient avec moi, ma fille, ma sœur, mes amis, etc.

INT : Vous avez aussi parlé des caméras qui n'ont pas été consultées.

P08 : Ce qui est marrant au Standard, c'est qu'il y a 25 000 personnes et qu'au quai du stade, il n'y a aucune caméra. Déjà ça, je trouve ça un peu interpellant. Parce qu'il peut se passer n'importe quoi dans la foule avec tout ce qu'on entend.

INT : C'est vrai que j'entends souvent des matches où ça finit en débordade.

P08 : Oui. Je suis étonnée qu'il n'y ait pas de caméras. Alors dans le stade il y en a beaucoup, mais à l'extérieur non. Alors qu'il peut se passer n'importe quoi. Même un gars fou en voiture qui rentrent dans la foule.

INT : Oui.

P08 : Donc avec ça, j'ai pris rendez-vous à [ville]. Jamais eu de suivi.

INT : Vous avez déposé combien de plaintes au total ?

P08 : Donc il y a eu la plainte initiale et après, il y a eu quatre plaintes. Donc ici, mon avocate que j'ai pris, elle est habituée avec tout ce qui est agression, etc. Elle défend les policiers. Donc c'est la police qui m'a conseillé d'aller chez elle. Mais elle m'a dit, j'ai eu rendez-vous au mois de janvier, qu'il ne fallait pas rêver. Sans témoin formel et sans bonnes images, ce serait difficile d'inculper quelqu'un.

INT : Et comment vous vous sentez par rapport à ça ?

P08 : C'est frustrant. Je veux dire, il faut que je tourne ma page mais c'est compliqué étant donné que le dossier est en cours. Si ça avait été un accident, ça aurait été différent. Je me suis pas cassé la gueule à vélo, c'est différent. Quelque part, on est responsable. C'est la faute à pas de chance. Alors qu'ici le truc, c'est gratuit. C'est compliqué à accepter, ma vie a changé... C'est compliqué.

INT : J'imagine. Puis vous avez dû faire des démarches, vous plonger dans un monde assez complexe, qui est le monde judiciaire... Est-ce qu'on vous expliquait clairement les étapes ?

P08 : [intervenante ASJ] m'a tout expliqué. Mais quand moi, je dois aller par moi-même, palais de justice ou quoi, j'appréhende quand même. Et quand j'arrive à un accueil ou quoi, je suis n'importe qui en fait.

INT : Vous avez l'impression de ne pas être considéré comme...

P08 : C'est ça, en fait j'ai l'impression d'être victime depuis deux ans. Vu qu'il n'y a rien qui bouge. Partout où je vais, je dois répéter la même chose. On ne me croit pas.

INT : Vous sentez qu'on remet parfois en doute ce que vous dites ?

P08 : Oui. Alors quand je montre les photos, des fois les gens ils savent pas, ils ont juste un rapport. Mais quand je montre la photo « Ah oui, quand même ». Bah oui, c'est pas arrivé tout seul. Ici ça se voit pas, je suis quelqu'un de souriant, etc. Mais quand je suis seul chez moi, c'est différent. Des fois je reste dans le noir jusqu'à 4-5 heures de l'après-midi, je bouge pas. C'est compliqué.

INT : Encore maintenant ?

P08 : Oui. Des fois, la semaine passée, il a fait mauvais deux jours, je suis resté complètement dans le noir et dans le silence. Ça me fait du bien.

INT : Ça vous fait du bien ?

P08 : Oui, je sens comme si on me vidait la tête. Je m'isole, il n'y a rien à faire. Avant ça, j'étais président de la communauté de [ville], je m'occupais du carnaval, etc.

INT : Oui, vous étiez actifs.

P08 : Je le fais toujours, parce qu'il y a certaines sorties pour mes filles, 20 ans et 17 ans donc elles sont dans les comités où moi j'ai été quand j'étais plus jeune. Mais voilà, j'y vais une heure ou deux, puis je rentre. Dès qu'il y a trop de monde, trop de bruit, je me sens pas à l'aise.

INT : Vous le vivez comment ?

P08 : Ben pas bien. Je veux dire, il y a des gens, quand ça leur arrive, entre guillemets, c'est des gens qui sont casaniers, mais moi ça me met mal.

INT : Oui, ça a vraiment bouleversé votre quotidien.

P08 : Que ce soit le sport, que ce soit le lucratif, que ce soit le travail, ça a bouleversé tout. Ici, je suis écarté du travail, je suis passé au SPF handicap, sécurité sociale, et là, je suis écarté jusqu'au 31 décembre 2027. Donc il y a pratiquement deux ans.

INT : Et ça vous manque, j'imagine.

P08 : Oui, j'ai envie de bouger. Je le fais hein, des fois je fais une haie à gauche, à droite, mais tête qui tourne, vertige... Je dois arrêter.

INT : Et pour ça, le corps, vous êtes suivi ?

P08 : Je fais de la kiné vestibulaire toutes les semaines. Ça me fait du bien. Elle m'a dit qu'en fait, j'avais eu certainement des dizaines de fractures à la mâchoire qu'on n'a pas vues aux examens. Et qu'on aura tout soigner tout de suite. Donc on me met le casque 3D, je suis sur un tapis en mousse, je perds l'équilibre. Elle doit me tenir sinon je tombe. Et ça, je le sens tous les jours, plus côté gauche. La voiture, c'est super dangereux.

INT : La voiture ?

P08 : Oui, normalement je ne pourrais plus rouler en voiture. Si je suis la procédure par rapport au traitement médical que j'ai, je ne peux plus prendre la voiture.

INT : Mais vous, ne pouvez plus rouler en voiture, ce serait...

P08 : C'est me couper toute autonomie, quoi. Maintenant si je peux plus, je peux plus. J'ai passé un test cognitif, à [ville].

INT : Récemment ?

P08 : Oui, j'ai fait ça en octobre, novembre, décembre. J'ai eu le rapport en février. Et là, le rapport est assez alarmant. Je suis dans le rouge dans beaucoup de choses, tout ce qui est concentration, en fait, et tout ce qui est mémoire à court terme. C'est catastrophique.

INT : Ça a vraiment touché...

P08 : Oui. Tout ce qui est à long terme, ça va, mais tout ce qui est à court terme...

INT : Donc il vous arrive d'oublier des choses ?

P08 : Ah, des bêtises. Encore ce matin. Ma fille est là, elle me dit, « Papa, qu'est-ce que tu fais ? Tu as déjà fait couler le café. » Je me fais couler un troisième. Je n'en ai pas le souvenir.

INT : Ça doit pas être évident.

P08 : Oui, parce que je me dis, quand mes filles sont là, ça va, parce qu'elles me le disent, mais quand elles ne sont pas là... La semaine seule, je me rends compte des fois... Avant, j'étais très organisé dans mes papiers, dans mon ménage, il faisait super propre chez moi. Mais ici, je me rends compte qu'il y a un laisser-aller. Il fait pas sale mais bon, voilà, je suis quelqu'un de très minutieux. Et même quand je commence quelque chose, un petit travail ou quoi, j'arrête après une demi-heure. J'ai pas l'envie. J'ai l'impression de ne plus me sentir impliqué et important pour des choses que je faisais avant. Comme si vous étiez à l'extérieur de tout ça.

P08 : À l'extérieur.

P08 : C'est ça, en fait. Le foot, j'y vais le dimanche matin, je m'occupe de l'équipe dans laquelle je jouais. Si mon ami ne vient pas me chercher, je suis certain que je n'irai plus.

INT : Et est-ce que vous travaillez là-dessus ?

P08 : Oui, je suis suivi par la criminologue. Maintenant, j'ai eu un rendez-vous ce matin dans [nom du centre]. C'est un centre... Psychologue, psychiatre, assistante sociale. Donc ce matin j'ai eu un rendez-vous avec l'assistante sociale et une psychologue. Ils se voient après en équipe. Et normalement, je serai vu par la psychiatre dans deux semaines. Le neurologue me conseille d'être suivi.

INT : Je constate que vous avez vraiment beaucoup de rendez-vous.

P08 : Ah, il y a pas une semaine où j'ai pas de rendez-vous.

INT : Au niveau de l'organisation, comment ça se passe ?

P08. : C'est compliqué. Si je ne note pas, j'oublie. Alors qu'avant, je savais retenir un rendez-vous aussi 6 mois... Ce matin, j'ai été à [hôpital]. J'ai l'impression d'y être allé pour rien.

INT : Pourquoi ?

P08 : En fait, c'est un centre pour l'épileptique. Donc j'ai fait le céphalogramme. L'infirmière me dit que je vais passer plusieurs examens. J'ai vu le neuro. J'avais mon rapport de mon examen cognitif. En fait, il s'est fié à ça. Il s'est fié à mes examens IRM, scanner qui ont été faits il y a deux ans. Et il m'a rien proposé. Il a juste fait deux colonnes, plus et moins. Il m'écoutait, plus, moins, et puis non, ça il faut... Je suis revenu de là avec plus de questions que de réponses.

INT : Vous sentiez que c'était un peu bâclé ?

P08 : Oui, j'ai l'impression de ne pas avoir été entendu. Et moi, je venais là avec beaucoup d'espoir. C'est un centre pour épileptique qui est très réputé.

INT : Oui. Vous avez des attentes, vous voulez que ça s'améliore.

P08 : J'avais un rendez-vous ici avec une neurologue spécialisée en épilepsie. Au mois de septembre. Je l'ai gardée, je l'ai pas annulée. Je me dis j'aurais un avis en plus.

INT : Il doit y avoir beaucoup de délais.

P08 : Oui, c'est la folie. Quand j'explique ce qui m'est arrivé, on me dit c'est pas tout le monde pareil.

INT : Et ça aussi, quand on parle du rythme des démarches, c'est compliqué, même au niveau de la justice.

P08 : Ah, c'est super long. On m'a dit depuis le début, au minimum 2 ans et demi, 3 ans. Comme la première peine est tombée à l'eau et qu'il y a eu une nouvelle un an après, c'est de nouveau reporté. Et ici, via l'aide aux victimes, j dois voir un médecin légiste.

INT : Un médecin légiste ?

P08 : Oui. J'ai dû rendre un dossier de 140 pages avec tous mes rapports médicaux, etc. Par rapport à ça, ils ont estimé que je dois être vu dans un centre crimino. À [ville], c'est full. Donc, je suis invité à [ville] le 10 juin.

INT : À [ville] ?

P08 : Oui. Le 10 juin.

INT : Pour cet examen médico-légal, donc ?

P08 : Oui.

INT : Quels sont vos attentes ?

P08 : [intervenante ASJ] m'a dit que la seule attente que je peux vraiment avoir pour elle, au niveau de justice, je pense pas que ça va arriver à quelque chose. La seule attente, tu dois tout mettre sur l'aide aux victimes.

INT : Déjà au niveau de votre reconnaissance.

P08 : Oui, oui, la reconnaissance. Au niveau indemnité, pour l'instant, c'est moi vu que l'assurance n'a rien pris en charge.

INT : Non, rien du tout ?

P08 : J'aurais eu un accident, ça aurait été pris. On aurait trouvé la personne qui m'a agressé, c'était pris en charge. Mais ici, en fait, vu que c'est au tribunal et que c'est X, c'est moi qui dois payer tout. Le pire, c'est que j'ai une DKV et que je paye 40 euros tous les mois. Et comme je n'ai pas été hospitalisé aux urgences, pour eux, les urgences, c'est pas considéré comme hospi. Donc je paye toute ma poche. Je suis à 4 300 euros de facture.

INT : Quand même...

P08 : En fait, depuis le début, j'ai l'impression que... Comment dire ?

INT : C'est vous qui subissez, alors que c'est vous qui avez subi.

P08 : C'est ça. Si j'avais été [hôpital] une heure dans un autre service, c'était bon. La DKV était pris en charge.

INT : Vous ressentez quoi par rapport à ça ?

P08 : Je me sens un petit peu victimisé. Quand j'en parle, je n'aime pas ce mot-là parce que... Mais partout où je vais, c'est l'impression qu'on me rejette. Comme si je n'étais pas entendu, comme si je n'étais pas... voilà.

INT : Comme si vous êtes victime une nouvelle fois.

P08 : C'est ça. Tout le temps répéter la même chose alors que je ne me sens pas spécialement soutenu.

INT : Il n'y a pas trop de coordination entre les services ?

P08 : Non, non, pas du tout. Moi, je m'attendais en passant à l'aide aux victimes à ce qu'on me dise vous allez être entendu. Maintenant, le palais de justice, il y a les démarches, il y a un relais. Mais non. Rien du tout.

P08 : J'envoie des mails tous les 15 jours, je n'ai jamais de réponse. Et [intervenante ASJ] m'a dit c'est interpellant parce que le palais de justice, on doit avoir une réponse. Oui, ça en est là. Non, ça en est là. La première plainte qui a été clôturée, sans suite, j'ai droit d'avoir accès au dossier. Je demande pour y aller. Pas de nouvelles. Parce qu'il y a certainement des manquements. Moi, j'aimerais bien voir ce qui a été fait, pas fait.

INT : Oui, et c'est toujours vous qui devez aller.

P08 : C'est toujours moi qui dois pousser.

INT : Il y a juste du côté de [intervenante ASJ] où...

P08 : C'est le seul point positif que j'ai depuis deux ans.

INT : Sinon il y a beaucoup d'obstacles.

P08 : Beaucoup d'obstacles, oui. Et elle me le dit aussi « Je ne comprends pas, avec votre dossier, ça devrait bouger. » Elle me l'a encore dit vendredi. Il y a eu des manquements au niveau de la police au début. Puis après, il y a tout le reste. Il n'y a rien qui suit. Elle me dit, c'est affolant.

INT : Et à chaque fois que vous ressortez de vos rendez-vous, vous avez l'impression que...

P08 : À chaque fois, j'ai l'impression de revenir en arrière et de ne pas avancer. C'est fatigant.

INT : Fatigant, oui.

P08 : Psychologiquement, c'est compliqué. Des fois je me dis, je laisse tout tomber, c'est bon.

INT : Ah oui, vous en arrivez à...

P08 : Ah oui, je commence à banaliser. Je me dis toute compte fait, pour la justice, c'est un truc banal. J'ai l'impression de me battre pour rien, en fait.

INT : Oui, et que chaque fois que vous rencontrez des personnes, vous n'étiez...

P08 : Pas pris au sérieux, pas entendu.

INT : On minimisait aussi ce que vous dites ?

P08 : Oui. Oui, c'est ça en fait. On minimise, on dit « Il n'y a pas que vous, des coups comme ça, ça arrive à tout le monde. Mais non, ça n'arrive pas à tout le monde. Moi, personnellement, je ne connais personne... J'entends des fois parler dans les journaux, mais ça n'arrive pas à tout le monde non plus.

INT : Et il y a l'impact physique, mais aussi psychologique comme vous avez dit, social...

P08 : Avant ça, pas que je rigolais tout le temps, mais j'étais toujours positif. Encore maintenant, on me dit comment tu fais avec tout ce qui t'est arrivé, le Covid, etc. La vie continue. Mais à chaque fois, on me rappelle que je suis une victime. C'est compliqué.

INT : Oui, et c'est bien que vous mentionnez ça, ce statut de victime. Comment vous vous sentez de vous dire « victime » ?

P08 : Pas bien. Parce que voilà, je suis quelqu'un de positif, toujours, ça va aller, ce n'est pas grave. Mais ici, le fait qu'il y a rien qui bouge, qu'il y a rien qui va dans le bon sens, c'est compliqué. C'est vraiment compliqué à gérer.

INT : Et est-ce qu'au niveau de vos droits, on vous a informé ?

P08 : Rien du tout. Et même dans la première plainte, en fait, je devais être personne lésé. Et même ça, on me l'a pas fait. Il y a rien qui m'a été signalé.

INT : Et vous, vous ne pouvez pas le savoir.

P08 : Non, en plus dans l'état dans lequel j'étais, j'étais sur une autre planète.

INT : Oui. Et ça aussi, vous sentez qu'on n'as pas pris en compte le fait que ça venait d'arriver, vous étiez, et que donc ça pouvait être encore flou dans votre tête ?

P08 : Non.

INT : Un peu comme si vous étiez au dossier, en fait.

P08 : Ah oui. Quand je vais voir la police, c'est comme si je déposais plainte pour une perte de clé. Je ne suis pas entendu, non. Alors que c'est grave, quoi. Et puis, j'ai rencontré le chef de corps de la police de [ville]. C'était complètement par hasard et, il a pris mon dossier. Il m'a dit « Ça m'interpelle, il y a eu trop de manquements ». On s'est vu, il a eu lu mon dossier, et me dit « Première chose, je m'excuse. Mes premiers policiers ont fait la merde, que ce soit le jour de l'agression ou le premier qui t'a auditionné. C'est inadmissible, c'est la base, quoi. Quand il y a une agression, ils savent très bien ce qu'ils doivent faire, c'est la base de tout. » Il dit que ça m'aurait évité beaucoup de problèmes. J'aurais été pris en charge tout de suite dans les trois premiers mois. Que ce soit au niveau suivi, papier, au niveau facture, au niveau psychologique. Déjà, on m'aurait mis quelqu'un chez moi pour m'aider au début. Donc il dit « au nom de ça, je m'excuse. » Il a repris le dossier, donc il a retracé tout, il a contacté la ville de [ville], et c'est seulement là que ça a commencé à bouger un peu. Lui a commencé à pousser les portes. Et j'ai vu des vidéos, il y a un mois d'ici, au Standard, les policiers en civil sont au café avec leurs oreillettes, ils boivent de la bière. Ils sont au service, quoi. Et à la fin du match, ils sont bras dessus bras dessous, ils ne tiennent pas de boucle. J'ai des vidéos, et je me dis, le jour où je leur tombe dessus, je ne vais pas me gêner. Ils doivent être à l'entrée du stade, ils doivent être à l'extérieur du stade, dans le stade et ils sont pas là, quoi. Et là, je me dis quand même, ce qui m'est arrivé, ça peut arriver encore à n'importe qui.

INT : C'est ça.

P08 : Mais on se tracasse pas, et apparemment, ça ne sert pas de leçon. Et c'est frustrant, parce que moi, quand j'y retourne, déjà je n'ai plus le même intérêt, et puis quand je les vois, eux, leur comportement...

INT : Oui, vous êtes dégoûté.

P08 : C'est ça. C'est comme si rien n'était arrivé, en fait. Surtout qu'on sait les personnes.

INT : Oui, vous avez parlé plus tôt qu'on n'a pu les identifier.

P08 : J'ai vu la police une fois, je l'ai pris à parti, donc j'appelle la police, ils viennent, ils font la bise à ces gars-là, quoi. « Oui mais nous on les connaît quand même. » Ok. Donc vous en faites vous êtes là pour me défendre, les gars arrivent, ils se font la bise, quoi. Moi, je suis là derrière la police, je me dis, waw, ils se connaissent, quoi.

INT : Ah oui, ça devait être horrible à vivre comme situation.

P08 : Qu'ils se connaissent, c'est une chose, mais ici, moi, je vous appelle parce que j'ai été menacé à la mi-temps avec ma fille, vous voyez arriver les gars, la première chose, je ne sais pas, c'est pas la bise, quoi. On doit les interpeller, il y a eu plusieurs menaces, enfin je ne sais pas.

INT : Et eux, ils disent quoi ?

P08 : « Ben oui, mais comme on vient dans les groupes d'animation où il y a beaucoup de gens violents, etc., c'est mieux qu'on se fasse la bise et qu'on se parle gentiment. Même si on les interpelle. » Et je dis, moi, en tant que victime, je me fais agresser à la mi-temps, je me fais menacer avec ma fille, je vois arriver les gars, je me dis ils vont être arrêtés, et en fait non. On se fait la bise, on est là comme des amis.

INT : Comme s'ils n'avaient rien fait de grave.

P8 : Ils savent qu'ils sont impunis, finalement. Ils ont été auditionnés, et puis, à la limite, c'est moi qui ai dû rester pour plus de papiers que eux sont partis avant moi.

INT : Et leur vie continue...

P08 : Tranquille.

INT : Vous ressentez une injustice ?

P08 : Oui, en fait. Je n'aime pas ce mot-là non plus parce qu'on dit qu'on fait le calimero, mais non, c'est pas calimero, à un moment donné. Être confronté à ça, toutes les semaines, c'est compliqué. Ça fait deux ans que ça dure.

INT : Oui. Vous avez dû ressentir beaucoup de déceptions quand on regarde en arrière. C'est quoi vos attentes, maintenant ?

P08 : Mes attentes, je veux dire, au niveau de la justice, il n'y en a pas beaucoup. À la limite, je serais soulagé quand on me dira, voilà, on a fait le tour, il n'y a pas de preuves, c'est clôturé. Là, je me dirais tant pis, je dois tourner la page, c'est derrière moi. Ce sera frustrant, mais voilà.

INT : Oui, au moins, la réponse est claire.

P08 : Oui, voilà. La seule chose vers laquelle je mets tous mes objectifs et mes seules attentes, c'est l'aide aux victimes, en fait. C'est ce que [intervenante ASJ] m'a dit aussi. Le seul truc que je dois attendre en retour, c'est ça. Elle a dit, tu dois miser là-dessus.

INT : Oui, même pour être indemnisé.

P08 : C'est ça. Elle m'a dit qu'en fait, elle pouvait mettre un montant, mais elle ne le fait pas parce qu'elle dit, si elle, elle est trop bas, eux, ils vont se dire, on se limite à ça. Donc elle dit qu'elle ne le fait plus. Donc elle met dans le document qu'elle renvoie dans le dossier qu'elle laisse, eux, libre arbitre, ceux qui jugent. Donc ça varie, elle ne sait pas ce que je vais avoir. Moi, tant que je touche tous mes frais médicaux. Elle me dit non, tu auras plus, parce qu'il y a quand même un impact sur ta vie. Elle dit, oui, il y a des gens qui ont une jambe en moi ça se voit, mais si ça se trouve, ils vont bien mentalement eux.

INT : Oui. Il y a ce qu'on voit et ce qu'on voit pas..

P08 : C'est ça. Donc voilà, elle me dit, je pense quand même que tu as un dossier au béton, moi je miserais tout là-dessus.

INT : D'accord.

P08 : Voilà, maintenant, si j'ai une bonne nouvelle au niveau de la justice, ok, je prends, mais je ne me fait pas d'illusion.

INT : Bien. On a parlé de beaucoup d'interactions, mais est-ce qu'il y a un moment marquant, un échange avec un intervenant qui vous a marqué, que ce soit négatif, positif ?

P08 : En fait, le pire, j'ai envie de dire là-dedans, c'est... J'ai trois sœurs.

INT : D'accord.

P08 : Mes parents vont très bien aussi, ils ont 75 ans. Mon papa a travaillé 45 ans à la FN, il n'a jamais été malade. Je ne me souviens pas qu'il ait été malade une semaine. Donc c'est très tabou chez moi, en fait, de parler que je ne travaille pas, que je suis encore écarté pour deux ans. Et le pire là-dedans, c'est que j'ai une de mes sœurs, la plus jeune, avec qui je partageais tout, il y a un an d'ici, elle est venue chez moi et elle m'a dit « Voilà, maintenant soit tu vas boire ton verre comme tu fais, tu souris, tu sors, soit tu arrêtes de profiter du système. Parce que quand tu sors et que tu vas boire un verre, c'est que tu vas très bien, tu es guéri. Soit tu ne vas pas bien et comme tu le dis, et tu restes chez toi. » Je dis pardon, c'est ce que tu penses de moi ? La porte est là-bas. Ça fait un an qu'on ne se parle plus.

INT : D'accord.

P08 : Et tous les médecins à qui j'en reparle, ils me disent, en fait, votre sœur, elle a rien compris quoi. Déjà, vous devez avoir une vie sociale sinon ça va pas aller, vous devez sortir et

puis, c'est pas en restant chez vous que ça va aller mieux. Et ma sœur, elle voit pas ça comme ça. Elle n'accepte pas de me voir en sortie et de me voir avec des gens et de me voir m'amuser.

INT : Et vous n'avez plus aucun contact ?

P08 : Non, mes contacts sont coupés. Noël, Nouvelle An, tout, plus rien. Mes filles ne veulent plus la voir. Mes filles sont grandes, elles ont 20 et 17 ans donc elles comprennent les choses. Elles disent, non, elle n'a pas à se mêler de ça déjà. Et puis voilà, c'est compliqué avec nos parents. Avant, c'était Noël, Nouvelle An en famille. Maintenant il n'y a plus. Donc moi ça m'a touché profondément. Surtout qu'on était très, très proches. Non, je n'ai pas compris.

INT : Vous attendez du soutien.

P08 : C'est pas ce qu'on attend de sa sœur. Je veux dire, maintenant, son rôle de sœur, c'est qu'elle me dise à la limite, tu as été boire un verre, ok, tu as le droit. Je veux dire, à la limite, quelque chose de bienveillant. C'est le rôle d'une sœur aussi. Mais l'inverse, me dire ce qu'elle m'a dit, ça, je ne comprends pas.

INT : Oui, c'est un peu comme si vous faisiez agresser une deuxième fois.

P08 : Oui, c'est ça. Et personne ne comprend. Mes amis ne comprennent pas, les psychologues, neurologues, ne comprennent pas quand je dis ça. Donc j'en parle pas.

INT : Mais à part ça, est-ce que vous avez du soutien ?

P08 : Oui, j'ai deux, trois amis, j'ai fait le tri dans les amis, évidemment. Il y en a avec qui j'étais très proche, que je n'ai pas vu pendant six mois. Et il y en a que je voyais une fois tous les 15 jours, qui sont venus tous les jours pendant un mois, midi, prendre de la tarte. J'ai été surpris quand même.

INT : C'est là qu'on voit sur qui peut compter.

P08 : Oui. J'ai été surpris. Ceux sur qui je m'attendais, je ne les ai pas vus. Maintenant, c'est devenu des copains, ce ne sont plus des amis. Et les autres, on se voit régulièrement.

INT : D'accord.

P08 : Et ça fait du bien. Et au football, je continue à aller, il y a 20 ans qu'on joue ensemble, on a tous le même âge, entre 40 et 50. Il y en a qui ont été témoins d'un mariage des autres. Il y en a qui sont parrains des enfants des autres. C'est une grande famille quoi. On est tous des adultes, on a grandi ensemble. Il y en a qu'on a perdu de vue pendant 20 ans et puis on s'est retrouvés au foot. Et ça, ça me fait du bien d'y aller le dimanche matin.

INT : Oui, et il faut garder.

P08 : Il n'y a pas de jugement par rapport au fait que je travaille, que je ne travaille pas. Il n'y a pas de jugement par rapport à, je bois un verre, je bois pas un verre. C'est vraiment le groupe

d'amis. Je suis dans un groupe et je ne me sens pas mis sur le côté, je ne me sens pas jugé. C'est important.

INT : Oui l'agression ne vous définit pas. Vous restez quand même la même personne.

P08 : C'est ça. Pour moi, il y a rien qui change. Si je pouvais encore jouer le foot, je le ferais, quand j'ai envie. J'ai joué une fois 10 minutes, mais impossible de faire plus. Et puis, ne pas pouvoir être moi sur le terrain, ça ne me ressemble pas. Donc je préfère ne pas y aller, je préfère ne pas le faire. Mais le neurologue m'a dit, médicalement, à part votre tête, il n'y a rien qui vous interdit de faire un sport. Mais moi, je ne fais pas les choses en moitié. Si je fais du vélo, c'est pas pour faire le Ravel au bord de l'eau. C'est pas pour moi. C'est pas pour moi. Si je prends mon VTT, ça va me faire mal aux jambes. C'est dans mon tempérament, c'est comme ça. Et c'est ça aussi que je me dis, il y a des gens à qui ce serait arrivé, ils le vivraient moins mal. Parce que ce sont des gens qui ne sont pantouflard, qui n'aiment pas marcher. Ici, moi, tout est passé du blanc au noir.

INT : Il y a eu cette rupture.

P08 : Vraiment une rupture. Et c'est difficile à l'accepter. Très difficile. D'oublier qui on est en fin de compte.

INT : Vous avez cette sensation ?

P08 : Ah oui, que ce soit le sport, que ce soit le travail, que ce soit tout, il faut que je passe du noir au blanc. Et c'est compliqué. Le premier neurologue qui m'a vu suite à l'agression, il m'a dit que ce que j'ai comme lésions à la tête, je suis parti pour 5-6 ans minimum. Et même au niveau des fractures, il m'a dit qu'il aurait mieux valu une fracture du crâne à un endroit. Même une fracture sévère qu'on aurait soigné à un endroit. Moi en fait, j'ai eu 6 fractures, 6 commotions. Et il me dit que ton cerveau a magasiné un paquet de...

INT : C'est sévère.

P08 : Oui, et apparemment, d'après le témoin qui m'a contacté, lui arrivé, il a vu que je tombais, donc j'ai pris un coup de pied dans le dos, il est arrivé en courant et ça a été super vite. J'ai pris des coups de pied au visage, j'étais sur le sol en sang, il me chottait dans la tête, dans les côtes, et en effet, j'avais dans les plaies des morceaux de caoutchouc de basquette.

INT : Mon dieu...

P08 : C'est hallucinant et je me dis comment on peut faire ça, reprendre sa voiture, rentrer chez soi. Le gars est vivant ou pas, on s'en fout. C'est des gens, ils sont pires que les animaux. Je ne comprends pas.

INT : C'est gratuit. Et est-ce qu'il y a une autre interaction que vous voulez partager, qui vous a marqué ? Avec des intervenants plus particulièrement ? Vous pouvez prendre le temps d'y réfléchir.

[silence]

P08 : Maintenant, à part la criminologue, je vais commencer un suivi psy, je vais chez la kiné toute la semaine au niveau vestibulaire. J'ai commencé la médecine chinoise aussi. Elle m'a dit que j'étais... Moi, je n'y crois pas trop, mais bon voilà, je suis ouvert à tout. Mon médecin m'a dit que ça peut le faire du bien donc j'y suis allé la semaine passée, première séance. Elle m'a dit que tout partait du bas, ça monte dans les jambes en fait. Ça passe le sacrum et après ça se dirige sur les organes, le foie, le pancréas, Donc elle m'a dit au niveau du sacrum, tu es bloqué en fait, t'as plus aucune énergie positive qui monte. Je comprends que tu sois vidé, je comprends que tu sois démoralisé. En fait, tu es à l'arrêt dans tout. Ça explique des choses.

INT : Oui, oui.

P08 : Et là, elle m'a massé pendant une demi-heure. Elle m'a dit pendant 15 jours, tu vas être fatigué, tu vas ressentir des choses émotionnellement très fortes, tu peux pleurer, etc., tout ça. Et je m'en rends compte. Je regardais une vidéo hier avec des animaux et j'ai les larmes qui coulent toutes seules. Je ne comprends pas qu'est-ce qui se passe.

INT : Ça a débloqué quelque chose.

P08 : Ah oui, elle m'a dit, c'est violent ce que tu as ramassé. Quand elle aura travaillé au niveau physique, elle va travailler sur l'acupuncture. Elle m'a dit, ça va me faire du bien aussi.

INT : C'est avec les aiguilles ?

P08 : Oui. Et la kiné vestibulaire en fait elle me pique sur la tempe, ici à la mâchoire et elle prend un muscle ici. Elle me picote et l'aiguille bouge toute seule. Et elle travaille sur le nerf trijumeaux aussi. Elle me dit, c'est super tordu. Et partout où elle appuie j'ai l'impression que j'ai des bleus.

INT : Vous en avez besoin.

P08 : Oui. En fait, pendant un an, je n'ai pas été suivi. Je n'ai pas été orienté. Donc, elle me dit, si tout ça avait été fait dès le début... Je me suis raidi, je me suis mis en protection. En fait je me suis figé pendant un an. Tout ça, je le travaille maintenant, mais j'ai perdu un an de mon temps.

INT : Est-ce qu'il y a encore un autre échange comme ça ?

P08 : Non. Ou sinon... Oui, j'ai pris rendez-vous au Standard avec la direction. Là, ça m'a marqué aussi. En fait, le directeur général, c'est un ancien avocat donc je me dis, peut-être qu'il va comprendre. Il me dit qu'il faut oublier cet épisode-là, de juste changer de tribune. Ok donc, j'ai 47 ans, ça fait 42 ans que je vais au Standard. Comme si rien n'était en fait. Alors, c'est ta faute, change de tribune, oublie ça, tourne la page. C'est violent, le gars qui me dit ça, change de tribune, tourne la page...

INT : Comme si c'était simple.

P08 : Ah comme si j'avais pris une gifle, comme si... On banalise en fait. Et il faut l'accepter à, chaque fois. Pas que je mettais de l'espoir là, mais je me disais, voilà, ils vont me dire, on va quand même accueillir la tribune, on va quand même chercher. Rien du tout.

INT : Oui. Alors que c'est toute votre vie qui a été bouleversée.

P08 : Oui, et on s'en fout en fait.

INT : Vous pensez que c'est ce côté humain qui manque ?

P08 : Il n'y a plus de côté humain, je m'en rends compte. Moi qui suis très empathique, je me mets toujours la place des autres, je rends service, etc. Et maintenant que je suis de l'autre côté, c'est le néant. Je le répète, je cotise pour Télévie. Quand il y a des activités, je vais. Quand il y a des trucs pour les enfants malades, j'y vais. Je réunis des jeux, des jouets, des nounours. Au mois de septembre, j'ai récolté 400 peluches. Je les ai apporté au [hôpital] aux enfants qui étaient malades, etc. C'est un truc qui me tient à cœur. Et maintenant que c'est moi qui ai besoin de quelque chose... il y a rien. J'ai l'impression de pas être écouté, de pas être entendu. Comme si c'était un truc complètement banal.

INT : Et aujourd'hui, si on prend un peu du recul sur votre parcours, quelle place ça a dans votre vie ?

P08 : Je ne veux pas dire que c'est 100% de ma vie, mais ça a bouleversé mon existence totalement.

INT : Parce qu'il y a eu l'infraction, puis...

P08 : Il y a l'avant et l'après. Il y a l'avant agression, le [nom] que j'étais, et le [nom] de maintenant.

INT : Et c'est compliqué de se reconstruire.

P08 : Oui, très compliqué. Et encore une fois, le fait de ne pas être reconnu comme victime, le fait de ne pas pouvoir mettre des mots, c'est compliqué. Franchement, je ne pensais jamais qu'on m'aurait dit avant l'agression, oui un jour tu vas être comme ça, je me dis jamais. Ce n'est pas vrai, ce n'est pas possible. Et maintenant, je quand j'entends des personnes jugent un handicapé ou disent qu'il n'a rien. En fait on ne sait pas. On ne sait pas ce que les gens ont subi. Ça me fait rire parce que maintenant que je suis reconnu handicapé à 66%, j'ai une invalidité, j'ai reçu une carte handicapée de stationnement, ça m'a fait rire. Je dis mais non, je ne suis pas handicapé. Et partout où je vais, les médecins me disent mais si monsieur, ça se voit pas, mais il y a des gens à qui il leur manque un bras ou une jambe, on les plaint mais en fin de compte ils vont très bien. Juste que vous ça ne se voit pas. Et les gens jugent ça.

INT : Vous ne savez plus vivre votre vie comme avant, comme vous l'avez dit.

P08 : Ma vie a littéralement changé. Que ce soit au niveau social, au niveau boulot, au niveau sportif. Les relations aussi. Tout a changé.

INT : Et même votre manière d'avancer ?

P08 : Tout. Là, j'ai l'impression de ne plus avancer.

INT : Oui, c'est compliqué.

P08 : C'est compliqué. J'ai l'impression ici d'être mis sur pause.

INT : Et se projeter vers l'avenir. ?

P08 : Non, c'est compliqué. Je ne me projette pas. La semaine où je ne vois pas mes filles, c'est compliqué. Vraiment compliqué. Quand elles sont là, je profite, je fais tout avec mes filles. Elles viennent au foot avec moi. Tout. Mais elles me disent des fois « Papa, mais qu'est-ce que tu fais ? T'es table, mais parfois on a l'impression que tu es déconnecté. Tu répètes la même chose, comme si tu n'étais pas là. » Donc je me dis que quand je suis tout seul, je dois passer à côté de plein de choses. Mais je ne me rends pas compte. Non, la seule interaction que j'ai de très positive c'est avec mes filles. Même quand ce n'est pas ma semaine, elle me téléphone tous les jours pour voir s'il faut quelque chose. Elles sont inquiètes.

INT : Elles se rendent compte aussi.

P08 : Oui, que des fois c'est compliqué. Et puis, elles aussi, elles dans les cramignons, les filles font, le carnaval. Je fais un char tous les ans pour 70 personnes, je reçois tout le monde chez moi, etc. Je le fais toujours, mais là, ça dure 5 jours, du jeu au Mardi Gras, mais je suis la sans y être. À 8 heures du soir, je suis rentré.

INT : Vous n'appréciez plus le moment comme avant

P08 : Non, non. Mes amis me disent « Allez, viens avec, ça va te faire du bien ». J'y vais, mais à un moment donné, ils disent « Où est-ce que tu es ? » Je suis parti.

INT : Physiquement, vous êtes là, mais...

P08 : Oui, je ne profite plus des mêmes choses.

INT : Et est-ce que vous pensez que, même si ça prendra des années, à un moment donné...

P08 : J'espère. Voilà, niveau boulot, je sais bien que non, ça c'est fini. Niveau social, j'espère vraiment avoir une vie sociale.

INT : Avec le suivi que vous avez, est-ce qu'il y a quand même une progression ?

P08 : Moi, je ne le sens pas. La criminologue me dit que si, mon médecin traiteur me dit aussi. Il me dit, par rapport à il y a 6 mois, il avait vraiment très peur. Il me dit, je vois quand même qu'on va vers un mieux. Parce que mon médecin, tous les mois, j'ai un rendez-vous. C'est un jeune médecin, en fait. Il a commencé en 2023, 4 mois avant mon agression. Et lui, il me répète à chaque fois « En fait, tu es le premier cas que j'ai eu comme ça, j'espère le dernier. » Mais en fait, il évolue avec moi parce qu'il se renseigne, il a fait une formation sur les traumatismes

crâniens. Il me dit, j'y suis allé, pour toi, mais pas spécialement, c'est aussi pour ma carrière. Mais il me dit, ton cas va me servir pour beaucoup de choses. Donc il téléphone à gauche à droite, il essaye...

INT : Il est impliqué.

P08 : Oui, très impliqué. Franchement, ça fait plaisir.

INT : Et est-ce que la manière dont vous percevez a changé ?

P08 : Certaines choses, oui. Mon comportement à moi et mes envies, non. J'ai toujours envie d'aller de l'avant, toujours envie de faire le casse-cou. Mais il y a des barrières. Donc en fait, des fois, j'ai l'impression de faire un pas en avant et puis trois en arrière.

INT : D'accord.

P08 : Je veux dire, mon tempérament, mon caractère sont toujours là. Positif. Voilà, j'ai un ami qui a fait un accident de voiture. Il n'a rien eu, c'est juste, émotionnel. Je suis chez lui deux fois semaine. Je lui dis ça va aller, tracasse. Il me dit « Écoute, par rapport à ce que tu as eu, c'est rien du tout. » Mais voilà, moi, c'est dans mon caractère.

INT : Vous ne voulez pas comparer.

P08 : Non, je suis victime, parce qu'on me le rappelle tous les jours dans le papier, etc. Mais je ne veux pas moi me dire je suis victime. Je ne veux pas qu'on me dise.

INT : C'est aussi une manière de vous protéger ?

P08 : Oui, voilà, c'est ce que je me disais aussi. C'est une carapace que je me suis mis aussi. Parce que je pense que si je m'ouvre totalement et que je dois vraiment dire mon ressenti et ce que je vis au jour le jour... Je pense que c'est catastrophe. Ça m'a marqué, ça m'a vraiment détruit. La criminologue, elle me dit « Tu devrais justement vider ton sac. Tu as déjà été fort bas, à la limite quitte à toucher le fond, tu devrais dire tout ce que tu as à dire, tout ton ressenti, crever l'abcès une bonne foi. » Mais elle dit aussi qu'elle me comprend. Au niveau de la justice, ça ne bouge pas, etc., c'est frustrant et en fait, tu es entre deux. Je suis entre deux. Elle, elle est persuadée que si maintenant la justice me dit demain, voilà, c'est clôturé, peut-être que je vais m'effondrer. Elle me dit, après tu vas rebondir et ça va être derrière toi.

INT : Tourner la page.

P08 : C'est ça. Elle me dit, ce sera plus facile de tourner la page si on sait mettre des mots et dire, voilà, c'est clôturé, il n'y a pas de témoin, il n'y a pas de coupable, tant pis.

INT : Là, comme vous dites, vous êtes figé.

P08 : C'est ça. Ici, oui, non, oui non. Je reçois un document de la justice me disant qu'il y a ça, qu'il y a un dossier ouvert et puis que non tout compte fait parce que la plainte... Et ce qui est frustrant, c'est que les deux qui ont été reconnus sur les 5, ils ont été entendus suite à mes

plaintes, mais par un policier local. Donc ils racontent ce qu'ils veulent. Je veux dire, ce n'est pas devant un magistrat, ce n'est pas devant le juge. C'est là que la criminologue me dit que si c'est clôturé sans suite, le seul recours que j'ai c'est de me porter partie civile. Là, je dois mettre un montant sur la table. Donc c'est un autre juge qui reprend tous le dossier depuis le début, avec un autre œil. Parce que maintenant le juge, il empile, il empile. Donc, en fait, il ne va plus voir ce qu'il y avait au début.

INT : C'est ça.

P08 : Elle dit que s'il y a un nouveau juge, il va tout relire depuis le début. Il va peut-être dire là, il y a un manquement, là, ça n'a pas été fait, j'aurais pu entendre cette personne-là. En fait, le juge va entendre les suspects. Et témoigner devant un juge ou témoigner devant un policier, c'est pas la même chose. Donc voilà. Moi, honnêtement dans la justice, je mets pas trop d'espoir.

INT : Avec toutes les déceptions que vous avez eu.

P08 : C'est ça, en fait. J'ai pas envie encore... Donc le seul espoir que je mets, c'est dans l'aide aux victimes.

INT : Et là vous me racontez votre histoire. Vous l'avez aussi raconté à plusieurs autres personnes. Est-ce que la manière de comprendre ce qui vous est arrivé a changé au fur et à mesure ?

P08 : Non. En fait, je ne comprends toujours pas. Si je veux dire, j'avais eu une interaction avec ces gens-là dans la tribune, si on s'était fait des insultes, des gestes, qu'il y a eu une interaction et que la police avait dû intervenir parce qu'il y avait eu des bagarres ou quoi... Oui, à la limite. J'aurais peut-être été responsable sans le savoir de quelque chose. Alors qu'ici, ce n'est pas le cas du tout.

INT : Je comprends.

P08 : Ce qui m'est arrivé, j'essaie d'y penser le moins possible. À part celui qui me connaissait avant et qui est parti pendant dix ans et qui revient maintenant, il ne me reconnaît plus en fait. Il se dit « Oh, qu'est-ce qui t'est arrivé ? » Moi, je vois déjà que je ne suis plus le même. Alors les gens de l'extérieur, ceux qui me voient tous les jours, c'est différent. Mais quelqu'un qui me voit rarement et qui me revoit, il me dit « Waouh, t'as pris un coup sur la tête quand même. » C'est une étape de la vie mais voilà, il y a d'autres étapes plus agréables.

INT : Oui. Vous arrivez quand même à voir des petits, comment dire, des petits moments plus positifs ?

P08 : J'essaie de relativiser quand même, dire qu'il y a toujours plus grave de toute façon. Quand je vois des gens, parfois, je me dis, allez, t'es pas en mauvaise santé.

INT : Il est clair que quand je parle de reconstruction, ce n'est pas nécessairement « Je suis guéri ». Mais des petits succès qu'il peut y avoir au fur et à mesure.

P08 : Ça, je n'en ressens pas spécialement.

INT : Ou c'est peut-être compliqué de les percevoir ?

P08 : Ah oui, peut-être que de l'extérieur, les gens voient des améliorations, voient des choses que je fais et que je ne faisais pas. Mais moi, je ne me rends pas compte en fait. Je suis tellement dans un truc.. Je me lève, je vais promener mon chien.

INT : Puis aussi, je pense qu'avec tous les rendez-vous que vous avez, les services autour de vous, ça vous rappelle tout le temps aussi ce qui vous est arrivé.

P08 : C'est ça qui est compliqué en fait. Je le disais encore ce matin à la psychologue. Je dis, on me dit qu'il faut oublier, tourner la page, etc. Mais à chaque fois que j'ai un rendez-vous, encore la semaine passée à [hôpital], « Racontez-moi, montrez-moi la photo. » Ce matin, rebelote. J'ai un rendez-vous la semaine prochaine chez le médecin, je ne sais pas où, ça va être rebelote. C'est tout le temps en fait. J'ai eu la médecine chinoise, il y a 15 jours, la semaine passée, la première fois. « Qu'est-ce qui vous est arrivé ? » C'est toujours la même chose en fait.

INT : Ça vous replonge à chaque fois.

P08 : À chaque fois. Donc c'est difficile de tourner la page, de faire le tri.

INT : C'est que quand il y aura enfin quelque chose de clair...

P08 : C'est ça. Qu'on me dise « Voilà monsieur, la décision est prise, c'est clôturé, l'aide aux victimes, c'est clôturé, vous avez droit à ça. » Là, je pourrais me dire, voilà, c'est derrière moi. J'oublie pas, mais c'est derrière moi et la vie continue.

INT : Oui, c'est ça.

P08 : Je pense que ce sera un cap. Je pense que ce sera le seul cap qui pourra me dire, allez, c'est terminé. Si même j'aurais des problèmes toute ma vie... On m'a dit des problèmes, tout ce qui est cognitif, je vais devoir le travailler. Tout ce qui est vertige, tout ce qui est acouphène, ça va partir comme ça. Donc voilà, ça me rappellera quand même toujours. Il y a des choses que je ne ferais plus comme avant. Mais voilà, il y a un avant et un après. Mais la vie continue.

INT : C'est dans la tête aussi. Si dans la tête, ça va mieux, ça ira mieux d'une certaine façon. Mais c'est tout un travail à faire.

P08 : C'est ça, c'est tout un travail à faire. Mais là, je me dis, quand ce sera écrit noir sur blanc, que c'est clôturé, ce sera peut-être plus facile de tourner la page.

INT : Oui. Et je l'espère pour vous. Bien, on arrive tout doucement à la fin de l'entretien. Une question que je pose souvent à la fin : si vous pouviez dire un mot, une phrase aux professionnels qui sont amenées à rencontrer des victimes, que leur diriez-vous ? Sur base de votre expérience.

P08 : La première chose que je leur dirais, c'est que j'ai pas confiance en eux. On dit toujours à la justice faut faire confiance, mais non franchement, tout ce qui m'est arrivé.... Mon expérience, c'est zéro, que ce soit depuis le début, en fait, que ce soit la justice, la police, d'abord la police. Et puis de toute façon la vie continue, il faut être positif. Il y a toujours plus grave, hein. Mais vraiment très, très déçu au niveau de la justice, au niveau du suivi. J'ai perdu un an de ma vie. La criminologue m'a dit que j'avais perdu un an de ma vie. Si tout avait été pris en charge tout de suite, si tout s'était mis directement, j'aurais eu tous les rendez-vous, j'aurais été suivi psychologiquement, j'aurais eu des rendez-vous médicaux tout de suite. J'ai quitté [hôpital] avec ma tête de boxeur et mon bandage, je m'attendais à avoir 50 rendez-vous médicaux. Rien du tout.

INT : Vous êtes rentré chez vous.

P08 : Rien du tout. Je me suis dit, waouh, pas un rendez-vous neuro, pas un rendez-vous chez le chirurgien, C'est moi qui ai dû téléphoner. « Ah oui monsieur, je vois votre dossier, mais dans 6 mois, mois de septembre. Pas avant. » Ah, ok.

INT : Oui, parce que chaque jour qui passe, c'est des jours où il aurait pu y avoir quelque chose.

P08 : C'est ça. Donc, j'ai vraiment mis un an de ma vie entre parenthèse en fait. Et quand j'y repense avec le recul, je me dis pendant un an, je n'ai pas été moi, je ne sortais plus, je ne faisais plus rien. J'allais plus au foot, je n'allais plus au Standard, je n'ai plus rien pendant un an. Donc vraiment, à part avec mes filles, j'ai perdu un an ma vie.

INT : Pour quelque chose que vous n'avez rien demandé.

P08 : C'est ça, c'est ce que je dis, si ça avait été un simple accident, là, je suis responsable quelque part. C'est un accident. Alors qu'ici c'est gratuit, c'est une tentative de meurtre. C'est comme ça que c'est à la justice. Tentative de meurtre. Donc c'est compliqué.

INT : J'espère vraiment que vous aurez une réponse au niveau de la justice.

P08 : J'espère. J'ai même beaucoup d'espoir dans le rendez-vous du 10 juin. Si même, [intervenante ASJ] m'a dit, voilà, eux déjà sur base de votre dossier, etc., ils ont déjà estimé un montant. Elle me dit, tous vos frais, de toute façon, vous allez les retoucher. Quand vous allez à l'aide aux victimes, c'est d'office. Elle me dit, je pense que vous allez avoir une indemnité assez conséquente par rapport à votre trauma, à ce qui vous est arrivé, etc. Maintenant, elle ne voulait pas se mettre sur le prix, elle me dit, ça varie entre 15 000 et 150 000, mais 150 000 non, c'est les attentats. Mais elle me dit que quelque part, c'est un attentat aussi que vous avez eu. On peut pas dire que les gens qui ont vécu l'attentat à Bruxelles... Mais je veux dire, psychologiquement et physiquement, c'est pareil, en fait. Elle dit, il y a pas un petit trauma ou une grande agression. Une agression c'est une agression. Elle dit, voilà, mais maintenant, il faut remettre tout votre espoir entre les mains de l'aide aux victimes. C'est ce qu'elle me dit depuis le début. Donc voilà, croisons les doigts.

INT : Croisons les doigts.

Retranscription P09

INT : Alors, pour que je comprenne mieux le contexte dans lequel s'inscrit votre parcours, est-ce que vous pouvez me raconter ce qui vous est arrivé ?

P09 : En fait, on a été victime d'un braquage à main armée. C'était un jeudi matin, vers 10 heures, à la librairie. Donc moi j'étais en train de servir des clients, et puis j'ai entendu crier, puis un coup de feu. Il y a trois personnes qui sont rentrées. Un à l'entrée, deux autres qui sont venus vers moi, réclamant la caisse, et un autre qui a pris le client qui était dans la librairie en otage.

INT : D'accord.

P09 : Du coup j'ai pas vraiment vu, mais enfin bon, il le maintenait. Le gars qui a voulu avoir la caisse, moi je ne me suis pas laissé faire. J'ai pas voulu qu'il passe, et là du coup, le troisième qui était dehors avec le pistolet est venu, m'a un peu secoué, l'autre en a profité pour passer dans mon dos, vider la caisse. Mais entre-temps, avec l'autre gars, on a reculé derrière le comptoir, il a voulu prendre des cigarettes, je lui mis une pêche, et là il m'a mis un coup de crosse sur la tête, et puis l'autre a vidé la caisse et ils se sont barrés.

INT : Et vous êtes tombés inconscient quand vous avez reçu le coup de crosse sur la tête ?

P09 : Non, mais ça a été vite. Donc là on téléphone à la police.

INT : C'est il y a combien de temps ?

P09 : Il y a bien 3-4 ans. Plus ou moins, mais j'ai pas la date exacte.

INT : Pas de soucis, c'est juste pour me situer.

P09 : Et puis voilà quoi. Donc là évidemment, on commence tout. Les policiers arrivent. C'est justement la fille d'une ancienne voisine que je connaissais, donc là elle m'a interrogé.

[rires]

P09 : Je rigole parce qu'en fait, on voit que les gens regardent les séries policières. Il y a un client qui est arrivé, qui a retrouvé la douille, et qui avec un papier pour ne pas toucher, pour les empreintes éventuelles, l'a ramenée, et c'est marrant parce que tu vois que les gens réfléchissent à ce genre de trucs. Il y a même une dame qui avait été me chercher des pensements à la pharmacie, parce que ça pissait du sang.

INT : Il y a eu beaucoup de témoins ?

P09 : Oui hein. Ils ont bousculé une personne en sortant, le gars qu'on a pris en otage, et puis nous, donc voilà. C'est très rapide, quand je le raconte on a l'impression que ça a duré des minutes, mais non, c'est très très rapide. Et puis voilà. Donc la police est arrivée, j'ai fait ma déposition, ça a duré un petit peu, puis le parquet est arrivé. Il faut aussi savoir que par ami

et par une cliente de la librairie qui sont à la police, j'ai appris par après que le soir on les avait arrêtés. Ils ont pris la fuite vers [ville], puis ils ont repris l'autoroute pour venir sur [ville], et là une caméra les a détectés. Parce qu'en fait ils avaient déjà agressé, ils avaient déjà commis des autres vols.

INT : Ce n'était pas leur premier méfait.

P09 : Oui, voilà. Puis on me dit qu'effectivement, je vais recevoir le double du PV, et que ça va suivre et tout. Pas de nouvelles. Le double du PV, j'ai dû le demander moi-même par exemple. C'est là que tu te rends compte qu'en fait, oui, il y a toute une série de démarches qui sont possibles, mais si tu ne fais rien, il ne t'arrive rien. Tu vois ce que je veux dire ?

INT : Dès le début, on ne vous a pas proposé un suivi psychologique, quelque chose ?

P09 : Si, en me disant qu'on pouvait avoir un suivi psychologique, un numéro de téléphone. Téléphonez, si il y a un moindre problème, recontacter nous. Si tu ne reçois pas le PV, recontacte-moi, je te renverrai le double. Effectivement, je n'ai pas reçu le PV, et l'assurance le demandait. Donc là, toi, tu commences toutes tes démarches. L'assurance, prévenir un peu tout le monde, on a fermé. Donc voilà, tu vas trouver un avocat, et puis... Non même pas trouver un avocat, je ne savais pas ce qui allait se passer puisque j'ai vu dans le journal le lendemain qu'on les avait arrêtés, mais aucune idée, rien du tout. T'as aucune nouvelle. Là, par contre, ce que je reproche un petit peu, c'est que la police ne téléphone pas en disant « On les a arrêtés, contactez un avocat, faites ceci. » Tu vois ce que je veux dire ?

INT : Oui, c'est vous qui devez chercher les informations si je comprends bien ?.

P09 : Voilà, c'est ça que je reproche. C'est que tout est possible, tu peux t'accompagner psychologiquement, etc. mais tu dois faire toutes les démarches. Tu te retrouves à l'hosto, tu y vas toi-même.

INT : Oui, parce que vous avez été blessé.

P09 : Oui, donc là, j'ai fermé à midi, ma compagne est venue, je suis allé à l'hosto, faire remplir, penser à faire un truc. T'as par exemple le médecin qui te demande d'expliquer, parce qu'il ne sait pas ce que j'ai, je me suis peut-être cogné en tombant, n'importe quoi. Donc je lui explique. Tu dois chaque fois expliquer à tout le monde. Mais bon voilà, c'est comme ça. Et puis aussi, le médecin, c'est lui qui te donne des conseils. « Demandez un certificat médical complet, parce que si vous devez après le donner pour une question d'assurance ou de preuves. » Mais c'est pas quelque chose auquel tu n'es pas habitué, donc tu n'y penses pas. Je ne suis pas dans le métier, je ne sais pas ce qu'on doit faire. Tu vois ce que je veux dire ?

INT : Oui, vous êtes perdu dans tout ça.

P09 : Et puis voilà, après plus de nouvelles. Et puis un jour, par hasard, je vais relever la boîte aux lettres. Et là, je vois que le lendemain, je suis convoqué au tribunal de [ville] à 17 heures pour voir si je compte déposer plainte ou intervenir. Enfin, pas déposer plainte, ça a été fait automatiquement. Mais si je veux intervenir, faire partie civile ou quoi. Un bête papier, même pas une lettre recommandée, rien du tout. Un papier, une bête lettre quoi. Puis tu vas là, tu

débarques à [ville] à 17 heures, un mercredi. Il y a pas un chat. Le palais de justice, tu as déjà été à [ville] ?

INT : Non.

P09 : Donc tu rentres en bas, il n'y a pas un chat, il n'y a personne. J'étais tout seul. Vite demander à quelqu'un pour venir me remplacer à la librairie à ce moment-là. Donc tu débarques là, il n'y a pas un chat, il n'y a pas un accueil. Il n'y a rien du tout. Puis alors, tu regardes les pancartes, tu regardes quand même dessus. Tu vois que dans le petit coin à gauche, il est mis chambre 18, mais tu dois bien chercher pour le trouver. Puis alors, tu arrives là. Il y a deux personnes qui sont là, qui attendent. On ne sait pas qui c'est. En fait, il y avait le gars qui m'a agressé, qui m'a tapé dessus. Et ses parents. Mais quand j'arrive, je ne sais pas qui c'est. Ils étaient cagoulés, je ne savais pas qui c'était.

INT : Oui, puisqu'on ne vous a pas dit qu'on les a attrapés.

P09 : Je le savais parce que c'est passé au journal. Et parce qu'il y a un ami qui est policier qui me l'a dit. Et puis, une autre dame qui était cliente ici, elle me l'a dit aussi. « Franchement, s'il y a un procès, allez-y, chargez-les. Pour une fois qu'on arrive à attraper des petits merdeux comme ça, profitez-en. »

INT : Quelle a été votre réaction du fait qu'on les attrapés ?

P09 : Je ne savais pas à quoi m'attendre. J'étais un peu curieux quand même de savoir quoi.

INT : Vous n'aviez pas d'attente par rapport à la justice ?

P09 : Non, mais là tu te rends compte qu'en fait, la justice n'a pas de moyens. Je t'explique, tu arrives là, il n'y a personne, il n'y a rien. On t'a envoyé un bête courrier le jour avant. Si je ne vais pas relever ma boîte aux lettres, je n'ai même pas de raison de le faire. Si je ne vais pas relever ma boîte aux lettres ce jour-là... Alors tu rentres, il y a des gens qui apparaissent, des avocats, petite salle. Ce n'est pas du tout comme à la télé.

INT : Non.

P09 : Déjà, la juge commence en disant qu'elle veut bien commencer le procès, mais qu'elle, va être appelée à une autre fonction à partir de janvier. Donc ce ne sera plus elle qui s'en occupe. Puis personne ne m'a demandé qui j'étais — si, quand je suis à l'intérieur. Mais avant, personne ne m'a demandé qui j'étais, pourquoi je venais. C'est assez étonnant je trouve, mais bon voilà. Puis tu apprends que le gars, oui, c'est lui. Je n'aurais jamais deviné sinon. C'était un maghrébin. Les deux autres, c'était des blacks. Mais eux, pas de nouvelles. Toujours à l'heure actuelle, pas de nouvelles. Donc là, il y a une première audience. On me demande ce que je veux faire. Alors, j'ai pas d'avocat, je n'ai rien du tout, je ne sais pas du tout. J'ai eu quelques cours de droit à l'école à l'époque mais c'est tout. Et j'écris sur une feuille que je me réserve le droit de poursuivre toutes les personnes. C'est une phrase qui m'est revenue. Je l'avais étudiée par cœur. Toutes les personnes qui pourraient être liées de loi ou de prêt au dossier, et me retourner contre elle au cas où. Et l'avocat après m'a dit que j'avais bien fait. Sinon à la limite, on te ferait signer un papier comme quoi, tu te décharges de tout. Puis là, tu

apprends que les deux autres avocats n'ont jamais été prévenus. Donc ils n'ont rien préparé. Donc on commence les débats en disant « Oui, mais de toute façon, il faut recommencer parce qu'on n'a pas eu le temps de préparer les dossiers. » Évidemment, les avocats de la partie adverse jouent là-dessus. Il y avait l'avocat du gamin. Qui, entre-temps, était devenu majeur. Et l'avocat des parents. Plus l'avocat de l'assurance des parents.

INT : Donc c'est des jeunes.

P09 : C'est des jeunes. Ils ont quelques années plus que toi, maxi. Ils ont pas beaucoup d'expérience. Enfin bon. Pendant l'audience, ils parlent dans leur jargon, avec des termes... J'étais un peu à l'école, mais je suis pas juriste non plus. Puis tout le détail, on t'interview, etc. Il y a un greffier. Après, on te demande ton adresse mail, ton adresse, pour t'envoyer le compte rendu. On te dit que tu vas être recontacté, qu'il va y avoir un établissement d'un calendrier. On ne reçoit évidemment rien. Un des avocats, qui est aussi une cliente de la librairie, me dit que je n'ai encore rien demandé. Je ne me suis pas manifesté. Mais c'est déjà trois ou quatre mois plus tard et je n'ai rien reçu. J'attends. On m'a dit qu'on allait m'envoyer, mais pas de nouvelles. Donc là, je réclame un calendrier. Je vais voir mon avocate à ce moment-là pour lui dire. Elle va se renseigner aussi. Et puis là... non, vraiment tout un bazar. On me demande des démarches, des papiers. Ça se fait parfois plusieurs fois.

INT : C'est long.

P09 : Oui, et puis vous ne savez toujours pas ce que vous devez faire. On me dit, vous avez des séquelles physiques, pourtant c'est moi qui ai dû faire tous les papiers. Prouver que je n'avais pas ouvert la librairie après ça, donner des feuilles de compte. Parce que la société me réclame quelque chose et en même temps, moi, en tant que personne privée, je réclame pour des coups et blessures. C'est déjà deux choses différentes. Il faut préparer les papiers, ça prend du temps. Tu as l'audience 15 jours après, ton avocat te tarde pour dire de me dépêcher car il doit aussi travailler dessus. Puis ton avocat te dit « Tracasse pas je m'en occupe, tu n'as plus besoin de venir. » Ce que je peux comprendre parce que quelque part, les avocats sont tellement retors et essayent d'exploiter la moindre faille. La première fois, par exemple, tu as les parents qui disent qu'ils feront tout pour m'indemniser. D'autant plus que, tout à fait par hasard, ce gamin-là est le frère d'une connaissance de ma belle-fille. Et elle m'a toujours dit que son frère, elle ne le voyait pas beaucoup et que c'était un gamin de merde, qu'il avait toujours fait plein de conneries. T'imagines ? Tu apprends ça comme ça. Et la dame, la mère, elle était déjà venu chez moi en plus, chercher sa fille. Et j'avais déjà été conduire sa fille chez elle. Et la dame ne m'a même pas dit bonjour, soi-disant ne m'a pas reconnu.

INT : Ah oui ?

P09 : Et voilà, les parents disent qu'ils vont tout faire pour réparer, le gamin dit qu'il a pris conscience etc. On te demande ton avis, mais gamin doit bien s'en sortir, il est jeune, il a fait une erreur. Tu vois ce que je veux dire ? Alors tout est déformé parce que toi, tu rends tes conclusions, c'est plaidé une première fois, puis après le nouveau juge a redemandé des compléments. L'assurance de l'autre côté a demandé des trucs, des preuves que j'étais ouvert. Lui il avait des lettres du directeur, comme quoi c'était un chouette gamin. Des conneries comme ça.

INT : Vous avez l'impression que vous devez...

P09 : J'ai même dû prouver que j'ai une librairie. T'as envie de te dire, attends connard, sans vouloir être méchant, c'est tout juste si je ne me suis pas tapé sur la tête avec un marteau.

INT : Oui, vous avez l'impression qu'on remet en doute ce que vous dites.

P09 : Oui. Toujours. Puis alors t'as t'as ton avocat qui doit transmettre ça en langage juridique, que ça ait l'air plausible. Tu vois, il y a plein de détails. Les gens ne se rendent pas bien compte. Moi j'ai un petit commerce comme ceci, j'y suis plus que chez moi. J'ai vraiment l'impression que... Parce qu'on minimise « Oui mais il a rien du tout, on donne que 10 000 euros pour un enfant mort, pourquoi est-ce qu'on donnerait 10 000 euros de réparation à monsieur ? » Qu'est-ce que ça a à voir ? Tu vois ça n'a rien à voir. Alors t'essayes d'expliquer, oui mais moi je suis plus souvent que chez moi ici, c'est comme si on rentrait chez toi dans ton salon, avec une arme.

INT : Oui, dans votre intimité.

P00 : Et puis faut oser déjà de le faire. Ça m'a quand même laissé des séquelles physiques, j'ai tout le temps mal au cou. Alors oui, « Pourquoi vous n'avez pas été voir un psychologue ? » je dis, écoutez, je suis de 7 heures du matin à 7 heures du soir dans mon magasin, 6 jours par semaine. Vous connaissez un psychologue ou un psychiatre qui reçoit le dimanche ou en soirée ?

INT : C'est compliqué, oui.

P09 : Tu vois, c'est tous des trucs comme ça quoi. Et eux insistent sur des points comme ça, et chaque fois je dois prouver.

INT : C'est fatigant.

P09 : C'est fatigant, c'est usant, et tu ne sais pas ce que tu dois faire pour bien faire. Et que même ce que tu fais bien, on te dit mais non, tu as peut-être inventé. Ben ok, j'ai inventé d'avoir une librairie, j'ai inventé de m'être fait agresser. Et encore plus choquant, donc je donne le nom des deux personnes : la personne qui a été bousculée en sortant, et la personne qui a été prise en otage. Jamais ils n'ont été contactés, rien. Comme si ça n'existait pas. Et les deux blacks, plus un autre qui conduisait la voiture, pas de nouvelles. Il n'y a que le petit.

INT : La dernière audience remonte à quand ?

P09 : Ça s'est passé en octobre de l'année passée.

INT : D'accord.

P09 : La juge devait remettre son jugement. Ici je viens de croiser mon avocate chez le médecin. Ben en fait apparemment la juge est malade. Donc elle était malade jusqu'à fin janvier, et on attend. Elle n'a pas de nouvelles, on attend.

INT : Et comment vous vivez ce rythme des démarches ?

P09 : Ni bien ni mal.

INT : Ni bien ni mal ?

P09 : Oui. J'ai pas le choix moi, la vie continue.

INT : Oui quand on vit quelque chose, il y a le moment de l'agression, mais tu as aussi tout ce qui suit, où il y a beaucoup de changements, d'impacts aussi.

P09 : Surtout que j'ai toujours dit à ma sœur qui est déjà venue me remplacer quelques heures, de donner la caisse et pas faire de bruit si ça lui arrive. J'ai fait tout le contraire. Me demande pas pourquoi, c'était instinctif. Tu ne sais pas comment tu réagis, simplement. Moi ce que j'ai trouvé bizarre... Oui, il y a toute une série de mécanismes qui sont mis en place et tout, mais en fait, rien n'est bien fait, parce que soit ça manque de personnel, soit les policiers n'ont pas le temps, ou c'est toi qui dois faire les démarches mais quelque part, personne ne t'a jamais rien expliqué. Et de nouveau par exemple, pour avoir les éventuelles indemnités qu'on peut demander, j'ai aucune idée. Il n'y a pas de barème, il n'y a rien. Tu apprends qu'en Belgique les frais de justice ne sont pas forcément remboursés par la partie adverse. C'est toi qui dois les avancer.

INT : Si je comprends bien, vous avez plus l'impression d'avoir plus perdu que gagner dans cette histoire ?

P09 : J'ai surtout perdu mon temps. Mais j'imagine qu'à un moment donné, il va se passer quelque chose et qu'on va... Mais on doit attendre, on ne sait pas. On n'a aucune nouvelle. Par exemple que la juge était malade et que c'était reporté. Parce que mon avocate se renseigne, qu'elle apprend ça et qu'elle me le dit. Mais même elle n'a pas été prévenue directement. Tu vois ce que je veux dire ? Dans ce sens-là, il n'y a pas vraiment de suivi, sauf si toi, tu t'en occupes. Et c'est déjà assez compliqué comme ça.

INT : Oui, vous devez gérer votre vie côté. Mais est-ce que malgré tout, il y a quand même des choses qui vous ont aidé dans ce parcours ?

P09 : Par rapport à ?

INT : À vos démarches. Du soutien, par exemple.

P09 : On peut en avoir, mais il faut le demander. Moi, je n'ai pas vraiment demandé.

INT : Il y a plus eu d'obstacles, donc.

P09 : Oui. Parce que tu dois tout faire tout seul. Tu vois, par exemple, même mon avocate. Elle essaie de faire un dossier, « Dis-moi ce que tu as perdu. » Et toutes ces démarches-là, c'est toi qui doit les faire. Il n'y a pas une feuille pour nous donner ceci comme pièce

justificative. Non, il n'y a rien à tout ça. Il n'y a pas une échelle de barème, par exemple, de ce qu'on peut réclamer.

INT : C'est vous qui devez chercher tout ça.

P09 : C'est toi qui doit tout faire tout seul.

INT : Est-ce qu'il y a des rencontres qui vous ont particulièrement marqué tout au long de vos démarches ?

P09 : Non.

INT : Et la police ?

P09 : La première fois où j'ai vu les gens. Et puis c'est tout quoi. Tout le reste, je me suis débrouillé tout seul. Et parfois avec des délais très court. On l'a vu, avec l'audience 15 jours plus tard.

INT: Et de manière générale, ça se passait comment avec les professionnels ? Les échanges ?

P09 : Ah, eux, ils font leur métier. Quand tu vois ce que l'avocat rédige, c'est ce que tu as écrit, mais qui est bien tourné. Alors elle ne peut pas exagérer. On ne peut pas non plus faire dans l'armoyant, tu vois. Ce n'est pas Perry Mason. Il n'y a pas de coups de théâtre. « Ha ha ! J'ai l'enregistrement ! » Non, y rien. Puis même parfois dans les questions de la partie adverse, t'as l'impression qu'en fait, c'est quasi toi qui as fait l'agression.

INT : Vous avez ce sentiment-là ?

P09 : Ah oui, j'avais ce sentiment. C'est tout juste si je n'avais pas forcé le gamin à le faire. La différence entre les deux, c'est que toi tu ne vas pas non plus dire « Oh, je suis mourant, je ne peux pas me lever le matin. » Tout ça, ce n'est pas tout à fait vrai. Mais de l'autre côté, le gars il dit « Oh, je ne le ferai plus jamais. J'ai oublié. » Et l'assurance joue de son côté. « Oh là là, regardez ses lettres, ses bulletins. »

INT : Mais oui, vous avez donc dû ressentir beaucoup de manquements.

P09 : Tu vois bien qu'il n'y a quand même pas de moyens plus que ça non plus. Bêtement, quand tu vas au tribunal, il n'y a personne pour t'accueillir. Il fait tout noir, je ne sais pas où c'est.

INT : Et quand on vous donnait des informations, est-ce que ça vous paraissait clair ?

P09 : Oui, relativement clair, mais c'est toujours à débattre. Si ça va être un changement de juge, on ne sait pas qui ce sera, on va recommencer tous les débats. Ils l'ont fait deux fois. Et on le savait déjà la première fois que ça ne serait pas... La dame avait dit qu'elle était appelée à d'autres fonctions, mais que pour faire avancer le dossier, on a déjà commencé.

INT : Est-ce qu'il y a une interaction qui vous a marquée, des professionnels, des intervenants ? Vous pouvez prendre le temps de réfléchir.

P09 : La différence entre ton traitement quand tout le monde est là. La seule fois où tout le monde était là, tout le monde voulait compatir, oh pauvre monsieur etc. Et puis quand plus personne n'est là, les questions qu'on te pose, c'est des agressions. « Est-ce que monsieur a bien un commerce ? Est-ce qu'il a bien fermé ? » Limite, tu inventes. Je veux bien que lui, il essaye le plus possible, mais à un moment donné, il y a des questions... Tu as un certificat avec une incapacité de travail, le médecin m'avait dit qu'il fallait absolument le faire. Mais malgré tout, on te demande, oui, on n'a aucune preuve que monsieur n'a pas ouvert. Tu vois ce que je veux dire ?

INT : Oui, je vois. Il fallait tout prouver.

P09 : Oui, à la limite, j'exagère un peu, mais imaginons je serais mort. On dirait « Vous êtes sûr qu'il était bien mort ? » Ça a pas de sens. Toujours questionné, c'est ça qui est un peu... Alors que sur le moment même, oui, on était prêts. les parents étaient prêts à faire le geste. Puis après, maintenant, tout le monde défend son truc, mais de façon excessive.

INT : Ça amène beaucoup de pression ?

P09 : Oui. Quand même.

INT : Et si on devait prendre un peu de recul, est-ce que ça a encore beaucoup de place dans votre vie, tout ce parcours ?

P09 : Indirectement.

INT : Indirectement ?

P09 : Oui.

INT : Est-ce que vous pouvez m'en dire plus ?

P09 : Par exemple, j'ai des douleurs dans le cou, et chaque fois que je prends la route pour aller vers [ville], il y a des petits routes et je dois me tourner comme ça. Ça me fait mal, quoi. Puis chaque fois vers 10h, j'y pense plus ou moins, tu vois.

INT : Oui.

P09 : Il y a des trucs qui sont bien parce que maintenant je pense à retirer l'argent de la caisse, des trucs comme ça.

INT : Et au-delà de l'infraction, tout ce que vous venez de me raconter, quelle place ça a dans votre vie ?

P09 : C'est comme je disais, c'est toujours pénible. C'est un truc qui est toujours en toi, mais tu ne peux pas dire que tu y penses tous les jours, à chaque minute. Tu vois ce que je veux dire ?

INT : Oui, oui, je vois. Vous vous dites que la page doit se tourner.

P09 : Voilà, c'est comme ça de toute façon, ça continue. Je croiserai le gars, je ne suis même pas sûr que je le reconnaîtrai. Sur le moment même, tu es sur le truc et en même temps, tout continue. Je dois continuer comme je le fais tout le temps. Et donc quelque part, en même temps, ça te sert de thérapie. Je peux pas dire que je suis resté enfermé chez moi. Maintenant, ça dépend du travail que tu as, ça dépend... Tu vois ? Pendant la fermeture, oui, mais je veux dire, après on a recommencé, les clients, je les revois. Tout continue. Donc tu es remis dedans. Et tu réexplique. Et même à un moment donné, quand tu réexpliques, tu as l'impression que tu racontes l'histoire de quelqu'un d'autre. Tu vois ?

INT : Et vous pouvez peut m'en dire un peu plus ?

P09 : Parfois, j'ai l'impression que je raconte l'histoire de quelqu'un d'autre. Ah non, c'est moi qui l'ai vécu.

INT : Vous vous en détachez ?

P09 : Quelque part, oui. Tu es obligé, de toute façon. On ne peut pas vivre avec ça tout le temps. Sinon tu ne vis plus. Chaque fois que je vois rentrer quelqu'un, je vais sursauter. On a 200-300 clients tous les jours. Je peux pas...

INT : Oui, comme vous l'avez dit, vous êtes pratiquement 90% de votre temps ici.

P09 : Oui, je suis tout le temps ici. Donc quelque part, ça a été pénible sur le moment même à vivre. Quand tu as un commerce, tu es lié avec ton commerce. C'est ton argent qui est ici, c'est le bâtiment que tu loues. C'est chez toi quoi.

INT : Oui, je comprends.

P09 : C'est peut-être aussi pour ça que j'ai eu le courage de me défendre. C'est chez moi. Ma sœur m'a engueulé d'ailleurs. Elle m'a dit que j'aurais pu y passer, que j'aurais dû donner la caisse. « On est assuré, et toi tu fais le bravache. » Et des fois je me dis, oui, pourquoi tu n'as pas bêtement donné la caisse ? Mais on ne sait jamais dire comment on va réagir.

INT : Vous avez été victime dans cette histoire. Comment vous percevez ce statut de victime ? C'est difficile de se le dire ou justement non ?

P09 : Déjà, un truc qui est bizarre : tu es victime mais tu es sur le même pied d'égalité que l'agresseur. C'est assez étonnant, tu vois ? Je ne dis pas qu'on doit être privilégié mais quelque part, c'est moi qui ai subi des questions.

INT : Oui, vous n'avez rien demandé.

P09 : Oui, je n'ai rien demandé. C'est eux qui sont venus chez nous.

INT : Et maintenant, comment vous...

P09 : Je n'en sais rien. C'est compliqué. C'est bizarre, les trois autres, on n'a pas de nouvelles. Je ne sais pas du tout.

INT : Espérons que ça se débloque à un moment donné.

P09 : J'imagine bien que ça va se débloquer. Déjà, maintenant, c'est un appel. Et quelque part j'ai rien contre ces gars. Voilà, tout le monde peut faire une bêtise. De nouveau, je dis ça, mais il faut quand même qu'ils soient puni et qu'ils comprennent quand même leur faute. Alors non, l'avocat de la partie adverse te dit que maintenant, il réclame des dommages. Tu vois, c'est tous des trucs comme ça. Ça joue sur chaque mot. Tu aurais été dire « peut-être », tout de suite, c'est une affirmation. Il faut toujours être prudent. J'imagine que les juges en tiennent compte aussi, ils savent comment fonctionne le système. Mais parfois, c'est choquant. J'ai vraiment été choqué par rapport aux questions que le gars demandait. Qui est un avocat. Comparer ça avec la mort d'un enfant...

INT : Oui, c'est fort.

P09 : On ne parle pas de ça. Je n'ai pas demandé deux millions de dollars.

INT : Justement, là maintenant, qu'attendez-vous, au niveau de la justice ?

P09 : C'est difficile parce que tu ne sais pas comment te mettre. Tu ne sais pas si le gars, il regrette réellement ce qu'il a fait ou pas. Et là, t'as l'impression que tout le monde joue son petit jeu dans son coin pour essayer de sauver la face, quoi, et avoir le moins possible. Manipuler, entre guillemets, même par les avocats. Parce qu'évidemment, c'est le gamin qui a vécu la vie la plus triste qui existe, qui n'a jamais été aimé. Et moi je sais un peu par hasard que le gars était en fait déjà un merdeux avant. Depuis qu'il est tout petit, il ne faisait que des conneries. Puis t'apprends que la plus grande des filles a déjà un petit casier judiciaire. Donc il y a quand même deux enfants sur trois. Et on vient de dire que les parents sont exemplaires, qu'ils ont toujours tout fait pour leurs enfants — je sais que ce n'est pas facile, attention, je dis pas le contraire. Mais enfin bon, présenté comme ça. Ils ont pleuré devant toi, larmoyés, qu'on allait tout faire pour t'aider et réparer la justice. Et là, maintenant, on doit attendre. Et à la limite, imaginons maintenant, ça se retourne contre moi, ou je n'aurais pas ce que j'ai demandé, je vais être vexé et frustré.

INT : Je vois. Et si on parle alors des choses qui manquaient, c'est vraiment plus de renseignements, dans votre cas. Savoir ce qu'on doit faire dans les démarches.

P09 : Ce qu'on doit faire, oui. Parce que oui, les policiers sont très gentils. « Est-ce que vous voulez qu'on appelle une ambulance ? Est-ce que vous voulez ceci ? Est-ce que vous voulez cela ? » Mais bon, à part ça... Donc voilà, c'est un peu spécial. Je prends l'exemple de ma sœur, ça n'a peut-être rien à voir, mais elle s'est faite incendiée dans la Tour Kenedy, et à chaque fois qu'elle s'adresse aux assurances, tu tombes sur quelqu'un d'autre. Tu dois chaque fois réexpliquer toute ton histoire. Chaque fois redemander.

INT : Oui, c'est vraiment ça...

P09 : Savoir exactement ce que tu dois faire, savoir ce que tu dois dire, ce que tu dois déclarer. Par exemple, même ici, bêtement, j'imagine qu'il devrait avoir... Par exemple, quand tu subis comme ça une agression, tu devrais pouvoir avoir, je ne sais pas, une feuille qui te dit « expliquer les circonstances, expliquer ceci. » J'imagine que dans tous les cas, si toi, tu ne fais rien et que tu ne te débrouilles pas, ben tu n'as rien, quoi. Et de nouveau, si je ne vais pas ouvrir la boîte aux lettres tout à fait par hasard, je passe à côté parce que je ne me présente pas. Et c'est vraiment... Ils avaient fait trois, quatre librairies. Il y avait aussi un cas d'une voiture. Ils avaient volé une voiture. Enfin bon, c'est tout un système de trucs.

INT : Il y a pas aussi une reconnaissance que vous aimeriez bien avoir par rapport à ce qui vous est arrivé ?

P09 : Oui et non.

INT : Oui et non ?

P09 : C'est particulier comme truc, tu vois. Tu ne sais pas à quoi t'attendre. Tu t'attends à tout et à rien quoi.

INT : D'accord.

P09 : Ce qui m'a vraiment fait... j'ai trouvé même ça pénible, les questions de l'avocat de la partie adverse. Ça s'est fait par écrit, mais tu expliques que tu n'as pas eu le temps et comme eux d'ailleurs, parce qu'ils sont dans le même cas que toi, parce qu'ils n'ont pas eu le temps de trouver... On avait mis une provision de 5000 euros sans savoir exactement, et puis après quand on m'a redemandé, j'ai refourni une deuxième fois. Puisque toi après tu vas d'abord à la première audience et puis mon avocat explique son point de vue en présentant ses trucs, et puis la partie adverse représente ses conclusions, et puis ils peuvent poser des questions. Tu vois, c'est tout un truc...

INT : C'est pénible.

P09 : C'est assez étonnant quoi. La librairie, elle est là. C'est pas inventé.

INT : C'est ça. Et une dernière question : si vous pouviez dire quelque chose aux services et professionnels qui sont amenés à rencontrer des victimes, que leur diriez-vous ?

P09 : Ça dépend évidemment de ce que tu as vécu. Que tout le monde ne vit pas les choses de la même manière. Mais qu'il n'y a pas de démarches claires.

INT : La clarté.

P09 : Quelque part, si toi tu ne le fais pas, ben tant pis.

INT : Vous n'avez pas l'impression d'avoir eu beaucoup de ressources ?

P09 : Non, tu dois te débrouiller pour tout. Et finalement, tu es victime, mais tu n'es pas vraiment reconnue comme victime.

INT : Oui, vous n'avez pas eu le sentiment.

P09 : Parce que finalement, tu as l'impression que le gars t'accuse, que c'est quasi toi qui as fait le truc quoi. Ou que tu essayes d'arnaquer quelqu'un.

INT : Vous avez l'impression, oui, d'être de nouveau victime de ce traitement ?

P09 : Oui, c'est moi qui ai vécu une agression. Et finalement, tout le monde s'en fout. Comment on s'en fout du gamin. Tu vois ? Tu as vraiment l'impression que tout ce qui les intéresse c'est de savoir ce qu'ils vont devoir payer et ça les emmerde de payer et donc trouver un moyen pour ne pas le faire. Donc bêtement, quelque part, personne ne m'a demandé jamais comment je me sentais.

INT : Vous n'avez pas ressenti le côté humain ?

P09 : Ce côté humain, oui, il est absent. C'est d'ailleurs pour ça que les avocats demandent aux parties de ne pas être là. Quand il y a des débats. Même le juge. J'avais expliqué dans la première lettre que je n'avais pas reçu de... Donc, la société a été victime, on n'a pas eu de recettes pendant 15 jours. Donc j'avais pris les comptes de l'année avant, les comptes de l'année après, tu vois, et j'ai fait la moyenne des deux. Pour déterminer un prix que la société exige, quoi. Alors j'avais expliqué que comme j'avais quand même travaillé deux heures ce jour-là, enfin, j'avais travaillé la matinée, j'ai quand même déduit une demi-journée. Personne n'avait compris. « On n'a pas compris vos calculs. » Tu vois, c'est des trucs... Par exemple, c'est ton comptable qui te fait une petite feuille avec son nom en tête et tout, et puis tu as encore la partie adverse qui dit « Oui, mais est-ce qu'on sait bien que monsieur est réellement le comptable de monsieur ? »

INT : Ah oui, des questions qui ne vous viendraient pas à l'esprit.

P09 : Voilà. Et non, ce statut de victime, je le ressens pas. On me le donne pas. Finalement on a autant d'égards par rapport à l'agresseur que par rapport à la victime. C'est assez bizarre, quoi.

INT : C'est pour ça aussi que je m'intéresse à ça, aux parcours après l'infraction. Comme vous dites, ça dépend aussi des personnes que vous rencontrez, et un parcours n'est pas un autre.

P09 : Oui, mais surtout c'est long. Je reviens à cette histoire au tribunal. Il y a personne. C'est pas grave en même temps, mais tu imagines quand même qu'il devrait y avoir au moins quelqu'un à l'accueil pour t'accueillir et... Même pas un greffier qui viens te demander ce que tu fais là, quoi. Personne. Imaginons que ce serait même plus grave. T'es à côté de ton agresseur et de ses parents. Alors, est-ce que si j'avais su, j'aurais peut-être envenimé les choses, j'en sais rien.

INT : Oui, c'est...

P09 : C'est particulier. Et comme on n'est pas habitué, on n'est pas dans ce milieu-là, on ne le vit jamais, donc forcément on ne sait pas. En 44 ans d'existence, j'aurais jamais cru me retrouver là.

INT : Oui, c'est pour ça que c'est important d'avoir un accompagnement, je pense. On ne connaît rien quand on arrive là.

P09 : Et si toi, tu ne te débrouilles pas, tu n'as rien. Tu as déjà des séquelles de ce que t'as vécu et la...

INT : Oui, ça impacte.

P09 : Et en même temps, ça ne m'empêche pas de vivre. Je ne peux pas dire non plus que je me réveille toute l'année en faisant des cauchemars. Mais indirectement, je dors moins bien, donc du coup, je commence deux heures plus tard le matin. Pendant un moment j'ai dû ouvrir à 9 heure.

INT : D'accord.

P09 : Donc voilà.

INT : Une question me revient, mais vous trouvez qu'il manque une coordination entre les dossiers, dans votre cas ?

P09 : Oui, clairement. Là j'ai peur que le nouveau juge doive se retirer et que tout doit recommencer. Mais bon, déjà qu'on a même pas de nouvelles. On dit que l'affaire va être plaidée, qu'on va recevoir un jugement en temps et en heure, et mais toujours rien. On préfère t'envoyer une lettre plutôt que de te contacter directement. Et une bête lettre.

INT : Oui, une lettre automatique.

P09 : Oui.

INT : Mais oui, c'est pas évident.

P09 : Et on ne vous explique même pas pourquoi vous êtes convoquée. Je suis venu là, je me doutais un peu pourquoi c'était mais j'étais pas vraiment préféré.

INT : Et vous sentez que ça aurait pu être différent si vous avez été plus préparé ?

P09 : Je crois pas.

INT : Non ?

P09 : Non, parce qu'il y a une certaine lourdeur, il faut faire ceci, il faut faire cela, il faut faire toutes les choses dans les règles pour ne pas qu'un des avocats puisse se servir de ça. Parce qu'en fait, il y a eu aussi... Je crois que c'est la dernière juge, elle a en fait collaboré dans le

dossier de la fille des gens. Et l'assurance voulait intervenir en disant que ce n'est pas possible que ce soit ce juge-là, puisqu'elle avait déjà eu affaire à la famille dans une autre affaire.

INT : D'accord.

P09 : Mais je ne sais pas ce que ça va donner. Tout ça encore, on n'est pas au courant. Même l'avocate.

INT : Oui, le secret...

P09 : Si elle demande pas, elle sait pas.

INT : Oui, il faut demander. Bien. On va tout doucement clôturer. Merci beaucoup pour votre temps.

P09 : De rien.

Retranscription P10

INT : Ça enregistre. Parfait. Alors, pour que je comprenne d'abord mieux le contexte dans lequel s'inscrit votre parcours, est-ce que vous pouvez me raconter ce qui vous est arrivé ?

P10 : En fait, il y a eu deux infractions quand j'étais en officine. Premièrement, il y a eu deux personnes qui sont rentrées quand j'étais en train de servir avec ma stagiaire. C'était des personnes cagoulées. Il y a une des personnes qui est allée tout de suite vers la caisse avec un couteau. Ma patronne qui était à côté, elle a bien vu que celui qui rentrait était en train de menacer ma stagiaire. Elle est allée vers lui, ils ont vidé la caisse, ils ont tout jeté par terre. Ils sont partis, on avait tout sur caméra. Et puis, il a fallu quand même une heure avant que les policiers n'arrivent. Et alors, malgré l'enregistrement, il ne s'est jamais rien passé. Il n'y a pas eu de suite.

INT : Il y a combien de temps ?

P10 : Il y a bien 10 ans. C'est un braquage à main armée. Et ça s'est passé deux fois. Et une deuxième fois, on voyait même les visages des personnes.

INT : Vous étiez là les deux fois ?

P10 : Oui, j'étais là les deux fois. Et la troisième fois, je n'étais pas là. Et mon collègue a tellement eu peur, il a vu un flashback de ses deux petites filles et de son épouse qui n'étaient pas en bonne santé. Et lui, il a carrément arrêté la pharmacie. De pratiquer à cause de ça. Il est devenu prof de science.

INT : D'accord. Et de votre côté, comment ça s'est passé ?

P10 : Et pour moi, ça s'est quand même passé de manière choquante. Le fait d'avoir quelqu'un qui rentre comme ça. Alors par après, on a installé un système de verrouillage de la porte pour que les personnes doivent sonner. Mais on a appris après que ces deux infracteurs sont allés à la prochaine pharmacie où il y avait un système d'ouverture de porte. Il ont sonnée et ils se sont mis derrière une personne qui avait l'air honnête et ils sont rentrés avec. Donc ça ne servait pas à grand-chose. Malgré tous les indices, tout ce qu'on a donné, des interrogatoires pendant, je vais dire, trois quarts d'heure par personne. L'assistant, ma patronne... Moi, j'étais là en tant que gérante, et c'était très très long. Épuisant. Surtout qu'il fallait continuer à vendre, je vais dire, ou à servir les patients. Et ça a été très éprouvant pour un résultat de zéro. Ni pour la première infraction, ni pour l'autre, il y a eu une suite.

INT : Et vous avez des attentes, de l'espoir ?

P10 : J'avais l'espoir qu'on allait les attrape. On avait une petite dispute avec ma patronne parce qu'elle a été vers les braqueurs et elle a voulu les attaquer, les arrêter. Alors que le couteau était vraiment planté, enfin, le braqueur tenait le couteau près des côtes de ma stagiaire. Donc j'ai eu très peur pour elle. Il paraît qu'il y a deux schémas quand on est agressé comme ça. Quelqu'un qui s'immobilise, je crois que c'était moi. Et quelqu'un qui devient actif.

INT : Oui, chacun à sa manière.

P10 : Oui. Mais moi j'étais pas mal glacé. Je savais pas quoi faire. J'ai juste espéré que ma stagiaire n'allait pas être blessée. J'étais choquée de la réaction de ma patronne. On a un fonds de caisse de 250 euros maximum. Pour cette somme-là, parce que l'assurance paye de toute façon, vouloir mettre en danger la santé de la stagiaire... Ça, ça m'a quand même fait un choc.

INT : Et vous avez parlé d'interrogatoire, comment ça s'est passé ?

P10 : Il fallait décrire les faits, mais c'était un peu sans vraiment s'intéresser. Il n'y avait pas d'empathie. C'était en fin de journée, et c'était vite fait bien fait. Ils ne sont pas venus voir après ou... non

INT : Ils ne vous ont pas orienté vers un service d'aide ?

P10 : Oui, si on voulait voir un psychologue, mais c'était très bref. Il devait vite finir leur journée.

INT : Vous ne vous êtes pas sentie entendue ?

P10 : Non, pas du tout. Et alors une autre infraction, c'était... J'avais une relation assez toxique avec un homme anglais. Et je venais de le mettre à la porte après trois ans et demi. Et alors là, je croyais qu'il était parti en [pays] parce que je l'avais conduit moi-même à la gare. Et j'avais déménagé de la maison que je louais, où j'avais payé un an et demi de loyer pour lui. Moi, j'habitais chez ma maman. Ça y a 6 ans de ça. Et quand je suis rentrée dans la maison, il y avait quelqu'un qui était rentré par la fenêtre du bureau, qui l'avait cassé, et qui avait pris... Je me suis rendue compte que tous mes bijoux de valeur, d'héritage, tout était parti. Il n'y avait que mon ex qui savait où ils se trouvaient, en fait. Et pour moi, c'était un ami à lui dont j'ai donné le nom, l'adresse,. Puisque mon ex, une fois qu'il était parti, il n'avait pas de passeport. Donc il avait juste un visa provisoire. Et le laps de temps était trop court pour qu'il ait pu revenir. De là, j'ai donné le nom, l'adresse de la personne que je pensais, et il n'y avait pas eu de suivi. Là, la policière était très sympathique. Elle m'a calmée, elle était compréhensive. C'était un dimanche après-midi. Là, les policiers étaient plus gentils, plus empathiques. Mais je n'ai jamais eu de nouvelles. Alors que j'avais dit que c'était le meilleur ami de mon ex. J'ai donné tous les noms et tout. Jamais de suite.

INT : Encore une fois.

P10 : Oui, oui, oui. Puis j'ai dû payer la vitre...

INT : Vous n'avez pas été assurée ?

P10 : Non, je n'ai pas été assurée.

INT : On ne vous a rien dit par rapport à ça ?

P10 : Non. « Signalez-le à votre propriétaire. » Mon propriétaire habitait dans un autre pays. Et voilà, j'ai dû tout payer moi-même.

INT : D'accord. Comment vous vous êtes sentie ?

P10 : Là, je me sentais abandonnée. Vraiment dans l'abandon.

INT : L'abandon, oui.

P10 : Et puis... J'ai vécu de la manipulation psychologique. On a des chevaux, et il y avait une fille qui venait monter ici. Et elle s'est vraiment accaparée de moi. Elle a fait de sorte que personne d'autre ne m'approche. Et alors, elle a fait vraiment du... Comment on dit ? C'était un peu comme du mobbing. Du harcèlement moral et professionnel aussi. Parce que je suis en congé de maladie depuis 2020. Post-Covid, j'ai failli en mourir. Et j'ai une fibromyalgie grave qui est en rapport aussi. Et alors, j'avais fait des flyers, etc. Et je m'étonnais qu'il y avait peu d'élèves ou quand il y avait des élèves, ils ne restaient pas. Donc c'est elle qui détruisait ma réputation en disant que je ne savais pas monter, que je ne savais pas donner cours, ni mon conjoint. Alors que c'était tout le contraire. Elle s'est un peu accaparée la propriété en ne voulant personne d'autre ici.

INT : Elle avait un mobile ? Une motivation je veux dire.

P10 : La motivation ? Je crois qu'elle se sentait mieux si je n'avais pas de succès. Et alors, j'ai... Elle avait son cheval chez [nom], la petite ferme, et un beau jour, j'avais des médicaments pour une amie à elle. En fait, ça s'est déclenché parce que sa meilleure amie est venue me trouver, parce qu'elle m'avait envoyée un SMS très très méchant pour dire que je me plaignais toujours de mes douleurs, etc. Et alors, elle m'a montrée tous les screenshots pour dire... Elle s'appelait [auteur], la fille. Et on l'a prise avec à des jumpings internationaux, etc. Et elle écrivait à sa meilleure amie « Ah mince, je suis coincée entre les deux vieux » parce qu'elle avait 30 ans et moi, j'en avais 50. Alors qu'on avait fait l'excursion expressément pour elle, pour lui changer ses idées parce qu'elle était en dispute avec son copain. « Je suis assise entre les deux vieux, je me fais chier. [nom] est toujours en train de se plaindre. » Alors qu'elle venait tous les matins prendre le café. Je lui servais le café, des biscuits. On se mettait sur la terrasse.

INT : Oui, tout s'est fait insidieusement.

P10 : Je ne me doutais pas du tout. Donc, quand j'ai vu les captures d'écran, j'étais choquée. La meilleure amie à qui elle écrivait, son amie à elle avait dit « Écoute, ce n'est pas possible. » Parce que j'avais répondu à cette fille, je disais « Ce n'est pas du tout dans mon intention de me disputer. » Et voilà, on en reste là. Sa copine trouvait que j'étais trop polie pour être vraiment la personne dont [auteur] parlait. Comme elle me décrivait vers le monde extérieur, ça n'avait pas du tout l'air. Ma manière de répondre ne correspondait pas à mon image que [auteur] m'avait donnée vers l'extérieur. Alors elle est venue me trouver et là, elle a tout déballé, tout ce que [auteur] disait sur moi. Et il y avait par exemple un concours, elle disait qu'elle venait avec nous en van. Finalement, elle m'a laissée tomber le matin et elle était choquée que j'arrivais quand même dans le concours et que je montais. Donc son histoire que je ne savais pas monter, tout tombait à l'eau. Donc son jeu de cartes qu'elle avait créé était

en train de s'écrouler. Alors il s'est définitivement écroulé quand... Elle avait au fait une meilleure amie toutes les années. Une amie très, très proche. Moi, je courais plutôt à côté. C'était des installations, la piste des caisses, la piscine et tout. Et une autre copine est venue aussi me voir pour me dévoiler tout ça. Donc on était à trois à la confronter avec ça. Et alors, un beau jour, je vais apporter des médicaments à cette fille qui est venue avec les captures d'écran. Et alors, j'avais tellement de haine sur [auteur]. Je la regarde. Elle me regarde. Comme si elle était un zombie, une sorcière. Et elle m'attaque. Elle commence à me gratter ici. J'ai des photos. Alors, moi, j'ai quand même donné un coup. Et puis, [nom], qui est policière elle-même, lui a croisé les mains derrière et mon conjoint m'a retenue, pas parce qu'on allait s'entretuer, mais on était très furieuse toutes les deux. Et là, on a appelé tout de suite la police. Il n'y a qu'une équipe qui est arrivée. L'agent de quartier de [ville] s'est occupé de moi et la dame s'est occupée de [auteur]. Et alors là, j'avais mon conjoint et [nom] comme témoins.

INT : Il y a eu un dépôt de plainte.

P10 : Il y a eu un dépôt de plainte. J'y suis allée.

INT : D'accord.

P10 : Je participais activement pour expliquer ce que j'avais subi. Elle aussi. C'était ma version contre la sienne. Et alors là, le chef de quartier m'avait dit que [auteur] était venue avec son conjoint et qu'il ne pouvait presque pas parler, que son conjoint parlait à sa place. Et je ne comprenais pas qu'il ait autorisé ça parce que moi, je ne pouvais prendre personne avec moi. Et ça, il avait raconté à [nom] qui devait se présenter comme témoin. Et elle, elle a tout sorti. Aussi, que les enfants [de l'auteur] étaient élevés dans des mauvaises circonstances. De 2 à 5 ans. Il n'y avait qu'une chambre pour deux filles.

INT : Oui, ça était encore plus loin.

P10 : Oui. Et ça, moi, je n'osais pas dire tout ça, mais elle, [nom], elle l'a dit. Et après, j'ai encore été... Deux semaines plus tard, j'ai recontacté pour voir où en était ma plainte. Mais je n'ai plus jamais rien eu. Ça n'est pas passé en justice, rien du tout. Plus de support.

INT : Aucune nouvelle.

P10 : Aucune nouvelle. Et ça, c'était l'année passée. C'était au mois de... Le 12 juillet, exactement. C'était la veille de mon anniversaire.

INT : Est-ce que vous avez essayé de revenir vers eux malgré tout ?

P10 : Oui, j'ai encore téléphoné. Encore.

INT : Comment se passait les échanges ?

P10 : Ça allait, on va dire. Mais j'étais vraiment en pleurs. Je veux dire, 5 ans de... J'aurais pu gagner un peu à côté de mon argent d'invalidité. J'aurais pu au moins gagner 400 euros par

mois en plus. Elle m'a vraiment gâchée... Plus le harcèlement moral. Faire de manière à ce que je ne me relève plus.

INT : Vous avez eu quand même un peu de soutien ?

P10 : Non, du tout.

INT : Et même par rapport aux autres infractions ? Car vous avez traversé beaucoup de chose. Des situations où vous avez été victime.

P10 : Très peu de soutien. Et oui, j'ai été victime, vraiment.

INT : Par rapport à ce terme, victime, comment vous vous positionnez par rapport à ça ?

P10 : Je suis victime mais on fait comme si je l'étais pas.

INT : Pouvez-vous m'en dire plus.

P10 : En fait, un petit exemple, on m'a volé mon portefeuille et je devais conduire une amie à l'aéroport. Je suis allée à la commune et je sonne. Je leur dit que j'ai besoin d'un papier. Je n'ai plus de papier. Ils m'ont dit de scanner le QR code sur la porte et de prendre rendez-vous par Internet. Alors que je devais prendre l'autoroute cet après-midi. « Oh c'est pas grave. » Je suis repartie. Je n'avais rendez-vous qu'une semaine plus tard. Mon conjoint a conduit pour ne pas être arrêtée. Je veux dire, c'est toujours quand on n'a pas ses papiers qu'on se fait arrêter. Non je me sens vraiment sans aucune aide psychologique parce que j'ai eu mal quand même à digérer avec cette [auteur], point de vue moral, psychologique et aussi dégâts matériels. Ça s'est quand même propagé dans le monde équestre qui n'est pas très grand. C'est une grande famille. Elle m'a quand même fait des dégâts. Il y a eu des conséquences. Maintenant, comme elle s'est faite éjectée depuis une année, je crois que les gens commencent à voir son vrai visage. C'est une personne très gentille envers vous mais qui est très fausse derrière sa face. Elle cache bien ça.

INT : Ici, ce qui m'intéresse vraiment, ce sont les échanges que vous avez pu avoir avec les intervenants. Est-ce qu'il y en a un qui vous a marqué en particulier ?

P10 : Oui, l'agent de service. L'agent de quartier de [ville], je ne sais plus son nom.

INT : Avec la [auteur] ?

P10 : Oui Lui, il me disait de me calmer, et je lui demandais « Mais qu'est-ce que je fais si je la rencontre quelque part ? Au Delhaize ? » Il m'a dit, « Écoutez, ressortez, ne faites rien, surtout rien. Ne lui parlez pas. » Il m'a quand même rassurée. Il disait que, oui, point de vue social, on avait la propriété, qu'on n'avait pas à s'inquiéter. Que ça allait tourner en notre faveur. Mais bon, je ne trouvais pas ça très correct dans le fond. Ce n'est pas parce qu'on a plus d'argent, qu'on a une propriété que, moi... C'était surtout l'aspect moral. J'étais pas bien.

INT : L'aspect moral, oui.

P10 : Donc j'ai dû aller voir un psychologue après, que j'ai dû payer moi-même.

INT : Et quand vous êtes allées déposer plaintes, est-qu'on vous a parler de vos droits en tant que victime ?

P10 : Oui, j'aurais peut-être dû insister mais sur le moment, j'étais un peu trop fière envers [auteur] de faire la victime. Je me suis montrée peut-être trop forte. Oui, un petit peu plus agressif en allant vers l'avant. J'ai quand même écrit une lettre que j'ai faite par chat GPT pour que ce soit en termes professionnels. J'ai envoyé encore des mails. Mais il n'y a pas eu de réponse. Il n'y a pas eu de retour.

INT : Il y a eu de la déception ?

P10 : Oui, forte quand même.

INT : Comme je disais au début, on peut avoir des attentes.

P10 : Oui, on a des attentes. Parce qu'on se dit quand on appelle la police. attend de l'aide. On n'attend pas juste une constatation des faits, puis on ne fait plus rien. J'attendais quand même qu'elle ne puisse plus s'approcher de la propriété. Ou des mesures qui soient prises envers elle. Il n'y a rien qui a été fait. Ça c'était quand même très très dur parce que tout le monde qui a vécu ça avec moi, les témoins et tous croyaient quand même qu'elle aurait une amende ou une interdiction d'approcher la propriété de plus de 100 mètres.

INT : Et vous ne savez pas ce qui s'est passé de son côté ?

P10 : De son côté, non. Parce que j'ai un ami commun qui était en société avec son conjoint. Il m'a demandé il y a quelques mois si j'ai encore entendu quelque chose. J'ai dit non. Et puis il a dit « À mon avis, c'est passé comme deux filles qui se disputent dans un bac à sable, c'est passé aux oubliettes. » C'est pas important assez. Et c'est même spécialement pour moi que je voulais que la justice intervienne. Pour ses enfants aussi. Et malgré que la policière avait insisté sur le fait que les enfants n'étaient pas bien... Elle s'est occupée de [auteur] après une opération. Elle a dû faire les biberons pour la petite. Elle a tout racheté chez Action. Parce que c'est tellement dégueulasse elle a dit, je ne vais même pas commencer à nettoyer. Leur rendre visite, c'était dégoûtant. Il y avait le bureau de son conjoint, et ses habits de travail étaient empilés au moins jusqu'au trois quart. C'était une tour. Il prenait de ça tous les jours. On était tellement dégoûtés que quand ils nous invitaient à manger un petit bout chez eux, je prenais même pas un verre d'eau.

INT : Et donc si j'ai bien compris, cette histoire s'est aussi arrêté à la police ?

P10 : Oui, ça s'est arrêté à la police. Ce n'est pas passé en justice.

INT : Et quand vous parlez de votre histoire à ces policiers, pour vous, de votre côté, il y a un impact émotionnel, un traumatisme ?

P10 : Un traumatisme, c'est sûr.

INT : Est-ce que vous avez l'impression qu'il a été entendu, ce traumatisme ?

P10 : Non, pas du tout. Non, malheureusement pas. J'aurais vraiment voulu, même si j'ai pas joué le rôle de la victime, alors que j'étais victime, je paraissais forte. Je voulais quand même du soutien, quel que ce soit.

INT : C'était assez...

P10 : Oui, c'était vraiment affaire classée.

INT : Vous le ressentez aussi dans l'échange ?

P10 : Dans l'échange, oui. Quand l'agent qui a pris les notes de ma plainte, lui, il a juste tapé le texte que je lui disais. C'était très administratif.

INT : Il n'y a pas eu de relationnel ?

P10 : Ah non, pas du tout. Avec l'agent de quartier, bien, mais pas avec son collègue. Moi, j'avais toujours l'impression que depuis l'âge de 14 ans, quand on appelle la police, quelque chose sera réglé ou fait. Parce que je ne saurais pas qui d'autre appeler, je veux dire. Et j'avais des preuves en plus ! J'avais des photos des griffures qu'elles m'avaient fait ici.

INT : Des photos, oui.

P10 : Et des témoins.

INT : D'accord.

P10 : Et une des témoins, c'est leur collègue [de la police]. Donc j'étais vraiment déçue du manque de proposition d'un psychologue ou des possibilités d'aide qu'ils auraient pu me proposer. Un manque des possibilités qu'ils auraient pu me fournir. Oui, c'est ça que je déplore.

INT : Parce que là, vous avez vu une psychologue, mais...

P10 : Oui, c'était de manière privée. Il m'a dit qu'il y a beaucoup de traumatismes. Donc je n'ai fait qu'une session, puis c'était quand même fort cher de suivre. Alors j'ai essayé de m'équilibrer avec les chevaux, avec le sport, et de trouver des... De me changer mes idées.

P10 : Est-ce qu'avec le recul, ces obstacles avec les services ont eu une influence sur votre vie aujourd'hui ?

INT : Oui, je suis devenue très méfiante. Pour les personnes qui veulent monter ici ou qui veulent avoir des leçons, je me souviens toujours... J'ai vraiment un traumatisme de cet événement. Parce que ça a quand même duré activement 3 ans, et je l'ai connue 5 ans cette fille. C'était comme une petite sœur.

INT : Vous avez donné votre confiance.

P10 : Oui, j'avais donné toute ma confiance.

INT : Au niveau de votre reconstruction... C'est compliqué, à ce stade, de parler de reconstruction ?

P10 : J'aimerais bien parler de reconstruction, oui. Mais...

INT : Ça peut être des petits changements dans votre vie, où voyez que ça s'améliore malgré tout.

P10 : Si, ça s'est fortement amélioré.

INT : Mais pas grâce aux intervenants ?

P10 : Non, non, non. C'est le temps qui passe. C'est l'entourage. C'est l'entourage qui change. J'essaie de m'entourer de bonnes personnes. De voir un peu leur vécu et de ne pas laisser n'importe qui venir monter nos chevaux, et donner cours à n'importe qui.

INT : D'accord.

P10 : Ce que j'ai fait aussi, j'ai pris des cours à haut niveau de dressage espagnol, chez une éleveuse renommée. Et voilà, j'ai posté des photos comme quoi je savais quand même montrer. Que j'avais vraiment le degré ou la qualification pour donner cours d'équitation, etc. Donc ça j'ai fait pour moi-même, pour me remettre en confiance avec moi-même parce que j'avais des doutes.

INT : C'est compréhensible.

P10 : Non, vraiment, j'ai eu aucun soutien de la police. Surtout aussi pour mes bijoux d'héritage. Il y en avait bien pour 20 000 euros de bijoux. Malheureusement, le bilan est négatif. J'ai plus perdu. Donc une personne comme vous par exemple, qui serait psychologue ou criminologue, ça m'aurait aidée à ce moment-là. J'ai quand même passé des laids moments après l'attaque.

INT : Oui, c'est sûr.

P10 : Parce que dans ma vie, je n'ai jamais été attaquée. C'était il y a un an, j'avais 54 à ce moment-là. C'était quand même un choc émotionnel. Je l'ai fait constater par mon médecin traitant qui est venu de suite, etc.

INT : ET vous n'étiez pas au courant des services d'aide possible ?

P10 : Non, j'étais pas du tout au courant. Je trouve que l'agent de quartier aurait au moins pu donner un flyer. Un contact, une carte. « S'il y a quelque chose, vous pouvez me contacter. Si vous avez des soucis. »

INT : Oui.

P10 : Et même en pharmacie, quand on a été braqué. C'est parce que je me sentais combattante. J'ai continué à servir, à faire les gardes, etc. Mais je ne me sentais pas du tout à l'aise. Et que j'appelle la police ou pas, de toute façon, ça revient au même. Oui, j'ai été déçue des résultats.

INT : Je comprends.

P10 : Mon papa m'a toujours dit, si jamais tu te fais cambrioler, donne tout. Parce qu'une vie humaine a plus de valeur que la somme qui est dans la caisse. Donc voilà. Malheureusement, je n'ai pas d'expérience positive.

INT : Vous aviez déjà répondu à la question dans un sens, mais concrètement, qu'est-ce qui aurait été important pour vous mais qui n'était pas présent ?

P10 : Un soutien psychologique aurait été important. Ou au moins un mail ou un coup de fil pour avoir une évolution. Je n'ai même pas eu un appel ou un email ou un SMS comme quoi ils étaient en train de l'investiguer. Mais j'ai compris que c'était affaire classée.

INT : Mais les décisions, vous n'étiez pas au courant ?

P10 : Non, rien. Pas de courrier, rien.

INT : Vous parlez de soutien émotionnel que vous auriez aimé avoir...

P10 : Oui, parce que j'ai vraiment un des traumatismes. La fin de la relation avec [auteur], les hommes cagoulés, les choses matérielles qui m'étaient vraiment chères, et qui ont disparu. C'était moins la valeur des bijoux parce que c'était des pièces d'héritage de ma grand-mère.

INT : C'est symbolique.

P10 : Oui, c'est ça. C'est symbolique. Et lui, il les a pris que pour vendre. Il savait que j'y tenais beaucoup.

INT : Ça joue aussi sur votre méfiance.

P10 : Oui, dans mes relations.

INT : Vous avez un peu dû vous reconstruire toute seule.

P10 : Oui, c'est ça.

INT : Bien, on va tout doucement clôturer l'entretien. Sauf si vous avez autre chose à partager ?

P10 : Non, non. Je ne veux pas dire que du négatif de la police, mais je trouve qu'il devrait faire un petit effort. On est des êtres humains, avec des émotions. En pharmacie, j'ai toujours essayé de ne pas voir le patient que par ce qu'il achète ou la somme qu'il achète. J'ai toujours

essayé d'aider, d'être empathique, de comprendre les maladies, de comprendre leurs sentiments... D'être plus qu'une vendeuse.

INT : Oui, avoir de l'empathie.

P10 : C'est ça qui m'a permis aussi pendant 15 ans de monter le chiffre d'affaires, le nombre de patients, etc. Mais mon but c'était surtout d'avoir un rôle de conseiller et de quelqu'un à qui on peut faire confiance. Comme on est lié au secret professionnel, et que les médecins traitant ont de moins en moins de temps, je trouvais que c'était important qu'ils aient quand même un endroit où ils pouvaient raconter leurs problèmes.

INT : C'est une qualité.

P10 : En fin de journée, on se dit je suis restée jusqu'à 8h, d'accord, mais il y a peut-être 4 enfants qui ont eu leur antibiotique qu'ils auraient eu que la nuit ou le lendemain matin.

INT : Et cette empathie, vous pensiez que vous la retrouverez chez les policiers ?

P10 : Oui, c'est ça.

INT : Et maintenant, si vous pouviez dire quelque chose aux services ou aux professionnels qui sont amenés à rencontrer des victimes, que leur diriez-vous ? C'est là-dessus que j'aime bien finir mes entretiens.

P10 : De vraiment questionner ce que l'individu ressent vraiment. Ne pas juste écrire des phrases, mais de poser des questions cibles pour voir les vrais sentiments des personnes. D'aller chercher plus loin que ce que la personne dit. Je suppose qu'il y a peut-être un schéma de questions qui pourrait les diriger pour voir si la personne a besoin de support psychologique ou pas. Si quelqu'un n'est pas empathique de lui-même, avoir un schéma de questions clés. Par exemple, comme pharmacien, on a tout. On demande si c'est une toux sèche ou une toux crasse, et on oriente vers tel médecin. On a des schémas. Moi, j'ai travaillé pour une société et là, on avait des schémas vers qui ou pas orienter, vers quel spécialiste. Pour les pharmaciens qui étaient moins empathiques, il y avait un schéma à suivre. Et je trouve qu'un agent de quartier ou un policier qui n'a pas le don, on va dire, de poser les bonnes questions, il devrait avoir un schéma pour orienter vers un psychologue ou un psychiatre ou un médecin.

INT : Plus de sensibilisation, si je comprends bien ?

P10 : Oui. Oui, oui.

INT : Bien. Merci beaucoup.

P10 : Pas de soucis.

Retranscription P11

INT : Bien. Encore merci de me consacrer votre temps. Tout d'abord, pour que je comprenne un peu mieux le contexte dans lequel s'inscrit votre parcours, est-ce que vous pouvez me raconter ce qui vous est arrivé ?

P11 : On y va direct ?

INT : D'entrée de jeu !

[rires]

INT : Mais pas besoin d'entrer dans les détails difficiles. C'est juste pour le contexte.

P11 : Donc, en fait, j'ai été convoquée comme témoin au départ, pour l'inceste de ma sœur, pour lequel j'étais en fait au courant pas longtemps avant. C'est arrivé quand moi j'avais 8-9 ans et elle 6-7 ans. Et par mon parcours avec ma psy et elle avec la sienne, quasi en même temps, on a nos souvenirs qui sont revenus. Parce qu'il y a eu la chanson de Suzanne, « Je t'accuse ». Et ça nous a fait le même effet, mais on habite à deux heures de route et on ne se voit pas si souvent que ça, mais ça a été quelque chose qui a vraiment réveillé quelque chose chez nous.

INT : Pour que je puisse me situer, c'était il y a combien de temps ?

P11 : C'était il y a un an et demi. Et donc moi, quand les souvenirs sont remontés, d'attouchements, etc., j'ai travaillé avec ma psy, mais j'ai décidé de, ok, c'est arrivé, ok, j'avais toujours hésité à couper les ponts avec mon père mais là je les coupe, fini, au revoir. Ça a été plutôt ça, ma démarche. Ma sœur, elle, elle est partie vraiment dans une recherche vraiment approfondie. Juridique. Donc elle est allée porter plainte et elle m'a mise comme témoin, puisque j'étais dans la même pièce qu'elle quand c'est arrivé. Alors elle me dit « Oui j'ai parlé de ce que papa a fait et mon parrain — chose dont je n'étais déjà pas au courant — et je t'ai mise comme témoin, ça ne te dérange pas ? Non ? Enfin, oui, mais c'est ma sœur, donc je la protège. Je suis là pour elle. Donc si elle a besoin d'une témoin, je suis sa témoin.

INT : D'accord.

P11 : Et comme elle me met comme témoin, il y a une policière qui m'appelle et qui me dit « Vous êtes citée comme témoin par votre sœur, est-ce que vous pouvez venir au commissariat tel jour, telle heure ? » Et là, ça a été vraiment étrange. Je suis arrivée, et donc, déjà, enfin, si tu vois comment ils se mettent les policiers... Donc t'es dans le fond du local, eux, ils sont près de la porte au cas où je l'agresse. La porte est ouverte, dans son dos à elle, avec des gens qui passent, des collègues, policiers. Je suis dans un local, mais la porte est ouverte dans son dos à côté d'elle, dans son dos, et moi, je suis là. Voilà. Et donc moi, j'ai la fenêtre dans mon dos et je vois les policiers qui passent. C'est pas le problème, ils font leur job, mais... je sais pas. Déjà, je sais pas trop pourquoi je suis là exactement. Je sais que ma sœur m'a citée comme témoin du jour où ça s'est passé, parce qu'on était, pour la petite histoire, dans la même chambre. Mon père est d'abord venu vers moi et il a fait des trucs qu'il

fallait pas, et moi j'ai pas voulu donc je l'ai vraiment éjectée. Je me suis cachée sous les draps. Et alors — et la culpabilité va parler, mais on y travaille avec ma psy— j'ai laissé ma sœur se faire violer à ma place. Clairement.

INT : Quel âge, vous m'avez dit ?

P11 : Moi j'avais 9 ans, elle en avait 7. Mais quelque part, en éjectant mon père de mon lit, il est allé dans le sien.

INT : D'accord.

P11 : J'ai cette carapace, donc ça me permet d'en parler ici. C'est pour ça que je savais que j'arriverais à vous en parler, parce que j'arrive maintenant à me distancer ...

INT : Pour pouvoir mettre des mots, aussi. Et je pense que c'est aussi compréhensible que vous vous sentiez coupable, mais vous ne l'êtes pas. Vous étiez une enfant.

P11 : Clairement. C'est compliqué, hein.

INT : C'est compliqué.

P11 : Donc mon père il avait beaucoup bu, et ma mère était enceinte de ma deuxième sœur, et donc elle l'a éjectée de la chambre en lui disant « Va dormir dans le canapé. » Sauf que nous, on avait une chambre traversante, donc en partant de la chambre conjugale, il passait par là. Et donc...

[silence]

P11 : C'est dur. J'en ai parlé trois fois, en fait. J'en ai parlé une fois à ma sœur... Non, d'abord à ma psy, puis à ma sœur, et puis à la policière.

INT : Quand vous étiez venue témoigner ?

P11 : Oui. En ne sachant pas que j'allais en parler, ce jour-là. Donc, ce qui s'est passé...

INT : Je vous coupe, mais vous n'êtes vraiment pas obligés d'aller dans les détails.

P11 : Il a fait des attouchements avec ses mains, etc. Je me suis débattue et donc, en gros, il m'a dit « Toi, t'es la chieuse comme d'habitude. T'es pas sage comme d'habitude. » Donc, il est allé vers ma sœur. Et dans la culpabilité aussi, c'est que le lendemain matin, j'ai poussé ma sœur dans l'escalier et elle s'est cassée le bras.

INT : Le lendemain ?

P11 : Le lendemain. Parce que je lui ai dit « T'as encore fait ta lèche-botte, tu veux toujours faire ta préférée. » Et donc, au lieu de vivre ça comme un événement commun qu'on aurait pu... voilà. Moi, j'étais fâchée sur elle parce qu'elle avait encore fait sa gentille. Donc c'est chaud.

INT : Vous étiez enfant.

P11 : C'est ça. Et puis, ce qui a été aussi compliqué, que j'avais pas réalisé avant de parler avec la policière, c'est que ma mère, en fait, n'a rien fait. Donc elle était dans la pièce du dessus. Pas loin. Elle a peut-être pas entendu, admettons. Mais bon, ma sœur, elle a pleuré. Moi avant, j'ai crié. Et le lendemain matin, quand j'ai essayé de dire un petit truc, elle m'a tout de suite dit « T'exagères. Comme d'habitude, quand t'expliques quelque chose. Papa était saoul, il est passé dans votre chambre vous dire bonsoir. »

INT : Ah oui...

P11 : Je pense que ma mère a elle-même vécu des choses dans son enfance qui font que ça n'aurait pas été tolérable dans son cerveau à elle. Ce qui rend compliquée la procédure qui va suivre. Et donc, je me retrouve chez cette policière qui ne m'explique pas ce que ma sœur a dit.

INT : D'accord.

P11 : Qui me dit « Votre sœur nous parle d'un événement où elle aurait été abusée par votre papa. Est-ce que vous avez un souvenir de cet événement ? Elle vous a mis comme témoin. » Et c'est tout ce qu'elle m'a dit. Et elle m'a dit « J'ai pas lu l'audition de votre sœur. J'ai lu juste le gros titre. » Apparemment, ils ont un petit résumé. « J'ai pas lu l'audition de votre sœur, comme ça, je n'influence pas sur ce que vous me dites. » Et donc moi je commence à lui raconter. Non, j'ai pas fait ça tout de suite. J'ai d'abord demander si on peut fermer la porte.

[rit]

INT : Oui, parce qu'on a envie d'avoir quand même une certaine intimité

P10 : Oui, en plus, je venais de voir passer deux gars qui tournent la tête et qui font salut à leurs collègues. Donc je lui ai dit « On peut pas fermer la porte ? » Et puis là, je vois qu'elle est étonnée. Puis, je commence à expliquer. Elle tape. Et puis elle arrête tout. Et elle me dit « Mais madame, vous n'êtes pas témoin. Vous êtes victime. »

[silence]

P10 : Et là, moi, je suis complètement scotchée. Parce que pour moi, dans ma tête... Même si elle m'a expliqué la définition qu'on m'avait déjà dit à l'école en droit, pourtant. Don c'est introduction dans le corps d'un...

INT : Pour vous, ce n'était pas...

P11 : Moi, j'estime que le fait d'avoir eu les doigts de mon père à l'intérieur de moi, ce n'est pas un viol. C'est pas ça un viol.

INT : Ce n'est en tout cas pas l'idée que vous avez d'un viol.

P11 : Alors oui, ça ne se fait pas, ce n'est pas bien, on ne peut pas faire ça. J'avais crié « N'enlève pas ma culotte. » Mais pour moi, ça, ce n'était pas un viol. C'était des attouchements. Mais elle m'a expliqué que si. Et pourtant, intellectuellement, je le sais. Parce que mon prof de droit nous avait même dit « On ne peut rien introduire dans quelqu'un. Si je vous mets mon stylo dans l'oreille, c'est comme si je vous violais selon la loi. »

[rit]

INT : Parce qu'il y a pas de de consentement.

P11 : C'est ça. C'était pour nous le faire retenir. Et donc moi, je me retrouve là. Elle aussi, quelque part, la policière, elle... Dans sa routine, c'était une demi-heure. Elle pensait pas que ça prendrait plus de temps. Ce qui était chouette, c'est que je la connaissais, la policière. Parce que mes enfants ont eu des soucis. On est dans une procédure avec SOS enfants. Et donc la policière s'occupe de ça au niveau de la province, donc je la connaissais. De cet autre problème, on va dire. Et heureusement. Parce que j'aurais eu un homme. Ou une policière que je ne connais pas, ça aurait été vraiment bloquant. Et là, elle a fait quelque chose de vraiment très bien. Je ne sais pas si elles le font toutes, mais... elle a tout arrêté. Elle a posé son bique, elle a arrêté tout, et elle a dit « D'abord, vous me racontez. Racontez-moi. » Et donc j'ai raconté. Elle m'écoutait comme vous m'écoutez là.

INT : Vous n'étiez plus un dossier à traiter. Vous étiez un humain qui échangeait.

P11 : Oui, c'est ça. Et j'ai trouvé ça vraiment, vraiment bien. Après, j'ai une amie policière à qui j'en ai parlé et qui m'a dit « Oui, on est entraînés, mais ce n'est pas pour ça qu'on le fait bien. » Et donc après, quand je lui ai raconté, elle m'a dit « Maintenant je note dans le dossier. Je vais dire chaque phrase que je note, et vous me corrigez si j'ai mal compris. » Et elle avait tout retenu. Alors oui, évidemment, c'est son métier d'aller trier et prendre ce qui lui est nécessaire. Mais j'ai trouvé que même au niveau de la chronologie... Parce que quand on explique un fait comme ça, on est... Pardon du mot, mais on est bordélique.

INT : Oui, ce n'est pas linéaire. On fait des allers-retours, on a des oublis, aussi.

P11 : Oui, oui. Et puis, ce qui est difficile aussi, c'est que dans un contexte policier, on est gêné de ne pas savoir. Elle va dire « Et pourquoi vous avez... » Ben je ne sais pas. C'est super embêtant. Parce qu'on a l'impression, enfin dans mon cas, que je fais mentir ma sœur. Ou qu'on...

INT : Oui, c'est vraiment ce décalage qu'il peut y avoir entre ce dont vous vous souvenez, en partie brouillé par l'impact émotionnel, et ce dont ils ont besoin.

P11 : Oui, et des questions très crues.

INT : Oui, aussi.

P11 : Après elle me l'a expliqué, donc ça allait. À chaque fois, elle prenait le temps de... « Bon, je vais vous poser une question. Ça va vous paraître bizarre. » Par exemple savoir si j'avais

senti l'ongle, les choses comme ça, quoi. Elle me dit « Parlez-moi du point de vue tactile. » Horrible.

INT : Et puis ça remonte.

P11 : Oui. On le revit. Là, déjà en vous en parlant, si je rentre dans ce genre de truc, c'est compliqué émotionnellement. Parce qu'il faut raconter les poils. Il faut raconter l'odeur. Il faut raconter les sons.

INT : Mais vous avez quand même l'impression que ce que vous lui dites, elle comprenait.

P11 : Oui, oui. Ça pour ça, oui. Il y a eu beaucoup de questions qui m'embêtaient moi, parce que je pense que ça ne fait pas non plus longtemps qu'on y retravaille, mais par exemple « Et votre maman ? Et votre maman ? » Et alors demander s'il avait du bruit. Si moi j'avais fait du bruit. Si ma sœur avait fait du bruit. Comme si c'était pour culpabiliser ma maman.

INT : Je vois.

P11 : Oui, sauf que là, devant elle, elle n'avait pas [prénom] de 45 ans. Elle avait [prénom] de 8 ans et demi. Et on était en train de me demander de dire que ma mère n'avait pas fait son job. Dans le ressenti.

INT : Oui.

P11 : Compliqué. « Et votre maman, le lendemain, elle n'a pas fait ceci, ce jour-là ? Waw... et ça, c'était super compliqué.

INT : Oui, vous avez l'impression que...

P11 : Que j'allais la charger. Alors que ça fait 35 ans que je la protège. Parce que c'est un petit peu ça aussi, quelque part. Que je protège son déni. Et là, on me le met dans la figure. Sauf que ça ne fait pas assez longtemps que je le sais, pour avoir travaillé ça avec ma psy par exemple. Donc c'est... C'est aussi des questions qui ont fait que... Moi, j'ai vécu deux divorces.

INT : D'accord.

P11 : Dont mon dernier mari parce que... Parce qu'il me battait, il me trompait et tout. Et celui d'avant, qui était quelqu'un aussi de complètement déstructuré. Moins méchant, mais déstructuré. Mais quelque part, ces questions font aussi... « Vos problèmes amoureux viennent de là. » Notamment.

INT : D'accord.

P11 : Mais c'est comme si... Là, on n'est pas en psychothérapie, on est devant une policière. Donc c'est super bizarre. « Est-ce que vous faites un lien entre le fait que par exemple, il y avait beaucoup de violence chez vous, et votre ex est-ce qu'il a... » Mon dieu.

INT : Alors qu'au départ, vous étiez juste venue pour témoigner.

P11 : Oui. Et alors aussi, elle a été très embêtée parce qu'elle a dû faire une pause. Parce qu'elle, elle avait prévu une demi-heure, et que ça prend plus de temps, évidemment. Et donc je parlais et je commence à la voir un peu se décomposer. Alors moi, comme si j'avais huit ans à ce moment-là, j'avais l'impression de faire une bêtise. Et donc je lui dis « Ça va pas comme je raconte ? Ou c'est pas clair ? » Elle me dit non. « Je dois aller dire à mes collègues qu'il faut me remplacer pour le rendez-vous d'après. Excusez-moi. » Elle s'est excusée dix fois. Voilà. Maintenant, à côté de ça, avec un petit peu de recul, je me dis... Quand on est dans cet état-là, je ne sais pas, propose-moi un verre d'eau, propose-moi un café. Parce que... ça permet de faire des pauses.

INT : Oui.

P11 : Que là, c'est une espèce de tourbillon qui vous tombe dessus.

INT : Oui. Vous n'étiez pas préparés à ça non plus.

P11 : C'est ça. Tellement pas. Moi je pensais qu'on allait me dire « Bon, votre sœur a raconté ceci, cela. Est-ce que c'est vrai ? Est-ce que vous voulez rajouter des choses ? Est-ce que vous avez plus de contexte qu'elle ? » Parce qu'elle était plus jeune que moi encore. Mais pas... pouf.

INT : Oui, oui. Et pour revenir à la question de la policière qui dit qu'en fait, vous n'étiez pas juste témoins, vous étiez aussi victimes... ça a fait quoi chez vous ?

P11 : Une douche froide.

INT : Une douche froide. Même ce rapport avec ce statut de victime... Comment vous vous positionnez par rapport à ça ?

P11 : C'était compliqué. Parce que... En fait, ce rapport avec le statut de victime, je venais de l'avoir par rapport à mon ex-mari. De l'accepter. Et c'est comme si « Ah ben, encore une fois. »

INT : Pour vous, ce statut de victime, ça a amené quelque chose de négatif ?

P11 : Ah oui. C'était vraiment, encore une fois, c'est moi l'andouille. C'est moi l'andouille qui n'a pas compris.

INT : Ah oui.

P11 : Qui n'a pas compris que je pouvais me défendre de ça. Et quelque part, l'histoire un peu, de mes relations humaines, dans le sens où, je suis quelqu'un qui vais donner beaucoup. Et puis, les gens en profitent. Pas tous les gens, mais beaucoup quand même. J'aime l'humain, je n'arrive pas à mettre tout le monde dans le même sac. Mais je me suis fait beaucoup avoir dans ma vie. Et là, elle me dit encore ce mot. Ce mot qui est déjà difficilement acceptable pour moi dans d'autres dossiers de ma vie actuelle parce que c'est compliqué, notamment avec mon ex-mari. Et je me dis... Une fois de plus. Une fois de plus, je n'avais rien compris. C'est ce côté-là. Mais non, il y a aussi le côté que... si j'ai été victime là, je peux peut-être

accepter que ce qui en a découlé dans mes relations, j'étais aussi victime. Mais que ce n'était pas nécessairement ma faute en tant qu'idiotie.

INT : C'est déjà important de se dire que ce n'est pas de sa faute

P11 : Entre le préfrontal et l'inconscient, il y a encore du travail. Je me sens toujours coupable d'avoir envoyé mon père dans le lit de ma sœur et de l'avoir balancé dans les escaliers le lendemain.

INT : C'est compliqué.

P11 : J'ai passé mon enfance à protéger mes frères et sœurs contre ce type, finalement. Donc, j'ai deux autres frères et sœurs. Et encore un d'une autre union. Donc, on est trois filles plus un garçon, on a vécu ensemble. Et le petit frère, après, on n'a pas grandi ensemble. Ma troisième sœur, on l'a vraiment fort protégée. Donc, ma sœur [prénom], à qui c'est arrivé, et moi, on a fort protégé la plus petite. Mais qui a quand même fini par se faire agresser quand mon père était responsable dans une plaine de jeux. Il faisait la cuisine et tout ça. Et elle s'est fait agresser par un gars du staff. Et mon père lui a dit « Tu l'as bien cherché. » Et moi, à cette époque-là, j'avais 24 ans. Je suis allée la chercher en voiture. Alors qu'elle a appelé ma mère. Et ma mère a dit « Non, mais non, je ne viens pas te chercher, qu'est-ce que tu racontes... » Donc, encore une fois, ma mère dans le déni.

INT : Dans le déni, oui.

P11 : C'est le mot. Donc tout ce qui concerne ce sujet-là, ma mère, elle a toujours été dans le déni. Tout ce qui est sexuel, ma mère voulait rien savoir. Elle nous envoyait à la bibliothèque. Mon éducation sexuelle, ça a été dans les livres.

[rit]

P11 : Mais du coup, c'est compliqué parce que la policière m'a dit, et a dit à ma sœur aussi du coup, après avoir eu le policier de sa région, que ma mère allait être convoquée. Et donc elle me dit « Il faut qu'on prévienne maman. » Mais ma mère, elle est complètement mal. Je ne sais pas si elle arrivera à y aller.

INT : Là, maintenant ?

P11 : Oui, là, maintenant.

INT : Elle n'a pas encore été appelée ?

P11 : Non, je ne pense pas.

INT : Parce que pour revenir à la procédure, là, vous avez eu la rencontre avec la policière, et à la suite de ça, il y a eu...

P11 : Maintenant, on sait que ma mère va être convoquée.

INT : Un an plus tard, donc ?

P11 : Oui. C'est fou. Il y a un an et demi. Ma sœur, elle m'a dit qu'il a fallu un an entre le moment où elle a porté plainte et le moment où j'ai été convoquée. Elle dit, c'est de la folie. Elle m'a dit presque un an, précisément.

INT : Beaucoup d'attente.

P11 : Oui. On se demande ce qu'il va se passer, si on nous a pas oublié... Après, sa policière lui a dit à elle que de toute façon, il y avait prescription. Mais qu'ils allaient continuer la... Elle a dit un mot. Qu'ils allaient continuer la...

INT : L'enquête ?

P11. : Oui, mais c'était un mot un peu plus technique. Enfin, oui. Jusqu'à arriver à mon père et à l'interroger, lui. Parce qu'en plus, il était enseignant et qu'il a aussi un passif où il y a eu d'autres problèmes. En fait, on avait des étudiantes d'échange régulièrement chez nous.

INT : D'accord.

P11 : Et étudiants aussi. Il n'y a jamais eu de problème avec les garçons, mais avec les filles, elles partaient très vite.

INT : Et il y a eu des plaintes ?

P11 : Il n'y a pas eu de plainte, mais dans le... Dans l'organisme d'échange d'étudiants, elles disaient forcément quelque chose quand elles voulaient changer de famille. Mais qu'est-ce qu'elles disaient ? Parce que mon père avait cette attitude qu'on pourrait qualifier d'incestuelle, un peu avec tout le monde. C'était un dragueur, comme on disait à l'époque. Mais avec le recul, ce n'était pas ça. Et donc, du coup, les étudiantes d'échange, je peux comprendre qu'elles se soient senties...

INT : À l'aise.

P11 : Donc je suppose que dans l'organisme même, ça a dû être un peu tu aussi.

INT : Oui. Et maintenant, il y a une procédure judiciaire en cours ?

P11 : Oui, c'est en cours. Ils vont interroger maman. Puis ils vont interroger le parrain de ma sœur, chez qui elle a eu des soucis quand elle est allée dormir, apparemment. Et puis, nous, on est un peu... Mes autres frères et sœurs, on ne sait pas trop. En fait, on ne sait rien.

INT : D'accord.

P11 : Elle, on lui a dit que ça continuait, quand elle a posé la question. Mais nous, on ne sait rien, en fait. Enfin, moi, je ne sais rien. La policière m'a juste qu'on reviendrait vers moi. Mia ça fait un an et demi.

INT : Est-ce que vous avez des attentes ?

P11 : Moi, j'aimerais bien qu'ils me disent c'est quoi les étapes après, quoi.

INT : Oui, les étapes..

P11 : Parce que je me dis... Bon, maintenant, mon père, il est à la retraite. Mais il a été enseignant. Est-ce que ça joue sur quelque chose ? Est-ce que ça peut jouer sur... j'en sais rien, moi, sur sa pension de prof ? Ma sœur voudrait vraiment qu'il y ait plus de questionnements au niveau de ses élèves.

INT : D'aller plus oins dans l'enquête.

P11 : Oui, parce qu'en fait, son... Oui, mon père, très spécial. Il s'est marié avec une de ses élèves.

INT : Ah, d'accord.

P11 : Il l'avait mise enceinte. Et il a dit à ma mère « On va faire une belle grande famille avec cette pauvre étudiante de 17 ans. » Et ma mère, là, elle l'a foutue dehors. Là, elle l'a foutue dehors en disant « Tu l'as mise enceinte, tu assumes. » Et il s'est marié avec elle — ils ont divorcé aussi vite — mais voilà.

INT : Ah oui, il avait vraiment des tendances...

P11 : Oui. Et donc, du coup, il a eu plein d'élèves sur sa carrière. Plein de filles. Des étudiantes d'échange, puis il a été enseignant à la Croix-Rouge de Belgique. Je veux dire... Est-ce qu'il n'y a que ma sœur et moi ?

INT : C'est la question, oui.

P11 : Alors, je le protège peut-être inconsciemment, mais mon père n'était pas un grand buveur. Et ce jour-là, il était super arrosé. Et donc, est-ce que c'est parce qu'il avait bu qu'il est passé à l'acte et que dans le reste de sa vie, il avait juste une tendance comme ça, mais qu'il n'a rien fait d'autre ? Ceci dit, il est quand même sorti avec son élève.... voilà. Moi, ce qui me fait peur au niveau de la procédure, c'est que, je ne sais pas moi, dans six mois, je reçois une lettre et on me dit « Vous allez au tribunal et vous parlez de ça. » Et il y a mon père assis là, et il y a des élèves...

INT : Ah oui...

P11 : Mais là, aucune nouvelle. La compagne actuelle de mon père m'avait envoyé un message en disant que ça fait longtemps qu'ils m'ont pas vue. Et j'avais écrit « Ma psy me déconseille d'avoir contact en ce moment. Je suis sur un travail personnel. » À tous les coups, il a capté. Ils ne sont jamais revenus vers moi. Donc à tous les coups, il a capté.

INT : Vous parliez d'une psychologue que vous voyez en ce moment. C'est lié à cette histoire ou c'est lié...

P11 : C'est lié à mon divorce.

INT : À votre divorce. Mais est-ce qu'après l'entretien avec la policière, vous avez été orientée vers d'autres services ? Un service d'aide ?

P11 : Elle m'a demandée si j'avais des questions. Mais c'est tout. Parce que quelque part, dans son dossier, c'est ma sœur qui porte plainte, c'est pas moi.

INT : Vous, vous n'avez pas voulu porter plainte ?

P11 : Maintenant, si, c'en est une.

INT : C'est devenu une plainte ?

P11 : Elle m'a dit qu'il n'y avait pas le choix, de toute façon. « Vous n'êtes plus témoin, vous êtes victime, donc c'est une plainte. » Alors je l'ai fait.

INT : Comment vous, vous avez vécu ça ?

P11 : Ah, j'avais pas le choix.

INT : Et est-ce que vous le voulez ?

P11 : Ce qu'il y a.... C'était soudain. Je pense que ça aurait été mieux qu'elle me dise « Écoutez, vu ce que vous nous dites, est-ce qu'on reprend pas peut-être rendez-vous demain ? Réfléchissez si vous voulez porter plainte. »

INT : Oui, vous avez senti une certaine précipitation.

P11 : Après, je ne suis pas policière. Peut-être qu'elle sait aussi, par son expérience, que si elle fait ça, je reviens pas demain. Peut-être que moi oui, en tant qu'individu, parce que j'ai une éthique assez forte, mais je suis convaincue qu'il y a plein de gens, on leur dit ça, ils reviennent pas demain.

INT : Oui, je pense que, dans le fond, c'était pour vous venir en aide aussi.

P11 : Je pense, oui, je pense. Et c'est clair et net que si elle fait ça à ma mère, par exemple, qu'elle lui dit « Vos filles ont porté plainte, est-ce que vous êtes d'accord de parler aujourd'hui ? » Ma mère, elle va dire je vais réfléchir et elle revient jamais. Donc je pense que c'est aussi une dame qui connaît son métier. Maintenant, objectivement, j'ai été coincée. Ce n'était pas « est-ce que nous allons... » Non. « Vous êtes là pour ça, vous êtes là pour une plainte, on y va. » Objectivement, ça...

INT : Oui, vous êtes sortie de là, vous avez...

P11 : J'avais porté plainte. Je suis rentrée comme témoin, je suis sortie, j'avais porté plainte. Alors je ne dis pas qu'elle a fait ça dans une mauvaise intention. Mais disons qu'éthiquement, c'est peut-être moyen. Le fond est bon, mais la forme aurait pu être différente.

INT : Je vois, oui. Mais là, maintenant, avec le recul, vous êtes quand même... comment dire ? Rassurée de l'avoir fait ?

P11 : Quelque part, je suis contente qu'on m'ait obligée à le faire parce que je ne suis pas sûre que je l'aurais fait.

INT : Oui. Malgré tout, ça concerne votre famille.

P11 : Oui. Oui c'est ça, et comme je disais, je suis déjà dans des procédures pour le divorce qui n'en vient pas, etc., avec du harcèlement, avec des jugements sur un tas de choses. C'est dans du civil du coup, mais... Ça fait beaucoup.

INT : Ça fait beaucoup. Même psychologiquement.

P11 : Mais c'est ça. Et du coup, ma sœur me dit oui désolée de faire ça maintenant. Écoute, c'est la vie.

INT : Mais là, si j'ai bien compris, pour le moment c'est flou. Vous n'avez pas encore de retour au niveau de la justice.

P11 : Aucun. En fait, ce qui est dérangeant, c'est que non seulement je ne sais pas où en est la procédure, ça encore ça peut être vivable, mais ce qui est dérangeant, c'est que je ne sais pas si à un moment, je vais devoir y retourner. Si on aura encore besoin de moi, si je vais devoir répéter. Et ça, c'est gênant. Parce qu'à la limite, qu'on me dise « Vous, votre "job" est fait, par rapport au dossier que votre sœur a lancé, voilà, basta. » Sauf que là, je ne sais pas si du coup, moi, j'ai ouvert aussi un dossier vu que c'est une plainte. Et je ne sais pas non plus...

INT : C'est beaucoup de questions sans réponses.

P11 : Oui, oui. Et ça, c'est... Pour des sujets comme ça, c'est dur. Je veux dire, il y a peut-être des sujets... Quand on est dans du pénal, c'est toujours compliqué, mais ça, c'est vraiment... C'est super intime.

INT : Oui, je comprends. Le monde judiciaire est complexe aussi.

P11 : Je demande juste à être informée. Parce que ça pourrait juste passer par un document. Peut-être qu'elle l'avait pas sur le coup, mais qui dirait « Voilà, dans ce genre de cas, en général, ce qui se passe, c'est ça, ça, ça, ça, dans tel ou tel délai. » Parce que moi, sur le moment, j'étais plus là. « Est-ce que vous avez des questions ? » Ben... non, je pense ? Je sais pas. « Alors on signe. Vous allez relire puis on signe. » Ben non, on va pas relire. « Est-ce que vous voulez le document ? » Mais il est hors de question que cette feuille soit chez moi.

INT : Ah non ?

P11 : C'est impossible. J'ai une fille de 16 ans et j'ai un fils de 9 ans. Cette feuille n'est pas chez moi. Je lui ai dit « Mais vous gardez ce truc. » Je lui ai même dit « Vous gardez bien mon père chez vous. » Pour moi, c'est pas possible d'avoir ce document chez moi.

INT : Que ressentiez-vous par rapport à ce document ?

P11 : Déjà ça me rappelle ce moment éprouvant dans ce local, mais moi, ce qui me choquait surtout, c'est que... si mes enfants tombent là-dessus, ça c'est pas possible. Moi je reprends pas cette feuille. Et je la relis pas non plus. Relire ce genre de truc après avoir passé une heure quart à parler de trucs horribles comme ça, j'y arrivais pas.

INT : Oui, je comprends. Psychologiquement... Et e-ce que même au niveau financier, est-ce qu'il y a eu un coup ?

P11 : Non, ça non.

INT : C'est plus psychologique.

P11 : Je suis quand même en maladie depuis. Parce que j'étais déjà limite avec mes histoires de divorce, et puis ça m'est tombé dessus. Là, je prends une pause. Par contre, financièrement, ma sœur m'a dit que le fait qu'on ait porté plainte, si notre père n'a pas assez après pour vivre, on doit plus lui payer le CPAS, je sais pas quoi. Et elle me dit « Parce qu'il manquerait quand même plus que ça. » Oui, c'est vrai.

[rit]

P11 : Donc elle dit ça, par contre, on est protégés de ça. C'est déjà bien. Par contre, on a dit à ma sœur qu'il n'y avait pas d'indemnité comme il y avait... Comme ça faisait trop longtemps. C'est vrai ou pas ? J'en sais rien.

INT : Oui, c'est vrai que c'est toujours plus compliqué quand ça remonte à plusieurs années.

P11 : Oui, c'est ça, il y a des délais. Mais ce qui n'est pas juste, je trouve, dans ce genre de cas, c'est qu'il y a vraiment une... Je suis dans l'émotion, du coup j'ai pas le bon mot, mais il y a vraiment... On a oublié, quoi. Et ça revient dans des moments de vie. Pourquoi maintenant ? Pourquoi avec cette musique-là ? Pourquoi ? Et puis on nous demande pourquoi on l'a pas fait plus tôt. Et ça, elle l'a demandé. Pas méchamment, mais elle l'a demandé.

INT : Oui, il fallait qu'elle pose la question.

P11 : Oui, il fallait qu'elle pose la question, je pense aussi. Mais dans ces traumatismes-là, on ne choisit pas quand ça remonte.

INT : Oui, ce type d'infraction est très complexe. Ça amène beaucoup de tabous, de secrets familiaux, aussi. C'est pour ça que souvent les plaintes viennent bien plus tard.

P11 : Maintenant, au tout début, quand ma sœur m'a parlée d'indemnité et tout ça, je lui dis mais enfin, on n'a pas à être indemnisé pour ça. Ce qu'on veut, c'est que ça ne se reproduise

pas. Mais elle me dit « [prénom], tu te rends compte que toutes les deux, depuis des années, on va chez le psy, on prend des médocs, on n'a pas su tenir un boulot parce qu'il y a le côté hiérarchique. » On a un souci avec la hiérarchie. C'est lié, qu'elle me dit. Puis on a eu des problèmes de couple. Elle dit, une indemnité, ce n'est pas seulement une question de... De matériel. Ça a eu un impact sur tellement d'aspects, qu'on n'avait pas comprises tout de suite, d'accord, mais qui fait que ça a un coût financier. Elle me dit « Tu as divorcé deux fois pour le même type de problème, les psy, les médocs, les trucs, les machins, le rapport avec les hommes. » J'ai un rapport avec la hiérarchie qui est très compliqué. Moi, j'ai fait des très hautes études, ce qui n'est pas son cas, mais ça a toujours été. Et en fait, tout ça, c'est lié.

INT : Et c'est plus tard que vous vous prenez conscience de ça.

P11 : Oui, les liens, ils viennent après évidemment. Et parce qu'on est suivis toutes les deux par un psy. Il arrive à mettre des mots sur des choses dont on n'avait pas conscience. Et je pense que la policière aussi, elle posait des questions qui ont fait qu'il y a certaines parties du traumatisme qui sont remontées. Par exemple, encore, ça va être très privé, mais c'est pas grave... Moi, j'ai toujours dormi emballé. Qu'il fasse n'importe quel temps, c'était chaussettes, foulard, pyjama, manche longue.

INT : Qu'il n'y ait pas de peau visible.

P11 : Pas de peau. Et alors, même quand j'étais mariée, soit tu dors à l'autre bout du lit, soit je change de pièce. Donc ça a toujours été vraiment bizarre quelque part. Mais quand on sait ça, on sait d'où ça vient. On sait tout de suite d'où ça vient. Forcément. Moi si on me touche la nuit... Enfin, maintenant que j'y ai travaillé, je sais pas, il faudrait tester. Il y a un mec dans le coin ?

[rires]

P11 : Si on me touche la nuit, je faisais un bond, quoi. Même si la personne respirait un peu fort à côté de moi, aussi. Et donc, de fait, l'aspect financier, même si il était venu beaucoup plus tard, ça a joué sur nos vies, quoi. Moi j'ai commencé une vie professionnelle chez Pfizer à un très haut niveau, qui s'est fait balayer par des rapports à l'autorité, par de la non-confiance dans des gars, par... Il y a plusieurs psys qui m'ont demandé « Vous avez jamais vécu de problèmes d'inceste ou quoi ? » Mais quand c'est pas prêt, c'est pas prêt.

INT : Non, non. C'est sûr.

P11 : Ou en me faisant lire des trucs... Mais non, je prenais pas conscience. Oui, je sais que ma mère a vécu des trucs, peut-être que c'est transgénérationnel. Je mettais ça bien loin de moi.

INT : Vous avez vraiment mis cette soirée-là dans une boîte, fermée à double tour.

P11 : Oui. Et je pense que j'ai voulu continuer à la laisser dans la boîte s'il n'y avait pas au convocation chez la policière. Ma sœur fait sa procédure... Et ma sœur, elle est vraiment en train d'appeler les tantes, donc les sœurs de mon père. Elle est vraiment en train de faire un bazar.

[rit]

INT : Pour avoir justice aussi... Sur ce qu'il lui a pris et ce qu'il vous a pris à toutes les deux.

P11 : Oui, je pense... Enfin, on m'enlèvera pas de la tête que ce qu'il lui a fait à elle est plus grave que ce qu'il m'a fait à moi. Elle, elle était plus vierge que quand elle a eu son premier copain...

INT : Je vous coupe, mais je ne pense pas qu'il y a une comparaison à faire là-dessus.

P11 : Il paraît.

[rit]

P11 : Je suis d'accord avec vous, mais... Je pense que... C'est un peu compliqué.

INT : Oui, la perception de chacun.

P11 : Oui, maintenant c'est quand même compliqué à accepter.

INT : Accepté, oui. C'est pour ça qu'encore une fois, c'est très courageux que vous m'en parlez aujourd'hui. Et je voulais revenir... est-ce qu'on peut dire alors que les échanges que vous avez pu avoir jusqu'à maintenant ont été aidants ? Ou il y a eu des moments plus difficiles depuis votre convocation chez la policière ?

P11 : À court terme, non. Je pense que ça m'a remis un coup sur la tête. Voilà, comme je disais, j'ai mon divorce à gérer qui n'en finit pas, j'ai deux enfants à charge. J'ai mon entreprise que mon ex-mari a coulée plusieurs fois. À court terme, ça m'a remis encore un coup sur la tête. Mais je pense qu'à long terme et comme je vous le disais, le fait de pouvoir en parler avec la psy, de pouvoir accrocher à plusieurs choses, je pense qu'à long terme, oui. Et je pense aussi qu'à long terme, malgré tout, les questions impudiques que m'a posées la policière ouvrent des portes que ma psy aurait peut-être mis des mois à ouvrir. Elle, la policière, parce qu'elle est obligée de le faire pour que ce soit concret. Les dates, les faits et tout. Mais maintenant, une psy va peut-être y aller plus en tournant autour, ça aurait peut-être été moins vite. Donc je pense qu'à termes, oui. Maintenant, c'est sûr que sur le coup... Le mot est bien choisi, "sur le coup".

INT : Oui, totalement.

P11 : Et puis, il y avait ce côté aussi... Parce que cette policière, elle nous avait déjà reçus, ma fille et moi, pour d'autres choses avec mon ex-mari. Du coup, violence conjugale, etc. Et... à un moment, dans ses yeux, j'ai vu « pauvre madame ». Sauf que moi, j'ai passé toute ma vie à ne pas vouloir être une victime, finalement.

[émue]

P11 : Sans savoir de quoi j'étais pas victime, mais je n'étais pas victime. C'était catégorique.

[rit]

P11 : Et quelque part, après, on se dit ben si, pour ceci, pour cela, pour cela. Et puis, je vois dans ses yeux ce côté « pauvre madame », alors elle est humaine, c'est très bien, mais... voilà.

INT : Un peut cette pitié, que vous ne voulez pas voir ?

P11 : Non. Mais en même temps, il y a un côté... Je suis sûre que ma sœur, avec le caractère qu'elle a, elle a dû apprécier cette pitié qu'elle a peut-être lu chez la policière que elle a eue, mais pour moi, c'était... ça a donné un coup. Je suis rentrée dans ma voiture, j'avais 9 ans, quoi. Et puis, je ne sais plus conduire... Et ça aussi, ça, c'est compliqué. Parce qu'on sort de là, eux, ils continuent leur journée et nous, on est censé continuer la nôtre. Déjà, ça a duré beaucoup plus longtemps. Heureusement que j'avais pas mon fils sinon j'étais en retard à l'école, sans avoir prévenu personne parce que je ne voulais pas téléphoner de la police en disant... bref. Et puis on est censé continuer sa vie.

INT : Alors qu'il y a une rupture en soi.

P11 : C'est ça.

INT : C'est pour ça que je m'intéresse pas seulement à ce qui vous est arrivé, l'infraction en tant que telle, mais aussi l'après. Tout ce qui s'ensuit. Où on essaye de mettre des mots, où on a toutes ces démarches à faire et c'est complexe. Ça crée un nouveau défi aussi dans votre vie, et c'est pour ça que c'est important à prendre en compte

P11 : Je pense que ce dont les gens ne se rendent pas compte c'est que quand on est en train d'en parler, on a l'âge qu'on avait au moment des faits. Pour ce genre de fait. Alors, si c'est d'autres choses chez d'autres victimes, peut-être qu'ils avaient 3 ans en moins que maintenant. Mais là, nous on est ramenés à la vie de famille....

INT : Oui, à ce moment-là, vous étiez enfant, avec des comportements d'enfant, des raisonnements d'enfant.

P11 : C'est ça. Et puis j'arrive la semaine suivante chez ma mère pour boire le café. Elle habite assez loin. Une fois par mois, on se voit. Moi, je ne suis plus la même personne en face de ma mère, qui elle a exactement les comportements habituels. C'est-à-dire, si on parle de sujets qui ne lui plaisent pas, tout à coup, elle se lève pour aller faire du café. Qui va nous couper la parole avec nos frères et sœurs si on aborde un sujet comme son ex-mari, mon père. Mais nous, en plus, ma sœur et moi, du coup, les deux autres n'étaient pas encore au courant, on n'est pas... Ça ne va pas. Et qu'est-ce qu'on fait ? On balance là, comme ça, le repas du dimanche une fois par mois avec les gamins qui courent autour.

INT : Ils n'ont pas senti qu'il y a eu un changement ?

P11 : Ma plus jeune sœur, si, parce qu'elle lui a envoyé un message après le repas. Ma mère a dit, je cite : « Il fait chaud, les mouches piquent. » C'est une vieille expression qui date d'il y a très longtemps, qui veut dire, en gros « Qu'est-ce que vous avez contre moi aujourd'hui ? » Donc elle a senti que quelque chose s'était passé. Alors ma sœur après, [sœur], qui l'a vécu,

m'a dit « Je lui ai dit pourtant que j'étais allée à la police. » Oui, tu lui as dit au téléphone. Ma mère, elle fait une grande différence entre ce qu'on lui dit en face et ce qu'elle intègre par téléphone. Donc ma sœur, elle a fait une petite réunion où il y avait ma mère, mon frère et la sœur plus jeune. Mais moi, comme j'habite loin, je n'étais pas là. Pour expliquer. Elle m'a dit que ma mère était devenue toute blanche. Qu'elle n'a pas parlé. Que mon frère a dit « On ne parle pas de notre père, non, on ne parle pas de notre père. » Et mon autre sœur, elle a dit « Ben oui, je m'en doutais. Ben oui, ça devait arriver. » Parce qu'elle a vécu aussi ce côté où il ne la protégeait pas et où il était très... Mais ma mère, après, quand j'ai revu ma mère, on a eu une discussion sur le fait que ma mère était très très catho. Et donc, c'était tout le temps... Il fallait super fort s'habiller, etc. Mais en fait, je pense qu'instinctivement, elle nous protégeait de notre père aussi. On ne pouvait pas mettre de robe, on ne pouvait pas mettre de décolleté, on ne pouvait pas bronzer en maillot dans le jardin. Je pense qu'inconsciemment... elle connaissait quand même ce phénomène. Mais ça a quand même cassé quelque chose dans la famille.

INT : C'est ça.

P11 : Maintenant, voilà, mon frère, il reste très bien comme ça. Et ce qu'il y a, c'est que moi, j'avais pris la décision du coup de ne plus voir mon père. [sœur], elle a fini par l'apprendre. Mais pour elle, la famille, c'est sacré. Donc c'est compliqué parce qu'on a un demi-frère de ce côté-là. Sauf que mon frère, il est un peu dans un discours... « Ce n'est pas moi qui l'ai vécu. »

INT : Il reste loin.

P11 : Et je pense que ma mère, elle nous en veut sans vraiment le verbaliser. D'aller ressortir les vieilles choses. Maintenant, je suis assez curieuse de voir comment la police va réussir à discuter avec ma mère. Mon père, il niera. Mais ma mère...

INT : Comment elle va se positionner ?

P11 : Et dans quel état elle va sortir de là ? Parce que ma mère, les psy, c'est non. Elle a été une fois dans sa vie. Plus jamais. Ça ne les regarde pas.

INT : Est-ce qu'il y a eu d'autres rencontres par la suite avec des services ?

P11 : Non. C'est pour ça que je te disais., je ne sais pas si c'est assez pour toi.

INT : Si, c'est déjà beaucoup ce que vous me dites. Mais voilà, depuis cette rencontre avec la policière, il y a quand même eu une influence, on en parlait il y a quelques instants, sur votre vie.

P11 : Oui, oui.

INT : Même la manière dont vous percevez. Votre confiance en vous, par exemple.

P11 : Oui, de fait.

INT : Vous pouvez me dire plus ?

P11 : En fait, ça a fait une relecture de ma vie aussi. Et des décisions pas toujours bonnes que j'ai prises, un peu autodestructrices parce que c'est ça le mot, que j'ai prises. Et puis, au niveau émotionnel... Je pense que comme je disais avant, ça en rajoutait un coup... Précisez votre question.

INT : Oui, c'est peut-être un peu flou dit comme ça... En fait, moi ce qui m'intéresse ici, c'est de voir si les démarches que vous faites maintenant, et les rencontres que vous avez faites, est-ce que ça a un impact sur votre vie, sur la manière dont vous avancez...

P11 : Il y a eu... C'est ce que je vous disais, j'ai pris un arrêt maladie. Je suis bloquée. Et je pense que je suis assez terrorisée du fait qu'on me demande d'aller témoigner. Je suis sûre de ce que je vais raconter, et je suis sûre que même si, je ne sais pas, il y a peut-être des nuances parce que le temps... Mais je sais que ce sera la même chose. Je suis sûre de ce que j'ai dit et... Mais, déjà, le dire en face de mon père, qui me regarde et... Il faut voir mon père en plus, hein. C'est quelqu'un d'assez... Enfin, maintenant, il vieillit, il fait moins peur.

[rit]

P11 : Mais... très autoritaire.

INT : Est-ce que vous pensez qu'il y aura un procès ?

P11 : Là aussi, j'en sais rien. En même temps on nous dit, le temps est passé, mais en même temps, ils ne lâchent pas la procédure. Donc, ça, c'est déjà pas clair. Et il se passe quoi à la fin ? Ben, il est reconnu coupable. Ok. Par qui ? Par quoi ? Comment ? On n'en sait rien. D'accord, il n'y a pas d'indemnité admettons, mais il est reconnu coupable comment ? Il y a un jugement ? Il y a quelque chose ? Et je pense que... Vous allez rire, mais c'est très d'époque. Moi, je vais voir Copilote et je lui dis...

INT : Copilote ?

P11 : Une IA.

INT : Ah d'accord.

[rires]

P11 Et je lui dis, il s'est passé ça, ça, ça. On m'a dit ça, ça, ça. Il va se passer quoi ? Et donc, quelque part, c'est bien malheureux, mais Copilote m'a dit normalement, il y aura un procès.

INT : Oui, mais donc ça reste compliqué d'avant tant que les choses ne se seraient pas débloquées au niveau de la procédure.

P11 : Oui, parce que ça reste un sujet où on se dit... Même si là, on était deux, donc ça limite un peu le côté « Est-ce que j'ai vraiment vécu ça ? Est-ce que j'ai retravaillé mes souvenirs ? Est-ce que c'est vrai ? » Parce que je ne m'étais jamais entendue avec mon père, alors est-ce

que je n'ai pas construit quelque chose ? Mais bon, là, ce qu'il y a, c'est qu'on est deux. Si j'avais été toute seule à vivre ça, ou si ma sœur avait été toute seule, ça aurait été plus compliqué. On aurait sûrement plus vite mis en doute ce qu'on dit.

INT : Invalider ce que vous avez vécu ?

P11 : Oui, c'est terrible. Et pour défendre ma sœur... Voilà, elle a peur pour ce qui s'est passé chez son parrain, qui était donc le meilleur ami de mon père... La première chose qu'elle m'a demandé, c'est « Quand je suis revenue, je t'en ai parlé, tu te souviens ? » Et je lui ai dit « Moi, je me souviens juste que tu m'as dit aide-moi, je ne veux plus jamais aller dormir là-bas. » C'est tout ce dont je me souviens. En tout cas, elle m'a peut-être racontée plus mais c'était la même période. Et donc, du coup, elle... Là, j'étais pas là. Dans l'autre cas, j'étais là, j'ai entendu ses gémissements, j'ai entendu ses pleurs. J'ai entendu ses fous rires avant. Je suppose que ça a donc démarré — je suis très légère en en parlant parce que sinon, ça passe— mais je suppose qu'il a donc démarré par une séance de chatouille pour détendre ma sœur. Mais la chambre dans laquelle on était, on était dans la même. Donc, je veux dire, là, on sait qu'on n'a pas inventé, et que c'était la même période, et que le bras cassé, il y a une date.

INT : Oui, vous êtes plus sûre de ce que vous dites.

P11 : Oui, parce qu'on est deux. Et c'est pour ça, surtout que moi, que je ne voulais pas la laisser seule dans ce parcours. Je pense que ça me serait arrivé rien qu'à moi... Ce serait peut-être bête parce que oui, ça va me faire avancer, mais je ne suis même pas sûre que je l'aurais sorti de la boîte.

INT : D'accord.

P11 : C'est sorti de la boîte. Par la chanson de Suzanne et par tout ça. Voilà. Mais je n'aurais peut-être pas été plus loin. J'avais coupé les ponts avec mon père, mes enfants sont en sécurité, mon père, il est tout croulant, tout vieux. C'est une façon de me défendre, mais il n'a plus contact avec des jeunes filles et il ne saurait plus plaire à... Enfin, il est vieux.

INT : C'est important pour vous qu'il n'y ait pas d'autres victimes.

P11 : Ça, oui, c'est très important. Il a vécu avec sa belle-fille, donc la fille de son épouse actuelle, sa compagne actuelle pendant très longtemps, qui a développé une anorexie épouvantable. Ma sœur me dit que si ça se trouve, elle aussi... Donc ma sœur, elle est vraiment en train de creuser.

INT : Oui, voire aussi si c'est possible de recueillir d'autres témoignages, qui peuvent venir donner du poids à votre plainte.

P11 : Elle, elle est là-dedans. Elle est vraiment là-dedans. J'ai une tante qui nous prenait beaucoup en vacances et tout ça... Elle me dit que si ça se trouve, c'était pour nous protéger. Je dis qu'elle se fait des films, je ne sais pas comment dire, mais elle est vraiment dedans, quoi. Elle est vraiment dedans.

INT : Et en comparaison... Donc votre sœur, elle est très active dans les démarches. Vous, moins. C'est un choix, si je comprends bien ?

P11 : Oui. Moi, j'ai d'autres chevaux de bataille, actuellement. C'est mes enfants d'abord. C'est vraiment mes enfants d'abord. On est sur les trucs du SPJ, on est sur des trucs d'argent, du divorce, de la maison... J'ai quatre avocats, quoi. Pour le coup, c'est un vrai pervers narcissique, mon ex-mari. Donc oui, c'est vraiment une bataille épouvantable... Ça prend énormément de place. Je me retrouve avec un avocat en médiation de dette, avec un avocat pour le petit, avec un avocat pour ma fille, avec un avocat pour l'ONEM, parce qu'il m'a coulée ma boîte tant qu'à faire. Enfin, c'est super compliqué. Et donc, quelque part, le passé n'est pas ma priorité. C'est mes enfants d'abord. Bon, ici, depuis le temps que je suis en démarche, j'en arrive au bout. Et donc ma sœur me dit « Oui, a priori, fin 2026, tous tes dossiers seront clôturés. Est-ce qu'alors, à ce moment-là, tu penses que tu m'aideras ? » Je suis incapable de répondre à cette question. D'aller me foutre dans autre chose. Elle me dit « Mais c'est là. Tu en rêves la nuit, on en parle. » Je dis, oui, mais c'est encore autre chose. Aller me confronter à mon père...

INT : C'est encore très compliqué.

P11 : Oui.

INT : Aussi, dans votre histoire, vous n'avez parlé à pas beaucoup de personnes, mais est-ce que vous sentez quand même une différence dans la manière dont vous racontez ce qui vous est arrivé depuis le début de la procédure ?

P11 : Oui. En vous en parlant à vous, déjà. J'y arrive mieux.

INT : Il y a une différence.

P11 : Oui. Oui, oui. Je pense que la policière, elle m'a structurée aussi. Donc j'arrive à le restructurer plus ou moins d'une manière compréhensible. Je pense que ma psy, le premier jet qu'elle a eu, c'est bien parce qu'elle est psy, mais... c'était des émotions, des sensations, une période de la journée... « Ma sœur était là, oui, mais non, mais en fait, ma couverture... » Puis alors la policière, elle était dans le « où, quand, comment, pourquoi cette fois-là et pas une autre. » Et donc, quelque part, elle a remis une structure, ce qui fait que j'arrive à en parler. Ma fille, ma plus grande évidemment, elle m'a demandé pourquoi on ne voyait plus son grand-père. Dans les grandes lignes, j'ai pu lui expliquer sans rentrer dans l'émotionnel. Parce que la policière a restructurée en enlevant un peu l'émotionnel.

INT : Oui, être plus factuel.

P11 : Voilà. Et mon fils de 9 ans, qui m'a aussi posé la question, j'ai dit « Écoute, il y a beaucoup de souvenirs qui sont revenus et il n'est pas correct avec les enfants. Donc ça ne va pas. »

INT : Vous sentez alors qu'il y a quand même une différence.

P11 : Oui.

INT : Même le sens que vous donnez à ce que vous avez vécu ?

P11 : Ah ça, c'est sûr.

INT : Vous pouvez m'en dire plus ?

P11 : J'ai rompu avec toute cette partie de ma famille. Mais je pense qu'avec le recul, je leur en voulais de ne pas nous avoir protégés. Mon père a trois sœurs. On était beaucoup dans cette partie de la famille. On allait en vacances et tout ça. Moi, j'ai rompu avec tout le monde. Et la dernière personne avec qui j'ai vraiment coupé les ponts, c'est mon père. Parce que c'est mon père, simplement. J'avais coupé les ponts et puis quand j'ai eu ma fille, la première, je me suis dit, elle a quand même droit à un grand-père. Je n'ai rien de factuel contre lui, pour ne pas l'aimer. Sauf que là maintenant, c'est clair et c'est net. C'est fini.

INT : Et ça, c'est des prises de conscience que vous avez eues maintenant que les choses se sont débloquées.

P11 : Et que les choses sont devenues factuelles. Alors, on ne se voyait déjà pas souvent. Donc il n'a pas capté tout de suite. Et encore, lui, il n'est pas revenu directement. C'est sa compagne, mais qui est beaucoup plus famille que lui. Mais ça, c'est factuel. C'est clair et net. Pour mon autre sœur aussi, celle qu'il a vécue, c'est clair. Pour l'autre sœur aussi. Parce que le fait d'avoir mis des dates, d'avoir mis des moments, d'avoir mis des lieux, d'avoir... Et je pense que ça, sans la policière, ça aurait été plus compliqué. Parce que j'en avais pas parlé un peu à ma sœur, un peu à la psy... Donc, elle, elle a vraiment permis de tout remettre en ordre et de pouvoir aussi justifier, pour moi-même et pour les autres. En disant à ma plus jeune sœur, oui, il s'est passé ça, ça, ça. Oui, c'est plus facile du coup. Ça facilite, ça retire l'émotionnel. Un peu. Peut-être qu'il y aura une reprise de contact avec mes tantes. Peut-être que ça va un peu renouer avec une partie de cette famille-là. Si vraiment ils ne savent rien. Sinon, non.

INT : Vous espérez quand même que ça se fasse ?

P11 : Oui. Parce que je pense que... Moi, en tout cas, j'avais coupé sans savoir. Je sentais que c'était mauvais pour moi mais j'avais pas de preuve, et je m'en voulais un peu.

INT : D'accord.

P11 : Que là, quelque part, je sais clairement où est le problème et ça facilitera, je pense, les contacts. On verra bien.

INT : Donc on peut dire qu'il y a eu avant et après, depuis votre rencontre avec la policière.

P11 : Ça oui.

INT : Elle a vraiment créé une rupture dans votre manière de percevoir ce que vous avez vécu. De le légitimer aussi.

P11 : De le légitimer, oui. Oui, vraiment. Et pour ma sœur aussi, d'ailleurs. Elle m'a dit qu'elle avait vécu de la même façon. Parce qu'elle, elle était encore plus floue que moi. Et je veux dire, ma rencontre avec la policière a aussi légitimé ma sœur parce que... Du coup, après, on en a parlé. Et elle, elle avait plein de creux dans son histoire. Elle était beaucoup plus petite. Le jour, elle ne savait pas, par exemple. L'âge exact, elle ne savait pas. Moi, j'avais toutes ces infos-là. Et donc la policière m'a posée des questions qui ont fait qu'on a su très clairement remettre, pas au mois près, mais elle sait dans quelle année scolaire j'étais, donc du coup, on sait quel âge, donc on sait qu'il y a eu... C'est concret. Et quelque part, il y a des preuves. Je veux dire, ma sœur, elle a eu son bras cassé. Ma mère saura dire la date. Moi, je n'en sais rien, mais je suppose que c'est noté quelque part. Si la policière cherche, elle saura précisément la date, même où ça s'est passé.

INT : Oui, c'est ça. Et par rapport à votre parcours jusqu'à maintenant, est-ce qu'il y a quelque chose qui serait été important pour vous mais qui n'est pas présent ?

P11 : Cette feuille d'info, c'est bien quand même. Ce qui peut être... Enfin, même si c'est certainement plus ou moins au cas par cas, la justice, elle a quand même une structure.

INT : Que ce soit donné automatiquement.

P11 : Oui, que ce soit donné automatiquement. Sans rentrer dans les détails si c'est confidentiel, mais les étapes. Ce qu'il risque de se passer... Si Copilote sait répondre, la police sait répondre. Vous voyez ce que je veux dire ?

INT : Oui, oui. Ça vous laisse, comme je disais, dans le flou.

P11 : Oui. Et c'est frustrant. Avoir une feuille comme ça, ça peut permettre de dire, je ne sais pas moi, dans 6 mois, je téléphone et je dis, c'est passé ça, je suis à telle étape de votre feuille. Est-ce que je suis dans le A ou dans le B actuellement ? Est-ce que c'est classé ? Ou est-ce qu'il va se passer... je ne sais pas quoi.

INT : Pour que ce soit plus claire.

P11 : Les policiers ou les juristes qui font ces procédures-là, ils ont une *procédure*. Donc partagent la procédure.

INT : Et même en essayant de demander... ?

P11 : Ben non, mais sur le coup « Vous avez des questions ? » Non, j'ai 9 ans, donc non. 8 ans et demi. Je n'étais pas là. Je n'étais plus là.

INT. : Je pense que ça vous a tellement vidé aussi.

P11 : Oui, c'est... Oui. Et je pense aussi que quelque chose qui aurait pu être important, c'est dire « Écoutez, j'avais prévu une demi-heure. Là, ça va durer plus longtemps. Comptez une petite heure. Est-ce que vous voulez appeler l'école, est-ce que vous avez votre fils ou pas, est-ce que vous voulez quelque chose à boire ? Enlevez votre veste. » Parce que là, on... ça donne une espèce d'arrêt sur image. Et c'est inconfortable, quoi. Mais bon...

INT : Je pense qu'elle ne s'y attendait peut-être pas. Et vous non plus, vous ne vous y attendiez pas.

P11 : Non, clairement.

INT : Et donc là, vous ne savez rien.

P11 : Rien du tout. On m'aurait peut-être dit « Écoutez, on reviendra vers votre sœur ou... » Là j'en sais rien. Et c'est aussi inconfortable de ne pas savoir. Par exemple, si mon père a été contacté. Ma mère, je pense qu'elle me le dirait. Parce qu'on est proche. Mais mon père... Moi, je le croise dans la rue... Je ne sais pas s'il est au courant de quelque chose. Je ne sais rien, quoi, c'est horrible. Puis comme je vous disais, chaque jour je me dis, est-ce que je vais avoir un courrier qui me dit d'aller au tribunal, à telle heure. Et ça... chaque jour, j'en fais un peu trop, enfin, au tout début, je n'étais quand même pas bien. Maintenant, ça va. Ça fait un petit moment que j'ai été voir la policière en question. Mais oui, quand même, j'ai peur en fait qu'il y ait encore une bombe qui me tombe sur la tête.

[rit]

INT : Oui, je vois. C'est pas évident.

P11 : « Allô, on a eu votre cousine, machin qui s'est fait violer par votre père, vous étiez en vacances à ce moment-là chez votre grand-mère, est-ce que vous pouvez venir ? » Un truc comme ça quoi. Ou mon père qui m'appelle en m'engueulant pour me dire je sais pas quoi. Bon il est bloqué mais, ça pourrait ?

INT : Et ça fait peur.

P11 : C'est parce que la justice est lente aussi. J'ai fait la même chose pour les procédures avec mon fils, ça prend des plombes. Des plombes. Il y a deux ans qui sont passées.

INT : En deux ans, il peut se passer beaucoup de choses dans votre vie.

P11 : Oui, c'est ça. Et alors il y a ce côté « à quoi ça sert ? » Surtout que mon père est âgé et donc, comme je vous le disais, je le vois mal courir après une petite jeune fille dans l'état actuel où il est.

[rit]

P11 : Je veux dire, il a des problèmes de vue, il a sa jambe qui va plus trop. Et donc je me dis, il y a des années ça aurait peut-être été utile. Il y a quand même une culpabilité et je pense que ma sœur la ressent aussi. De ne pas s'être réveillée il y a 30 ans. Peut-être pas tout de suite parce qu'on était petite aussi, mais... Parce qu'il y a eu tellement de jeunes entre ses mains. Enfin j'espère que non, mais il était enseignant quoi.

INT : Oui, les opportunités étaient là.

P11 : Les opportunités étaient même plus que là. Et même avant notre naissance à nous, je veux dire, il a été chef-scout, responsable. Il a été animateur à la Croix-Rouge de la jeunesse, et puis il a été prof de secourisme. Il a toujours été avec des jeunes, tout le temps. Il a toujours fait du bénévolat partout et donc il passait pour la superstar en dehors de la maison. À la maison il était très violent — comme mon ex-mari finalement — mais c'était pas la même personne à l'intérieur et à l'extérieur. Mais en tout cas, il a eu ses opportunités là. Et donc il y a ce côté... Et chez moi je crois que c'est encore pire que chez ma sœur. J'ai pas défendu ma sœur. J'ai défendu mes deux autres frères et sœurs. De lui, de la violence physique et certainement d'autres choses, ça oui. Et encore, ma sœur s'est quand même fait violer à ce camp... Et puis moi j'étais tout le temps là en train « Pourquoi on n'a pas d'étudiante cette année ? » Oh Seigneur !

INT : Mais vous ne pouvez pas savoir...

P11 : Ah si, je devais savoir. Si. Mais on ne choisit pas d'avoir une... Comment on appelle ça ? Une mémoire traumatique qui bloque. Mais quelque part, si, c'est compliqué. Et j'ai fait mes études dans la communication et le soin à l'autre. Et je pense que quelque part, ça ne vient pas de nulle part.

INT : C'est lié, oui.

P11 : Et ça, ça remet aussi en question. Ça remet en question mon avenir professionnel. Je suis perdue.

INT : Là maintenant ?

P11 : Oui. Encore plus qu'avant. Parce que je mettais ça sur le dos du souvenir qui était revenu, de mon divorce, les choses ont été fortes en parallèle. Et maintenant, je suis encore plus perdue. Parce que je me dis, je ne vais pas être coach de développement pour une mauvaise raison non plus. Je ne vais pas me réparer à travers mes clients. Donc c'est compliqué.

INT : Oui, je vois. Ça touche plusieurs dimensions de votre vie. Est-ce qu'on vous a, c'est un truc qui me vient maintenant, parler du fait que vous pouvez vous déclarer personne lésée ?

P11 : Non. On ne m'en a pas parlé. C'est quoi ? Parce que j'ai lu ça pour un... il y a longtemps. En dessous d'une plainte.

INT : Quand on se déclare personne lésée, on a accès justement au déroulement, aux étapes de la procédure.

P11 : Ah. C'est vrai que... Je pense qu'elle m'a posée la question. « Est-ce que vous voulez que je vous déclare personne lésée ? » Je ne savais pas ce que ça voulait dire. J'ai fait pas mal de droits, elle croyait peut-être que je le savais, mais je ne le savais pas. Le droit, c'est très vaste. Le droit des entreprises n'a rien à voir avec le pénal. Maintenant, ça aussi, par exemple, dans ce qui aurait pu être fait. Parce que partir du principe que... Eux, c'est leur métier, ils baignent dedans. Ils entendent personne lésée je suis sûre 10 fois par jour. Nous, on n'en sait rien. Mais je pense que quand même, ça gagnerait... Mais toujours dans ce document-là, ce document

d'infos, en disant, vous avez X temps pour vous déclarer personne lésée. En fait, je pense qu'il y a aussi la manière de communiquer les infos. Comme je l'ai dit j'étais bouleversé à ce moment-là.

INT : C'est vrai.

P11 : Et puis garder contact. C'est ça aussi qui manque je trouve. Ils sont un peu débordés, on le sait. Je crois que c'est la première chose qu'elle m'a dit en s'asseyant. Qu'elle était débordée. Et j'étais bien désolée de lui avoir pris une heure quart ou je ne sais plus combien. Et elle m'a dit, c'est quand même malheureux. Parce que la policière, elle m'a dit la date. À laquelle ma sœur a déposé plainte. C'était il y a presque un an. Donc oui, c'est quand même malheureux. Ils sont débordés.

INT : Oui, c'est pas facile. Ce n'est pas facile des deux côtés.

P11 : Maintenant, le côté, je prends le temps de poser mes feuilles et mon bic, c'est très, très appréciable. D'autant plus qu'on sait qu'ils sont débordés.

INT : Oui. Prendre le temps malgré tout. On peut faire de notre mieux, mais parfois, le problème est au-delà au-dessus. C'est organisationnel, administratif.

P11 : C'est sûr. Elle m'a dit qu'elle remplaçait deux collègues. Elle est toute seule, donc. Sous-effectifs complets.

INT : Oui, je vois. Bien, on va tout doucement clôturer. J'ai une dernière question que j'aime bien poser à la fin de mes entretiens : si vous pouvez dire quelque chose aux services ou aux professionnels qui sont amenés à rencontrer des victimes, qu'aimeriez-vous leur dire ?

P11 : Continuez à poser votre bic. Posez votre bic et puis faites un document qui explique toute la procédure.

INT : Poser votre bic.

P11 : Et prenez le temps. En tout cas, le temps de qualité. Je ne pense pas que ça doit être un temps qui s'étire et où les gens parlent en boucle, etc. Mais voilà, le temps de qualité.

INT : Une écoute active.

P11 : Oui, une vraie écoute active. Et pas juste « J'ai telle question à mettre dans mon dossier, et puis quand j'ai ce que je veux je passe à la suivante. »

INT : Oui. Merci beaucoup.

P11 : Avec plaisir.